

Il a été tiré de cet ouvrage 50 exemplaires  
sur papier couché des Papeteries Prioux  
qui n'ont pas été mis dans le commerce

Comte EXELMANS  
de l'Académie de Philatélie  
et  
Comte O. DE POMYERS

M A R O C

POSTES  
FRANÇAISES

DOCTEUR M. BRUN  
Vétérinaire  
SIX-FOURS la PLAGE  
" V.A.B. "

ÉDITIONS YVERT & TELLIER  
AMIENS  
—  
1948

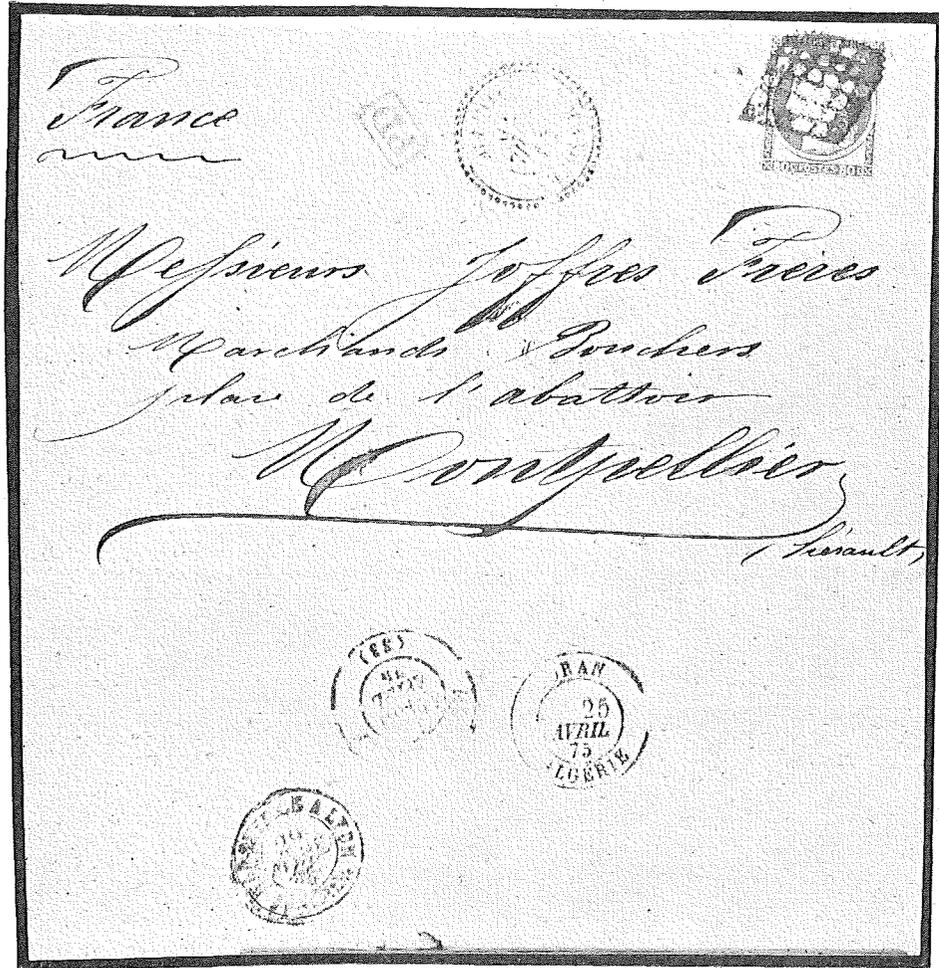
PREMIÈRE PARTIE

---

POSTE ORDINAIRE







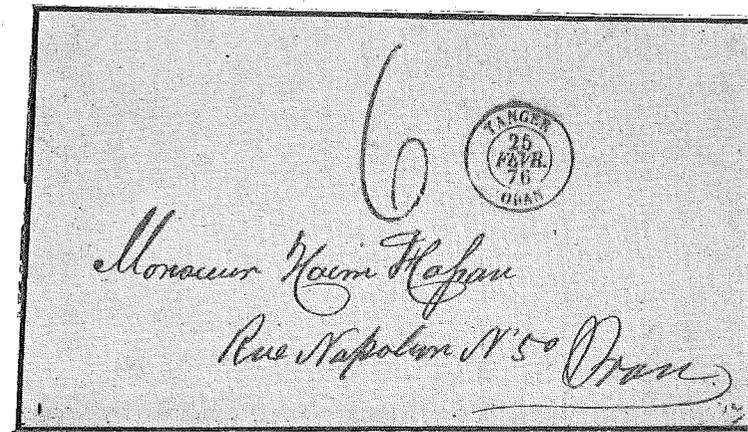
Cl. 2

nous connaissons Tunis en 1855 avec cachet trois cercles, il est bien probable que la date de transformation en bureaux de distribution de Tunis et de Tanger se situe au début de 1855 ou peut-être même dans les derniers mois de 1854.

Avant cette transformation, nous connaissons aussi le cachet deux cercles TANGER-ORAN (cl. 1) que nous avons vu en noir le 1<sup>er</sup> août 1853. Ce cachet doit être un ambulant maritime apposé vraisemblablement à l'arrivée à Oran. Il semble qu'il ait été aussi apposé en cours de route et même au départ de Tanger.

Nous connaissons, également sur lettres sans timbres, le cachet TANGER-ORAN noir en 1855 et rouge en 1876 (cl. 3).

La similitude d'encrage avec l'ambulant TUNIS par BONE, noir au début et rouge dans les années 1860 à 1880 environ, est donc tout à fait complète.



Cl. 3

## BUREAU DE DISTRIBUTION

Nous connaissons le cachet trois cercles (cercle extérieur perlé) dès le 15 janvier 1856. La lettre de cette date porte aussi l'ambulant TANGER-ORAN du 22 janvier et le cachet d'arrivée d'Oran le 22 janvier.

Nous pensons que la date de transformation de l'agence postale de Tanger en bureau de distribution doit se situer fin 1854 ou début 1855.

Le cachet TANGER-ALGÉRIE paraît avoir été totalement inconnu jusqu'en 1945.

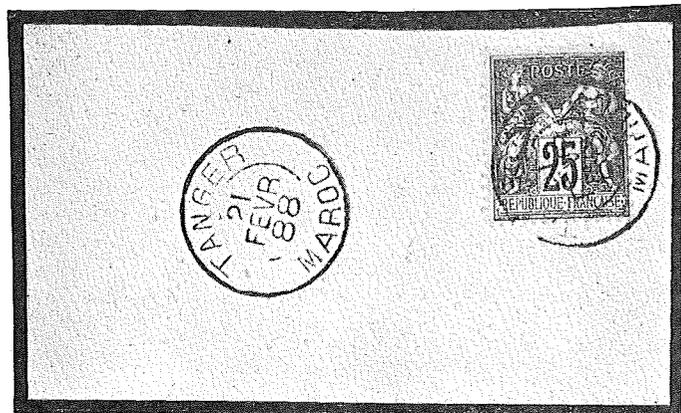
Depuis il a été rencontré de 1856 à 1885 inclus :

En noir sur de nombreuses lettres sans timbres de 1856 à 1875.  
En bleu sur 25 c. jaune type Sage (1882).  
En noir sur 25 c. jaune type Sage (1883 à 1885).  
et sur 15 c. bleu type Sage (1883).

Il a été remplacé entre mars et juillet 1885 par un cachet trois cercles, libellé TANGER-MAROC, qui a servi jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1887.

En violet (1886).  
En noir (1886 et 1887).  
En rouge (?).

Le 1<sup>er</sup> mai 1887, Tanger devient bureau de recette et les cachets à cercle extérieur perlé disparaissent pour longtemps.



Cl. 4

#### BUREAU DE RECETTE

Cachet deux cercles TANGER-MAROC (cl. 4) apposé en noir de 1887 à 1891 sur timbres de France.

A partir de 1891, Tanger emploie les timbres spéciaux des Bureaux français du Maroc et continue à se servir du cachet précédent puis des cachets réglementaires pour les bureaux de recette. On peut toutefois trouver des timbres de France ayant servi au Maroc après 1891. Ils sont très rares.

Tanger est devenu recette principale le 23 avril 1893 mais on trouve aussi vers 1914 des cachets du modèle distribution qui prouvent l'existence d'une succursale au moins.

#### TIMBRES UTILISÉS

Ce sont, bien entendu, avant 1891, les timbres de France et eux seuls.

Le catalogue *France et Colonies* donne une liste assez longue de timbres au type Sage qui repose sur une base inconnue de nous et que nos recherches nous permettent de mettre en doute.

Il donne quatre timbres, le 20 c. lauré de l'Empire, les 25 c., 30 c. et 40 c. Cérès dentelés comme portant le losange 5106.

Il n'est pas douteux que le numéro 5106 ait été le numéro administratif du bureau de Tanger, mais il est fort probable que le losange 5106 grands chiffres (que Tanger aurait dû recevoir dès fin 1862 pour oblitérer les timbres dont il se servait) n'a jamais été utilisé. Nous ignorons pour quel motif.

Les rares losanges 5106 que l'on a rencontrés sur timbres détachés ont tous été reconnus pour le moins douteux par leurs possesseurs et, nous n'avons jamais vu la moindre lettre de Tanger portant un timbre avant 1875. La seule lettre connue de cette époque, originaire de Rabat (voir cl. 2) porte un 80 c. Cérès oblitéré grille de France et le cachet TANGER ALGÉRIE cercle perlé du 22 avril 1875 en noir. Il faut attendre ensuite 1882 pour trouver un 25 c. jaune Sage portant le cachet bleu TANGER ALGÉRIE 18 janvier 1882.

Il est très possible que Tanger ait employé fort peu de timbres de France. Selon les époques, ces timbres ne peuvent être que les valeurs correspondant au tarif des bureaux français à l'étranger. C'est-à-dire 40 c. pour la lettre ordinaire jusqu'en 1876, puis 30 c. de 1876 à 1878 puis 25 c.

La lettre de Tanger signalée avec un 80 c. Cérès représente le double port pour une lettre pesant plus de 7 gr.  $\frac{1}{2}$  et nous apprend à elle seule que Tanger était un bureau à tarif étranger et non un bureau à tarif métropolitain comme les bureaux d'Algérie, bien qu'il dépendit d'Oran et malgré le libellé de son cachet.

Tous les affranchissements au type Sage que nous avons rencontrés après 1882 sont à 25 c. pour le moins. Ce qui confirme notre opinion.

Nous pouvons donc seulement cataloguer comme *précurseurs* :

Cérès : 80 c. rose (1).

Sage : 5 c. vert (Tanger Maroc 1885 violet).

» 10 c. noir sur violet (*Idem*).

» 15 c. bleu (*Idem*). (Tanger Algérie 1883 et Tanger Maroc 1885).

» 25 c. jaune (Tanger Algérie 1882 bleu - 1884 noir).

» 25 c. jaune (Tanger Maroc 1885 violet - 1886 noir).

» 25 c. noir sur rose (Tanger Recette 1888).

» 75 c. rose (*Idem* 1887, (20 juillet).

(1) Le Docteur Carroll Chase a découvert un 15 c. bistre, Cérès, de France, oblitéré d'une grille muette, dans un lot de timbres détachés contenant de nombreuses oblitérations d'Oran. Ceci semble confirmer l'hypothèse suivant laquelle les timbres des lettres de Tanger ont reçu cette oblitération jusqu'en 1875 au moins.

## AUTRES BUREAUX

Nous sommes absolument certains que les timbres de France au type *Sage* sans surcharge ont servi normalement au Maroc, jusqu'en 1900 au moins. Nous connaissons en effet ces timbres avec les cachets de Fez, Larache, Mazagan, Mogador, Rabat et Safi. Les timbres sont en général des 25 c. noir sur rose et des 50 c., ce qui exclut l'hypothèse de timbres de France apportés par des voyageurs. Dans ce cas on devrait en effet trouver en majorité des 15 c. bleu.

Les cachets sont noirs, sauf en 1893 où l'encre bleue a beaucoup servi, comme dans la plupart des bureaux français à l'étranger.

Nous connaissons :

25 c. *Sage*, noir sur rose oblitéré de Fez, Larache, Mazagan, Rabat (bleu) et Safi (bleu),  
50 c. *Sage* II, oblitéré de Rabat en bleu et en noir.

Inutile d'ajouter que ce sont des oblitérations régulières et qu'elles sont très rares.

Les petites valeurs de France au type *Sage* et au type *Blanc* semblent avoir continué à servir dans les bureaux du Maroc jusqu'en 1907 puisque c'est seulement à cette date que furent émises les valeurs surchargées de 1 c., 2 c., 3 c., 4 c., la plus basse valeur surchargée de 1891 à 1907 ayant été le 5 c.

Nous connaissons :

2 c. *Sage*, violet-brun sur jaune, oblitéré Mazagan Maroc 23 avril 1901.  
1 c. *Blanc*, oblitéré Tanger 20 déc. 1907.

D'autres timbres de France ont été employés soit par les corps expéditionnaires, soit par les postes militaires. Nous en parlerons dans un chapitre spécial à la fin de la 1<sup>re</sup> partie de l'ouvrage.

On peut trouver aussi des oblitérations d'arrivée ou de tolérance, sur lettres mises à la poste dans les ports par des Français de passage.

Nous avons vu que la lettre de 1875 portant le 80 c. Cérès était originaire de Rabat. Il semble qu'il y ait eu des moyens d'acheminement du courrier des villes du Maroc jusqu'à Tanger où se faisaient les opérations postales. Peut-être y avait-il déjà à cette époque des agences semi-officielles que nous ne connaissons pas.

## Les Timbres de France surchargés pour le Maroc

En 1891 la monnaie espagnole au Maroc était fort dépréciée ; mais comme elle se trouvait à peu près seule en usage, l'Administration française dut surcharger ses timbres en centimos et pesetas.

La décision signée « De Selves » parut dans le n° 12 du *Bulletin des Postes et Télégraphes* en décembre 1890 et les premières valeurs furent mises en cours le 1<sup>er</sup> janvier 1891.

Cette décision porte : *Les timbres surchargés auront seulement cours dans les bureaux du Maroc ; apposés sur toutes correspondances originaires d'autres bureaux, ils devront être considérés comme sans valeur.*

Les timbres français sans surcharge pouvaient être employés par ceux qui en possédaient car l'administration française ne perdait rien à cette pratique et la tolérance continua au moins jusqu'en 1913. De plus, il fallait bien se servir des valeurs inférieures à 5 c. qui étaient nécessaires et il n'en existait pas avec surcharge avant 1908.

Par contre, après 1913 et la création de l'Office postal marocain, cet usage fut interdit, sauf pour la correspondance militaire.

Les premières émissions du Maroc comprennent uniquement des timbres au type *Sage* surchargés. Ces timbres sont de même nuance que les timbres de France de même époque et les papiers sont identiques.

Nous allons les étudier.

### I. Les timbres au type *Sage* (1891-1903)



Nous devons indiquer en tout premier lieu qu'il n'y a pas eu de tirage spécial des timbres de France en vue de la surcharge en CENTIMOS et PESETAS. On prenait les feuilles des réserves pour les surcharger selon les besoins. Il n'existe donc aucune nuance des

*Sage* marocains qui ne puisse se trouver sans surcharge dans les *Sage* de France. Cependant il est certainement plus aisé (surtout en timbres-taxe) de trouver certaines nuances avec surcharge marocaine. Ceci particulièrement pour la gamme de teintes si intéressante du 50 centimos taxe.

#### LES FEUILLES

Il nous paraît indispensable de les étudier ici, certains spécialistes du Maroc pouvant ne pas connaître à fond les timbres de France.

Les *Sage* furent imprimés en feuilles de 300 timbres divisées verticalement en deux feuilles de vente de 150. Ce sont ces feuilles déjà divisées et prêtes à la vente qui furent surchargées. Elles comportaient six panneaux de 25 timbres ou mieux trois groupes de deux panneaux de 25 superposés. Dans chaque groupe, les panneaux de 25 sont placés l'un à côté de l'autre et séparés par un intervalle vertical (de largeur égale à la moitié d'un timbre et de hauteur égale à celle du timbre pour chaque intervalle entre deux timbres). Les groupes sont séparés par une rangée horizontale d'intervalles de même format que les timbres sauf celui du milieu identique à l'intervalle séparant les panneaux de 25.

Il y a donc dans la feuille vingt intervalles horizontaux du format d'un timbre et dix-sept intervalles verticaux du format d'un demi-timbre.

La largeur de l'intervalle vertical entre les deux demi-feuilles de 150 mesurait environ 23<sup>mm</sup>, soit 12<sup>mm</sup> environ pour chaque côté intérieur après séparation. Cette largeur est bien moins grande que la marge extérieure de la feuille de 300 qui porte les traces des griffes de la machine à denteler. On peut donc facilement distinguer les demi-feuilles de gauche ou de droite.

Dans la marge extérieure on trouve aussi les marques de contrôle. Ce sont des perforations en regard de chaque groupe de deux panneaux, perforations en arc de cercle accompagnées en haut et en bas d'un trou triangulaire.

Les repères de dentelure sont des croix situées au-dessus du 5<sup>e</sup> timbre et au-dessous du 145<sup>e</sup>. Dans la suite la croix du bas fut remplacée par un point. Sur la demi-feuille de droite il en est ainsi ; sur la demi-feuille de gauche, les repères de dentelure se trouvent au-dessus du 6<sup>e</sup> et au-dessous du 146<sup>e</sup> timbres.

Les millésimes, la date et les croix de repère sont imprimés en même temps que le timbre et dans la même couleur.

#### Dentelure

La dentelure était obtenue par un peigne horizontal dont la barre perforante horizontale dépassait d'un trou à droite et à gauche.

Sur les demi-feuilles de gauche le groupe dateur est à gauche, sur les demi-feuilles de droite il est à droite.

Dans le premier cas on dentelait de haut en bas, dans le second de bas en haut. Les feuilles de 300 étaient donc bien coupées en deux avant leur dentelure.

Le peigne horizontal comprenait des rectangles d'aiguilles placés côte-à-côte et non fermés en bas. On engageait sous le peigne cinq feuilles superposées maintenues et fixées par des pointes correspondant aux croix de repère. La première rangée était perforée au premier coup de presse, puis on poussait la table portant les feuilles et le côté inférieur de la première rangée se trouvait perforé en même temps que les côtés verticaux de la deuxième rangée et ainsi de suite.

Les quatre angles de chaque timbre ont donc une perforation identique, ce qui caractérise la dentelure rectangulaire.

La marge inférieure de la feuille porte en entier la perforation du peigne tandis que la marge supérieure ne la porte pas.

Dans le cas du type *Sage*, les dentelures ayant été faites de bas en haut ou de haut en bas suivant les procédés expliqués ci-dessus, on trouve aussi des feuilles avec marges inférieures intactes et supérieures perforées. La demi-feuille droite était dentelée de bas en haut, la demi-feuille gauche de haut en bas. Il est donc ainsi possible de les distinguer.

Cependant les teintes de fond et repères étaient bien imprimés en feuilles entières de 300.

#### Teinte de fond

Les feuilles furent d'abord entièrement recouvertes par la teinte de fond.

Les intervalles pouvaient ainsi éventuellement être utilisés par des faussaires. On ménagea alors un espace blanc horizontal traversant toute la feuille au milieu des intervalles et ce type de feuille fut seul utilisé au Maroc.

Cet espace blanc fut muni d'une barre horizontale, continue ou non, d'épaisseur variable et de la nuance du timbre.

La teinte de fond, sur la feuille de 300, est divisée en trois larges bandes horizontales. Elle couvre sans discontinuité verticale une rangée de groupes de 25. Elle dépasse à gauche et à droite les groupes extrêmes de 8<sup>mm</sup> environ dans les marges, le reste des marges demeurant blanc, et dépasse de 10<sup>mm</sup> environ en haut et en bas, mais elle n'est pas toujours bien centrée ! L'intervalle entre les deux demi-feuilles est entièrement recouvert par la teinte de fond, ce qui permet facilement de les distinguer.

*Barres*

Les intervalles horizontaux blancs entre deux panneaux de la teinte de fond portent une barre, soit *continue*, d'une longueur un peu inférieure à une bande de cinq timbres et permettant ainsi de reconnaître les timbres « coin de panneaux », soit *discontinue*, à trois ou cinq tronçons. Ces feuilles sont du début des timbres au type Sage surchargés pour le Maroc. Notamment pour le 25 c. noir sur rose au millésime 2.

*Millésimes*

Depuis le 13 octobre 1891 le second intervalle vertical (en descendant du haut de la feuille vers le bas) séparant deux panneaux horizontaux de 25 timbres porte un chiffre indiquant l'année du tirage : 1 pour 1891, 2 pour 1892, etc... Ce chiffre s'appelle millésime et se collectionne encadré de deux timbres. Il y en a trois par demi-feuille de 150 timbres (un pour chaque groupe de cinquante). Aujourd'hui les amateurs préfèrent collectionner par bloc de quatre timbres avec bordure supérieure attenante, ce qui présente une garantie absolue contre une falsification toujours possible sur l'intervalle entre deux timbres seulement.

Les trois chiffres millésimaires d'une même feuille occupent des emplacements légèrement différents, ce qui permet de les identifier.

Les premiers timbres au type Sage surchargés, émis le 1<sup>er</sup> janvier 1891, ne portaient pas de millésimes car ceux-ci n'existent que près d'un an après leur émission. Dans ce cas (cl. 5), il faut rechercher le bloc de quatre et la bordure supérieure de toute nécessité. De telles pièces sont presque introuvables, ce qui empêcherait quasi totalement l'identification des premiers tirages si les nuances et les papiers ne permettaient d'obtenir ce même résultat pour certaines valeurs.

On pourrait encore identifier ces tirages sans millésimes par une bande verticale de 2 ou 3 timbres avec marge supérieure et



Cl. 5

intervalles attendant d'un côté. Mais ces pièces ne sont guère prisées par les collectionneurs, bien qu'elles soient précieuses au point de vue documentaire.

*Groupe dateur*

Depuis la fin de 1891, la marge inférieure de chaque feuille de 150 porte à gauche ou à droite un groupe de caractères comprenant une lettre majuscule et de trois à cinq chiffres dont l'un au moins est toujours un zéro.

La lettre identifie le chef d'équipe actionnant la machine, les chiffres indiquent le jour et le mois de l'impression. Par exemple 606 signifie 6 juin, 30010 signifie 30 octobre.

Depuis 1898 ce groupe porte un chiffre ou deux à droite indiquant la machine utilisée. Ces différentes indications permettent à l'Atelier du Timbre de contrôler tout ce qui concerne l'impression.

Si le groupe dateur est à droite de la feuille, les croix de repère sont aux 5<sup>e</sup> et 145<sup>e</sup> timbres et la marge supérieure porte les perforations verticales. S'il est à gauche, les repères sont aux 6<sup>e</sup> et 146<sup>e</sup> timbres et la marge inférieure est perforée (cas moins fréquent ?).

Cette disposition servira aussi pour les types Blanc et Mouchon retouché.

On peut donc bien distinguer les timbres de France et leurs tirages. Par contre, les planches de surcharges ne portaient aucune indication de date. Mais certaines nuances de la surcharge sont connues pour être d'une année déterminée et ces nuances ont beaucoup varié sauf pour les surcharges noires. D'autre part l'examen des oblitérations et millésimes français et marocains prouve que les surcharges ont été apposées sur des timbres d'impression récente (moins d'une année en général entre le tirage et la surcharge, sauf rares exceptions). On remarquera que pour des timbres aussi employés et de nuances aussi variées que les *Sage* de France, ce délai de moins d'une année est cependant considérable et confirme bien notre opinion qu'il n'a jamais été fait de tirages spéciaux du type Sage en vue de la surcharge.

*Papiers*

La classification des papiers employés pour les timbres imprimés à Paris pour la France et ses colonies a été donnée par M. de Vinck de Winnezele.

Elle est extrêmement précieuse.

Pour le type Sage il n'y eut que deux sortes de papiers. Le premier de 1890 à 1897 est mince, lisse, transparent, souvent jaunâtre et glacé. Le second après 1897 est rugueux, généralement épais et assez opaque ; la rugosité et l'épaisseur sont très caractéristiques.

Une bonne comparaison pour le papier mince serait celle des timbres de Bénin au type Groupe et, pour le papier rugueux, celle des timbres de 1900 dans toutes nos colonies. Mieux encore les *Groupe*s de 1904 et 1912 du Gabon car certains 1900 sont sur papier lisse, mince.

#### ÉTUDE DES TIMBRES

M. Benatar donne le 1<sup>er</sup> janvier 1891 comme date d'émission des 25 c. noir sur rose, 50 c. rose et 1 peseta olive, tous trois au type II et le 1<sup>er</sup> janvier 1893 (*France et Colonies* 6 janvier) pour les 5 c. vert, 10 c. noir sur lilas et 20 c. brique sur vert, également au type II. Le 5 c. vert dut cependant être émis dès 1891.

Le 10 c. est arrivé à Tanger le 6 février 1893, donc il est probable qu'il ne fut pas émis plus tôt ailleurs.

En tous cas, le classement du catalogue ne peut être adopté pour cet ouvrage.

Il y eut en fait, de 1891 à 1893, une première émission de timbres au type Sage, tous au type II, que nous grouperons ensemble, car rien ne s'y oppose, et en 1899-1900 une seconde émission de timbres en majorité au type I totalement différents. Nous étudierons ces émissions l'une après l'autre.

<i>Première émission :</i>	5 centimos sur 5 c. vert sur vert	} Tous au type II (1891-1893) La surcharge est carmin pour les 5 c., 10 c., 25 c., et noire pour les 20 c., 50 c. et 1 p.
	10 centimos sur 10 c. noir sur lilas	
	20 centimos sur 20 c. rouge s. vert	
	25 centimos sur 25 c. noir sur rose	
	50 centimos sur 50 c. rose	
	1 peseta sur 1 franc olive	

Il existe une foule de nuances de ces timbres et des teintes très caractéristiques de la surcharge.

La surcharge est d'abord carmin, puis elle passe au vermillon souvent très orangé dès 1894 pour le 10 c. (mill. 4 et 5), en 1896 pour le 5 c. (mill. 6), en 1896 également pour le 25 c. noir sur rose (mill. 6), mais les mill. 4 et 5 de ce dernier seraient connus avec la surcharge vermillon. Cette couleur de surcharge est bien plus rare que le carmin, surtout à l'état neuf.

En 1896, on revient à la surcharge carmin, le vermillon ayant été jugé peu visible. Ajoutons que l'encrage vermillon donnait souvent des lettres mal venues et même informes.

Le nouveau ton est carmin très foncé, plus exactement grenat, parfois même tirant un peu sur le lie de vin. Il existe en très foncé sur les 5 c. et 25 c. et en nuance moins intense aussi. Le 10 c. porte toujours une surcharge bien moins foncée que celles des deux autres valeurs.

Il ne semble pas que l'encre des surcharges noires ait beaucoup varié d'intensité.

#### Nuances

Celles-ci sont très intéressantes, car la couleur et l'impression permettent un classement.

##### 5 c. vert sur vert :

a) *avec surcharge carmin plus ou moins rougeâtre et assez claire :*

5 c. vert sur vert : papier très teinté, paraît légèrement vert-bleu.

5 c. vert sur vert pâle : paraissant pour le papier presque blanc verdâtre à côté du précédent.

b) *avec surcharge vermillon :*

5 c. vert sur vert clair : impression moins bonne.

c) *avec surcharge grenat :*

5 c. vert bleuâtre sur vert (grenat foncé).

5 c. vert bleuâtre sur vert pâle (grenat très foncé).

5 c. vert bleuâtre sur vert très pâle (presque blanc verdâtre), surcharge grenat assez clair.

Ces deux derniers d'un vert bleuâtre plus clair que le précédent.

##### 10 c. noir sur violet ou lilas :

a) *avec surcharge carmin et vermillon :*

10 c. noir foncé sur violet clair.

10 c. noir clair sur violet.

Ces deux tirages d'impression très fine et caractéristique. Papier lisse, très lisse même. Il existe un 3<sup>e</sup> tirage avec surcharge vermillon, 10 c. noir sur lilas clair.

Ce dernier est bien plus rare. Le papier est mi-épais et rugueux. Il semble, vu le papier, que le millésime d'un tel timbre ne puisse être antérieur à 1897. L'impression est moins bonne et semée de quelques points blancs.

b) *avec surcharge carmin seulement (papier épais et rugueux) :*

10 c. noir sur violet lilacé clair (existe avec surcharge à cheval).

10 c. noir sur violet-lilas foncé — teinte de fond assez rougeâtre.

Les surcharges sont moins nettes et parfois même empâtées. Existe avec chiffres écartés (très rare).

##### 20 c. rouge sur vert :

Quatre nuances principales :

rouge vif sur vert-jaune pâle, surcharge très déliée, très rare (millésime 3 de 1893 ?) ;

rouge pâle sur vert clair — surcharge noire très bien venue — lettres minces déliées ;

rouge terne sur vert — surcharge fine puis peu à peu s'empâtant. Le rouge est très mal venu et comme mangé par le vert. Très identique aux 20 c. *Groupe* coloniaux au mill. 3 et mal venu comme eux ;

rouge assez vif sur vert jaunâtre — impression médiocre — surcharge plus forte et plus lourde, encore assez nette au début puis assez pâteuse.

Nous n'avons pas vu d'autres nuances que celles ci-dessus qui sont d'ailleurs très caractéristiques ; s'il en est d'autres, elles sont fort rares.

#### 25 c. noir sur rose :

##### a) avec surcharge carmin pâle :

noir clair sur rose très franc moyen — excellente impression (mill. 2) ;

noir intense sur rose comme ci-dessus — impression lourde et empâtée — identique au 25 c. de France surchargé POSTE FRANÇAISE MADAGASCAR et même plus foncé encore, assurément, au mill. 4 comme ce dernier. On se souviendra utilement comme point de comparaison facile que les Madagascar sur France sont au mill. 4 sauf le 1 fr. (mill. 2).

Le noir clair sur rose semble assez commun, le noir intense est rare.

##### b) avec surcharge rouge :

noir clair sur rose jaunâtre — très bonne impression.

L'ensemble du timbre a une allure jaunâtre caractéristique. La surcharge est pâle, les lettres de *centimos* se voient peu parfois. Très rare à l'état neuf. Généralement mal centré.

##### c) avec surcharge grenat foncé :

noir sur rose lilacé. En fait noir clair à peu près identique au précédent. La teinte de fond est devenue rose lilacée et l'ensemble du timbre contraste vivement avec le 25 c. à surcharge rouge. La surcharge est de couleur intense.

##### d) avec surcharge carmin :

noir, clair à assez foncé, sur rose terne clair.

La teinte de fond paraît presque blanc-rosé à côté des autres. L'impression est médiocre à très médiocre.

Sur ce tirage se trouvent le 25 centimos surcharge à cheval, la double surcharge et l'erreur 10 centimos sur 25 c. Ceci donne raison à M. Benatar qui note le mill. 2 pour l'erreur alors que le *France et Colonies* indique le mill. 8.

Ce tirage noir sur rose pâle est très commun, ce fut le grand tirage du 25 c. noir sur rose au Maroc. Il provient de réserves de

guerre et n'a été émis qu'en 1899. Vu l'époque où sont sorties et l'erreur et la double surcharge, il est probable que la surcharge sur ce 25 c. mill. 2, teinte de fond rose pâle, n'a bien été apposée qu'en 1898 ou 1899, car on tripotait beaucoup moins à l'Atelier du Timbre en 1892 qu'aux environs de 1900. Le 10 centimos, la double surcharge, la surcharge à cheval sur ce seul tirage, voilà qui en dit long sur la date de la surcharge et les tripotages que l'on s'est permis.

Nous continuons notre classement d'après l'état de la surcharge comme pour les précédents. Ceci est particulièrement facile pour les timbres surchargés en noir où l'état de la planche de surcharge apparaît admirablement.

#### 50 centimos rose :

Le premier tirage est un 50 c. rose carminé assez clair sur rose légèrement jaunâtre. L'impression est légère, délicate, bien venue. Il s'agit là sans aucun doute du tout premier tirage du 50 c. rose *Sage* (émis seulement en mars 1890). Même en l'absence de tout document précis, il ne peut s'agir que du tirage sans millésime. Cette couleur rappelle à s'y méprendre certains tirages du 75 c. rose (II) *Sage* qui a précédé le 50 c. rose.

Nous avons ce timbre sur lettre oblitérée du 17-2-1891.

Lui succède un 50 c. rose terne sur rose très soutenu et même un peu lilacé. La couleur rose est un peu mangée par la teinte de fond et rappelle le 20 c. briques sur vert ci-dessus quoique l'impression reste bonne.

Puis nous trouvons un 50 c. rose carminé très soutenu et parfois même foncé. Ce dernier est semblable au 50 c. POSTE FRANÇAISE DE MADAGASCAR. Il y en a deux nuances légèrement différentes. Il est lui aussi sur papier mince et lisse ce qui empêche toute confusion avec le 50 c. rose vif que nous verrons plus loin.

Cette nuance rose foncé est caractéristique de 1894.

Jusqu'ici la planche de surcharge est restée neuve et donne des lettres et chiffres bien nets.

Plus tard apparaît le 50 c. rose très pâle sur blanc rosé. Ce fut un grand tirage pour le 50 c. du Maroc et c'est de beaucoup le plus commun. Sa nuance exceptionnellement claire et quasi « lavée » est caractéristique. Il s'agit du mill. 6 de 1896. Les chiffres 50 de la surcharge donnent déjà des signes de fatigue. Le zéro porte une légère encoche à sa partie supérieure (nord-est) droite. Nous verrons plus loin ce même zéro brisé sur les 10 c. et 50 c. Recouvrements, surcharge arabe de 1912. Quelle identité et quelle continuité dans la planche de surcharge et dans les chiffres employés !

Ces divers tirages sont tous sur papier mince à très mince, lisse et glacé.

C'est alors que, probablement par réaction contre la teinte trop pâle du 50 c., apparaît sur papier épais et rugueux un admirable 50 c. *carmin rose foncé intense sur rose soutenu*, nuance splendide et chaude, rare en France et au Maroc, rarissime même (mill. 9).

La planche de surcharge a encore les lettres CENTIMOS bien nettes et déliées quoiqu'elles commencent à se fatiguer, notamment le jambage droit de l'M. Les chiffres 50 sont lourds et pâteux.

Un dernier tirage enfin, toujours sur papier épais et rugueux, 50 c. rose sur rose de nuance relativement claire, cependant soutenue et assez voisine de celle du 50 c. 1<sup>er</sup> type, quoique plutôt légèrement influencée de carmin alors que le 50 c. (I) a une nuance terne avec une pointe de lilacé. Le papier est le même, un peu plus jaunâtre peut-être. Bien peu de différence. Cette fois toute la surcharge est lourde et les lettres CENTIMOS ont cessé d'être bien déliées. La barre supérieure du 5 y est parfois absente pour moitié, le zéro est fatigué en haut. L'impression du timbre lui-même est médiocre et semée de points blancs.

Si l'on s'en tenait à l'état de la surcharge, on serait tenté de croire que ce tirage a été fait après celui du 50 c. 1<sup>er</sup> type, sur lequel les lettres CENTIMOS sont encore assez fines et en bon état.

#### 1 peseta olive :

Les premiers tirages de ce timbre semblent être *fort rares*.

La couleur très caractéristique est l'olive qui domine dans l'aspect général du timbre.

Le papier est gris-jaune verdâtre. L'ensemble du timbre est assez différent des suivants et l'impression médiocre. On peut le désigner comme *olive-vert surteinté*, ce qui est peut être la meilleure désignation.

Est-ce là le tout premier tirage ? Nous hésitons beaucoup à le croire et nous sommes même persuadés qu'il ne doit pas être antérieur à 1894.

Ensuite apparaît un papier franchement jaune-paille très caractéristique.

Deux nuances très différentes : vert-jaune pâle sur jaune clair et vert-olive sur jaune clair.

Le 1 peseta vert-jaune pâle sur jaune clair est qualifié par M. Benatar de *jaune-olive*, ce qui semble un peu excessif. Il ressemble comme couleur pâle au 50 c. rose pâle de 1896 dont il est l'équivalent (et probablement le contemporain) pour le 1 peseta. Il est rare. On serait tenté de l'appeler vert d'eau sur paille. Mais cela pourrait rappeler fâcheusement aux vétérans de la Philatélie les truquages du 1 franc *Sage* en vert d'eau si détestés il y a quarante ans, et à juste titre. Pourtant il existe bien le 1 franc *Sage* surchargé 1 PESETA avec une nuance très voisine du vert d'eau et c'est elle que nous étudions ici. L'authenticité est d'autant plus incontestable que le même 1 franc existe sans sa

surcharge marocaine. Enfin on trouve la même nuance non moins authentique dans le 1 franc *Armoiries* de Tunisie.

La seconde nuance sur papier jaune est commune. En fait la couleur du 1 franc *Sage* est toujours demeurée olive, variant de l'olive au vert-olive, le papier est teinté en diminutif de la nuance du timbre, lequel est alors franchement olive, ou bien le papier est jaune-paille ce qui change complètement l'aspect et la couleur.

#### Deuxième émission 1899-1900 :

- 5 centimos sur 5 c. vert - jaune (II).
- 5 centimos sur 5 c. vert - jaune (I).
- 10 centimos sur 10 c. noir sur lilas (I).
- 50 centimos sur 50 c. rose (I).
- 2 pesetas sur 2 fr. brun sur azuré (I).

Les deux derniers seuls sont de 1900.

Ce sont les changements intervenus en France dans les timbres au type *Sage* qui se retrouvent au Maroc. Toute l'émission est au 1<sup>er</sup> type, sauf le 5 c. vert-jaune et le 10 c. noir sur lilas qui existent aux deux types. On peut donc trouver comme en France les 5 c. et 10 c. avec les deux types se tenant séparés par un intervalle horizontal. Ces pièces sont rares pour le 5 c. et introuvables pour le 10 c.

Pour le 5 c. le type II est en haut (millésime 9).

Pour le 10 c. le type I est en haut (Id.).

Les 5 c. sont vert-jaune vif avec de légères différences de nuances. Parfois assez clairs.

Le 10 c. est noir sur violet ou sur lilas. Le noir quelquefois grisâtre, plus souvent foncé.

Le 50 c. est rose un peu influencé de lilacé, assez terne, sur papier rose. C'est un timbre très rare, particulièrement à l'état neuf.

Le 2 pesetas existe en deux nuances nettes : brun-jaune sur azuré variant du clair au soutenu, brun à reflets bronzés sur azuré légèrement verdâtre (beaucoup plus rare).

Le 2 pesetas est toujours très mal centré. Il est même bon de se méfier des exemplaires trop bien centrés de ce timbre.

Cette émission est réellement rare à l'état neuf.

On remarquera que nul tirage de timbres au type *Sage* ne fut fait entre 1900 et octobre 1902, date à laquelle commencèrent à paraître les timbres aux types Blanc, Mouchon et Merson. Les provisions furent donc suffisantes pour deux ans et plus. Ou bien l'on avait été prévoyant et les tirages des années 1898 à 1900 entre autres avaient été assez importants, ou bien ce qui n'est pas moins vraisemblable, l'activité de la poste française au Maroc, sérieusement concurrencée par les bureaux allemands, anglais et espagnols (sans oublier les postes locales) n'était réellement pas grande. Et si nos postes étaient d'une si faible activité de 1900 à

1902, combien devaient-elles être moins actives de 1891 à 1900, surtout dans les premières années. Ceci est une bonne explication de l'extrême rareté des *Sage* marocains, hormis le 5 c. vert, les 10 c. et 25 c., la plupart des *Sage* sont rares, même usés.

On a évidemment tiré chaque fois quelques feuilles de surchargés, pas beaucoup à chaque tirage, et elles furent parcimonieusement distribuées à des bureaux qui, hormis les 10 c. et 25 c. n'en employaient assurément pas beaucoup de feuilles dans une année !

#### *Paires et blocs*

Ceux-ci sont très rares, surtout les blocs de quatre. Les millésimes sont également très rares.

Il faut signaler comme spécialement rares en blocs :

- Le 5 c. surcharge vermillon.
- Les 5 c. vert-jaune surtout type II.
- Le 50 c. type II.
- Les 1 et 2 pesetas.

Sont particulièrement introuvables les 10 c. et 25 c. surcharge vermillon et le 50 c. type I.

#### *Variétés*

Les 10 c. noir sur lilas types I et II existent avec les chiffres écartés. Cette variété est *extrêmement rare*.

Nous mentionnons pour mémoire les types I et II se tenant, séparés par un intervalle vertical pour les 5 c. et 10 c.

Il existe des surcharges à cheval. Le 10 c. type II est connu avec la surcharge se présentant comme ci-après :

10	
NTIMOS	CE

Il y a évidemment à droite de chaque panneau un timbre qui ne porte que 10 NTIMOS, la surcharge ayant été décalée vers la gauche.

Le 25 c. porte une surcharge beaucoup plus belle comme variété de déplacement, un chiffre de chaque côté du timbre et le mot centimos coupé presque par le milieu :

5	21
MOS	CENTI

Nous ne savons pas si la surcharge a été ainsi décalée vers la droite ou vers la gauche. Il y a quelques différences de position des chiffres par rapport au mot CENTIMOS pour toutes les valeurs.

On pourrait signaler encore le chiffre 5 très mince dans la surcharge du 5 c. type II.

Des chiffres et lettres déformés ou cassés surtout dans le 50 c. qui a beaucoup servi.

Le 25 c. existe avec *double surcharge*. Il y a gros à parier que cette variété est de la même farine que l'erreur 10 c. sur 25 c.

Enfin on peut trouver le 25 c. mill. 2 sur rose foncé avec surcharge légèrement déplacée vers le coin inférieur gauche. Il se peut que certains exemplaires dans la feuille qui a contenu ce timbre aient eu aussi la surcharge à cheval. Cette variété serait assurément plus authentique que la surcharge à cheval citée plus haut, laquelle est au mill. 2 sur rose pâle.

#### *Variété de la surcharge « CENTIMOS »*

Les feuilles des tirages de 1900, au millésime 0, des différentes valeurs présentent au 16<sup>e</sup> timbre, à droite du millésime supérieur, la variété : CENTIMOS.

Il ne s'agit pas d'une erreur d'orthographe, mais de la cassure du caractère o.

Nous connaissons cette variété sur les timbres suivants :

- 5 c. vert-jaune. Type I.
- 10 c. noir sur violet. Type I.
- 25 c. noir sur rose.

On nous a signalé son existence sur les feuilles au millésime 0 des autres valeurs pour lesquelles ont eu lieu des tirages, au cours de l'année 1900, c'est-à-dire :

- 20 c. rouge sur vert.
- 50 c. rose. Type I.

La variété décrite ci-dessus est extrêmement nette et ne saurait être confondue avec aucune autre ; elle est d'ailleurs, par son emplacement, très intéressante pour un spécialiste et nous ne comprenons pas pourquoi les catalogues détaillés ne l'ont pas encore signalée (1).

#### *Non dentelés*

On connaît ainsi le 5 c. vert et le 25 c. noir sur rose. Ces timbres n'existent que sans gomme, ce sont des essais de surcharges.

#### *Erreur*

Une feuille du 25 c. noir sur rose a été émise sur le marché parisien avec la surcharge 10 CENTIMOS. Cette erreur a eu fort mauvaise presse. Feu Montader prétendait pouvoir indiquer son *curriculum vitae* lors de sa sortie (évidemment par la petite porte) de la fabrique de nos timbres-poste.

(1) Il est possible que cette variété existe avant 1900 car on nous l'a signalée sur des timbres antérieurs mais elle ne figure pas sur les feuilles du 5 c. vert-jaune et du 10 c. noir sur violet au millésime 9.

Quarante années de catalogue lui ont donné quelque peu droit de cité, mais il s'agit probablement d'un essai de surcharge subtilisé à l'Atelier du Timbre ou d'une feuille tirée exprès pour ces bons collectionneurs toujours avides d'erreurs et qui feraient tellement mieux d'acquiescer de bons timbres sérieux et indiscutables.

Remarquons enfin avant de quitter le type Sage que cette émission confirme notre opinion sur le fait qu'en 1891, Tanger était bien un bureau au tarif de 25 c. des offices postaux français à l'étranger. Les valeurs émises dès le début, 25 c., 50 c. et 1 franc en sont la preuve. En 1903, il n'en sera plus ainsi, semble-t-il, et c'est le 10 centimos qui deviendra le timbre courant au moins dès 1906 époque de l'abaissement du tarif métropolitain à 10 c.

## II. L'émission provisoire du 5 Février 1893

TIMBRE



POSTE

Celle-ci ne concerne que le bureau de Tanger.

Les timbres de 5 centimos étant épuisés, il était impossible de constituer les affranchissements inférieurs à 25 c. puisque seule la valeur de 5 centimos existait théoriquement dans ce bureau en dehors des 25 c., 50 c. et 1 peseta, seuls émis alors.

Le 10 centimos sur 10 c. Sage ne fut livré au bureau de Tanger que le 6 février par le paquebot de passage qui devait emporter ce jour-là le courrier de Tanger, courrier qu'il fallut bien affranchir tout de même, et pour lequel furent créés deux provisoires.

Pour ce motif, le ministre de France à Tanger autorisa le receveur des P. T. T. à surcharger des timbres-taxe en service. Cette émission présente donc tous les caractères d'une nécessité et d'une régularité réelles.

Elle a aussi le très grand intérêt de prouver :

1°) que l'on se servait bien à Tanger des timbres-taxe de France puisque l'on se servit des 5 c. et 10 c. noirs pour la surcharge.

2°) que la quantité employée en était bien faible puisque le bureau ne put trouver qu'une feuille du 5 c. soit 150 timbres, et n'en possédait pas d'autre.

Quelques réflexions à ce sujet ne manqueront pas d'utilité. Le 5 c. taxe servait assurément fort peu, l'affranchissement à 5 c. étant le plus bas prévu au Maroc. Donc en cas de taxation il fallait taxer à 10 c. et le 5 c. ne servait que pour les compléments

de taxe. D'où la faible quantité du 5 c. et celle beaucoup plus importante du 10 c. dont on surchargea quatre feuilles, soit 600 timbres, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que l'on n'en possédait pas davantage. Ces 750 timbres avaient été jugés suffisants pour affranchir le courrier. En fait, 600 suffirent.

A ce sujet, il serait bon de se mettre d'accord.

La surcharge fut apposée (dit le *Catalogue France et Colonies*) en typographie sur les presses du *Journal du Maroc* par bandes de cinq timbres. Il ne peut donc exister de blocs de ces provisoires.

M. Benatar dit par contre dans son ouvrage *qu'une feuille* inutilisée pour le courrier fut détruite. Or, il ne pouvait exister que 150 timbres en bandes de 5, mais non une feuille de 150 si le catalogue a raison, ce qu'il y a tout lieu de croire.

La surcharge typographique se compose :

1°) du mot TIMBRE destiné à recouvrir le mot CHIFFRE qui existe en haut des *Taxe* de France ;

2°) d'une barre destinée à barrer les mots A PERCEVOIR de la banderolle du milieu ;

3°) du mot POSTE qui devait recouvrir le mot TAXE en bas.

C'était donc une transformation très soigneusement faite de timbres-taxe en timbres-poste pour ne laisser aucun doute sur l'affranchissement.

Il faut bien noter qu'il s'agit des 5 c. et 10 c. *Taxe* noirs de France et qu'à l'époque il n'existait pas encore de *Taxe* avec la surcharge en monnaie espagnole.

*La surcharge est carmin.*

L'expertise de ces timbres à la lampe est facile.

Le catalogue affirme que ces timbres furent faits pour remplacer le 5 c. qui seul manquait à Tanger, tandis que, certains auteurs critiquent le catalogue et pensent avec M. Benatar que le 10 c. ne fut pas vendu 5 c. et utilisé comme 5 c. C'est vraiment se jouer des faits.

D'abord, ces auteurs oublient que le 10 c. sur 10 c. Sage n'ayant pas encore été fourni à Tanger, il ne pouvait de toute évidence être question de remplacer le 10 c., mais seulement le 5 c. alors en service. Ensuite il n'eût pas été besoin de deux provisoires si l'on avait eu à sa disposition cinq feuilles du 5 c. taxe.

Le fait que l'unique feuille du 5 c. fut d'abord utilisée, puis ensuite celles du 10 c. (et incomplètement) prouve assez s'il en était besoin que le 10 c. fut employé comme 5 c. pour pallier au manque de celui-ci. Le catalogue a donc certainement raison sur ce point.

Nous cataloguerons avec surcharge TIMBRE-POSTE :

5 c. noir, tirage 150.

10 c. noir, tirage 450 (tirage primitif 600 dont 150 détruits).

Ces timbres sont très rares en paires et bandes. Ils se trouvent difficilement à l'état *neuf*.

Ils ont été copieusement falsifiés.

La surcharge est parfois apposée obliquement sur le 10 c.

On ne connaît aucun millésime. S'il en existe, ils ne peuvent être que non encadrés.

Ces timbres ont servi dans la matinée du 6 février 1893 à l'affranchissement du courrier qui devait être remis au paquebot de passage ce jour-là.

A midi, le paquebot apportait justement un approvisionnement de timbres (comprenant entre autres le 10 c. *Sage* qui fut fourni au Maroc pour la première fois ce jour-là).

Les timbres provisoires à 10 c. dont il existait encore 150 exemplaires furent, dit-on, incinérés.

Remarquons que ces provisoires intéressent le seul bureau de Tanger.

Leur sérieux et leur utilité ne font aucun doute.

Leur rareté devrait être très grande, vu le faible tirage. Malheureusement les falsifications sont nombreuses. Il y en a dans les collections, ce qui joue dans le sens de l'augmentation (hélas regrettable) du tirage. Il y a aussi beaucoup de gens qui collectionnent le Maroc et ne prennent pas ces timbres par peur des faux. Enfin il faut bien reconnaître qu'ils devraient être classés à part avec le bureau de Tanger, et n'intéressent que très partiellement la collection du Maroc français dont Tanger n'a jamais fait partie pas plus que Monaco de la France pour ne citer qu'un cas analogue, encore la comparaison est-elle faible.

Pour tous ces motifs, il ne paraît pas que ces timbres soient très demandés. Pendant de longues années, les grandes maisons parisiennes en avaient en quantité appréciable dans leurs albums de vente. Il ne semble pas qu'ils se soient écoulés facilement ni rapidement. Il est possible que cela ait changé quelque peu depuis 1940, mais il n'était pas inutile de signaler ce fait.

Ce sont néanmoins de très bons timbres dont tout expert sérieux peut absolument garantir l'authenticité (1).

#### VARIÉTÉS

Outre la surcharge oblique du 10 c., on connaît le 5 c. avec trait oblique et le 10 c. avec surcharge bleu clair. Peut-être s'agit-il d'essais plus ou moins spéculatifs.

Signalons pour terminer que ces provisoires sont rarement bien centrés, surtout le 5 c., et qu'une bonne partie de l'émission a été oblitérée de complaisance.

(1) Nous n'avons pas voulu mentionner dans le texte de cet ouvrage un autre soi-disant provisoire dit de Casablanca. Ce timbre sans aucun caractère officiel ne présente à notre avis aucun intérêt.

#### LES OBLITÉRATIONS DES TIMBRES DU TYPE SAGE (I et II) SURCHARGÉS, DE 1891 A 1902

On peut trouver normalement sur ces timbres les cachets des quinze bureaux dont nous donnons la liste ci-dessous. Tous, sauf Tanger, sont des bureaux de distribution utilisant le cachet habituel à cerele extérieur interrompu.

ARZILA	KSAR EL KBIR	MEQUINEZ	SALÉ
CASABLANA	LARACHE	MOGADOR	TANGER
FEZ	MARRAKECH	RABAT	TETOUAN
FEZ MELLAH	MAZAGAN	SAFI	

L'oblitération la plus commune est naturellement celle de Tanger. La plus rare est celle de Salé. Les cachets de Méquinez (1900) et Marrakech (1901) sont assez rares mais beaucoup moins que celui de Salé pourtant ouvert en 1899. Il semble que Rabat, la grande ville voisine, ait drainé tout le courrier.

Il y a deux cachets de Tétouan. Sur le plus commun les lettres de Tétouan et de Maroc sont en majuscules « bâton », sur l'autre cachet, beaucoup plus rare, ce sont des *majuscules ornées plus petites* analogues aux lettres du cachet TANGER-MAROC de 1885-1886.

#### Oblitérations anormales.

Nous connaissons le cachet du Service local TANGER-FEZ sur le 25 c. noir sur rose du Maroc de 1891. Sur ce même timbre nous connaissons aussi des cachets de MARSEILLE.

## Les Timbres spéciaux pour le Maroc

### I. Première émission aux types Blanc, Mouchon et Merson surchargés en centimos et pesetas (Octobre 1902-Mars 1903)



Blanc



Merson



Mouchon

Les dates ci-dessus sont les dates extrêmes de parution des timbres. Leur emploi dura au moins jusqu'en 1914.

Cette émission est la conséquence du changement de types en France et de la suppression ou mieux de l'épuisement des *Sage* dans la métropole.

Il fut décidé de doter les bureaux français à l'étranger des types métropolitains *Blanc*, *Mouchon* et *Merson*. Cette décision paraît avoir été prise seulement en 1901 (1), mais les *Mouchon* sont du type retouché dont la première valeur le 30 c. fit son apparition en France en avril 1902. Le 5 c. existe au millésime 1 de 1901, il est donc évident qu'à cette époque le type Blanc était prêt.

Les timbres de France furent modifiés ainsi qu'il suit :

pour les *Blanc* le mot RÉPUBLIQUE fut remplacé par le mot POSTE. Le cartouche, qui pour les *Blanc* métropolitains portait le mot POSTES, devenait ainsi libre. On y inséra le nom du pays (Alexandrie, Port-Saïd, Levant, Chine, Maroc, etc...).

On procéda exactement de même pour les *Luc-Olivier Merson*.

(1) Nous connaissons aussi des essais au type Mouchon initial des 10 c. et 25 c. avec légende MAROC et surcharge noire 10 et 25 centimos.

La modification des *Mouchon* retouchés fut beaucoup plus importante. A l'encontre des deux précédents qui ne changeaient que les inscriptions du timbre, ce changement affecte le dessin lui-même.

Le cartouche contenant le mot POSTES dans les *Mouchon* de France et qui se trouvait en haut du timbre fut élargi pour y loger les mots POSTE FRANÇAISE. Du coup le cartouche occupa tout le haut du dessin et les ornements primitifs qui existaient de chaque côté disparurent. En bas, par contre, la tablette de couleur contenant les mots RÉPUBLIQUE FRANÇAISE fut resserrée et au milieu fut placé un cartouche contenant le nom du pays, toujours en lettres blanches sur fond de couleur. De chaque côté fut ménagé un espace, ligné blanc et couleur alternés, comme le lignage du fond du timbre.

Le motif de cette modification n'est pas très difficile à deviner. On eût pu se contenter de surcharges sur timbres de France comme au temps du type Sage, mais nous ne sommes vraiment plus à la même époque et les questions de change interviennent.

Les timbres surchargés ont toujours eu mauvaise réputation, assurément, mais cela laisse les États bien indifférents. Par contre ce qui les touche davantage ce sont les pertes éventuelles de leur trésorerie. Dans les bureaux à change si variés, il eût suffi d'une fausse surcharge apposée sur timbres de France et que les postiers eussent été bien incapables de vérifier pour que le Trésor y perdît. C'est le motif qui a poussé l'État à faire fabriquer des timbres analogues aux nôtres, mais dont les inscriptions différentes rendaient la falsification plus difficile puisqu'il fallait copier le timbre tout entier. La transformation par truquage d'un *Mouchon* retouché métropolitain en vignette d'Alexandrie ou Maroc devenait en tous cas aussi impossible que celle des *Blanc* et *Merson*. On fit la dépense de créer des planches spéciales et des timbres spéciaux pour nos divers bureaux. Pour raison d'économie, les trois types ne changèrent jamais tant que nos offices postaux à l'étranger furent ouverts. Pour la plupart, ils cessèrent d'exister dans les années 1920 à 1930.

Il semble cependant qu'il y ait eu des velléités de remplacer les *Mouchon* retouchés par les *Semeuse* puisque l'on connaît un essai du 25 c. *Semeuse* fond ligné bleu foncé avec surcharge noire 25 CENTIMOS.

Les valeurs de 5 c. au type Blanc, 50 c., 1 peseta et 2 pesetas au type Merson furent mises en vente en octobre 1902. Le 10 c. *Mouchon* en décembre 1902, le 25 c. en mars 1903, le 20 c. en mai 1903 seulement.

Le 5 c. a le millésime de 1901, les *Mouchon* sont au millésime 2 pour les 10 c. et 25 c., au millésime 3 pour le 20 c.

Voici la description de cette émission avec ses nuances principales :

- Blanc* : 5 c. vert-jaune clair sur crème (mill. 1).  
5 c. bleu-vert (presque turquoise) nuance pâle, papier presque blanc. (mill. 5).  
5 c. vert-jaune sur crème (mill. 6) surcharge claire presque vermillon.  
5 c. vert foncé sur crème surcharge rouge vif (mill. 6).  
5 c. vert grisâtre plus ou moins foncé, pap. blanc (mill. 7, 8, 9).
- Mouchon* : 10 c. rose très clair sur crème pâle (mill. 2).  
10 c. rose carminé déjà soutenu sur blanc.  
10 c. rose carminé foncé très vif sur blanc.  
20 c. brun-lilas très clair et même pâle sur grisâtre très pâle (mill. 3).  
20 c. brun-lilas foncé sur blanc (mill. 6 et 7).  
25 c. bleu terne clair sur gris jaunâtre très pâle (mill. 3).  
25 c. bleu terne, même papier.  
25 c. bleu foncé sur blanc.
- Merson* : 50 c. brun olivâtre et gris-mauve bleuâtre sur blanc.  
1 peseta lie de vin terne et jaune-olive foncé sur blanc.  
2 pesetas violet grisâtre terne et jaune foncé sur blanc.

Le 5 c. vert-jaune a au moins quatre nuances. Clair d'impression fine, vert clair jaunâtre (surch. rouge pâle vermillonnée), vert clair franchement vert-jaune (même surcharge, mais plus rouge clair), vert-jaune foncé paraissant presque vert foncé, impression toujours fine ; ces trois premières teintes sur papier jaunâtre ou gris jaunâtre pâle. Un 5 c. vert-jaune foncé est enfin sur papier presque blanc quoique encore un peu teinté. Il paraît de ce fait presque vert franc.

Le 5 c. turquoise pâle est tout différent des précédents. La surcharge en est plus carminée. Enfin le 5 c. vert tire sur le vert grisâtre, papier blanc, surcharge rouge carminé.

Le timbre de nuance turquoise se trouve avec double surcharge (très rare).

Le 10 c. est d'abord rose très clair, puis de plus en plus carminé. Le rose clair est sur papier crème pâle (mill. 2.).

Les autres nuances semblent suffisamment décrites ci-dessus.

Tous les *Mouchon* et *Merson* ont la surcharge noire.

Les *Merson* sont imprimés sur un papier épais très caractéristique et très blanc, les 1 et 2 pesetas ont le papier parfois très légèrement grisâtre.

Nous croyons utile à ce sujet de reproduire ici la classification des papiers des timbres de France donnée par M. le baron de Vinck de Winnezele.

Cette classification vaut, bien entendu, pour les timbres des colonies.

Elle est très précieuse pour l'identification des timbres et leur classement.

Remarquons que ce classement pourrait aussi se faire pour les timbres isolés dont on n'a pas le millésime sous les yeux, par la gomme s'il s'agit d'un timbre neuf, et par la nuance dans tous les cas.

La gomme est toujours de même qualité que pour les timbres de France, et les couleurs aussi. Il existe une gamme de couleurs (notamment dans les années 1906-08) qui ne se trouve que durant cette courte période et qui est tout à fait remarquable. Comparez l'écarlate du 10 c. *Semeuse*, le brun foncé extrêmement intense du 20 c. (mill. 8) *Semeuse*, le bleu-noir du 25 c. *Semeuse* bien mieux connu que les précédents, les 3 c. rouge *Blanc* de 1906-08, etc...

Les papiers de 1900 à 1910 sont aussi très caractéristiques par leur épaisseur, leur rugosité souvent, leur excellente qualité et leur blancheur de 1907 à 1910, etc...

Tous ces signes sont précieux pour le classement, car les millésimes coloniaux et marocains sont fort rares en général et l'amateur doit souvent se contenter d'exemplaires isolés.

#### LES PAPIERS

a) *Papier mince lisse glacé, toujours jaunâtre, très souvent transparent.*

A servi de 1891 à 1897. C'est le papier caractéristique du 25 c. noir sur rose foncé de 1894 au type Sage, de la surcharge rouge 25 CENTIMOS, des surcharges carmin foncé des 5 c. et 25 c., du 50 c. rose pâle Sage, du 50 c. Taxe violet-gris de 1896 (mill. 5), etc...

Il va de soi que les timbres au type Sage ont le papier recouvert d'une teinte de fond que nous avons étudiée et qu'il n'est pas question pour ceux-ci de papier jaunâtre.

b) *Assez épais, rugueux à très rugueux, blanc plus ou moins crème.*

Surtout crème de 1899 à 1903 sinon presque uniquement. C'est essentiellement le papier des 5 c. vert-jaune du type Blanc, généralement opaque, et toujours de bonne qualité, quelquefois relativement mince.

Les timbres imprimés sur ce papier ne le sont jamais très finement, la rugosité s'y opposant.

Utilisé de 1897 à 1909.

Même remarque que pour le papier a en ce qui concerne les teintes de fond du type Sage.

L'émission 1902-1903 du Maroc constitue le triomphe du papier b.

Pour ses derniers tirages, elle est sur papier c.

c) *Épais, lisse, blanc pur, de qualité remarquable.*

C'est le support de toutes les nuances rares de France. A servi de 1907 à 1910. Parfois, mais exceptionnellement, un peu influencé de crème, donne des timbres fort beaux et bien venus.

d) *Plus mince, lisse, parfois glacé.*

Utilisé à partir de 1910. Souvent même très mince de 1910 à 1915, blanc ou jaunâtre. Nombreux points brillants à la lumière.

Les timbres imprimés sur ce papier sont fréquemment médiocres sinon mal venus.

e) *Épaisseur variable, blanc mat.*

Utilisé à partir de 1920. Trame visible, mais non au recto.

f) 1920. Identique au précédent. Trame visible au recto.

g) *Papiers GC.*

Ces papiers dits de grande consommation, utilisés pendant la guerre de 1914-18 ne commencèrent à servir qu'en 1917. Leur emploi cessa en 1920.

Ils sont de fort mauvaise qualité, *blancs minces* dans ce cas difficiles à connaître sans la marge avec les lettres GC. Toutefois, quelques papiers minces et très blancs sont assez caractéristiques. *Jaunes grisâtres, gris jaunes, etc...* très faciles à reconnaître vu la nuance.

Citons au Maroc le 5 c. et le 30 c. *Taxe* de 1917 imprimés sur un papier vraiment *orange-gris foncé* absolument exceptionnel comme couleur et dont nous n'avons jamais vu aucun autre exemple, même dans les GC de France. Ces deux timbres sur orange sont rares.

Il faudrait ajouter aussi un moyen de classer les émissions qui sera précieux ici. Les modifications de couleur se sont faites peu à peu à l'Atelier du Timbre. Entre une émission et la suivante, les derniers tirages de la première (sauf exceptions) se rapprochent des premiers de la seconde. En continuant ainsi, on a pour les émissions de 1902 à 1926 du Maroc des bases de classement très appréciables.

Signalons pour terminer que les petites valeurs de l'émission 1917 furent imprimées sur papier *d* (Monuments). Voici donc une excellente référence de ce papier.

#### TIMBRES AU TYPE MERSON DU GRAND FORMAT

Il semble que l'on n'ait jamais étudié ces timbres qui sont cependant des plus intéressants à cause des nuances très belles et très variées qu'ils présentent en France et aux colonies. Ils ont été imprimés en feuilles de 150 timbres divisées pour la vente en deux demi-feuilles de 75.

Chaque demi-feuille de 75 porte trois panneaux de 25 timbres superposés. Chaque panneau de 25 est séparé de celui qui est au-dessous par une bande de cinq intervalles de même format que les timbres. Ces intervalles portent une bande médiane de la couleur du timbre (celle du cadre et non celle du centre). Les feuilles ne portent ni millésimes ni teinte de fond mais un repère de dentelure au-dessus du n° 3 et un au-dessous du n° 73.

Les bas des demi-feuilles portent les mêmes indications que les feuilles de 150, de sorte que l'on peut encore distinguer les unes des autres les demi-feuilles droites et gauches.

Il ne semble pas que les trois *Merson* de 1902 aient eu de nuances. Ils sont sur papier B, peu rugueux, de belle qualité, assez épais, ce qui permet de dépister facilement les faux et la nuance sensiblement unique y contribue également.

Les 1 et 2 pesetas ont dû peu servir car ils sont *fort rares*, bien plus que leurs maigres cotes ne l'indiquent. Presque toujours décentrés, le 1 Peseta vers le haut et le 2 pesetas vers la droite, ils sont rarissimes avec un bon centrage.

Le 50 c. par contre est toujours bien centré.

#### BLOCS DE QUATRE

Ces timbres très raréfiés depuis une dizaine d'années sont maintenant difficiles à trouver en blocs, même pour les *Mouchon*. Les unités elles-mêmes ne sont déjà pas courantes.

Le 20 c. *Mouchon* est très rare en carré. Il vaut ainsi au moins dix unités.

Le 50 c. *Merson* n'est pas très rare. Légère plus-value.

Inutile de dire que le 1 peseta est très rare, et le 2 pesetas pratiquement inexistant.

#### FAUX

Il existe des falsifications des timbres au type *Merson*, oblitérés le plus souvent Tanger ou Casablanca. Le 2 pesetas est d'une nuance vive, violet foncé. Travail très soigné.

Bien entendu ces faux usés sont réalisés avec le cliché qui a servi à faire les faux 5 fr. *Merson* de France et surtout du Levant. Il suffit de savoir que ces timbres sont mieux venus que les authentiques. Le faussaire a trop bien travaillé... les lignes qui forment l'arc de cercle au-dessus de Maroc sont continues et trop bien faites alors que dans l'original elles sont brisées par places ou empâtées et se tenant plus ou moins.

Même remarque pour les lignes des angles.

#### VARIÉTÉS

Celles du 5 c. (variétés de surcharge) seront étudiées avec celles du type Blanc de 1908.

Le 5 c. existe avec double surcharge (*cl.* 6) (1). Il appartient au tirage bleu-turquoise pâle de 1905.



Cl. 6

5 c. vert, double surcharge

Le 10 c. se trouve non dentelé. Il a existé ainsi une feuille de 150 (rose pâle).

Ce dernier existe aussi non dentelé sans surcharge (*photo*). Beaucoup plus rare que le précédent (*cl.* 7).



Cl. 7

Paire non dentelée du 10 c. rose-carmin sans surcharge, probablement de 1902.

Pour mémoire signalons le 5 c. avec variétés CFNTIMOS (E cassé donnant F) et GENTIMOS.

OBLITÉRATIONS DES TIMBRES AUX TYPES BLANC, MOUCHON RETOUCHÉ ET MERSON SURCHARGÉS, DE 1902 A 1910.

On trouve sur ces timbres en plus des cachets des bureaux créés antérieurement ceux des bureaux ci-après :

AZEMMOUR	MARTIMPREY	TAFORALT
BOU-DENIB	MOHAMMED OUBERKANE	TAOURIT
EL AIOUN SIDI MELLOUK	OUJDA	TETOUAN-MELLAH

Toutes ces oblitérations sont rares ou très rares.

(1) Nous n'avons vu que deux exemplaires en 15 ans, tous deux oblitérés.

## II. L'émission provisoire du 10 Octobre 1903

Elle comprend deux timbres-taxe transformés en timbres-poste par le cachet P.P. dans un rectangle.



5 c. bleu grisâtre assez soutenu.  
10 c. brun olivâtre.

Ce sont les timbres-taxe de 5 centimos et 10 centimos de 1896 du Maroc qui ont été surchargés P.P.

Le 5 c. est généralement d'un bon centrage, le 10 c. décentré vers le bas.

La surcharge P.P. est noire.

La surcharge 5 ou 10 centimos est d'un rouge carminé très identique pour les deux valeurs.

Ceci est assez normal puisque les deux timbres sont au mill. 3 donc tirés plus que probablement en même temps.

Il fut fait 150 pièces soit une feuille du 5 c. et 300 pièces soit deux feuilles du 10 c.

*Ces timbres ne furent jamais oblitérés pour ne pas cacher la nouvelle surcharge.*

Le tampon P.P. était du type courant employé par les bureaux de poste. Hormis par les nuances, le papier, le tirage des timbres, il est à peu près impossible d'expertiser ces produits de pure spéculation.

Ceci d'autant plus qu'il y a des surcharges verticales, obliques, horizontales même, comme cela se produit dans toute surcharge par cachet à main.

A vrai dire, on ne s'est pas mis en frais pour créer ces provisoires et l'on peut se demander au cas où le manque de timbres-poste aurait été réel (nous en doutons fort) pourquoi on n'a pas apposé tout simplement sur les lettres le cachet P.P.

Cette fantaisiste émission spéculative fourmille de curiosités et des contradictions les plus surprenantes.

Outre cet emploi de timbres-taxe surchargés seulement avec le tampon P.P. en service au bureau qui nous surprend déjà, on remarquera non sans ironie que le 5 c. bien qu'il n'y en ait eu qu'une feuille, est beaucoup moins rare que le 10 c. dont on a surchargé le double. Mystère !

A-t-on refait des 5 c. en nombre suffisant pour contenter tout le monde à l'époque ? Ce ne devait pas être bien difficile car, en somme, les timbres de 5 c. au mill. 3 de nuance identique au provisoire n'ont pas dû être épuisés bien vite. Quant au cachet P.P. il était toujours en service, ainsi que l'encre administrative de la poste.

Vouloir expertiser les refaits est pure fantaisie, et il n'est pas de lettres munies de tous les cachets voulus qu'il ne soit possible de refaire tout aussi bien.

Remarquons aussi combien on a voulu singer l'émission de 1893 ; même nombre de 5 c. et de 10 c. tiré au double du 5 c. et qui se raréfie si curieusement. Tout cela est édifiant.

Le cachet P.P. est de frappe très diverse. On conçoit que son encrage varie fort suivant qu'il est frappé à plat, de travers, etc... suivant la force du coup de tampon et pour mille autres causes comme il est de règle dans les surcharges par cachet à main.

Les paires et blocs de 4 sont naturellement très rares. Le millésime 3 est connu encadré pour le 5 c.

Il est bien regrettable que les catalogues aient encombré la collection marocaine de ces deux fantaisies qui n'auraient jamais dû être ni cataloguées ni collectionnées.

Enfin nous constaterons qu'en 1893 pour affranchir un courrier il avait fallu 600 provisoires à 5 c.

On peut tout de même admettre qu'en 1903 l'activité du bureau de Tanger était très supérieure à celle qu'il connaissait dix ans plus tôt. Or cette fois 150 pièces du 5 c. et 300 du 10 c. suffisent.

Traduisons en bon français cette constatation.

Les auteurs responsables de ces fantaisies ont copié de bout en bout l'émission de 1893 qui, elle au moins, était sérieuse. Ils ont jugé que, puisque dix ans auparavant une feuille de 5 c. et trois de 10 c. avaient suffi, en 1903 leur spéculation réussirait bien aussi à une feuille près.

Il faut bien reconnaître que la collection du Maroc a toujours eu à souffrir de l'incorporation des provisoires de Tanger et du fameux Croix-rouge surcharge renversée tiré à 25 exemplaires non moins fantaisiste que ses prédécesseurs.

Combien de collectionneurs seraient devenus volontiers spécialistes du Maroc s'ils n'en avaient pas été écartés par ces mauvaises surcharges, coûteuses autant que peu sûres.

Ils ont été découragés par celles-ci, il y a de quoi.

Qu'on le veuille ou non, en France, le collectionneur aime les ensembles complets. C'est une vieille erreur, car rien n'est jamais complet, mais le collègue à qui vous montrez votre album ne vous pardonne pas de ne pas avoir tous les timbres-types catalogués et tel qui n'a pas dix timbres propres dans son album se moquera sans hésiter du confrère plus avancé dont la collection ne comprend pas au moins tout ce qui figure au catalogue. Il faut donc avaler ces produits ou ne pas faire le Maroc. Conséquence, le Maroc est abandonné.

Ne parlons pas du cas où vous seriez assez naïf pour soumettre à un jury d'exposition un superbe ensemble spécialisé du Maroc où manqueraient les rares provisoires.... lesquels sont pourtant

des isolés de Tanger n'ayant rien à voir avec notre Maroc actuel géographiquement et postalement parlant.

Inutile de vous dire ce qui se passerait alors, vous pouvez essayer et serez édifié.

Quand se trouvera-t-il un éditeur pour cataloguer à part le bureau de Tanger ou pour nous débarrasser des n<sup>os</sup> 18, 19 et 54 du Maroc français actuel ?

### III. Valeurs complémentaires au type Blanc (1908) et au type Mouchon : 35 c. (1910)

Ainsi que nous l'avons déjà constaté, le Maroc ne possédait aucune valeur postale inférieure à 5 centimos. Cela peut nous surprendre, car les 1 c. et 2 c. étaient d'un usage très courant en France et dans quelques bureaux à l'étranger.

Entre temps, un fait nouveau s'est produit. Les troupes françaises ont occupé le Maroc. Celui-ci en 1908 n'est plus seulement un pays où nous entretenons quelques bureaux pour le service de nos nationaux, il devient un territoire français où nous sommes libres de nous installer. De ce fait, les valeurs inférieures à 5 c. sont indispensables tout comme en France, en Algérie et en Tunisie.

On aurait paré à ce manque de timbres spéciaux par l'envoi de France des 1 c., 2 c., 3 c., 4 c. au type Blanc sans surcharge. *Nous n'avons jamais rencontré ces timbres avec oblitération marocaine, sauf le 1 c. gris clair avec oblitération « Tanger » de 1907.*

#### ÉTUDE DES TIMBRES AU TYPE BLANC ET DE LEURS NUANCES

C'est en février 1908 que furent émises les quatre valeurs suivantes :

- 1 centimo sur 1 c. gris
- 2 centimos sur 2 c. lilas-brun.
- 3 centimos sur 3 c. rouge.
- 4 centimos sur 4 c. brun foncé.

Nous sommes un peu surpris que l'on ait créé la valeur de 4 c. qui ne servait déjà presque plus en France. En effet, il n'y eut aucun tirage du 4 c. de France de 1907 à 1924.

Les couleurs de ces timbres ont varié d'une manière très sensible.

Le 1 c. existe en gris assez clair et en gris foncé de très belle nuance. Papier blanc de belle qualité.

Le gris foncé est d'un gris un peu verdâtre. Impression très bonne en général, un peu empâtée pour le foncé.

Le 2 c. existe en brun-lilas assez soutenu et en brun-lilas clair. Ce dernier surtout d'impression fine. Papier légèrement teinté par la couleur du timbre qui s'est répandue autour du dessin, mais qui a dû être blanc à l'origine. On sait que le papier absorbe assez facilement la teinte du dessin et se colore parfois en diminutif très léger de celle-ci.

Le 3 c. est rouge assez vif et foncé ou rouge clair. Nullement rouge-orange. La couleur est cependant différente du rouge vif de 1907 en France.

Son impression est fine surtout pour le clair, son papier est blanc.

Le 4 c. se présente toujours en brun foncé sur un papier légèrement teinté. Il n'y eut qu'un tirage de ce timbre.

On pourrait rattacher ici le 5 c. vert des derniers tirages.

#### ÉTUDE DES PLANCHES DE SURCHARGE ET DE LEURS VARIÉTÉS



Cl. 8

Bloc de 4 du 3 centimos montrant la variété CENTIMOS au 146<sup>e</sup> timbre.

La surcharge est rouge pour le 1 centimo et noire pour les 2 c., 3 c., 4 c.

Le 5 centimos de 1902 a été le premier émis des timbres au type Blanc du Maroc. Nous l'étudierons ici pour ses variétés de surcharge avec ses semblables de 1908.

Ces timbres étaient surchargés au moyen d'une planche de 150 clichés qui imprimait à la fois le mot CENTIMOS et le chiffre de la valeur.

Les chiffres étaient amovibles, ce qui a permis d'utiliser la même planche pour les 1 c., 2 c., 3 c. et 4 c. de 1908.

On remplaçait seulement les chiffres et l'on masquait les s finales pour le tirage du 1 centimo.

L'étude des feuilles entières révèle de nombreux défauts dans les lettres du mot CENTIMOS.

La plupart se retrouvent de 1902 à 1910 sur les diverses valeurs au type Blanc aux mêmes emplacements. Les premiers 5 c. (mill. 1 à 6) en présentent peu mais on les voit apparaître progressivement.

A. — On ne voit d'abord sur le 5 c. que la variété CENTIMOS à la 146<sup>e</sup> case juste au-dessus de la croix repère de dentelure qui se trouve dans la marge inférieure de la feuille.

L'F est en réalité un E cassé. L'extrémité de la pointe inférieure remontante de l'E subsiste sous la forme d'un point rouge.



Cl. 9

Bloc de 4 du 3 centimos montrant la variété GENTIMOS au 11<sup>e</sup> timbre.

B. — La variété GENTIMOS ne se trouve que sur les 5 c. verts du premier tirage au mill. 8, à la 11<sup>e</sup> case donc bord de feuille à gauche. Elle est due, non à une erreur de lettre, mais à la détérioration du caractère qui fait apparaître deux petits traits empâtés à peu près horizontaux au bout de la pointe inférieure du c.

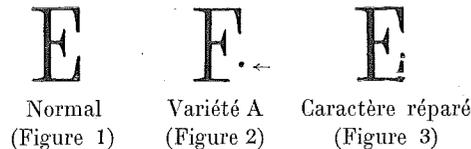
C. — La variété c à crochet extérieur apparaît après le g. Elle n'existe pas encore sur le 4 c. (mill. 8) qui a déjà la variété g. et ne se trouve que sur les feuilles au millésime 9 des autres valeurs.

La planche « à tiroirs » ayant servi pour les différents tirages des 1 c., 2 c., 3 c., 4 c. de 1908 à 1909 nous allons l'étudier sur ceux-ci. Elle a été nettoyée et réparée successivement, d'où la disparition de certaines variétés.

#### A. — Variété CENTIMOS.

Existe sur les 1 c., 3 c., 4 c. mais non pour le 2 c.

Pour le 2 c. mill. 8 (1<sup>er</sup> tirage) la lettre E a été réparée et la réparation est fort visible.



Pour les autres valeurs avec la variété A, on trouve un petit point à droite et en dessous du trait vertical du milieu de la lettre E (fig. 2). La barre horizontale inférieure manque à droite ainsi que la pointe remontante verticale. Il ne subsiste que la partie gauche de la barre inférieure horizontale qui semble former l'empatement d'une lettre F un peu trop prolongée à droite. Sur le timbre corrigé à la case 146 (fig. 3) la partie basse de la lettre E est refaite mais assez grossièrement. La barre horizontale inférieure est trop épaisse et irrégulière, il existe une solution de continuité à l'angle de cette barre et de la partie verticale remontante. Cette pointe est aussi trop épaisse et demeure d'une épaisseur constante au lieu de s'effiler en montant. De plus, elle ne remonte pas tout à fait jusqu'au petit point qui subsiste de la lettre primitive. Au n° 135 du 2 c. mill. 8 on trouve d'ailleurs une tache entre N et T. Cette tache existe pour les 1 c., 3 c., 4 c. mill. 8 de la même manière.

Dans un même bloc comprenant les variétés : A réparé et C avec crochet, nous avons retrouvé au n° 105 du 2 c. mill. 8 le C avec crochet déjà signalé. Il y a donc bien eu réparation indiscutable du 146<sup>e</sup> cliché.

Depuis lors nous avons pu nous procurer un panneau de 50 bas de feuille de ce tirage qui confirme le texte ci-dessus.

#### B. — Variété CENTIMOS.

Existe sur les 2 c., 3 c. et 4 c. Elle ne doit pas exister sur le 1 c.

Sur un panneau de 50 du 1 c. mill. 8 surchargé avec la planche normale, on constate que cette dernière a dû subir un sérieux nettoyage, probablement quand on a supprimé les S finales. La variété B n'est pas à la 11<sup>e</sup> case mais la pointe inférieure du C est raccourcie.

Pour le 3 c. la variété existe pour le 1<sup>er</sup> tirage au mill. 8, mais non pour le mill. 9. De même pour le 2 c., dont il existe deux tirages au millésime 8, la variété existe sur les feuilles du 1<sup>er</sup> tirage seulement.

TABLEAUX RÉSUMANT LES VARIÉTÉS DES TIMBRES TYPE BLANC DU MAROC FRANÇAIS (1902-1910)

#### I. — Variétés intéressantes de la surcharge CENTIMOS

Description de la variété	Désignation	Emplacement
E cassé formant un F. . . . .	A	Case 146
C défectueux formant un G . . . . .	B	Case 11
C avec crochet extérieur . . . . .	C	Cases 21 et 71
S brisé en bas . . . . .	D	Case 49
O ouvert en bas . . . . .	E	Cases 148 et 149

#### II. — Coïncidence des variétés et des millésimes

Valeurs	A	B	C	D	E
1 c. . . . .	8		9		8.9
2 c. . . . .		8	9	8.9	8.9 (1)
3 c. . . . .	8	8	9	9	8.9
4 c. . . . .	8	8			8
5 c. . . . .	5 à 8	8	9.0	9.0	8.9.0 (2)

#### C. — Variété CENTIMOS (avec crochet extérieur au C).

Existe sur 1 c., 2 c., 3 c. mill. 9. Ne se trouve pas sur le 4 c.

La planche I a servi à surcharger toutes les valeurs jusqu'au mill. 8 inclus.

La planche I réparée que nous appellerons planche II a servi pour toutes les valeurs imprimées en 1909. Tous les clichés défectueux ont été enlevés. Toutefois l'O de CENTIMOS demeure brisé en bas aux cases 148 et 149.

(1) Sur le mill. 8 du 2 c. second tirage la variété D est à la case 42.

(2) En l'absence de feuilles entières du 5 c. mill. 0, nous ne pouvons affirmer que les variétés existent pour celui-ci.

De nouveaux défauts apparaissent, le c avec crochet (variété c) et l's final de CENTIMOS cassé en bas, ce dernier est à la case 99.

Il ya eu deux tirages du 2 c. *Blanc* au mill. 8.

Le premier sur la planche I avec l'E du 146<sup>e</sup> cliché réparé (variété A réparée).

Le second sur la planche II après nettoyage, réfection du 146<sup>e</sup> cliché en caractères neufs.

La variété c n'existe pas encore.

En résumé nous avons les variétés :

A — CENTIMOS	}	Toutes deux sur la planche I.
B — GENTIMOS		
C — c avec crochet extérieur	}	ces trois sur la planche II
D — s de centimos brisé en bas		
E — o ouvert en bas		

L'o ouvert en bas existe sur les deux planches.

Les feuilles ou grands blocs au mill. 9 sont beaucoup plus rares que celles au mill. 8.

Celles des 1 c. et 2 c. sont les plus rares surtout le 2 c.

#### AUTRES VARIÉTÉS

On trouve le chiffre 2 cassé, barre inférieure horizontale brisée à la 125<sup>e</sup> case.

Le chiffre 4 est cassé au 30<sup>e</sup> timbre.

Nous connaissons aussi une variété très curieuse du 5 CENTIMOS dans laquelle la lettre i et le 1<sup>er</sup> jambage de la lettre m ont entièrement disparu. Cette variété ne figure pas dans le texte des ouvrages parus, si bien que nous avons cru d'abord à un accident d'impression.

Ayant eu la preuve de sa constance pendant un certain temps nous croyons utile d'en faire mention. Le timbre que nous connaissons est oblitéré TANGER, 21-4-08 et semble provenir du tirage de 1907. Nous ignorons l'emplacement de la variété dans la feuille et savons seulement qu'elle n'existe pas dans les feuilles aux millésimes 6 et 8 que nous avons pu examiner.

#### LE 35 C. MOUCHON 1910 (JUN)

Cette valeur fut émise bien tardivement au Maroc. C'est en 1906 qu'elle parut en France. Elle correspondait à l'affranchissement des lettres recommandées ne dépassant pas 20 grammes. C'est dire que son emploi était assez grand.

Ce timbre dura peu, le 35 c. avec surcharge arabe ayant paru dès 1911. Aussi est-il à peu près aussi rare usé que neuf, quoique le neuf, plus demandé ait tendance à voir sa cote monter davantage.

Le 35 c. est d'un violet terne et triste à souhait, violet grisâtre et bleuâtre à la fois.

Le 5 de la surcharge est parfois cassé.

La surcharge est identique à celle des timbres au type Mouchon de 1902 et imprimée en noir.

On connaît ce timbre non dentelé sans surcharge.

#### IV. L'émission de 1911 (surcharge arabe)



Le développement des relations postales à l'intérieur du pays et la création d'une monnaie indépendante marocaine amenèrent l'Office postal à surcharger les timbres en caractères et monnaie marocains. Les nouveaux surchargés parurent en novembre et décembre 1911.

Le mot CENTIMOS fut remplacé par SENTIM.

Le mot PESETA le fut par BSITA et PESETAS par BSATT, traduction arabe du nom espagnol.

Les timbres demeurent au type Blanc du 1 au 5 c., au type Mouchon retouché du 10 c. au 35 c., au type Merson du 40 c. au 1 franc.

*La surcharge est bleue sur les 2 c., 3 c., 10 c., 15 c., 20 c., rouge sur les 1 c., 5 c., 25 c. et 35 c.*

*Le type Merson a la surcharge bleue pour les 40 c. et 1 fr., rouge pour le 50 c.*

Les valeurs sont les mêmes que celles de la série en centimos de 1902-1910.

Primitivement la série arabe ne comprenait pas les 15 c. orange et 40 c. rouge et bleu. Ces deux timbres ne furent émis qu'en 1917 et pour le seul bureau de Tanger.

Nous pensons néanmoins raisonnable de les étudier avec la série 1911 qu'ils complètent.

Les feuilles sont identiques à celles des émissions précédentes. Plus de perforations de contrôle sur les marges latérales. Celles-ci ne sont plus visibles que dans la marge supérieure.

Les repères sont les mêmes.

Les nuances et papiers identiques aux timbres de France de mêmes dates.

La série « arabe » fut d'abord employée dans tous les bureaux du Maroc.

En 1914, l'Office postal du Protectorat définitivement constitué fit surcharger les timbres des mots PROTECTORAT FRANÇAIS sur deux lignes.

A partir de cette date, la série « arabe » ne servit plus qu'au seul bureau français de la ville de Tanger qui ne fait pas partie du Protectorat. En 1918, elle fut remplacée par une série de timbres aux mêmes types, mais portant seulement la surcharge TANGER. Cependant les timbres avec surcharge arabe se rencontrent encore après 1918.

On s'est servi de la série arabe pour faire de fausses variétés « PROTECTORAT » en surcharge double ou renversée. Les nuances et papiers des timbres fort heureusement ne correspondent pas toujours. On les reconnaît aussi aux lettres R et T qui diffèrent des originaux. Nous avons vu avec cette surcharge fausse toutes les valeurs de la série portant la variété ROTECTORAT.

#### ÉTUDE DES NUANCES

**Le 1 c.** existe en trois nuances au moins.

Gris très franc sur papier très blanc de bonne qualité, tout à fait semblable au 1 centimo de l'émission précédente dans sa nuance claire. Très bonne impression, surcharge rouge légèrement carminée (mill. 1).

Gris un peu verdâtre sur papier grisâtre pâle très mince. Surcharge rouge pâle vermillonnée (mill. 2).

Gris verdâtre foncé sur jaunâtre. Impression lourde, empâtée, les lettres des inscriptions sont écrasées et simulent même parfois une double impression. Surcharge rouge (mill. 5).

**Le 2 c.** existe en lilas-brun très frais de couleur et d'impression fine (cf. le 2 centimos précédent de couleur claire). Papier blanc de bonne qualité. Il y a d'autres nuances.

**Le 3 c.** est d'abord rouge très clair, un peu plus clair que le 3 centimos de 1908-10. Papier blanc de bonne qualité. On trouve ensuite une nuance très voisine sur papier légèrement grisâtre ce qui donne une couleur plus rouge vermillonnée au timbre. Puis toujours sur grisâtre un rouge-orange terne nettement plus orange que les deux autres.

**Le 5 c.** est d'abord vert clair tirant nettement sur le vert-bleu. Papier blanc. Bonne impression. On trouve ensuite un vert foncé d'impression lourde sur papier très légèrement blanc crémeux. L'impression lourde rend celui-ci contemporain à n'en pas douter du 1 c. gris foncé verdâtre déjà étudié, le papier est bien moins

jaunâtre toutefois. La surcharge de ce second 5 c. est légèrement plus vermillonnée, la première étant d'un rouge plus franc.

**Le 10 c.** a existé en rose un peu carminé de nuance moyenne, surcharge bleu franc, rappelant pour la couleur rose le 10 centimos 1902-10. Le papier a une pointe de grisâtre. Cette nuance a servi pour la surcharge d'Oudjda. On trouve également : un rose moyen d'impression assez floue surcharge d'un bleu assez clair ; un rose très clair, impression légèrement meilleure ; enfin, un rose foncé très empâté, surcharge bleu plus foncé, celui-ci est certainement le dernier tirage. Ces trois derniers sont sur papier blanc.

**Le 15 c.** paraît d'une nuance unique, orange foncé.

**Le 20 c.** a eu deux tirages très nettement différents, le premier lilas-brun clair de bonne impression avec une surcharge bleu-outremer très foncé (mill. 1), le second brun-violet foncé avec une impression médiocre et une surcharge bleu-outremer, pâle à claire. Le brun clair (mill. 3) 1913 et le brun foncé (mill. 4) 1914 ont été tels quels surchargés PROTECTORAT FRANÇAIS.

**Le 25 c.** bleu paraît être sans nuances marquées. Surcharge rouge pâle. Existe aussi avec surcharge rouge vif transparente au verso (beaucoup plus rare).

**Le 35 c.** sans histoire est violet clair terne. Surcharge rouge.

**Le 40 c.** est rouge vif et bleu grisâtre, ou rouge vif foncé et bleu très franc. Cette dernière couleur est très belle.

**Le 50 c.** a eu au moins trois tirages. Brun foncé et bleu violacé presque identique au bleu central du 40 c. Le brun est légèrement chocolaté, le bleu du centre très vif et frais. Papier blanc épais. Ensuite un brun plus clair, centre gris violacé. Papier blanc moins épais, mais toujours de belle qualité. Surcharge rouge carminé sur ces deux timbres, la surcharge du second est un peu plus claire. Enfin un 50 c. brun moyen, un peu brun-jaune olivâtre, centre bleu violacé un peu moins vif que le premier. Le brun du cadre est très différent, la surcharge d'un rouge plus franc, le papier mince est légèrement gris-crème.

**Le 1 peseta sur 1 fr.** est lie de vin clair à soutenu (2 nuances très nettes du cadre) avec centre jaune-olive fortement influencé de brun-jaune. Ces deux nuances sur papier très blanc proviennent certainement d'un seul et même tirage.

Un autre tirage a le centre jaune-olive verdâtre, très mêlé de verdâtre. Papier blanc moins pur et légèrement crème parfois. Cadre lie de vin de nuance moyenne.

On retrouve ces deux couleurs dans les surchargés PROTECTORAT. La première a le cadre plus foncé et le centre moins brunâtre dans l'émission protectorat.

Nous ne pouvons clore l'étude des nuances de la série 1911-1917 sans évoquer quelques timbres qui ne sont pas décrits parce que,

pour la plupart, ils sont considérés comme variétés de la série Protectorat, conception qu'il faudra peut-être réviser. Ce sont :

le 5 c. vert avec surcharge rose-lilas (1). — Ce timbre ne peut être qu'au mill. 9 de 1919. Il semble bien que ce soit une erreur sans surcharge PROTECTORAT. Pourtant il ne serait pas impossible que ce soit un tirage préparé par erreur pour le bureau de Tanger, bien que celui-ci ait eu sa série spéciale dès 1918. La surcharge rose est très caractéristique des tirages de 1919. Très rare.

le 15 c. jaune-orange clair — à peine orangé — et en réalité presque jaune clair. Couleur très caractéristique de 1919. Ce timbre est signalé par divers auteurs et doit être rare.

le 25 c. violet-brun foncé, surcharge bleu foncé. Papier jaunâtre ou blanc. Pour celui-ci surtout, il est difficile d'admettre qu'il s'agisse d'une simple erreur de l'émission Protectorat. Le tirage fut important, le timbre n'est pas rare. Il existe aux millésimes 1 et 2. Il y a tout lieu de croire à un timbre préparé pour Tanger au moment où l'on a changé la couleur du 25 c. Protectorat.

Le 2 pesetas violet-gris et jaune (Merson) surcharge rose terne. Ce timbre par la couleur de la surcharge ne peut être antérieur à 1919. Il semble assez rare, peut être parce que les exemplaires qui en existent se sont trouvés réunis dans la même main et n'ont été dispersés que parcimonieusement. Remarquons que les catalogues actuels (1944) ne sont pas du tout d'accord sur la cote attribuée à ce timbre, l'un d'eux cotant ce timbre cinq fois plus que l'autre. Sans chercher à expliquer les motifs qui ont amené M. Thiaude à une cote aussi basse pour une vignette rare, il nous semble que la cote de M. Champion est plus normale, surtout vingt ans après suppression de la série du Protectorat.

Ce 2 pesetas a bien aussi quelques chances d'être un « non émis » de Tanger, ou tout au moins un timbre préparé pour Tanger et peut-être envoyé au Maroc pêle-mêle avec les feuilles du 2 pesetas. Protectorat.

Signalons enfin que le 25 c. bleu existe avec surcharge noire. Nous l'étudierons aux variétés.

#### ÉTUDE DES SURCHARGES

Celles-ci furent imprimées à Paris par demi-feuilles de 75 (type Merson) ou de 150 (petit format).

#### Variété chiffres écartés, 10 c. et 20 c.

La planche utilisée pour le 10 c. comprenait un cliché dans lequel le 1 et le 0 se trouvaient écartés de  $1 \frac{1}{2}$  mm au lieu de 1 mm.

(1) Nous connaissons un panneau de 50 timbres de cette variété, qui porte la trace d'un grand *zag* au crayon caractéristique des feuilles rebutées.

Les chiffres ainsi écartés existaient à la case 149 pour les premiers tirages. La planche fut nettoyée en 1914, de ce fait les chiffres écartés furent transférés à la 64<sup>e</sup> case pour les timbres du 2<sup>e</sup> tirage au millésime 4.

Le 20 c. présente la même variété à la 1<sup>re</sup> case de la feuille de 150. Cette variété est beaucoup plus rare que pour le 10 c.

Cela tient à ce que le 20 c. lui-même est bien plus rare que le 10 c.

#### Variété « boucle cassée » du 50 c.

50  
سنتيم

À l'extrémité de la surcharge arabe SENTIM (l'arabe se lit de droite à gauche) juste avant le paraphe, on voit sur les timbres normaux une boucle pointue vers le bas. Sur le 6<sup>e</sup> timbre de la feuille, cette boucle a été cassée, puis assez vite réparée, semble-t-il, car cette variété est très rare et même introuvable en bloc de quatre.

Nous croyons utile de signaler ici une particularité de gommage pouvant aider à vérifier l'authenticité de la variété en cas de paire verticale de timbres neufs auxquels le bord de feuille n'adhérerait pas.

La gomme étalée au verso de la feuille dépasse assez peu les timbres pour le type Merson. Un décalage de quelques millimètres et l'on a des timbres incomplètement gommés sur les bords de la feuille.

La variété se trouvant à la 6<sup>e</sup> case, si elle est incomplètement gommée à gauche du timbre ou bien en paire verticale et le timbre du dessus incomplètement gommé au sommet, on voit de suite qu'il s'agit bien du 6<sup>e</sup> timbre et c'est ainsi une preuve d'authenticité non négligeable.

#### Variété « pied du 4 cassé » au 40 centimos

Se trouve à la 13<sup>e</sup> case du panneau milieu, elle est au même endroit pour le timbre surchargé PROTECTORAT.

#### Variété « deux points au lieu de trois »

Pour les timbres normaux au petit format type Blanc, Mouchon (et Taxe 5 et 10 c. de même époque), on remarque au-dessus de la surcharge arabe SENTIM trois points carrés. Celui de droite est plus haut que les deux autres et plus éloigné d'eux. Sur un cliché, à la 76<sup>e</sup> case pour toutes les valeurs du 1 c. au 25 c. inclus (mill. 1),

ce point de droite est absent. La variété n'existe pas pour le 35 c. (nous ignorons pourquoi) et le 15 c. émis seulement en 1917 ne la porte pas non plus ; elle était déjà corrigée. L'existence de la variété à la 76<sup>e</sup> case pour toutes les valeurs prouve que l'on s'est servi comme précédemment d'une planche à tiroirs qui imprimait le mot *SENTIM* pour toutes les valeurs et dans laquelle les clichés des chiffres étaient amovibles.

On pourrait le vérifier d'une autre manière avec les taxes pour recouvrements. Nous possédons les 10 c. et 50 c. Recouvrements tous deux avec zéro identiquement brisé à droite. Cette variété se trouve à la 22<sup>e</sup> case d'un panneau de 25 de gauche de la demi-feuille, ce ne peut être que le 42<sup>e</sup> ou le 92<sup>e</sup> timbre de la feuille.

L'absence du 3<sup>e</sup> point n'est d'ailleurs pas absolument complète. Avec une bonne loupe, on trouve une trace sous forme d'une petite tache de la couleur de la surcharge.

Ce signe d'authenticité est précieux. L'absence de la tache est inquiétante.

Un autre moyen est de collectionner le timbre en bloc avec millésime 1.

C'est en effet le seul millésime avec lequel ces timbres à deux points existent. Le 35 c. dut être tiré après correction de l'erreur.

Il faut se méfier des timbres isolés offerts avec la variété deux points. L'examen à la loupe par transparence devant une forte lampe si le 3<sup>e</sup> point a été gratté, permettra d'apercevoir à sa place un point clair qui ne se voit pas et pour cause sur les authentiques.

La série en blocs de 4 avec millésime 1 est introuvable.

Les 1 c., 2 c., 3 c. se trouvent assez facilement avec la variété. Les 5 c. et 10 c. sont déjà rares.

Le 20 c. est rarissime, le 25 c. presque autant.

#### 25 c. surcharge noire

Cette erreur fut, d'après M. Benatar, vendue au guichet de Rabat. La feuille portait le millésime 1.

La surcharge est d'un noir franc et foncé, le timbre est de couleur bleu foncé, assez identique comme impression au tirage foncé du 25 centimos de 1902-10 et d'une couleur un peu plus foncée encore. Papier épais de belle qualité et impression meilleure que pour les 25 c. surcharge rouge. Il s'agit évidemment d'un tout premier tirage du 25 c. et peut être d'une feuille d'essai de couleur de la surcharge envoyée au Maroc par mégarde avec les normaux. On remarquera en effet que les *Mouchon* de 1902 et spécialement le 25 c. portaient la surcharge noire. Il serait donc normal que l'on ait pensé d'abord à surcharger en noir l'émission de 1911 (?)

#### NON DENTELÉS

Le 10 c. rose existe ainsi, millésime 2. Pas très rare.

#### NON DENTELÉS SANS SURCHARGE

1 c. gris pâle, papier D. Millésime 2 de 1912. Le millésime encadré est très rare.

#### PAIRES ET BLOCS

On trouve encore facilement ainsi les types Blanc et Mouchon. Les *Merson* sont devenus rares, surtout le 1 peseta réellement peu commun.

Les feuilles entières des 1 c. à 10 c. inclus se trouvent encore. Les autres sont très rares.

### V. L'émission Protectorat Français (1914-22)



Le 1<sup>er</sup> octobre 1913 le Sultan passa avec la France une convention par laquelle tous les services postaux français devaient être incorporés à la poste chérifienne.

Ratifiée par dahir du 22 février 1914, cette convention fut appliquée intégralement dans le courant de 1914.

Les émissions de timbres du Maroc à partir de cette date n'appartiennent donc plus aux bureaux français à l'étranger. Ce sont maintenant les timbres du Protectorat que nous allons étudier, timbres qui dépendent d'un office autonome placé sous la direction du Protectorat lui-même.

Il fut fait exception pour la ville internationale de Tanger. Là, le bureau français, véritable bureau français à l'étranger, continua à se servir des timbres de 1911, car pour Tanger, il ne pouvait être question de se servir d'une série « Protectorat ».

En 1918, Tanger fut doté d'une série spéciale.

Le 1<sup>er</sup> août 1924, la série fut supprimée et Tanger incorporé aux postes chérifiennes.

Depuis, ce sont les timbres du Maroc qui servent dans ce bureau.

Mais on remarquera que ceux-ci portent la légende *MAROC* et ne font plus allusion en quoi que ce soit au Protectorat français.

*La nouvelle surcharge PROTECTORAT FRANÇAIS est noire sur toutes les valeurs :*

PROTECTORAT  
FRANÇAIS

Cette émission a duré de 1914 à 1923 au moins. En fait, certaines valeurs dont le 50 c. *Merson* furent employées par les bureaux du Maroc (par ceux qui n'avaient pas encore épuisé cette série mais non par tous) au moins jusqu'en 1928.

Les monuments 1917 n'ont pas été très utilisés au Maroc si nous en jugeons par leurs cotes à l'état usé, encore dut-il y avoir bien des oblitérations de complaisance.

C'est assez dire que les « Protectorat » servirent sans interruption et que la série gravée ne fit que les doubler.

Et pourtant dans l'esprit de ses « émetteurs » la série Protectorat français faite pour affirmer notre prise de possession du Maroc devait être provisoire.

Dès 1914, le général Lyautey, alors résident général avait commandé les « Monuments » à son ami le graveur de la Nézière, auteur de plusieurs timbres coloniaux très réussis. Seulement l'exécution des séries coloniales fut longue à cette époque. Cela demandait trois ans et parfois plus. En fait, lorsque les Monuments sortirent en 1917, ils étaient sans doute fort jolis mais peu agréables au public par leur grand format, enfin imprimés en taille-douce suivant des procédés insuffisamment mis au point, les planches des Monuments s'usèrent vite si bien qu'on se décida en 1923 à les refaire en héliogravure.

En attendant les « Protectorat » continuèrent à servir tout aussi bien que si les Monuments n'existaient pas et la preuve nous en est d'ailleurs donnée par les millésimes.

Ces timbres qui ont duré *plus de dix ans* et vu se développer l'économie marocaine et le trafic postal augmenter sans cesse sont des plus intéressants à étudier.

Ils ont traversé toute la guerre de 1914 à 1918 et de ce fait, ont été imprimés avec des couleurs et sur des papiers extrêmement variés comme les France contemporains. Certaines nuances sont si différentes les unes des autres que l'on serait tenté de conclure à des timbres absolument distincts si l'on ne savait que les couleurs sont les mêmes que dans la Métropole, ont suivi le même destin et des modifications identiques.

L'émission Protectorat est l'une des meilleures du Maroc, prix encore très abordables, avenir certain, variétés majeures nombreuses et intéressantes, coloris variés, tout ce que le spécialiste peut désirer.

#### ETUDE DES NUANCES ET PAPIERS

Dès le 1<sup>er</sup> août 1914, la nouvelle émission fut mise en circulation. Les premiers tirages sont aux mill. 3 et 4 (1913 et 1914) soit sur papiers d'avant-guerre et de plus dans des couleurs identiques à celles des derniers « surcharge arabe ».

Le fait est qu'on les retrouve *aussi fidèlement que possible* avec la surcharge PROTECTORAT.

Plus tard apparaissent les papiers GC, soit écru-jaunâtre très foncé, remarquablement faciles à distinguer, soit grisâtre ou jaunâtre pâle ne pouvant guère être identifiés à l'état isolé.

Puis les couleurs et papiers dits d'après-guerre bien différents aussi des précédents.

**Le 1 c.** du 1<sup>er</sup> tirage est gris, impression fine, papier teinté, nuance pâle.

Le 1 c. de 1914 est gris verdâtre, papier grisâtre, impression assez floue, surcharge arabe rouge, PROTECTORAT FRANÇAIS d'un encrage noir net et brillant.

Après la guerre, le 1 c. adopte la couleur « ardoise » comme en France. Il est alors noir très franc, d'impression assez fine sur papier jaunâtre. Le noir varie d'un ton moyen au noir foncé. Ce dernier est très rare.

Puis on rencontre le 1 c. en noir-gris sur papier blanc, d'impression beaucoup moins bonne.

La surcharge arabe est toujours carmin-rouge sur le 1 c. noir.

La surcharge PROTECTORAT se trouve en caractères fins et déliés sur le 1 c. noir papier jaunâtre.

Elle est en caractères lourds et pâteux sur le 1 c. noir-gris papier blanc.

**Le 2 c.** varie du brun-lilas au brun-lilas foncé. Ces deux tons sur papier crème grisâtre.

**Le 3 c.** vermillon est en réalité rouge clair sur papier blanc. Il doit y avoir plusieurs nuances de ces deux timbres.

**Le 5 c.** est très varié. D'abord un 5 c. vert clair d'impression fine, puis brouillée dans une nuance vert presque foncé. Il existe également un 5 c. vert clair très brouillé et mal venu comme impression. Aussi un 5 c. vert bleuté de bonne impression.

Ces quatre tirages très distincts portent tous la surcharge arabe rouge très franc (mill. 3 et 4).

De même pour le 5 c. vert foncé sur papier GC jaunâtre foncé très caractéristique. Rare (mill. 7).

Le 5 c. de 1919 est devenu vert bleuâtre, mais sa grande particularité est la surcharge arabe rose-lie de vin clair tout à fait à part comme couleur.

Ce timbre existe sans la surcharge PROTECTORAT. Rare (mill. 9).

**Le 10 c.** a également de nombreuses nuances.

Il existe avant 1917 dans quatre nuances au moins.

Rose carminé moyen à foncé, impression médiocre, surcharge arabe bleu assez clair

Rose clair à très clair, presque pâle, couleur pâlie surtout du fait d'un semis de nombreux points blancs dans le dessin dont l'impression est fort mauvaise et comme essuyée.

La surcharge arabe est alors d'un bleu plus foncé que dans le rose carminé.

Signalons en passant que seul le rose carminé paraît avoir servi pour les surcharges de la croix-rouge de 1914-1915. Nuance assez soutenue (mill. 4).

En 1917, le 10 c. est à son tour imprimé sur papier GC jaunâtre foncé comme le 5 c. Papier de très mauvaise qualité. Comme pour le 5 c., la teinte jaunâtre très prononcée agit dans le sens d'un renforcement de la couleur qu'elle porte et qui paraît foncée. Le 10 c. est rose carminé foncé, d'impression vraiment bonne et en tous cas meilleure que pour les précédents tirages. Le lignage du fond du timbre est bien venu, il n'y a pas de semis de points blancs. Le tirage de ce 10 c. dut être assez important, mais il passa inaperçu au cours de la guerre au point qu'à l'état neuf ce timbre est une rareté. La surcharge arabe est bleu foncé. Nous revenons ensuite au papier blanc avec un 10 c. carmin-rose très foncé, lourd, empâté et très mal imprimé. La surcharge PROTECTORAT est en caractères très minces, beaucoup plus minces que sur les autres tirages. Le lignage du fond du timbre est tellement empâté que l'on ne voit pour ainsi dire plus trace des lignes blanches, même certaines ombres de la robe ne forment plus que des taches pâteuses et informes. Ce timbre est, lui aussi, rare (mill. 9).

Pratiquement on ne trouve que le tirage de 1914 dont les nuances pâles sont elles-mêmes rares. Le 10 c. papier GC existe sans la surcharge PROTECTORAT, le timbre très facile à reconnaître est rare.

**Le 15 c.** n'a été émis qu'en 1917. Le premier tirage est d'un très bel orange foncé, comparable à celui du timbre avec surcharge arabe seule émis la même année à Tanger. La surcharge arabe est bleu foncé. L'orange s'éclaircit assez vite en devenant plus terne, puis très mat et franchement clair. La surcharge semble suivre la même marche. Dans sa couleur orange terne et même assez pâle, le 15 c. se rapproche du 15 c. de Tanger de nuance pâle. Y aurait-il eu un 15 c. Protectorat au mill. 8 ?

Enfin en 1919, le 15 c. est devenu jaune-orange, d'une couleur totalement distincte.

L'impression, assez bonne pour l'orange foncé, très fine pour l'orange clair, est devenue très médiocre pour le jaune-orange. Il y a deux nuances, jaune-orange et jaune-orange clair. Ce timbre au mill. 9 existerait sans la surcharge PROTECTORAT, nous ne l'avons pas vu.

**Le 20 c.** a trois groupes de coloris très distincts.

D'abord au mill. 3 de 1913, un 20 c. brun-lilas clair d'impression assez fine, sauf quelques semis de points blancs dans les plus clairs. Deux tons marqués : brun-lilas clair avec surcharge arabe bleu déjà soutenu, brun-lilas pâle et même très pâle surcharge arabe bleu foncé.

Dans ce tirage la boucle du 2 de la surcharge arabe recouvre la bouche de la femme assise ou tout au moins le menton. Papier blanc crémeux. Les plus clairs sont rares.

Le mill. 4 de 1914 est lilas-brun noirâtre foncé à très foncé. Impression très mauvaise d'autant plus pâteuse que la tonalité est plus sombre. Surcharge arabe bleu clair.

Certains « foncés » sont de véritables pâtés d'encre, Dans sa couleur très foncée le 20 c. de 1914 est rare.

Le mill. 1 de 1921 est brun-rouge. Impression moyenne. C'est un tout autre timbre et un véritable changement de couleur. Peut-être le brun-rouge fut-il employé pour mieux distinguer le 20 c. du 25 c. que l'on venait d'émettre en violet-brun. La surcharge PROTECTORAT est en caractères plus épais pour ce tirage.

Dans ces deux derniers tirages (1914 et 1921) la boucle du 2 de la surcharge arabe placée plus bas que sur le mill. 3 se trouve sur le cou ou en tous cas très sensiblement au-dessous du menton. Ce détail peut aider à les distinguer, sauf le cas de surcharges déplacées.

**Le 25 c. bleu** a connu aussi d'appréciables changements.

Bleu clair grisâtre, surcharge rouge vif identique à celle du 5 c., impression médiocre, papier grisâtre.

Bleu terne surcharge rouge clair (vu avec variété ROTECTORAT) impression assez bonne, papier blanc grisâtre.

Bleu grisâtre foncé à très foncé, impression très médiocre, surcharge rose pâle à rose rouge foncé. Papier grisâtre.

Bleu très vif et foncé, impression empâtée, lourde. Papier très blanc. Surcharge rose carminé foncé.

Couleur à part, ce dernier ressemble absolument comme impression empâtée au 10 c. foncé de 1919.

Le 25 c. violet-brun a été émis en 1921 seulement en remplacement du 25 c. bleu.

Il y a deux tirages différents :

Violet-brun clair sur papier blanc : nuances très sensibles moyennes à claires. La surcharge arabe varie du bleu clair au bleu

foncé. Sur un exemplaire à surcharge bleu foncé nous avons rencontré de *légères traces* d'une seconde surcharge très pâle à cheval, le mot arabe SENTIM en haut et 25 en bas. Millésime 1 de 1921. Aspect général toujours clair.

Violet-brun foncé sur crème grisâtre. Surcharge bleu foncé. Aspect général sombre. Mill. 2.

Sur ce tirage, on trouve la double surcharge noire et rouge. Le rouge est en réalité lie de vin un peu plus foncé que celui de la surcharge arabe du 5 c. de 1919. A ce tirage appartient aussi le 25 c. sans surcharge PROTECTORAT, lequel est plus foncé et plus empâté encore.

Le 30 c. violet-brun clair est un timbre sans histoire. Peu de nuances. On peut toutefois le trouver, soit à peu près identique au 25 c. du mill. 1, soit un peu plus clair et plus terne. Surcharge arabe foncée. Papier blanc grisâtre à blanc crémeux. Ce timbre est rare et rarissime en blocs. Il est loin d'être estimé à sa juste valeur.

Le 35 c. est à peu près aussi « sans intérêt » que le précédent. Peu de nuances, tout au plus une nuance violette dans laquelle on peut trouver légèrement plus clair ou plus soutenu que la nuance ordinaire. C'est bien faible comme variété de coloris. Le violet « soutenu » un peu moins terne que les autres.

Signalons que l'on peut trouver ce timbre avec surcharge franchement *vermillon* ou rouge (légèrement plus foncé que le vermillon).

Le 40 c. rouge et bleu ne parut qu'en 1917. Un seul tirage. Deux nuances : rouge clair et bleu grisâtre, rouge vif et bleu. Les nuances sont plus marquées que pour le 40 c. sans surcharge PROTECTORAT (plus claire et plus foncée). Rare.

Le 45 c. est vert et bleu. Nuance moyenne ou claire. Surcharge arabe carmin variant du clair au très foncé. Rare (1921).

Le 50 c. a eu de nombreux tirages. D'abord identique au 50 c. de 1911 soit brun clair et bleu-gris violacé. Il se reconnaît à son papier blanc et surtout à la surcharge arabe rouge qui n'existe que sur les premiers tirages dans la couleur rouge (1). On retrouve ensuite le 50 c. en brun-olive sur jaunâtre, papier GC de même couleur que les 5 c. et 10 c. (légèrement plus grisâtre). Sur GC foncé, le 50 c. est rarissime à l'état neuf, une des plus belles raretés du Maroc. La surcharge est rose-lie de vin terne, tout à fait semblable à la surcharge arabe du 5 c. de 1919. Centre gris violacé pâle.

(1) Il y a eu trois tirages du 50 c. à surcharge rouge : brun clair et brun soutenu, d'impression très bonne et brun moyen d'impression moins bonne. Le brun est toujours légèrement rougeâtre. Le tirage brun soutenu a un très beau centre bleu violacé vif. Il semble rare. On le trouve déjà en 1911.

Enfin l'on trouve très facilement le 50 c. en brun-olive sur grisâtre clair. Centre gris violacé bleuâtre. Surcharge rose foncé légèrement violacée. Sur ce tirage très commun, l'on trouve entre autres belles variétés le 5 fermé (tenant parfois au 0) la surcharge PROTECTORAT FRANÇAIS déplacée au-dessus des chiffres 50 au lieu d'être au-dessous, etc. Ce fut un très grand tirage. Ajoutons qu'il y a plusieurs nuances du 50 c. brun-olive à surcharge rose. L'une d'elles qui a dû suivre de près le 50 c. GC a comme lui une surcharge arabe rose pâle, la couleur du timbre est d'un brun-olive plus foncé que les tirages ultérieurs. Le centre est parfois franchement violet-gris.

A noter également un 50 c. brun-olive foncé, surcharge rose foncé, le plus « olive » de tous, sur papier blanc.

Les 1 peseta se distinguent facilement à la couleur de la surcharge arabe et aussi à la nuance du timbre.

Les premiers tirages sont comme il suit :

lie de vin foncé et centre jaune-olive-brun. Surcharge arabe bleu foncé. Papier blanc ;

lie de vin clair et centre jaune-olive verdâtre. Surcharge bleu assez soutenu à bleu moyen. Papier blanc ;

lie de vin foncé sur crème, même centre verdâtre. Surcharge bleu-noir intense. L'impression de ce dernier est fine et dépourvue. Tirage probablement d'après guerre ;

lie de vin lilacé et vert-jaune-olive. Surcharge arabe bleu-outremer pâle. Ce tirage est d'après guerre, c'est le dernier. Il existe sur papier crème et sur papier blanc pur, bien que les couleurs du timbre soient strictement les mêmes les papiers crème et les papiers blanc pur mis côte-à-côte offrent une énorme différence d'aspect. Impression toujours très empâtée. C'est sur ce tirage à surcharge pâle que l'on trouve le plupart des variétés de surcharge cataloguées.

Le 2 pesetas se reconnaît bien aussi à sa surcharge arabe.

Emis seulement en 1916, les premiers ont la surcharge rouge. Ils sont violet foncé et jaune sur blanc pur, ou violet brunâtre foncé et jaune sur crème. Après la guerre, le 2 pesetas devient violet-gris clair avec surcharge rose carminé souvent foncée. Cette dernière surcharge se présente parfois avec le 2 épais et empâté. Partie remontante de la base du 2 reliée ou non à la courbe dans ce cas. Cette variété se trouve le plus souvent au 1<sup>er</sup> timbre de la feuille.

C'est au tirage à surcharge rose clair qu'appartient le 2 pesetas sans surcharge PROTECTORAT.

Tous les 2 pesetas à surcharge rose sont sur papier grisâtre terne.

Le 5 pesetas émis en 1916 est bleu verdâtre foncé et chamois olivâtre. Impression lourde et empâtée. Surcharge arabe rouge assez clair. On peut trouver un bleu un peu moins foncé que de coutume. Plus rare.

#### RÉSUMÉ DES NUANCES DE L'ÉMISSION PROTECTORAT

##### *Type Blanc*

- 1 c. gris sur blanc ou grisâtre (mill. 1).
- 1 c. gris pâle verdâtre sur grisâtre 1912-14.
- 1 c. noir intense sur crème (rare 1922).
- 1 c. noir sur crème.
- 1 c. noir-gris clair sur blanc. 1923.
- 2 c. lilas-brun clair (mill. 2) à foncé sur crème (mill. 1 et 4).
- 3 c. { rouge-orange sur crème (mill. 1).  
vermillon-rouge sur blanc (mill. 3).
- 5 c. vert clair, impression fine, surcharge rouge (mill. 3).
- 5 c. vert clair, impression très brouillée, surch. rouge (mill. 4).
- 5 c. vert bleuâtre, impression fine, surcharge rouge.
- 5 c. vert soutenu, surcharge rouge.
- 5 c. vert foncé sur jaune GC, surcharge rouge (rare) (mill. 7)
- 5 c. vert bleuâtre, surcharge rose-lie de vin (mill. 9)

##### *Type Mouchon*

- 10 c. rose carminé, moyen à foncé. 1914.
- 10 c. rose clair à très clair (mill. 4 de 1914).
- 10 c. rose carminé sur jaune, GC 1917 (très rare).
- 10 c. carmin-rose vif, très empâté (rare) (mill. 9 de 1919).
- 15 c. orange foncé 1917.
- 15 c. orange clair 1917.
- 15 c. jaune-orange (clair à moyen) 1919 (rare).
- 20 c. brun-lilas clair à très clair 1913 (deux tirages).
- 20 c. brun-lilas foncé noirâtre 1914.
- 20 c. brun rouge 1921 (rare).
- 25 c. bleu grisâtre (nuances).
- 25 c. bleu terne 1914.
- 25 c. bleu vif très foncé empâté 1919 (rare).
- 25 c. violet-brun clair sur blanc 1921.
- 25 c. violet-brun foncé sur crème 1922.
- 30 c. violet-brun (moyen à clair) 1921.
- 35 c. violet à violet soutenu 1914.

##### *Type Merson*

- 40 c. rouge et bleu grisâtre 1917.
- 40 c. rouge vif et bleu.
- 45 c. vert et bleu (rare) 1921.

- 50 c. brun et bleu violacé, surch. rouge 1914.
- 50 c. brun clair et bleu-gris violacé 1914, surch. rouge.
- 50 c. brun-olive et gris sur GC jaune 1917 (?) surcharge rose-lie de vin clair terne (rarissime).
- 50 c. brun-olive soutenu et gris violacé, surcharge rose-lie de vin clair terne.
- 50 c. brun-olive et gris violacé, surcharge rose plus foncé.
- 50 c. brun-olive foncé surcharge rose foncé, papier blanc.

- 1 peseta lie de vin foncé et jaune - olive brunâtre sur blanc, surcharge bleu foncé 1914.
- 1 peseta lie de vin clair et jaune-olive verdâtre sur blanc, surcharge bleue 1914.
- 1 peseta lie de vin foncé sur crème (même centre), surcharge bleu-noir intense 1919 (?).
- 1 peseta lie de vin lilacé et vert-jaune-olive sur crème, surcharge outremer pâle 1922 (?).
- 1 peseta idem, sur blanc.
- 2 pesetas violet-gris foncé et jaune sur blanc, surcharge rouge 1916.
- 2 pesetas violet brunâtre et jaune sur crème, surcharge rouge 1916.
- 2 pesetas violet-gris clair et jaune sur grisâtre, surcharge rose à rose foncé 1919 (?)
- 5 pesetas bleu verdâtre foncé et chamois olivâtre sur crème 1916.
- 5 pesetas bleu verdâtre un peu moins foncé

#### LES PAPIERS G. C.

Il est évident que les papiers de cette émission ont été les mêmes qu'en France.

Nous croyons utile bien que nous en ayons déjà parlé ci-dessus de mentionner les timbres qui furent imprimés sur papier GC.

Il y a lieu de distinguer deux catégories.

##### *Papier GC jaunâtre foncé*

Celui-ci est de très mauvaise qualité et il eût été difficile de faire un papier plus mauvais, plus « crasseux » si l'on peut dire et de plus vilain aspect.

Il se distingue très facilement par sa couleur et l'aspect sombre qu'il donne aux timbres qu'il porte. Il existe seulement les trois valeurs ci-après :

- 5 c. vert foncé (surcharge rouge).
- 10 c. rose carminé.
- 50 c. brun-olive et gris (surcharge rose terne).

Tous trois sont rares, mais il n'y a aucune comparaison de rareté entre les 5 c. et 10 c. qui se trouvent avec de la chance et le 50 c. absolument rarissime.

*Autres papiers GC*

On a signalé le 40 c. *Merson* sur papier GC. Si c'est exact, ce timbre est sur papier GC blanc pur.

Le 50 c. existe certainement sur papier GC légèrement teinté, mais il n'y a aucune comparaison possible avec le 50 c. sur papier jaunâtre. Pratiquement en exemplaires isolés le 50 c. ne peut être reconnu sur GC clair.

## ÉTUDE DES SURCHARGES

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la surcharge PROTECTORAT FRANÇAIS est toujours *noire*.

La surcharge arabe est de même couleur qu'en 1911.

Elle est *rouge* pour les 1 c., 5 c., 25 c. bleu, 35 c., 50 c., 2 fr. et 5 fr.

Elle est d'un *carmin* tout à fait spécial pour le 45 c.

Elle est *bleu outremer* plus ou moins foncé pour les 2 c., 3 c., 10 c., 15 c., 20 c., 25 c. violet, 30 c., 40 c. et 1 fr.

*Variétés de la surcharge arabe*a) *Variétés des chiffres :*

*Chiffres écartés :* on les retrouve sur les 10 c. et 20 c. comme en 1911. Pour le 10 c. elle est à la case 64 pour les mill. 4, 7 et 9, à la case 149 pour les autres tirages.

Pour le 20 c. elle est à la case n° 1. Cette dernière est rare mais bien moins que pour le 20 c. de 1911.

*Chiffres empâtés, déformés ou cassés :*

Le 25 c. *violet* (probablement au mill. 1). Certains tirages de couleur très claire pour le timbre et très foncée pour la surcharge présentent à la 145<sup>e</sup> case le chiffre 5 *très abîmé*. Cette variété est fort rare, et semble provenir d'un accident survenu en cours d'impression.

Le 50 c. *brun-olive et gris violacé Merson* surcharge rose foncé offre deux variétés superbes que nul n'a signalées à ce jour. Il s'agit du 5 *fermé* analogue aux 5 fermés des 25 sur 30 et sur 35 *Semeuse* de France 1927 et du même 5 *fermé tenant au 0*.

Ces deux belles variétés très visibles ont été constantes pendant un certain temps, car nous avons eu entre les mains deux blocs de quatre coin de feuilles gauche en bas qui les présentaient tous les deux. A la case 67 de la feuille, le 5 a simplement la boucle fermée, à la case 72 (bord de feuille en bas) le 5 fermé est, de plus, relié au zéro par un trait de la couleur de la surcharge et d'une épaisseur d'un bon demi-millimètre. C'est donc une variété très visible.

Nous en avons trouvé une fois, il y a bien longtemps deux blocs de quatre chez un négociant parisien spécialiste de nos colonies. Nous pensons que ces deux variétés doivent être rares, personne en effet ne les a jamais signalées.

Les exemplaires du bloc coin de feuille qui se trouvent à la 66<sup>e</sup> et à la 71<sup>e</sup> case en paire avec les variétés ci-dessus sont absolument normaux sous tous rapports. La surcharge arabe SENTIM ne présente aucun empâtement, même sur les timbres qui présentent le chiffre 5 fermé. L'examen d'une feuille entière acquise depuis nous a permis de constater que tous les autres timbres de la feuille sont normaux.

Le 2 *pesetas* existe avec le 2 très épais et empâté à la 1<sup>re</sup> case de la feuille. Ce timbre se trouve assez facilement. La surcharge est rose. La partie remontante de la base du 2 touche parfois la courbe du chiffre formant une variété analogue au 5 fermé.

b) *Variété du mot SENTIM :*

La lettre s du mot arabe SENTIM est cassée à la 10<sup>e</sup> case. Elle n'existe pas ainsi avant 1917.

La partie verticale remontante de cette lettre a disparu (à droite). C'est une nouvelle preuve de l'emploi d'une planche de surcharge à tiroirs car la variété existe sur les timbres ci-après :

- 5 c. vert, surcharge rose, mill. 9 de 1919
- 10 c. rose vif empâté, mill. 9 de 1919.
- 15 c. jaune, mill. 9 de 1919.
- 20 c. brun-rouge, mill. 1 de 1921.
- 25 c. bleu foncé, surcharge rose vif, mill. 9 de 1919.
- 25 c. violet-brun, mill. 1 de 1921.

Nous avons rencontré une feuille de 1 c. mill. 3 (noir) sur lequel la variété n'existait plus.

Le 50 c. ne présente pas la variété boucle cassée comme en 1911. Cela confirme que la variété fut rapidement corrigée et explique sa grande rareté. Par contre le pied du 4 cassé subsiste pour le 40 centimos à la 13<sup>e</sup> case du panneau milieu.

*Variétés de la surcharge PROTECTORAT*a) *Lettre s de FRANÇAIS renversée :*

Tous les tirages antérieurs à 1921 portent cette variété au 150<sup>e</sup> timbre, coin de feuille inférieur droit. Preuve s'il en est besoin de l'emploi d'une même et unique planche de surcharges pour tous les timbres de petit format. A collectionner de préférence avec les marges du coin de feuille. On trouve ainsi les valeurs suivantes : 1 c. gris, 2 c. brun-lilas, 3 c. rouge pâle, 5 c. vert, surcharge rouge et surcharge rose, 10 c. de 1914 et sur papier GC, 15 c. orange et 15 c. jaune, 20 c. brun-violet et brun-violet foncé, 25 c. bleu et bleu foncé, 30 c. violet-brun, 35 c. violet. C'est au

cours du tirage du 30 c. que la variété aurait été corrigée d'où sa très grande rareté sur ce timbre. *Pratiquement introuvable.*

b) *Autres petites variétés :*

A) *Lettre T de PROTECTORAT (la 1<sup>re</sup>) cassée en forme de T, 21<sup>e</sup> case de la feuille.*

B) *Premier o de PROTECTORAT cassé en bas, 66<sup>e</sup> timbre.* Dans les tirages tardifs seulement. Le 65<sup>e</sup> timbre présente le second o cassé en bas à gauche. Ces deux timbres encadrent le second millésime de la feuille (panneau du milieu) et permettent d'identifier ce millésime.

Ces variétés n'existent qu'après 1915, donc pas sur les premiers tirages.

c) *Lettre P de PROTECTORAT déplacée vers le haut.*

Case 126. Elle existe dès 1914, on la trouve déjà sur le 1 c. gris de cette époque.

On la retrouve sur les Croix-Rouge.

d) *Lettre P de PROTECTORAT absente. Variété ROTECTORAT.*

Cette variété doit provenir d'un mauvais calage de la planche. Elle se trouve dans la 1<sup>re</sup> colonne d'un groupe de 25 timbres à droite du millésime et dans le voisinage de celui-ci. A des emplacements différents d'ailleurs dans cette colonne qui présente souvent d'autre part des lettres P défectueuses et mal imprimées.

On connaît la variété ROTECTORAT sur les valeurs suivantes :

20 c. brun-violet foncé, n° 126 de la feuille ;

25 c. bleu, nos 106 ou 116 de la feuille.

Lorsque d'autres valeurs se présentent avec cette variété, la surcharge est fautive. Il s'agit de fausses surcharges apposées sur l'émission de 1911. On peut les distinguer par l'étude des lettres. Dans les faux, le trait vertical du 1<sup>er</sup> T de PROTECTORAT s'amincit vers le haut, l'R de FRANÇAIS a la branche remontante à droite écourtée, l'I de FRANÇAIS est trop haut, la boucle inférieure de l'S finale est trop ouverte. Ces faux ont été faits avec un tampon à main de sorte que tous les faux surchargés présentent les mêmes erreurs. Il sera bon d'examiner toutes les variétés de près.

*Surcharges omises*

1°) *Surcharge arabe omise.*

On trouve ainsi :

5 c. vert mill. 9 de 1919, *extrêmement rare* ;

10 c. rose carmin, très rare comme le précédent ;

15 c. jaune-orange, mill. 9, de beaucoup le moins rare, se trouve même très facilement.

25 c. bleu mill. 1. Très rare.

25 c. violet-brun. Ce timbre a été indiqué par M. Bénatar, mais nous ne l'avons pas rencontré.

40 c. rouge et bleu, excessivement rare.

2 pesetas sur 2 fr. Très rare.

Toutes les valeurs sont pratiquement impossibles à trouver. Elles doivent cependant exister dans les collections du Maroc dans le pays même, car elles ont été régulièrement vendues dans les Bureaux de poste.

2°) *Surcharge PROTECTORAT omise.*

A première vue, il semble que ces timbres ne puissent être distingués de la série de 1911, tout au moins pour les valeurs qui ont existé dans les deux séries.

Cependant, il est possible de le faire grâce aux nuances caractéristiques des timbres et de leurs surcharges ainsi que grâce aux papiers GC en 1917.

5 c. vert surcharge arabe rose mill. 9 de 1919.

On connaît la couleur caractéristique de cette surcharge. Cette variété a existé en feuilles entières car nous avons vu un panneau de 50 timbres.

10 c. carmin sur GC jaunâtre foncé.

La teinte du papier suffit à permettre la distinction car aucun 10 c. de 1911 n'existe sur ce papier.

25 c. bleu surcharge rose violacé.

Il s'agit évidemment du 25 c. au mill. 9, la couleur de la surcharge suffit à l'indiquer.

25 c. violet-brun sur jaunâtre.

Ce timbre est au mill. 2 mais il a existé aussi au mill. 1. La nuance habituelle est très foncée et différente assez sensiblement de la seconde. L'impression est plus empâtée et diffère aussi. Nous croyons très sincèrement, vu l'énorme différence constatée que pour le tirage foncé au mill. 2, il ne s'agit pas d'une simple erreur mais d'un 25 c. violet-brun préparé pour Tanger et non émis. Par contre, la feuille au mill. 1 peut provenir d'une simple erreur. Ce timbre n'est ni cher, ni rare, ce qui indique un tirage assez important et renforce notre opinion. Il est fort possible (et même probable) que, lorsque l'on a eu en vue l'émission du 50 c. bleu Mouchon, l'on a préparé un 25 c. violet-brun pour Tanger et que, par mégarde, oubliant l'existence de la surcharge TANGER on a fait un petit tirage avec surcharge arabe seule. L'ordre de rareté du 25 c. violet-brun est à peu près le même que celui des timbres moyens de la série Tanger, ce qui semble confirmer notre opinion.

Le 25 c. existe aussi en violet-brun moyen sur blanc grisâtre.

2 pesetas violet-gris (surcharge rose).

Ce timbre longtemps très rare et probablement conservé en une seule main ; puis dispersé récemment (1941-42 environ) semble n'être en fait que d'une rareté assez moyenne.

Peut-être s'agit-il aussi d'un 2 pesetas préparé pour Tanger et non émis (?) ou distribué à des bureaux marocains pêle-mêle avec les feuilles surchargées PROTECTORAT.

Rappelons que le 2 fr. de Tanger ne fut émis qu'en 1924 (mars) ce qui confirmerait facilement notre hypothèse.

Tant pour le 2 pesetas ci-dessus que pour le 25 c. violet-brun foncé sur jaunâtre, il se pourrait qu'on les ait préparés pour Tanger, puis écoulés au Maroc même lorsqu'il fut question de remplacer la série « Protectorat » par les « Monuments » de 1923.

Tous les timbres sans surcharge PROTECTORAT sont parfaitement réguliers.

Cependant le 25 c. paraît quelque peu avoir servi de champ d'expériences à des imprimeurs philatélistes pour en tirer des variétés à double surcharge entre autres !

#### *Surcharges renversées.*

50 c. brun et gris-violet.

Ce timbre a été vendu à Safi en avril 1922.

1 peseta lie de vin et olive, papier jaunâtre.

Une feuille a été trouvée au bureau de Kenitra.

Il semble bien qu'il n'ait existé qu'une feuille de 75 de chacune de ces variétés.

Toutes deux sont rares.

#### *Surcharges doubles PROTECTORAT FRANÇAIS.*

20 c. brun-rouge, double surcharge noire (PROTECTORAT).

On connaît un grand panneau de ce timbre à cheval sur un millésime. Toute la partie droite a la surcharge double, tandis que la gauche est normale.

25 c. brun-violet, double surcharge noire.

Cette variété est au mill. 1 et semble honnête.

25 c. brun-violet, double surcharge, l'une noire, l'autre rose-lie de vin.

Il s'agit probablement d'un essai de couleur en surcharge rose sur le 25 c. qui aura ensuite été passé par mégarde sur la planche de surcharge pour être surchargé en noir comme le reste de l'émission. Ceci est d'autant plus certain que la surcharge noire a été

apposée sur la surcharge rose, ce qui confirme notre opinion. Ce n'est pas une variété fabriquée ailleurs qu'à l'Atelier du Timbre, la couleur de la surcharge rose si analogue à celle du 5 c. de 1919 est là pour le prouver. Cette variété a le millésime 2. La nuance est foncée, le papier jaunâtre.

50 c. brun et gris-bleu.

Honnête variété très rare. Oblit. MOGADOR. Les deux surcharges sont très voisines l'une de l'autre. Nous connaissons une pièce fautive sur laquelle une surcharge est en haut du timbre et l'autre en bas.

2 pesetas violet et jaune.

Variété très honnête et très rare.

#### *Double surcharge arabe*

1 peseta lie de vin lilacé et vert-jaune-olive sur crème jaunâtre.

Tirage de la fin du 1 peseta.

On remarquera que la plupart des surcharges doubles du Protectorat sont de 1922 environ.

Le tirage de nos timbres à cette époque était d'ailleurs assez peu soigné, ce qui n'est pas nécessairement une explication suffisante.

Le 1 peseta se présente :

avec double surcharge, les deux à l'endroit ;

avec double surcharge, l'une droite, l'autre renversée.

Même nuance de papier.

Dans les deux cas l'une des surcharges est beaucoup plus pâle que l'autre. Si pâle même que la photographie ne la reproduit pas toujours, détail intéressant à connaître pour l'examen d'un catalogue de vente publique.

Peut-être est-ce la pâleur de la 1<sup>re</sup> surcharge qui a été la cause de la seconde permettant ainsi à une feuille portant déjà une surcharge très pâle d'échapper à l'attention et d'être remise à nouveau sous la planche de surcharges.

Ces variétés semblent d'ailleurs assez discutables.

2 pesetas violet et jaune.

Nous connaissons deux exemplaires de ce timbre avec deux surcharges à l'endroit peu décalées en hauteur de 2 1/2 mm. environ. Non signalés, ni catalogués à ce jour ces timbres sont d'une authenticité douteuse.

#### *Triple surcharge (PROTECTORAT)*

25 c. violet-brun pâle (mill. 1) rarissime.

Cette variété n'a été ni signalée ni cataloguée par personne.

Elle est passée à la poste ; et l'on parle de 4 ou 5 pièces *oblitérées*. Nous en connaissons deux pièces que nous considérons comme fausses.

#### *Surcharges déplacées*

Les déplacements importants ne sont pas communs.

Nous en avons vu surtout sur le 50 c., timbre d'emploi très courant et peut être le plus utilisé de toute la série.

On connaît entre autres :

50 c. avec PROTECTORAT FRANÇAIS au-dessus des chiffres 50 de la surcharge arabe au lieu d'être au-dessous. Egalement avec PROTECTORAT FRANÇAIS traversant les chiffres 50.

50 c. dont le dernier timbre de la feuille (78<sup>e</sup>) porte seulement les lettres PR à gauche du timbre, la surcharge étant imprimée obliquement et toutes les autres lettres n'ont été imprimées que sur la marge inférieure.

Le 1 peseta existe avec une variété analogue montrant toute la surcharge au-dessous du 75<sup>e</sup> timbre.

Ces deux variétés sont dues à un desserrage accidentel de la planche.

Les 1 et 2 pesetas existaient avec PROTECTORAT seulement à droite du timbre à partir du 71<sup>e</sup> de la feuille. Le reste de la surcharge est à cheval sur les timbres voisins et ainsi de suite.

#### BLOCS DE QUATRE

Toutes les valeurs se trouvent encore assez aisément, seul le 30 c. est absolument rarissime en blocs. Le 40 c. n'est guère moins rare.

Signalons que les fortes valeurs de 2 et 5 pesetas se raréfient et que l'émission entière supprimée depuis longtemps déjà devient de moins en moins facile à trouver.

#### FEUILLES

Elles sont identiques à celles des *Semeuses* de France de même époque pour les types Blanc et Mouchon. Les marques de contrôle ont disparu des marges verticales et se trouvent maintenant sur les marges horizontales.

Les deux perforations triangulaires ont été remplacées par des losanges.

#### NON DENTELÉS

5 c. *surcharge rose*. Ce timbre est évidemment au mill. 9.

M. Bénatar a signalé le mill. 7 mais nous ne l'avons pas rencontré. Il serait sur papier GC s'il existe.

25 c. *viollet*.

Signalé aussi par M. Bénatar. Jamais vu, mais son existence ne nous surprend pas.

L'émission « Protectorat français » offre au spécialiste le champ de recherches le plus varié que l'on puisse rêver. Nuances, papiers, variétés, tout cela comprenant une période d'avant-guerre, la guerre 1914-18 et une période d'après-guerre avec couleurs et papiers totalement différents des autres.

La plupart des variétés de surcharges sont fort honnêtes, il en a été trouvé une feuille dans les bureaux du Maroc et la spéculation n'est pour rien dans leur existence. Il était d'ailleurs inévitable pour ces timbres qui ne recevaient pas moins de deux surcharges, que de temps en temps une feuille échappât à la surcharge arabe ou à la surcharge PROTECTORAT. Il est même étonnant qu'il n'y en ait pas eu davantage vu la nature des opérations de surcharge !

Il est facile d'expliquer aussi que quelques feuilles aient passé à l'envers produisant des surcharges renversées.

Par contre, les doubles surcharges s'expliquent beaucoup moins bien et il ne peut guère s'agir en pareil cas que de feuilles d'essai ou de rebut mêlées par mégarde (??) aux feuilles normales et vendues comme elles aux guichets de la poste marocaine.

En tous cas aucune de ces variétés ne vient de Paris même, toutes sont passées par le Maroc ce qui semble un véritable certificat d'honnêteté.



Cl. 10

Bloc de 4 avec surcharge PROTECTORAT renversée provenant d'une feuille trouvée au bureau de Kenitra.

## VI. Les timbres de la Croix-Rouge

TIRAGES DE RABAT, 1914-1915



1<sup>re</sup> Emission. Septembre 1914

Les feuilles de timbres utilisées sont celles du 10 c. carmin au type Mouchon retouché avec surcharge arabe bleu foncé, surcharge noire PROTECTORAT FRANÇAIS et millésime 4.

Les opérations de surcharge ont été faites par le journal *l'Echo du Maroc* à Rabat et le total des quatre tirages aurait été de 125.000 timbres.

La planche de surcharges de 25 clichés était composée en caractères typographiques et, pour l'impression, on divisait les feuilles de timbres en panneaux de 25, de telle façon qu'ils n'aient jamais de marge attenante sur leur côté gauche; il en résulte que les millésimes ne peuvent exister encadrés et qu'ils ont toujours un timbre à gauche mais pas à droite.

Nous avons vu cependant un bloc de dix timbres à cheval sur deux panneaux et comportant un millésime encadré. Cette pièce probablement unique nous a été communiquée par M. Emin. Elle montre immédiatement que l'on a plié le bloc de 50 timbres composé de deux panneaux de 25 suivant la ligne de dentelure verticale passant à droite du millésime, puis au lieu de séparer les deux panneaux, on a fait passer deux fois la pièce sous la presse, surchargeant d'abord l'un puis l'autre côté.

Dans le premier tirage se trouvait aussi par une erreur involontaire (?) un panneau de 25 timbres sans la surcharge PROTECTORAT. Ce panneau surchargé avec les autres, aurait produit une pièce unique, et par dessus le marché, la surcharge Croix-Rouge a été imprimée à l'envers. Voilà vraiment du beau travail. On nous a proposé le dit panneau vers 1940 pour un prix imposant que nous avons respectueusement décliné, car « ce bloc ne nous dit rien qui vaille ». A notre avis, une fantaisie de ce genre ne mérite pas d'être cataloguée.

Si, par hasard, une feuille du 10 c. avec surcharge arabe seule était venue de Tanger où son existence était normale, et s'était trouvée glissée dans les feuilles remises à l'imprimerie, il y aurait eu six panneaux de 25 semblables. Or on n'en signale qu'un et de plus, toujours par hasard, avec surcharge renversée. L'origine de cette pièce nous semble beaucoup moins fortuite qu'on ne le dit car on trouve souvent dans les tirages de Rabat, des variétés magnifiques provenant de tirages clandestins qui empoisonnent l'étude de ces timbres.

### Variétés de la surcharge

Dans la planche utilisée pour les premiers tirages, la croix était formée de quatre éléments : un pour la branche verticale supérieure, un pour la branche inférieure et deux morceaux horizontaux superposés, formant la partie horizontale de la croix. Ces deux derniers morceaux, mal montés ou fixés, se déplacent souvent en glissant l'un par rapport à l'autre.

Dans les chiffres 5 et les lettres c, nous trouvons les variétés déjà décrites par le catalogue spécial Yvert.

A) *Chiffre 5 étroit.* La partie gauche remontante de la boucle inférieure est droite au lieu d'être arrondie et remonte verticalement jusqu'à la boucle terminale.

B) *La lettre c manque* sur un timbre du panneau.

C) *La hampe verticale du 5 est cassée* près de sa base.

D'après le catalogue spécial Yvert et l'ouvrage de Bénatar, ces variétés se trouveraient aux emplacements ci-dessous.

Variété	1 <sup>er</sup> tirage	2 <sup>e</sup> tirage	3 <sup>e</sup> tirage	4 <sup>e</sup> tirage
A	17	17	17	14
B	7			
C	3	3	3	13

Il n'y aurait donc aucun moyen de distinguer l'un de l'autre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tirages. En réalité cette subdivision nous semble très artificielle et nous croyons qu'il n'y eut que deux tirages sur deux planches différentes, ou plutôt deux arrangements différents de la même planche.

Variétés	1 <sup>re</sup> planche	2 <sup>e</sup> planche
A	14	17
B	0	7 (1)
C	13	3

Le classement simplifié serait résumé par le tableau ci-dessus que nous avons établi en empruntant pour la planche I la descrip-

(1) Apparaît en cours de tirage.

tion du catalogue Yvert, car nous ne connaissons pas de panneau complet de cette planche.

Voici sur quoi nous basons cette hypothèse :

En premier lieu, il est tout à fait certain que les caractères typographiques de la planche sont restés inchangés du début à la fin. Mais on les a remontés dans un ordre différent après chaque nettoyage. Il serait donc absolument miraculeux que l'on retrouve dans deux tirages différents et *non successifs* toutes les variétés à la même place.

Or, dans les panneaux du tirage dit « de Casablanca » en 1915, nous retrouvons les variétés A à la case 17 et C à la case 3, il est donc normal de penser que la planche 2 est bien celle qui a servi immédiatement avant, c'est-à-dire pour le second tirage de la première émission.

D'autre part, la variété C est apparue au cours de l'impression, nous possédons des états intermédiaires qui prouvent d'une façon certaine qu'elle ne peut caractériser un tirage.

Enfin les surcharges de 1914-15 sont de deux nuances différentes, carmin pâle et carmin foncé. Cette dernière est également celle du tirage de 1915 (Casablanca). Sans être une preuve, ceci semble indiquer que ces deux tirages sont voisins.

Si, comme nous le croyons, ce faisceau de preuves et d'indications est irréfutable, il en résulte bien qu'il n'y a que deux tirages dont le premier est précisément celui que l'on classait en dernier jusqu'à maintenant.

#### Variétés des timbres

Nous retrouvons *les chiffres écartés* qui se trouvent sur le 2<sup>e</sup> tirage du 10 centimes millésime 4, au 64<sup>e</sup> timbre de la feuille de 150. Nous les rencontrons par conséquent dans un panneau sur 6 au 2<sup>e</sup> timbre à gauche du millésime.

*Lettre s renversée.* Cette variété est signalée par tout le monde à la case 150 de la feuille, c'est-à-dire à la case 25 d'un panneau sur 6 et nous la retrouvons en effet à cette place.

#### Variétés d'impression

1<sup>o</sup>. *Double surcharge Croix-Rouge.* — Les deux surcharges à l'endroit.

Nous connaissons deux aspects très différents de cette variété.

A) Les deux surcharges placées l'une au-dessus de l'autre sont très écartées et d'une netteté magnifique.

Ce timbre tiré sur la planche de surcharge originale nous inquiète par un air de complaisance caractérisé (planche 2).

B) Les deux surcharges sont décalées en hauteur de deux millimètres seulement et cette variété nous paraît beaucoup plus honorable que la première (planche 2).

2<sup>o</sup>. *Surcharge renversée.*

Nous n'avons trouvé qu'un exemplaire de cette variété, présentant des caractères d'authenticité indiscutables. La surcharge de couleur carmin clair est du premier tirage. Cette variété est très rare.

Seconde émission de Rabat et timbres dit de « Casablanca »



« En mars 1915, les 125.000 timbres de la première émission de Rabat étant épuisés, l'Office postal marocain décida de procéder à une nouvelle émission » (Bénatar).

La planche de surcharge employée est la même que celle de 1914.

Tout au moins les chiffres et les lettres C des 25 clichés sont les mêmes sauf le C cassé au 7<sup>e</sup> timbre qui a été remplacé. Par contre les croix ont été changées. Dans la première émission, nous avons vu que la barre horizontale de la croix était composée de deux éléments parallèles et que ces éléments se déplaçaient parfois l'un par rapport à l'autre. C'est probablement pour éviter cet inconvénient que la planche fut modifiée. Dans le nouveau type, la barre horizontale de la croix est formée par un seul élément un peu plus épais que les deux éléments verticaux.

Les feuilles de timbres employées sont encore du 2<sup>e</sup> tirage du 10 c. au millésime 4.

On peut identifier deux planches de surcharges différentes ou plutôt deux arrangements différents des clichés de la planche.

*Planche I.* — Nous désignerons ainsi celle qui fut utilisée pour la surcharge du timbre dit de *Casablanca*, car ce timbre avec surcharge carmin a dû paraître avant celui qui porte la surcharge vermillon.

Il y a plusieurs bonnes raisons qui militent en faveur de cette hypothèse :

1<sup>o</sup>) la couleur de la surcharge est la même que celle du dernier tirage de la 1<sup>re</sup> émission de *Rabat*.

2<sup>o</sup>) les emplacements des variétés (A à la case 17, et C à la case 3) sont identiques à ceux que nous avons vus sur la planche II de la 1<sup>re</sup> émission.

3<sup>o</sup>) nous avons deux exemplaires de ce timbre oblitéré de Rabat en mars 1915. On peut en déduire que les timbres d'abord mis en

vente à Rabat ont été transportés à l'ouverture de l'exposition dans l'enceinte de laquelle on en a vendu la plus grande partie et qu'un second tirage fut fait à Rabat en vermillon, planche II, pour être vendu dans les principales villes du Maroc.

*Planche II.* — Les variétés se retrouvent aux emplacements ci-dessous :

A) Chiffre 5 étroit : 25<sup>e</sup> case au lieu de 17<sup>e</sup>.

C) Hampe verticale du 5 brisée, de nouveau à la 3<sup>e</sup> case. Les tirages officiels ont été de 2500 sur la planche I, avec la surcharge carmin dite de Casablanca, et de 22.500 sur la planche II avec surcharge vermillon.

#### *Tirages clandestins sur planche originale*

De vieux collectionneurs marocains nous ont affirmé que des philatélistes impénitents avaient pu disposer pendant quelques heures de l'atelier d'imprimerie et de la planche de surcharges pour y fabriquer à leur guise des variétés profitables.

Nous le croyons volontiers, car plusieurs fragments oblitérés de décembre 1914, c'est-à-dire avant la date officielle d'émission portent des timbres avec double surcharge côte à côte et double surcharge dont une renversée, côte à côte également dont les surcharges sont d'une couleur intermédiaire entre le carmin et le vermillon, très différente des nuances normales. Nous connaissons ainsi le 20 c. et le 25 c. Protectorat avec des surcharges + rouge de la même famille.

#### *Variétés des timbres*

Nous retrouvons les chiffres écartés dont l'existence est certaine à la case 9 d'un panneau sur 6 pour les deux tirages, bien que mentionnée par tout le monde à la case 24 d'un panneau sur 6.

Nous connaissons un panneau complet du timbre de Casablanca qui porte bien cette variété à la 2<sup>e</sup> case à gauche du millésime 4, soit à la 9<sup>e</sup> case du panneau (planche I) et nous avons pu constater qu'il en était de même pour le timbre surchargé en vermillon avec la planche II.

#### *Lettre S de FRANÇAIS renversée*

Cette variété existe à la case 25 d'un panneau sur 6 pour les deux tirages. Nous l'avons vue chez M. Brun sur un panneau de 25 du tirage de Casablanca (planche I).

Pour la planche II, cette variété se trouve toujours en coïncidence avec la variété A de la surcharge Croix-Rouge.

#### *Variétés d'impression*

Il n'y a pas de variété d'impression sur le timbre de Casablanca (planche I surcharge carmin). Par contre, les variétés sont nombreuses sur les feuilles provenant de la planche II, surcharges vermillon ou carmin vermillon. Ces dernières probablement clandestines.

1°) *Double surcharge. Les deux à l'endroit.*

Il existe trois types de cette variété provenant en toute évidence de trois panneaux différents.

a) Les deux surcharges sont l'une au-dessus de l'autre, très espacées et très nettes.

b) Les deux surcharges sont l'une à côté de l'autre et parfaitement alignées horizontalement.

Ces deux variétés très belles présentent toutes les caractéristiques du tirage clandestin.

c) Les deux surcharges sont l'une au-dessus de l'autre, la bandelette du chiffre inférieur traverse le bas du chiffre supérieur, les surcharges inférieures sont beaucoup moins nettes, les lettres c sont à peu près invisibles.

Nous connaissons une bande de trois, bord de feuille à droite de cette variété ; surcharge vermillon du tirage officiel.

Le type c, beaucoup plus honnête que les types a et b, possède une valeur philatélique très supérieure bien qu'il soit moins spectaculaire.

2°) *Double surcharge dont une renversée.*

Les deux croix sont voisines, celle de gauche plus haute que l'autre, les deux chiffres sont à peu près à la même hauteur. Cette variété provient d'un tirage clandestin.

3°) *Surcharge renversée.*

La couleur de la surcharge est à peu près normale. Il est possible que cette variété soit honnête.

#### *Faux*

Les tirages clandestins présentent malgré tout un certain intérêt du fait qu'ils ont été surchargés au moyen des planches originales. Il n'en est pas de même des faux de toute pièce qui pullulent et que l'on trouve avec surcharges vermillon et carmin genre *Casablanca*.

Le faible tirage des timbres Croix-Rouge du Maroc a dû faire escompter une hausse rapide et nos braves faussaires ne pouvaient pas supposer qu'un timbre tiré à 22.000 exemplaires coûterait 4 francs, et quels francs ! trente ans plus tard.

Les fausses surcharges sont généralement sur des timbres oblitérés qui coûtaient évidemment moins cher. En 1914 au Maroc on avait trois œufs pour deux sous.

L'impression des surcharges fausses est baveuse et mal faite. Elles n'ont pas ce que Gilbert appelait le « droit trait » c'est-à-dire que les angles des chiffres et des croix sont plus ou moins arrondis. Telles quelles, ces surcharges sont dangereuses et l'on doit s'en méfier surtout quand il s'agit d'une variété rare.

*Les fausses surcharges n'imitent jamais les variétés A et C du chiffre 5, l'existence de l'une ou l'autre est donc une garantie d'authenticité et présente de ce fait, un intérêt considérable.*

Nous ne voudrions pas terminer cette étude sans répéter encore une fois que les cotes de ces timbres sont toutes incroyablement basses et mériteraient d'être sérieusement revues.

Les timbres des tirages de *Rabat* ont beaucoup servi et sont bien loin de se trouver tous dans les classeurs. Beaucoup ont été détruits et les tirages clandestins ont eu très peu d'importance, car les amateurs éclairés auxquels nous en sommes redevables, ne cherchaient pas à faire des timbres normaux.

Seul, le *Casablanca*, tiré à 2.500 exemplaires est coté d'une façon raisonnable. Bien que les cotes des autres timbres de Rabat aient sérieusement progressé depuis quelques années.

#### EMISSION D'OUJDJA

**+** 5<sup>c</sup>

Celle-ci naquit au mois d'octobre 1914, après que M. Varmier, Haut Commissaire pour le Maroc oriental eut reçu l'autorisation d'émettre un timbre pour la Croix-Rouge.

Ce fut cette fois le 10 centimes de la série de 1912, avec surcharge arabe seule, qui fit les frais de l'opération. Les feuilles employées étaient au millésime 4 de 1914, mais nous ignorons si elles étaient du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> tirage de ce timbre au millésime 4 et ne pouvons par conséquent préciser l'emplacement de la variété chiffres écartés. Quoiqu'il en soit, cette variété se trouvait forcément une fois par feuille, à la 149<sup>e</sup> case s'il s'agit du 1<sup>er</sup> tirage, à la 64<sup>e</sup> case s'il s'agit du 2<sup>e</sup> tirage. Nous ne l'avons jamais vue bien qu'elle soit cataloguée 5.000 francs par M. Bénatar en 1930, mais si l'on réfléchit qu'elle a été imprimée à 10 exemplaires, on en déduira qu'elle est certainement aussi rare qu'un *Post Office* et ne fréquente pas volontiers les classeurs.

Le tirage total d'Oudjda fut de 1.500 timbres ; un composteur façonné sur place à l'imprimerie des *Tablettes marocaines* servit à surcharger un par un les timbres des feuilles fournies. Ce composteur fut détruit en présence de M. Varmier sans qu'il y ait eu de

tirages clandestins. Quelques exemplaires furent réservés pour les personnalités officielles.

*Les blocs et les paires sont très rares* : nous n'avons vu depuis quinze ans qu'un seul bloc de 4 figurant dans une collection célèbre et une paire vendue à l'Hôtel Drouot par M. Brun. Cette dernière a été détruite depuis par un collectionneur.

L'encre employée pour la surcharge n'était pas de l'encre d'imprimerie, mais un mélange d'encre à tampon et de couleur d'aquarelle, elle est transparente et d'une couleur assez caractéristique, on peut, dit-on, la faire disparaître par lavage à l'eau pure. L'encre des faux est de couleur très vive. Il existe des imitations très bien faites que l'on reconnaît cependant sans hésitation avec la lampe à rayons ultra-violet et une bonne loupe.

#### EMISSION DE TANGER (13 MARS 1915)

MAROC

مراكش

Timbres de la Croix-Rouge au type définitif de la Métropole, 10 centimes plus 5 centimes surchargé du mot MAROC en français et en arabe. Surcharge noire, millésime 5.

Nous connaissons une feuille qui porte comme chiffres dateurs : N 2904 13

La surcharge faite à Paris au moyen d'une planche de 150 cli-chés ne présente aucune variété digne de remarque.

Ce timbre fut très longtemps méprisé de tous et coté très bas, bien que le catalogue de M. Bénatar ait indiqué un tirage de 9.000. Nous croyons d'ailleurs que ce chiffre n'est pas exact, car en parcourant le *Bulletin Champion* de l'époque, nous avons trouvé le chiffre de 90.000 timbres qui nous semble plus conforme à la réalité.

En admettant ce second chiffre, encore bien faible, on pourrait penser que la cote actuelle n'est pas suffisante, mais en fait, on trouve ce timbre très facilement chez tous les marchands en unités, paires et blocs de quatre. Il est par contre très difficile de trouver un exemplaire sur lettre.

#### EMISSION DE SEPTEMBRE 1915

**+** 5<sup>c</sup>

Timbre du Maroc, de 5 centimes au type Blanc avec surcharge noire PROTECTORAT FRANÇAIS, millésime 5 de 1915, sans surcharge arabe, mais avec une croix et 5 c en surcharge carmin.

Le millésime 5 n'est pas connu pour le 5 c. Poste normal ; il s'agit donc d'un tirage spécial pour la Croix-Rouge destiné au Maroc. Bénatar dit que : « le timbre signalé sans surcharge arabe, provenait d'une feuille portant le millésime 9. Cette feuille pouvait donc appartenir à un lot préparé pour recevoir la surcharge Croix-Rouge ». Nous ne comprenons pas ce que l'auteur veut dire car en 1919, au Maroc, il n'était plus question d'émission de Croix-Rouge.

La surcharge fut imprimée à Paris au moyen d'une planche typographique de 150 clichés qui ne présentait aucune variété. Par contre dans la surcharge noire PROTECTORAT, on retrouve toutes les variétés connues :

Lettre s renversée, 150<sup>e</sup> timbre.

» T cassée, 21<sup>e</sup> timbre.

Lettres o de PROT et de TECTO cassées aux 65<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> timbres.

Etc...

On connaît des exemplaires avec la surcharge CROIX-ROUGE renversée mais ceux-ci doivent être très rares car nous n'en avons pas vu un seul en quinze ans. Le tirage total de ce timbre fut de 200.000.

10 c. + 5 c. rose. — Timbres de Croix-Rouge au type Mouchon retouché spécialement imprimé pour le Maroc en feuilles de 300, surchargé en demi-feuilles de 150 de la surcharge habituelle PROTECTORAT-FRANÇAIS en noir. Chiffre total du tirage : 75.000.



Les timbres ne présentent aucune variété. Toutes les feuilles sont au millésime 5. Les variétés habituelles de la surcharge noire se retrouvent aux mêmes emplacements.

Lettre s renversée, 150<sup>e</sup> timbre.

Etc...

Ce timbre est complètement abandonné par les philatélistes et n'a que peu de valeur marchande malgré son tirage restreint. Le jour où les collectionneurs s'aviseront de son existence, il pourrait bien leur réserver des surprises.

## EMISSION DE 1917 A TANGER



10 centimes rose carmin vif avec surcharge carmin foncé + 5 c., millésime 7.

Le chiffre total du tirage fut de 200.000.

Ce timbre fut imprimé et surchargé à Paris en feuilles de 300. Nous ne connaissons aucune variété. Même remarque que pour le timbre précédent.

En résumé nous avons les timbres de la Croix-rouge suivants en reprenant l'ordre du catalogue Yvert :

N° 54. 10 c. + 5 c. surcharge renversée sur 1911 sans PROTECTORAT. Ce timbre provient d'un tirage clandestin et doit être supprimé comme fantaisie inadmissible.

N° 55. 10 c. + 5 c. surcharge carmin, croix de quatre éléments (sur Protectorat).

1<sup>er</sup> tirage, carmin clair, de Septembre 1914 (Rabat).

2<sup>e</sup> tirage, carmin foncé, postérieur.

N° 56. 10 c. + 5 c. d'Oudjda (sur 1911 sans PROTECTORAT).

Surcharge par cachet à main en couleur d'aquarelle avec un composteur de fortune.

Rare en paires et en blocs.

N° 57. 10 c. + 5 c., surcharge vermillon (sur Protectorat).

Deuxième émission de Rabat, mars 1915 (2<sup>e</sup> tirage).

Croix de trois éléments. Planches I et II.

N° 58. 10 + 5 c. dit de Casablanca, surcharge carmin sur Protectorat.

Deuxième émission de Rabat, 1<sup>er</sup> tirage, donc antérieur au précédent. Egalement croix de trois éléments, mars 1915. Rare.

N° 59. 5 + 5 c. surcharge Protectorat sans surcharge arabe. Tirages de Paris, Septembre 1915.

N° 60. 10 + 5 c. rose, tirage de Paris, Croix-Rouge + 5 c. dans le dessin du timbre et non en surcharge, timbre définitif (septembre 1915).

Surcharge seulement PROTECTORAT.

N° 61. 10 c. + 5 c. surcharge MAROC sur *Semeuse* au type définitif de France (13 mars 1915).

N° 62. 10 c. + 5 c. émission pour Tanger, surcharge de Paris en feuilles de 300.

## VII. Première série des Monuments (1917)

Les timbres de cette série ont été dessinés par J. de la Nézière, sur la demande du général Lyautey. Les coins originaux confiés aux meilleurs graveurs de l'époque marquent un progrès très net sur les productions antérieures.

Les procédés industriels d'impression en taille-douce étaient loin d'être au point, de sorte que les petites valeurs de la série tirées en assez grand nombre sont très médiocres.

Les fortes valeurs imprimées à plat suivant le procédé classique sont absolument remarquables et contrastent par leur caractère artistique avec les timbres de la série héliogravée qui fut imprimée en 1923.

### IMPRESSION

Le catalogue *Yvert France et Colonies* dit que les valeurs de 1 c. à 45 c. ont été imprimées en typographie et les valeurs de 50 c. à 10 francs en taille-douce et l'un de nous dans un article de l'*Echo de la Timbrologie* avait également soutenu cette thèse.

Grâce à l'obligeance des dirigeants de l'Atelier du Timbre, nous sommes en mesure d'affirmer que toutes les valeurs ont été imprimées en taille-douce. La confusion tient à plusieurs causes que nous essaierons d'exposer ci-dessous.

1°) L'atelier de fabrication du timbre ne possédait pas à cette époque le matériel d'impression en taille-douce et, comme le général Lyautey exigeait ce procédé d'impression, l'administration des Postes dut recourir à l'industrie privée. Les valeurs de 1 c. à 45 c. inclus furent commandées à la Maison Bernard qui utilisait un procédé très spécial d'impression, sur planches cintrées semi-cylindriques, tandis que l'impression des valeurs de 50 c. à 10 francs était confiée à la Maison Braun, travaillant suivant des méthodes plus classiques d'impression à plat. Les deux procédés ont donné des résultats très différents.

2°) Le papier fourni à la Maison Bernard est un papier mince et sec identique au papier D de la nomenclature établie par le baron de Vinck tandis que les fortes valeurs imprimées par Braun sont sur un très beau papier de la Maison Blanchet Frères, Kléber et C<sup>ie</sup> dont la marque B. F. K. RIVES se trouve parfois en filigrane sur les marges des feuilles. Ces deux papiers de qualités inégales ont fortement accentué les différences entre les deux groupes de timbres.

3°) Le graveur Mignon chargé de l'exécution des coins originaux pour les petites valeurs reçut successivement commande de coins d'acier en creux pour taille-douce et de coins de bronze en relief pour typographie. Les deux séries de coins ont fourni les épreuves

qui sont décrites au chapitre spécial concernant ces sortes de pièces et nous avaient amenés à confirmer la thèse de l'impression en typographie alors que tous ces timbres furent imprimés en taille-douce.

En fait, le procédé Bernard a donné des résultats très variables. Dans la même feuille, on trouve des timbres parfaits (en très petit nombre) d'autres médiocres et d'autres enfin très mauvais comme impression avec des parties blanches et des manques. On pourrait, en voyant ces derniers exemplaires isolés, croire à l'usure prématurée de la planche, mais il n'en est rien car, d'une feuille à l'autre, les exemplaires bien ou mal imprimés n'occupent pas les mêmes emplacements. Cette remarque ne s'applique pas aux 5, 10 et 15 centimes pour lesquels on trouve des feuilles homogènes, très différentes les unes des autres, sans que nous ayons pu déterminer si elles provenaient de planches différentes. Certaines de ces feuilles sont parfaites, sur d'autres l'impression est lourde et empâtée ou au contraire maigre et dépouillée. Cette dernière catégorie semble bien indiquer une usure rapide de la planche.

Le procédé Braun au contraire a donné des timbres magnifiques d'impression très régulière.

### FEUILLES

Les feuilles des valeurs de 1 à 45 c. inclus, imprimées par la Maison Bernard, se composent de 50 timbres disposés sans intervalle en 10 rangées de 5 pour le format large et cinq rangées de 10 pour le format haut. Les marges ne portent ni millésimes ni coins datés mais seulement des repères pour la dentelure qui semblent varier pour chaque valeur et pourraient probablement servir à distinguer les différentes planches d'une même valeur s'il y en a (1).

Les feuilles des valeurs de 50 c. à 10 francs étaient composées de deux panneaux de 25 timbres placés l'un au-dessus de l'autre et séparés par un intervalle blanc horizontal d'une hauteur égale à celle d'un timbre. L'intervalle est traversé par les lignes verticales de la dentelure.

### DENTELURE

*Format en hauteur.* — Les feuilles sont dentelées au moyen d'un peigne vertical parallèle au grand côté des timbres, de gauche à droite ou de droite à gauche, de sorte que les marges verticales portent des perforations horizontales, tantôt à gauche, tantôt à droite.

*Format en largeur.* — Toutes les feuilles que nous avons vues sont dentelées par un peigne horizontal et toujours de haut en

(1) Les feuilles des 1, 2 et 3 c. portent dans la marge gauche de la croix de repère une petite lettre B disposée horizontalement et dont nous ignorons la signification.

bas, de sorte que la marge inférieure porte des lignes verticales de perforation. Les feuilles des petites et des fortes valeurs ont toutes été dentelées par la même machine, elles étaient en effet livrées non dentelées à l'atelier de fabrication du timbre qui se chargeait de l'opération.

Les repères de dentelure des feuilles se composent de tout petits cercles ou de croix ou encore de losanges formés par quatre petits cercles. Ils sont toujours placés sur l'axe vertical de la feuille pour les timbres larges et sur l'axe horizontal pour les timbres hauts. La distance du repère perforé aux timbres est variable d'une valeur à l'autre, nous ignorons la raison d'être de cette anomalie.

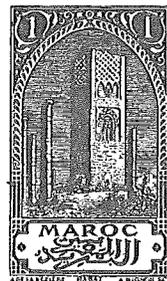
La marque ou perforation de contrôle se trouve pour les timbres larges, dans la marge inférieure, à droite ou à gauche ; pour le format haut, elle est dans la marge droite de la feuille. Cette marque se compose d'un arc de cercle et de deux losanges, comme pour les timbres de France contemporains.

*Non dentelés.* — On connaît ainsi le 3 c. brun-orange et le 15 c. gris-noir qui sont d'excellents timbres normalement passés par la poste : le 15 c. est de beaucoup le plus rare des deux et semble provenir d'une feuille incomplètement dentelée. Il ne faut pas confondre ces timbres avec les feuilles d'épreuve, non gommées, imprimées dans les couleurs définitives qui existent pour certaines valeurs. Ces pièces très intéressantes ne sont pas des non dentelés mais des essais.

#### VARIÉTÉS

Nous ne connaissons aucune variété constante d'impression mais seulement des impressions floues ou dépouillées, accidentelles, qui ne présentent pas un grand intérêt. Au verso d'un 5 francs neuf, nous avons vu le décalque assez net d'un timbre de 10 francs.

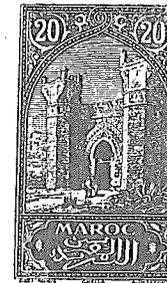
La série se compose des valeurs ci-dessous :



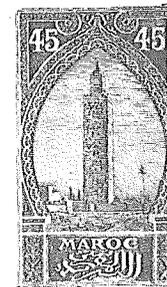
1 c. noir, 2 c. brun-violet, 3 c. brun-orange, au type *Tour Hassan*, gravés par Mignon.



5 c. vert, 10 c. rose ou rose carminé, 15 c. gris ou gris-noir (deux tirages en 1917 et 1918) au type *Grand Méchouar*, gravés par Mignon.

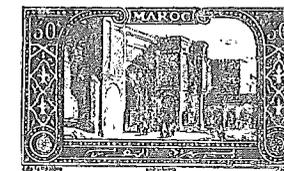


20 c. brun-rouge, 25 c. bleu, 30 c. violet plus ou moins gris et foncé, au type *Chella*, gravés par A. Dezarros.



35 c. orange ou jaune-orange, 40 c. outremer, 45 c. vert-gris, au type *Koutoubia*, gravés par A. Delzers.

Ces douze valeurs ont été imprimées par la Maison Bernard.



50 c. brun, 1 f. gris-bleu, au type *Bab el Mansour*, gravés par Coppier.



2 f. brun, 5 f. gris-vert foncé, 10 f. noir, au type *Volubilis*, gravés par C. Copier.

Ces 5 dernières valeurs ont été imprimées par la Maison Braun.

#### BLOCS DE 4 ET FEUILLES

On trouve encore en blocs et feuilles les valeurs de 1 c. à 15 c. inclus sans grande difficulté. Les 20 c., 25 c., 30 c. méritent une légère plus-value en blocs de 4 et les feuilles deviennent rares. Les 35 et 40 centimes sont communs ou très communs en blocs de 4.

Le 45 c. est un excellent timbre rare en blocs naturellement, un bloc de 4 vaut six fois la coté du timbre isolé.

Les valeurs de 50 c. et 1 f. sont meilleures qu'on ne le croit et les blocs de 4 valent 5 isolés.

Le 2 francs est excellent, introuvable en feuilles, très rare en blocs.

Les 5 f. et 10 f. deviendront rares en blocs. Le 5 f. est peut-être le meilleur des deux, le bloc de 4 vaut 7 isolés. Le bloc de 4 du 10 f. ne mérite pas mieux que le coefficient 6.

#### ETUDE DES NUANCES

Bien qu'ayant eu pratiquement un seul tirage (deux pour le 2 c. et le 15 c.), la série gravée 1917 montre tout de même quelques nuances intéressantes.

Les nuances des 1 c., 2 c., 3 c., varient du clair au foncé. Les manques d'impression augmentant, d'une manière très sensible à l'œil, ces différences assez légères.

En effet on peut trouver des manques très visibles d'impression principalement dans le lignage du ciel autour de la Tour Hassan. Ceux-ci simulent des nuages blancs. On conçoit aisément qu'entre un timbre avec lignage du fond parfaitement imprimé et un autre avec de nombreux nuages blancs, l'aspect général soit profondément modifié. L'œil est tenté d'y voir une grande nuance là où il n'y a guère qu'une variété d'impression.

Les nuances des 5 c. et 10 c. sont faibles.

Par contre le 15 c. présente deux couleurs distinctes — le gris, généralement de bonne impression — le noir intense d'impression assez bonne ou très défectueuse.

Pas de nuance sérieuse du 20 c.

Le 25 c. bleu va du bleu grisâtre clair au bleu-noir foncé assez terne. La différence est considérable et mérite d'être cataloguée.

Le 30 c. existe en quatre nuances nettes, violet-gris très terne, violet-gris plus vif, violet-brun et violet-brun foncé assez vif. C'est de beaucoup le timbre de cette série dont la couleur a le plus varié au cours du tirage.

Le 35 c. existe en orange clair et en jaune-orange clair.

Le 40 c. en outremer pâle, outremer et outremer foncé. La nuance n'a pratiquement varié que du pâle au foncé, mais l'outremer n'a pas été modifié.

Le 45 c. est vert légèrement olivâtre ou très foncé ou vert terne clair.

Dans le foncé on trouve une très belle variété, tout le côté gauche de la Koutoubia entièrement sans lignes de fond.

A noter que le 45 c. présente des manques simulant des nuages blancs dans le lignage du ciel, tout comme les 1 c., 2 c. et 3 c. ; ces manques sont moins importants dans le 40 c. et le 35 c. beaucoup mieux imprimés que le 45 c. lequel ne semble pas avoir été aussi soigné que les autres. A noter que le 45 c. porte MAROC et non MAROE, un trait blanc parasite ayant été s'installer au milieu du c et horizontalement.

Le 50 c. ne présente pas de nuance véritable dans l'encadrement mais le centre existe en brun très pâle et en brun soutenu. Ceci vient sans doute de la teinte plus brune du papier.

Le 1 f. ne semble pas avoir la moindre nuance.

Le 2 f. de même.

Le 5 f. existe en vert-gris foncé (beaucoup plus vert que gris) et en gris verdâtre beaucoup plus gris que verdâtre.

Le 10 f. se trouve en gris-noir et en noir foncé.

#### CHIFFRES DE TIRAGE

Nous reproduisons ci-après les chiffres fournis par l'Administration pour les tirages des différentes valeurs. Il faut d'ailleurs bien se rappeler que la rareté d'un timbre à l'état neuf ne dépend pas que du tirage.

1 c. Un tirage	: 1.427.500
2 c. Deux tirages:	284.000 en 1917 et 270.000 en 1918. Total 554.000.
3 c. Un tirage	: 500.000.
5 c. »	: 6.000.000.
10 c. »	: 5.075.000.
15 c. Deux tirages:	2.065.000 en 1917 et 5.570.000 en 1918. Tot. 7.635.000.
20 c. Un tirage	: 285.000.
25 c. »	: 1.532.000.
30 c. »	: 248.750.
35 c. »	: 210.000.
40 c. »	: 1.070.000.
45 c. »	: 95.000.
50 c. »	: 268.000.
1 f. »	: 222.000.
2 f. »	: 19.600.
5 f. »	: 20.550.
10 f. »	: 18.450.

## VIII. La série Tanger (1918-1924)



En 1918, le bureau français de Tanger fut doté d'une série spéciale formée des timbres habituels du Maroc aux types Blanc, Mouchon et Merson, surchargés TANGER seulement. Aucune surcharge « Protectorat » bien entendu et pas même de surcharge arabe jugée sans doute inutile.

Cette série remplaçait la série avec surcharge arabe de 1911 demeurée en service au bureau de Tanger depuis 1914 puisque ce bureau ne pouvait se servir des timbres du Protectorat.

Remarquons en passant une double erreur des catalogues.

D'abord d'avoir catalogué cette série au Maroc français dont Tanger n'a jamais fait partie. Il eut été plus sage d'en faire un chapitre spécial.

Ensuite d'avoir réuni pour des commodités de classement tous les timbres de Tanger en une seule émission alors qu'il y a en deux.

Voici d'ailleurs le véritable classement de ces séries :

1918	1920	1923-24
1 c. gris.	1 c. ardoise.	5 c. orange (mai 1923).
2 c. lilas-brun.		10 c. vert.
3 c. orange.		30 c. rouge.
5 c. vert.		50 c. bleu.
10 c. rose.		2 f. rouge-orange et vert.
15 c. jaune-orange.		5 f. bleu et chamois.
20 c. brun-lilas.		
25 c. bleu.		
35 c. violet.		
40 c. rouge et bleu.		
50 c. brun et gris.		
1 fr. lie de vin et olive.		

Il y eut donc dès 1918 une émission comportant les mêmes valeurs que la série avec surcharge arabe de 1911 qu'elle remplaçait et dans des couleurs analogues. Puis en 1920 le 1 c. devint ardoise comme en France.

Enfin, en 1924, une nouvelle série devint indispensable pour donner aux 10 c., 30 c., 50 c. la couleur réservée aux relations internationales. Le 5 c. devant cesser d'être vert devint orange comme en France. D'autre part, l'extension du trafic postal rendait assurément nécessaire qu'il existât des timbres au-dessus de 1 franc, d'où la création des valeurs de 2 fr. et 5 fr. qui, d'ailleurs, existaient déjà depuis huit ans dans le Protectorat.

La plupart de ces nouvelles valeurs furent mises en cours en Janvier ou Mars 1924 et leur emploi cessa le 1<sup>er</sup> Août par suite du retrait total de la série. Les stocks restants auraient été incinérés.

Il n'est donc pas étonnant que les timbres émis en 1923-24 dont aucun n'était d'ailleurs d'usage courant soient réellement rares usés. On ne doit pas trouver beaucoup d'oblitérations qui ne soient pas de complaisance.

### ETUDE DES NUANCES ET PAPIERS

Il est normal en voyant le petit nombre de millésimes de supposer que les nuances sont peu nombreuses. Il n'en est rien. D'autre part, le papier des premiers tirages est généralement très blanc et contraste vigoureusement avec ceux des tirages postérieurs. Il ressemble aux jolis papiers de la période 1910-1914 minces et remarquables par leur blancheur, très lisses surtout et donnant pour la plupart des impressions fines et même très soignées. Papiers assez minces.

Les 20 c. et 25 c. sur papier blanc se rapprochent à s'y méprendre des *Mouchon* de 1902 (émission CENTIMOS). Le papier est épais et un peu rugueux.

Y aurait-il eu pour l'émission de Tanger des millésimes inconnus ou des feuilles sans millésimes ?

Nous ne saurions l'affirmer. Mais ce qui semble possible c'est que l'on ait surchargé TANGER des feuilles de tirages anciens. Vraisemblablement de la période avant 1910 pour les 20 c. et 25 c. et de la période 1910-1914 pour plusieurs autres valeurs de petit format.

On remarquera également que les timbres au type Merson de 40 c., 50 c. et 1 fr., le 1 fr. surtout, existent sur papier blanc se rapprochant de ceux de 1902.

Ce n'est là qu'une simple constatation ouvrant le champ à beaucoup d'hypothèses et peut-être un jour à des découvertes assez sensationnelles. Le papier n'est toutefois qu'une indication précieuse mais insuffisante ; il a pu rester à l'Atelier du Timbre de petites quantités de papier d'époques antérieures dont on se serait servi en pleine guerre à un moment où l'on employait tout, même d'horribles papiers GC.

Les tirages postérieurs à 1918 ne sont pas en général sur le même papier. Certains ont le papier GC (3 c.), d'autres des papiers grisâtres ou légèrement teintés, également des papiers un peu plus épais et comme « poreux » de trame visible même au recto.

Le 1 c. est d'abord gris-perle un peu verdâtre. *Papier GC blanc*. Nuance qui semble unique. En 1920, il devient noir foncé d'impression très fine sur papier légèrement crème, puis noir-gris bleuâtre sur papier blanc poreux, trame très visible. Pour ce second tirage on peut employer le terme « ardoise » mais non pour le premier qui est vraiment noir foncé. Ajoutons que sur le 1 c. ardoise, la surcharge TANGER est d'un noir métallique intense très visible, alors que sur le 1 c. noir foncé, elle est noir terne et se détache mal sur la couleur foncée du timbre. Ces deux derniers tirages sont au millésime 0 de 1920.

Le 2 c. a quatre nuances distinctes :

*brun-lilas clair* : impression très fine sur papier blanc légèrement crèmeux ;

*brun-lilas clair* : mais plus vif et un peu plus soutenu sur papier teinté, nous rappelons à ce sujet que le terme *papier teinté* s'entend d'un papier portant une couleur plus ou moins accentuée qui est le diminutif de celle du timbre lui-même. L'impression est un peu moins fine ;

*brun-lilas foncé* : très belle impression fine sur papier blanc légèrement teinté ;

*brun-lilas terne* : impression mauvaise, papier plus épais, trame très visible, blanc déjà assez teinté, le papier est analogue à celui du 1 c. ardoise. Le premier tirage présente le G fermé dans la surcharge TANGER.

Le 3 c. se présente d'abord sur papier très blanc, lisse, mince, impression très fine, vermillon orangé clair.

Ensuite le 3 c. rouge-orange est sur papier GC jaunâtre très foncé. Ce papier est véritablement affreux (mill. 9).

Le dernier tirage, papier à trame, blanc, plus épais caractéristique comme les 1 c. et 2 c. La couleur est d'un rouge-orange foncé, plus rouge qu'orange et paraissant presque rouge à côté des autres. Ce 3 c. rouge rappelle assez vaguement et de loin celui de France de 1907 (mill. 0 de 1920).

Le 5 c. est vert clair sur blanc (papier lisse mince). On le trouve aussi en vert légèrement plus bleuâtre. Le premier est d'impression fine, le second d'impression très médiocre.

Le 10 c. a une teinte rose carminé foncé qui lui est très particulière. On le trouve également très foncé et fort empâté, absolument semblable à celui que nous avons vu dans la série Protectorat.

Le 15 c. jaune-orange est toujours assez terne. On le trouve surtout de couleur très pâle mais aussi en nuance assez soutenue. Il demeure toujours orange-jaune terne, rien de commun avec les « jaunes » ni avec les « orange foncé » de la série Protectorat.

Le 20 c. est brun-lilas (deux tons très légèrement différents) sur papier épais rugueux ressemblant beaucoup à ceux de 1902 (surcharge CENTIMOS).

Plus tard, on trouve (généralement mal centré) un 20 c. lilas-brun très foncé et empâté, papier à trame très visible (mill. 0 de 1920). Rare.

Le 25 c. est également bleu clair (rare) ou bleu vif sur papier rugueux très voisin des « centimos » de 1902. Impression très fine.

Il se rencontre aussi en bleu foncé très empâté (nuance déjà notée dans la série Protectorat), mill. 8 de 1918 et 0 de 1920.

Le bleu clair assez rare présente une surcharge TANGER noir-gris terne, la surcharge est noire, plus soutenue, sur le bleu vif, noir métallique foncé sur le 25 c. bleu foncé.

Le 35 c. impression fine violet terne ressemble beaucoup au 35 centimos de 1910. Il existe également en violet plus foncé impression mauvaise. Rare.

Le 40 c. *Merson* est rouge ou rouge clair terne. Centre gris pâle peu azuré. Les deux tons du rouge sont très sensibles.

Le 50 c. paraît de nuance unique brun-olivâtre et gris-bleu violacé.

Le 1 franc lie de vin et olive ne semble pas présenter de nuances.

La seconde partie de l'émission de Tanger ne fut émise qu'en 1923-24.

Le premier en date est le 5 c. orange dont le papier à trame très visible peut servir de référence pour tous ceux que nous avons notés. La nuance d'un joli orange jaune vif et clair est très plaisante. Emis en mai 1923.

Le 10 c. vert terné n'est sorti qu'en janvier 1924. Existe en vert bleuâtre soutenu ou vert bleuâtre clair. La différence n'est pas très grande.

Le 30 c. rouge terne est de mauvaise impression. Emis en Mars 1924.

Le 50 c. existe en bleu grisâtre clair ou bleu terne foncé. Forte nuance (Janvier 1924).

Le 2 fr. présente deux belles nuances : rouge-orange et vert ou orange clair et vert (Mars 1924).

Le 5 fr. bleu foncé terne et chamois semblable à celui du Protectorat pour la couleur bleue mais avec centre chamois-orange foncé alors que le 5 fr. Protectorat a le centre chamois olivâtre terne et ressortant beaucoup moins (Mars 1924).

Malgré son faible emploi la série Tanger est d'une étude très intéressante.

Le 2 c. impression mauvaise, le 3 c. dernier tirage, le 10 c. foncé, le 20 c. foncé, le 25 c. bleu clair, le 35 c. foncé ne semblent pas communs.

Voici un petit tableau récapitulatif des nuances de 1918 :

1 c. gris, 1918.	20 c. brun-lilas, impression fine, papier rugueux.
1 c. noir foncé, 1920.	20 c. brun-lilas foncé, empâté (rare)
1 c. ardoise, 1920.	25 c. bleu vif, mill. 8 de 1918.
2 c. brun-lilas clair, impression fine, mill. 0 de 1920.	25 c. bleu clair (rare), mill. 0 de 1920.
2 c. brun-lilas clair, papier teinté, mill. 0 de 1920.	25 c. bleu foncé, mill. 8 de 1918.
2 c. brun-lilas foncé, mill. 0 de 1920.	35 c. violet terne.
2 c. brun-lilas terne.	35 c. violet terne foncé empâté, mill. 3 (de 1923 ?)
3 c. vermillon-orange clair, mill. 8 de 1918.	40 c. rouge et gris bleuté.
3 c. rouge-orange, GC, jaunâtre foncé, mill. 9 de 1919.	40 c. rouge clair et gris bleuté.
3 c. rouge-orange sur blanc, mill. 0 de 1920.	50 c. brun et gris-mauve.
5 c. vert (impression fine).	1 fr. lie de vin et olive.
5 c. vert, impression médiocre, mill. 8 de 1918.	1923-1924
10 c. rose foncé carminé, mill. 8 de 1918.	5 c. jaune-orange, mill. 3 de 1923 (18-1).
10 c. rose-carm. très foncé, empâté.	10 c. vert-bleu terne pâle, mill. 3 de 1923.
15 c. orange-jaune pâle, terne, mill. 8 de 1918 (28-1).	10 c. vert-bl. terne, mill. 3 de 1923.
15 c. orange-jaune terne, mill. 8 de 1918.	30 c. rouge terne, mill. 4 de 1924.
	50 c. bleu-gris foncé, mill. 2 de 1922
	50 c. bleu-gris clair, mill. 3 de 1923.
	2 fr. rouge-orange et vert.
	2 fr. orange clair et vert. (Rare).
	5 fr. bleu et chamois-orange (fcés).

## VARIÉTÉS

Celles-ci ne semblent pas nombreuses. La surcharge ne s'y prêtait guère.



On trouve le *G fermé*, également un *G défectueux* qui se retrouve presque toujours à la case 115 à gauche du millésime du bas de la feuille qu'il permet d'identifier.

Le 25 c. bleu *Mouchon* existe sans surcharge en bleu et en bleu foncé d'après les catalogues ; nous n'avons jamais vu que le bleu correspondant au millésime 0.

Aurait-on baptisé bleu foncé la nuance de ce millésime ? En tous cas, le 25 c. bleu foncé que nous avons signalé doit être très rare sans surcharge, s'il existe (mill. 8).

Il existerait également un 25 c. bleu terne sans surcharge. Nous ne croyons pas qu'il puisse se rattacher à la série Tanger puisque celle-ci ne présente aucun 25 c. bleu terne. Il pourrait être une variété de l'émission de 1911 surcharge arabe ou de l'émission Protectorat seulement.

Il semble que l'incinération de la série Tanger n'ait pas été très complète. Ces timbres connurent d'abord une vive hausse, peu après leur suppression, puis une baisse sensible qui ne peut guère se justifier que par la venue de stocks sur le marché provenant de fuites.

Dès avant 1939 cependant la hausse se faisait déjà sentir à nouveau.

Les bonnes valeurs ne se trouvent plus facilement.

On peut dire de la série Tanger ce que nous avons déjà dit de tous les timbres aux types Sage, Blanc, Mouchon et Merson du Maroc. Ils ne sont pas à leur prix à beaucoup près, surtout maintenant que la philatélie se développe en Afrique du Nord. Tous ces timbres sont de très grand avenir.

## IX. Deuxième série des Monuments (1923-27)

Après avoir légèrement modifié les types de 1917, l'imprimerie Hélio-Vaugirard qui venait d'imprimer les timbres de la poste aérienne reçut la commande de cette nouvelle série. Le procédé fut celui que l'on connaît sous le nom d'héliogravure, dans lequel cette firme était spécialisée.

Il y eut de nombreux tirages successifs, très faciles à reconnaître pour les feuilles entières et quelquefois même pour les timbres isolés quand les nuances sont différentes.

Malheureusement les feuilles ne portent ni millésimes ni dates et le seul moyen de les classer par ordre chronologique reste l'étude des oblitérations.

Ce moyen est d'ailleurs fort précaire car les timbres ont été très souvent stockés par des spéculateurs malheureux qui les ont ensuite revendus à la valeur faciale plusieurs années après.

Certains marchands s'étaient fait une spécialité du rachat de ces stocks spéculatifs, très en dessous de la valeur faciale, et les renvoyaient au Maroc pour servir à l'affranchissement du courrier. Ce commerce a cessé depuis quelques années et les stocks spéculatifs peuvent être considérés comme résorbés en France.

#### FEUILLES

L'imprimerie Hélio-Vaugirard n'a jamais employé qu'un seul type de feuille de 1922 à 1932, date où ses fournitures ont cessé pour le Maroc.

Les feuilles sont de 50 timbres en deux panneaux de 25 séparés par un intervalle blanc.

La largeur de l'intervalle est égale au petit côté d'un timbre. Les panneaux sont l'un au-dessus de l'autre pour les timbres en longueur et juxtaposés pour les timbres en hauteur.

Les seules impressions extérieures aux timbres sont des traits d'épaisseur et de longueur variables tracés sur l'intervalle blanc. D'autres traits également variables en nombre et dimension se trouvent sur les marges des feuilles. Ces derniers semblent avoir servi de repères de dentelure.

Les traits de l'intervalle présentent un grand intérêt parce qu'ils permettent d'identifier les différents tirages. En effet l'imprimerie opérait de la façon suivante :

Pour une valeur donnée on constituait une « forme » de 25 puis une de 50 clichés (25 d'abord, 50 ensuite) qui servait à la confection des cylindres utilisés pour l'impression proprement dite.

La forme des 25 clichés contenait certaines variétés qui se reproduisaient aux mêmes cases dans les deux panneaux de la forme de 50 et par conséquent dans les deux panneaux d'une même feuille.

#### VARIÉTÉS

##### *Variétés primaires*

L'opération de report qui constituait la forme de 50 clichés introduisait de nouvelles variétés qui ne se trouvent qu'une fois par feuille mais qui peuvent se retrouver aux mêmes cases sur les

feuilles provenant des différents cylindres obtenus avec la même forme.

##### *Variétés secondaires*

Enfin la constitution de chaque cylindre produisait aussi des variétés caractéristiques de ce cylindre, ce sont les variétés les plus intéressantes et les plus utiles :

##### *Variétés de planche*

Les cylindres, d'un prix de revient raisonnable, se détérioraient assez rapidement. On changeait en réalité de cylindre à chaque tirage.

Or les traits d'intervalle tracés, à la main ou à la règle sont différents pour chaque cylindre.

Il y a quatre petits traits sur la même ligne pour chaque colonne de timbres jusqu'en 1930. Ensuite on trouve des feuilles avec 4, 3 et même 2 traits par colonne de timbres.

Pratiquement on peut, en retrouvant les variétés oblitérées, classer à peu près les planches dans le temps. C'est un travail de bénédictin, car il exige la reconstitution de chaque planche en timbres oblitérés. Nous avons fait ce travail pour les timbres de la poste aérienne mais avons renoncé pour les timbres de la poste ordinaire bien que le matériel réuni par nous soit considérable.

#### DENTELURE

Le procédé, du genre rectangulaire, est très différent de celui que l'Atelier National employait à cette époque, aucune des marges extérieures ne porte de perforations et il semble que les feuilles aient été dentelées d'un seul coup par une sorte de cage.

Au début et jusque vers 1930 l'intervalle des deux panneaux n'est pas perforé. *A partir de 1930, les lignes de perforations des petits cotés des timbres sont prolongées à travers l'intervalle* qui se trouve ainsi débité en morceaux égaux aux timbres.

##### *Non dentelés*

Quelques valeurs sont arrivées dans cet état jusqu'aux bureaux du Maroc, mais ces timbres qui étaient très rares et très recherchés se sont fâcheusement multipliés depuis.

Seuls les non dentelés dont on peut certifier qu'ils datent d'avant 1927 peuvent présenter un intérêt certain. Malheureusement dans la série poste ordinaire il n'y en a qu'un seul et unique, c'est le 25 c. bleu-outremer de 1923.

## PÉRIODES

Nous avons réuni pendant l'émission un grand nombre de feuilles des timbres de cette série et les avons comparées avec les feuilles des valeurs dont la date est connue. L'étude des papiers et des variétés de planches, la recherche des oblitérations les plus anciennes nous ont permis de classer le tout en trois lots correspondant à trois périodes :

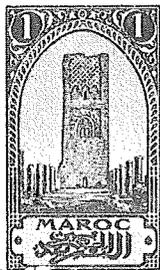
- 1<sup>o</sup>) de 1923 à fin 1926, intervalle 4 traits, papier assez mince.
- 2<sup>o</sup>) de 1926 à fin 1930, intervalle 4 traits, papier moyen.
- 3<sup>o</sup>) de 1930 à 1932, intervalle 2, 3 ou 4 traits, papier épais.

Nous distinguons deux sous-types de feuilles.

A. — Avant 1930, feuilles de 50 en deux panneaux de 25 séparés par un intervalle d'une hauteur égale à celle d'un timbre, l'intervalle n'est pas traversé par les lignes de perforation perpendiculaires des timbres.

B. — Type de feuille semblable au premier, sauf que les rangées de perforation perpendiculaires à l'intervalle, le traversent et le divisent en rectangles égaux à un timbre.

Nous résumons ci-après tout ce que nous avons pu trouver ou découvrir sur cette série très mal connue malgré son long usage. Nous n'avons sûrement pas réuni des feuilles de tous les cylindres employés pour les différents tirages, mais il nous semble pouvoir constituer une sorte de trame dont les vides seront peut-être comblés peu à peu par d'autres collectionneurs de feuilles entières.



**1 centime, « Tour Hassan ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, gris-olive terne, assez pâle, feuille A, portant par colonne 4 traits épais, courts et réguliers.

Épaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

Planche II, gris-noir brillant, feuille A portant 4 traits épais, longs et régulières. Épaisseur du papier 8 3/4/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Pas trouvé de planche caractéristique de cette période.

3<sup>e</sup> Période. — Planche III, gris-noir-olive brillant, feuille B, 3 traits épais, longs et réguliers. Épaisseur : 10/100 de millimètre.

Planche IV, gris-olive terne assez foncé, feuille B, 3 traits minces, courts et réguliers. Épaisseur du papier : 11 1/2/100 de millimètre.

**2 centimes, « Tour Hassan ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, brun-violet-gris, feuille A, avec 4 traits épais, longs, réguliers et très pâles. Papier D des timbres de France. Épaisseur : 9/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, brun-lilas, feuille A, avec 4 traits épais, moins longs, réguliers, foncés. Épaisseur du papier 10 1/2/100 de millimètre.

Planche III, brun-lilas, feuille A, avec 4 traits plus courts, assez minces, irréguliers et foncés. Épaisseur du papier : 10 1/2/100 de millimètres.

3<sup>e</sup> Période. — Planche IV, brun-lilas foncé brillant, feuille B, avec 3 traits longs d'épaisseur irrégulière, mais bien tracés, foncés. Épaisseur : 11/100 de millimètres.

Planche V, brun-lilas foncé terne, feuille B, avec 3 traits courts, assez minces, mal tracés, foncés. Épaisseur du papier : 12/100 de millimètre.

**3 centimes, « Tour Hassan ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, brun-jaune, feuille A, avec 4 traits longs, assez épais, réguliers et pâles. Épaisseur du papier 10 1/2 à 11/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, brun-jaune, feuille A, avec 4 traits assez épais, moins longs, réguliers, très foncés. Épaisseur du papier : 11/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche III, brun-orange terne, feuille B, avec 4 traits longs, assez épais, très réguliers, très foncés. Épaisseur du papier 11 1/2/100 de millimètre.

Planche IV, brun-orange terne un peu gris, feuille B, avec 4 traits courts, assez épais, irréguliers, très foncés. Épaisseur du papier 11 1/2/100 de millimètre.



**5 centimes, Fez : « Bab Dkaken ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, jaune-orange, feuille A, avec 4 traits assez longs d'épaisseur variable mais plutôt minces, réguliers, foncés. Épaisseur : 9/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, orange, feuille A, avec 4 traits plus courts, assez minces, réguliers. Epaisseur du papier : 9 à 10/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche III, jaune-orange vif, feuille B, avec 2 traits très courts, d'épaisseur variable, réguliers. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

**10 centimes, Fez : « Bab Dkaken ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, vert-gris, feuille A, avec 4 traits de longueur et d'épaisseur variables, plutôt minces, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, vert plus franc, feuille A avec 4 traits de longueur et d'épaisseur variable, mal tracés, foncés. Epaisseur du papier 10 ½/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Nous n'avons pas vu de feuille du 10 c. de cette période.

**15 centimes, Fez : « Bab Dkaken ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, gris-noir, feuille A avec 4 traits assez longs, plutôt minces, bien tracés, très foncés. Epaisseur du papier 9/100 de millimètres.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, gris légèrement bleuté, feuille A, avec 4 traits longs assez minces, bien tracés, foncés. Epaisseur du papier: 10/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche III, gris verdâtre, feuille B, avec 3 traits assez longs, plutôt minces, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 10/100 de millimètre.



**20 centimes, « Porte de Chella ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, brun-rouge, feuille A, avec 4 traits assez épais plutôt courts, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9 ¼/100 de millimètre. Il est possible qu'il existe une autre planche de teinte très voisine.

Variétés. — 6<sup>e</sup> timbre : M. A. joints dans MAROC. 44<sup>e</sup> timbre : cadre inférieur brisé à droite de Chella.

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche II, lilas terne, feuille A, avec 4 traits longs, épais, réguliers, plutôt clairs. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche III, lilas terne foncé, feuille B, avec 4 traits longs, assez épais, réguliers, plutôt clairs. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre, le papier mince est rare.

Planche IV, lilas intense, feuille B, avec 4 traits courts, assez épais, irréguliers. Epaisseur du papier : 10 ½ à 11 ½/100 de millimètre.

**25 centimes, « Porte de Chella ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, bleu-outremer vif, feuille A, avec 4 traits courts, assez gros, réguliers. Epaisseur du papier 8 ½/100 de millimètre.

Planche II, bleu-outremer terne avec 4 traits longs assez minces réguliers, épaisseur du papier 9 ½/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche III, bleu terne un peu verdâtre avec 4 traits plutôt longs, gros, réguliers, foncés. Epaisseur du papier 9/100 de millimètre.

Variété. — 4<sup>e</sup> timbre, base du 2 de gauche prolongée à gauche.

3<sup>e</sup> Période. — Pas vu de feuille de cette période.

**30 centimes, « Porte de Chella ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, rouge carminé, feuille A, avec 4 traits assez longs, épaisseur moyenne, pas très réguliers. Epaisseur du papier : 11 ¼/100 de millimètre.

Planche II, rouge foncé, intervalle non perforé, 4 traits longs, épais, réguliers. Epaisseur du papier : 10/100 de millimètre.

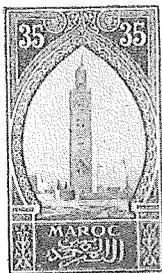
2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche III, bleu vif, légèrement vert, feuille A, avec 4 traits longs, épaisseur moyenne, réguliers. Epaisseur du papier : 10 ½/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche IV, bleu-vert vif, feuille B avec 3 traits longs, épais, réguliers, pâles. Epaisseur du papier : 12/100 de millimètre.

**35 centimes, « La Koutoubia ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, violet foncé, feuille A, avec 4 traits minces, longs, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

Planche II, gris-violet. Il nous a été dit à l'imprimerie que ces timbres étaient de la même nuance vive que ceux du premier tirage, mais qu'ils se sont oxydés très rapidement. Feuille A avec 4 traits longs, épais, réguliers, clairs. Epaisseur du papier : 9 ½/100 de millimètre.



2<sup>e</sup> Période. — Planche III, violet foncé, feuille A, avec 4 traits plus courts, minces, réguliers, foncés. Epaisseur du papier 9/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Pas vu de feuille avec intervalle perforé.

40 centimes, « La Koutoubia ».

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, vermillon foncé, feuille A, avec 4 traits courts, minces, irréguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

2<sup>e</sup> Période. — Planche II, orange foncé, feuille A, avec 4 traits longs, épais, réguliers, pâles. Epaisseur du papier : 10/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Pas vu de feuille avec intervalle perforé.

45 centimes, « La Koutoubia ».

1<sup>re</sup> Période. — Planche I (unique), vert foncé, feuille A, avec 4 traits courts, assez minces, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 8/100 de millimètre, très mince.



50 centimes, « Bab el Mansour ».

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, bleu un peu vert, feuille A, 4 traits longs, assez épais, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9 ¼/100 de millimètre.

50 centimes, « La Koutoubia ».

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche I, olive jaunâtre, feuille A, 4 traits longs, gros, réguliers, pâles. Epaisseur du papier : 12/100 de millimètres.

Planche II, olive-noir, pas vu de feuille neuve, mais des isolés.

60 centimes, « Bab el Mansour ».

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, violet pâle ou foncé. Il semble qu'il y ait eu deux tirages avec le même cylindre, feuille A, avec 4 traits longs, épaisseur variable, réguliers, pâles ou foncés. Epaisseur du papier : 9/100 de millimètre. Gomme très jaune.

Planche II, violet foncé, feuille A, 4 traits assez longs, gros, réguliers, foncés. Epaisseur du papier : 9 ½/100 de millimètre. Gomme crème.

La surcharge bleue 50 c. a été imprimée sur tout le stock de feuilles restant de cette valeur, stock qui comprenait des feuilles de deux planches. On trouve de nombreuses variétés mineures qui rendent la reconstruction facile.

75 centimes, « Bab el Mansour ».

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche I, lilas-gris, feuille A, avec 4 traits longs, épais, réguliers. Epaisseur du papier : 10 ½/100 de millimètre.

3<sup>e</sup> Période. — Planche II, lilas vif, feuille B, avec 4 traits courts, très irréguliers, foncés. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

1 franc, « Bab el Mansour ».

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, brun sépia, feuille A, 4 traits minces, longs, irréguliers. Epaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

Variété. — 27<sup>e</sup> timbre un gros point blanc dans l'encadrement à droite de la valeur de gauche.

Pas vu d'autre planche.

1 franc 05, « Bab el Mansour ».

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche unique, brun-rose, feuille A, avec 4 traits longs, minces, réguliers, clairs. Epaisseur du papier : 10 ½/100 de millimètre.

Variété. — 47<sup>e</sup> timbre, point de couleur en bas sur Meknès et à droite sur le cadre extérieur vertical.

5<sup>e</sup> timbre, trait sur le cadre au coin inférieur droit.

1 franc 40, « Bab el Mansour ».

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche I, rose brunâtre sur crème, feuille A, avec 4 traits longs, minces, réguliers. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

Planche II, rose vif sur blanc, feuille A, avec 4 traits plus longs, assez épais, réguliers, assez clairs. Epaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

Variété. — 5<sup>e</sup> timbre, trait sur le cadre en bas au coin inférieur droit, existe pour les deux planches qui proviennent donc de la

même forme de 50. Les deux tirages ont été faits à des dates rapprochées, ce timbre a été très stocké neuf, les oblitérés sont rares, le reliquat a été surchargé par la suite.

**1 franc 50, « Bab el Mansour ».**

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche I, bleu clair vif, un peu vert, feuille A, avec 4 traits longs, minces et réguliers. Épaisseur du papier 8 ¼/100 de millimètre, très mince.

Il doit exister d'autres planches.



**2 francs, « Volubilis ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche I, feuille A, brun un peu jaune foncé, avec 4 traits longs, épais, réguliers, foncés. Épaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

Je n'ai vu qu'une planche bien que ce timbre ait beaucoup servi. S'il n'y a pas d'autres planches, les timbres neufs devraient devenir assez rares.

**3 francs, « Volubilis ».**

2<sup>e</sup> Période (1926). — Planche I, rose orangé, feuille A, avec 4 traits courts, minces, très mal tracés, foncés. Épaisseur du papier : 9 ¼/100 de millimètre.

Planche II, rose orangé clair, feuille A, 4 traits longs, assez épais et réguliers. Épaisseur du papier : 11 ½/100 de millimètre.

Planche III, rose-orange, feuille A, 4 traits longs, épais, réguliers. Épaisseur du papier : 10 ½/100 de millimètre.

Ce timbre a beaucoup servi. Il est très commun neuf et oblitéré.

**5 francs, « Volubilis ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche unique, vert grisâtre, feuille A, 4 traits longs, minces et réguliers.

**10 francs, « Volubilis ».**

1<sup>re</sup> Période. — Planche unique, feuille A, 4 traits courts, très minces et réguliers. Épaisseur du papier : 9/100 de millimètre.

Il est très possible qu'il existe d'autres planches de 5 et 10 francs, mais nous n'en avons pas vu. Les timbres de 2, 3, 5 et 10 francs ne portent pas de signature.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette série a été gâchée par une spéculation stupide qui n'a réussi qu'à multiplier les tirages. Elle commence seulement à se rétablir mais les valeurs dont il n'existe qu'une ou deux planches sont beaucoup moins communes qu'on ne le croit et peuvent réserver bien des surprises agréables aux collectionneurs patients.

ETUDE DES NUANCES

La série héliogravée de 1923 n'offre pas beaucoup de nuances très nettes. Le procédé en héliogravure a l'avantage de permettre une reproduction répétée d'un timbre dans une nuance strictement identique. On le verra plus loin pour le 5 f. + 5 f. de la série Lyautey. On conçoit qu'un tel procédé d'impression n'offre guère de garantie contre les faux possibles. Ce n'est pas son seul inconvénient.

Il suffit de comparer les jolis timbres gravés de 1917, en tenant compte que ceux-ci, imprimés en pleine guerre, n'ont pu être aussi soignés qu'en temps de paix, aux pauvres vignettes de 1923 pour ressentir cruellement la différence.

La débauche de couleurs vives que peut se permettre l'héliogravure n'empêche pas que celles-ci, très utiles peut-être pour cartes postales ou autres sujets, ne sont guère artistiques en matière de timbres-poste.

Autre inconvénient : papiers et gomme se piquent, d'où timbres perdus. Enfin, même certaines encres se décolorent ce qui est un comble. Nous en reparlerons.

Les sujets de 1923 ne sont pas très beaux non plus. La Tour Hassan se présentait en perspective d'angle en 1917, donnant un timbre superbe. On en a fait en 1923 le plus raté des timbres, bloc de pierre déplaisant et mal présenté.

La porte de Fez a moins souffert, mais la gravure faisait ressortir les pierres et l'héliogravure les dissimule d'une manière fâcheuse.

La porte de Chella a gagné en lumière par contre sur l'héliogravé de 1923. Ce sujet avait été fort mal imprimé en 1917.

Il n'en est pas de même de la Koutoubia. On a rétréci le format du timbre et la Koutoubia s'est cruellement amenuisée.

La porte Bab el Mansour vue de face en 1923 est moins heureuse qu'en 1917.

De même le type « Volubilis ».

Les 1 c., 2 c., 3 c. copieusement achetés par les fabricants de pochettes, ont eu d'assez nombreux tirages.

Le 1 c. varie du gris-olive au gris-noir avec solution du clair au foncé dans chaque teinte. Le premier tirage est devenu beaucoup plus rare que les autres. Il se reconnaît aisément à sa couleur claire.

**Le 2 c.** a trois groupes de nuances.

Le violet-brun noirâtre terne et clair du début, plusieurs brun-lilas plus ou moins rougeâtres et en général assez ternes aussi, et un très beau brun-lilas foncé vif. Ce dernier fait un contraste vraiment remarquable avec le premier tirage. Il semble plus rare que les autres.

**Le 3 c.** est brun-jaune ou brun-orange. Nuances assez sensibles.

**Le 5 c.** varie du jaune à l'orange. Très jolies nuances.

**Le 10 c.** a peu de nuances sensibles.

**Le 15 c.** a deux groupes de nuances, le gris-noir qui varie du gris au gris-noir en passant même par un gris influencé d'un léger ton ardoise, et le gris verdâtre.

**Le 20 c.** brun-rouge est d'une nuance bien uniforme. Nous avons ici un excellent exemple de la manière dont même l'industrie privée a suivi l'exemple de l'Atelier du Timbre. Le 20 c. de France (*Semeuse*) fut en effet brun-rouge après la guerre 1914-18, et il devient lilas en 1926. Il en fut de même au Maroc.

**Le 25 c.** a deux belles nuances : bleu vif sur blanc (un peu influencé d'outremer) et bleu terne verdâtre sur crème. Le tirage bleu terne est assez vilain à l'œil, tandis que le bleu vif est très frais et plaisant. Ce sont deux nuances très tranchées.

Dans le tirage bleu terne, le 2 de gauche se présente parfois avec la base prolongée à gauche de telle sorte que la partie montante du chiffre 2 se trouve tomber au milieu d'une sorte de barre de T renversé, un peu plus courte à gauche qu'à droite.

Cette variété est constante.

**Le 30 c.** rouge montre trois tirages rouge vif et un tirage rouge clair. Les deux premiers de ton rouge un peu carminé, et rouge. Le dernier très foncé, mais moins vif que les deux autres, et un peu plus rare.

**Le 35 c.** violet se subdivise, sinon en deux timbres différents, car ce serait faire trop d'honneur à une décoloration, du moins en deux groupes de teintes, selon que le tirage est de 1923 ou 1926.

Le tirage de 1923 est d'un très beau violet assez foncé et vif sur blanc, ou bien violet terne mais encore nettement violet, et plus clair que le précédent.

Le violet terne semble plus rare que le violet vif.

En 1926, le 35 c. fut de nouveau tiré mais cette fois en gris-violet, ou gris-violet pâle. On croirait à un timbre totalement différent, et l'on serait tenté d'en faire un timbre à part qui serait classé avec l'émission de 1926.

Mais il ne faut pas se fier aux apparences... Il s'agit tout simplement d'une décoloration. L'encre violette s'est modifiée et a tourné au gris plus ou moins foncé et violacé. Ceci permet, s'il

en était besoin, de voir à quel point le procédé en héliogravure est peu à recommander pour les timbres-poste. Les papiers et encres qu'il exige ne sont pas solides. Les papiers se piquent, les encres se décolorent d'elles-mêmes. Que désirez-vous de mieux, Messieurs les partisans de l'Héliogravure ?... Il ne faut pas prendre au tragique la décoloration à laquelle nous devons le 35 c. gris-violet. Tout le tirage gris-violet fut envoyé au Maroc, livré aux bureaux de poste et normalement utilisé jusqu'au retrait de la valeur du 35 c. en 1927. La décoloration a produit une belle variété, presque un timbre nouveau qui a droit de cité dans nos albums tout aussi bien que les « blued paper » anglais.

Un fait analogue s'est produit pour le 2 fr. Aviation type Casablanca de même époque.

Il ne faut pas confondre cette décoloration de tout un tirage qui n'a plus varié ensuite avec la décoloration due à l'usage des 1 f. 40 roses devenus gris-bleus à l'état oblitéré.

Ces exemplaires gris ou bleutés sont à rejeter totalement.

**Le 40 c.** Koutoubia est d'abord vermillon foncé de très belle couleur et d'impression assez fine. Puis il passe à l'orange plus ou moins rougeâtre (derniers tirages). Il y a deux nuances légères de l'orange rougeâtre. C'est la plus foncée qui a été surchargée 15 c.

Ces derniers tirages sont d'impression médiocre à empâtée.

**Le 45 c.** existe surtout en vert foncé ; mais on peut le trouver en vert assez clair (plus rare).

**Le 50 c.** bleu-vert terne type Meknès ne semble pas présenter de nuance sensible.

**Le 60 c.** violet est d'abord violet terne sur crème pâle. Un second tirage d'un violet soutenu sensiblement plus foncé a été fait sur papier blanc. Impression beaucoup moins bonne. Ce timbre a été surchargé 50 c.

**Le 1 franc** brun-sépia est de tirage et nuance unique. Timbre plus rare que l'on ne pense.

**Le 2 francs** existe en brun moyen à foncé donnant des bruns un peu jaunâtres pour les nuances moyennes et des bruns-noirs pour les foncées. Pas de timbres de couleur vraiment claire. Il semble bien qu'il n'y ait eu qu'un seul tirage.

**Le 5 francs** vert grisâtre n'eut aussi qu'un tirage et pas de nuances.

**Le 10 francs** se présente en noir foncé. Noir-gris et noir légèrement brunâtre. Faibles nuances et tirage unique.

Nous estimons que ces quatre valeurs en francs ont un grand avenir.

## Résumé des nuances de la série primitive 1923

1 c. gris-olive. gris-noir.	35 c. violet vif foncé. violet terne. gris-violet. gris-violet pâle. violet foncé.
2 c. violet-brun noirâtre. brun-lilas. brun-lilas foncé vif.	40 c. vermillon foncé. orange rougeâtre.
3 c. brun-jaune. brun-orange.	45 c. vert foncé. vert assez clair.
5 c. jaune-orange. orange.	50 c. bleu-vert.
10 c. vert.	60 c. violet terne sur crème pâle. violet soutenu sur blanc.
15 c. gris-noir. gris ardoisé. gris-vert.	1 f. brun-sépia.
20 c. brun-rouge.	2 f. brun. brun foncé.
25 c. bleu-outremer vif sur blanc. bleu terne sur crème.	5 f. vert-gris.
30 c. rouge clair carminé. rouge vif carminé. rouge foncé sombre.	10 f. noir-gris. noir foncé. noir brunâtre.

Il y a lieu de remarquer que les premiers tirages ont en général un centre clair donnant une jolie impression de lumière et de bel éclairage solaire sur les monuments représentés.

Par contre les centres sont plus foncés et comme voilés et assombris dans les tirages du milieu et de la fin de cette série. Ceci est particulièrement sensible pour les 20 c. et 50 c. de l'émission 1926-27.

## EMISSION COMPLÉMENTAIRE 1926-27

Il y a dans cette émission nouvelle des changements de couleur et de type. Le 20 c. brun-rouge en 1923, devient, en 1926, lilas, comme en France pour le 20 c. *Semeuse*. Le 30 c. passe du rouge au bleu.

Nous serions tentés de classer ici le 35 c. gris-violet qui est de 1926 s'il ne s'agissait d'une simple décoloration qui a porté sur tout un tirage.

Le 50 c. passe du type Meknès bleu-verdâtre au type Koutoubia et devient olive.

Les 75 c., 1.05, 1.40, 1.50 et 3 fr., nouvelles valeurs correspondant au nouveau tarif à 50 c. de 1926, et d'emploi assez courant sont créés cette année-là.

Le 20 c. est d'abord lilas clair plutôt un peu terne. Tardivement, vers 1930, il devient lilas terne foncé noirâtre. Le centre très lumineux du 1<sup>er</sup> tirage est devenu sombre.

Un troisième tirage tout à fait en fin d'émission est lilas-rouge foncé et très brillant. Les deux derniers tirages sont plus rares que celui de 1926, le seul que l'on trouve dans les collections.

Le 30 c. est primitivement bleu vif un peu verdâtre, puis bleu-vert (très vert presque vert-bleu). La surcharge 25 c. a été apposée sur le bleu-vert seulement. Ce sont deux timbres bien distincts.

Le 50 c., timbre de la lettre simple a beaucoup servi. D'abord olive-jaunâtre relativement assez clair. Ce premier tirage est devenu rare à l'état neuf. Un tirage postérieur, mais d'impression encore bien nette est olive-noir intense. Le centre est demeuré assez lumineux. Le 50 c. termine sur un olive-noir moins foncé, mais d'allure générale médiocre, impression lourde, centre sombre surtout.

Vu l'emploi très grand de cette valeur, il peut y avoir d'autres nuances. Cet emploi fut pourtant limité par l'épuisement assez long du 50 c. type Meknès dont le tirage avait été important, et par l'émission en 1930-31 du 50 c. sur 60 c. dont le tirage ne fut pas non plus négligeable.

Le 75 c. fut d'abord lilas-gris, puis lilas foncé très vif. Ces nuances ont eu la chance dès l'origine d'avoir les honneurs des catalogues.

Le 1.05, brun-rose n'eut qu'un tirage et pas la moindre nuance.

Le 1.40 a deux tirages comme le 75 c. Le premier rose-brun terne sur crème, de couleur plutôt pâle correspond au 75 c. lilas-gris de même date. Ce 1.40 a été très stocké et l'on ne trouve à peu près que lui dans les albums.

Le second, rose vif sur blanc est un tout autre timbre. On se demande pourquoi il n'a jamais été catalogué. La nuance est pour le moins aussi belle que dans le 75 c. Le rose vif seul a été surchargé 1 Franc. C'est la surcharge qui a fait découvrir le 1.40 rose vif aux amateurs, aussi ce 1.40 est réellement rare sans surcharge.

Le 1.50 bleu a eu aussi des nuances variant du bleu verdâtre clair au bleu-vert foncé. On trouve des centres lumineux au début, sombres ensuite.

Le 3 fr. Volubilis varie du rose-orangé clair au foncé. Pas de véritable nuance.

## Résumé des nuances de 1926-27

20 c. lilas clair. lilas noirâtre foncé. lilas-rouge vif brillant.	75 c. lilas-gris terne. lilas vif foncé.
30 c. bleu vif verdâtre. bleu-vert.	1 f. 05 brun-rose.
50 c. olive jaunâtre assez clair. olive-noir intense. olive-noir sombre.	1.40 rose-brun terne sur crème. rose vif sur blanc.
	1.50 bleu vif verdâtre assez clair. bleu-verdâtre foncé.
	3 f. rose orangé. rose orangé foncé.

Le 1.40 à l'état oblitéré se trouve assez fréquemment dans une nuance gris ou gris-bleu même sur lettre. Il s'agit d'une décoloration de certains exemplaires due probablement à la chaleur et à l'humidité, aux inconvénients du séjour au Maroc et du voyage aussi sans doute.

Cette décoloration semble n'avoir affecté que les timbres de nuance claire du premier tirage. Elle est à rejeter absolument des albums.

1930-31. — TIMBRES DE 1923-27 AVEC NOUVELLES VALEURS EN SURCHARGE

15 centimes sur 40 c. orange-rouge, surcharge noire.

Les feuilles surchargées provenaient de la planche II du 40 centimes. On connaît des paires horizontales dont le timbre de gauche porte une surcharge nettement déplacée vers le haut, tandis que le timbre de droite est sans surcharge. Cette variété provient d'un déplacement de la feuille sur la presse, de telle sorte que toute la colonne verticale de droite de la feuille s'est trouvée en dehors de la planche de surcharges.

25 centimes sur 30 c. bleu-vert, surcharge noire.

Feuilles provenant de la planche IV du 30 centimes. Il a existé une feuille de 50 timbres avec surcharge renversée, la feuille étant parfaitement centrée, les surcharges se trouvent dans le bas des timbres.

50 centimes sur 60 c., violet clair, surcharge bleu clair.

On utilisa des feuilles du 60 centimes provenant de la planche I et de la planche II. Celles de la planche I sont facilement reconnaissables par la gomme jaune caractéristique de ce tirage. Les timbres de la planche II ont une gomme à peine teintée.

Une feuille de la planche II a existé avec surcharge renversée bien centrée.

1 franc sur 1 f. 40, rose vif, surcharge bleue.

La teinte rose vif suffit à caractériser les timbres de la planche II. Nous ne connaissons pas de timbres rose-brun de la planche I avec cette surcharge.

Il existe des timbres avec surcharge renversée et fortement déplacée vers la droite, de sorte que l'on voit dans le bas du timbre à gauche le chiffre 1 de la surcharge qui lui était destinée flanqué du chiffre 1 de la surcharge voisine. La droite du timbre au contraire ne porte pas le chiffre qui devrait y être et qui tombe en dehors du timbre.

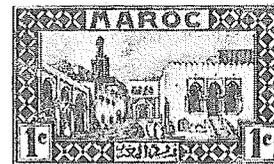
Nous ne connaissons pas les tirages de ces trois surcharges mais ne croyons pas qu'il soit très élevé. D'ailleurs les cotes sans cesse croissantes des trois valeurs sont une indication dans ce sens.

## X. Série gravée de 1933-39

Seuls les 1 f. 25 noir et 1 f. 75 vert-bleu, valeurs complémentaires, furent émis un peu plus tard. Toute la série a été imprimée en 1932, mais émise en 1933 seulement.

Les inconvénients de l'héliogravure pour les timbres, le goût très vif des milieux philatéliques et autres pour les timbres gravés à la suite des premières émissions en taille-douce faites en France en 1929, amenèrent les Postes Chérifiennes à suivre la mode. La nouvelle série est en majorité l'œuvre de l'architecte Belliot qui a signé tous les timbres. Elle est loin de valoir les dessins élégants du grand artiste de la Nézière pour la série 1917.

M. Belliot, outre quelques sujets mal choisis, a affligé ces timbres de cadres épais et lourds convenant mal à des timbres-poste. On sent vraiment trop dans ces cadres et jusque dans les paysages la raideur du dessin d'architecture.



Vue de Tanger  
(Ancien palais du sultan)

Les 1 c. et 2 c. sont au type Vue de Tanger. Le dessin n'est pas des meilleurs, un cadre épais étouffe les murs blancs du centre.



Vue d'Agadir  
(La rade)

Le cadre des 3 c. et 5 c. Vue d'Agadir conviendrait mieux, malgré son épaisseur, à un paysage. Mais cette vue de la côte que l'on eût pu faire infiniment meilleure est gâtée par une raideur regrettable.



Hôtel des Postes de Casablanca



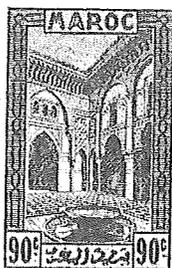
Vue du Moulay-Idriss

L'hôtel des Postes de Casablanca sur les 10 c., 15 c. et 20 c. n'est pas très beau comme sujet. La vue du Moulay Idriss occupe les 25 c., 30 c., 40 c. Cadre lourd et de dessin déplaisant. Paysage du centre traité avec une raideur ridicule. Jamais on ne fera croire à l'œil le moins exercé que les montagnes du fond ont cette allure de cloches à melon alignées les unes derrière les autres pendant que sur le devant un fouillis de vagues petits rectangles blancs singe les maisons. Des arbres (de quelle espèce ?) d'une raideur de colonne encadrent sur les côtés ce paysage mal rendu.

Ce timbre qui, traité avec un peu de goût, eut pu être fort joli est un des plus mauvais de la série.



Vue de Rabat



Médersa el Attarine

La vue de Rabat occupe les 45 c., 50 c., 65 c. Le centre du timbre est bien mais les écheveaux de ficelle du cadre sont pour le moins regrettables. Ce timbre fait une jolie marine, les couleurs ne sont pas toujours heureuses.

Les 75 c., 90 c., 1 fr. et 1 fr. 25 sont au type Medersa el Attarine.

Ce sont d'admirables vignettes d'une gravure exquise (dommage que toute la série ne soit pas ainsi), on peut regretter toutefois les chaînes de l'encadrement. Pourquoi ces chaînes ?

Les 1 fr. 50, 1 fr. 75, 2 fr. et 3 fr. représentent une vue d'Ouarzazat. Ces timbres dont le cadre massif écrase un pâté de maisons sous un ciel traité d'une manière on ne peut plus rudimentaire, ne sont pas plaisants.



Vue d'Ouarzazat



Tombeaux saadiens

Les 5 fr., 10 fr. et 20 fr. au type Tombeaux saadiens sont d'admirables timbres.

En résumé, les timbres en hauteur sont bien réussis car leur encadrement est plus réduit ; les autres sont lourds, empâtés, sans ciel, avec une inscription MAROC beaucoup trop grosse, et parfois même fort mauvais comme dessin.

#### PAPIERS

Les amateurs qui liront cet ouvrage seront fort surpris d'apprendre que ces timbres ont été imprimés *sur papier blanc*.

On ne le dirait pas à voir certains papiers crème, gris, etc... ou mêmes teintés. La remarque que nous faisons ici demeure valable pour tous les timbres gravés imprimés à Paris pour la France et ses colonies à l'Atelier du Timbre dans la période 1930-1940 et même un peu après 1940. Ce n'est que vers 1943 que l'on a commencé à se servir de mauvais papiers gris. Mais avant-guerre, tous les papiers étaient d'un beau blanc.

Les tons crème ou gris proviennent d'une gomme de mauvaise qualité que le papier généralement assez poreux a bue et de ce fait, la couleur blanche s'est trouvée modifiée. C'est un peu dans un ton crème ou grisâtre l'équivalent de ce qui s'est passé pour le papier bleui par la gomme des timbres anglais de 1840 à 1880 notamment qui existent « on blued paper ».

Le papier s'est trouvé parfois teinté par la couleur du timbre dans quelques cas. L'encre colorante a été, elle aussi, plus ou moins bue par le papier.

Le papier blanc et le papier modifié gris ou crème par la gomme portent des timbres *de même couleur*. Mais selon le papier qui la porte, la couleur paraît à l'œil profondément modifiée elle aussi, *bien que ce soit la même*. On a ainsi des pseudo-nuances qui sont parfois considérables et jouent les nuances véritables. Ces dernières sont fort peu nombreuses, bien que cette série ait duré sept ans. Les pseudo-nuances le sont davantage.

Les timbres gravés de 1932 sont assez peu communs usés. Ce qui peut étonner vu le développement pris par les postes marocaines à cette époque.

C'est qu'il a fallu d'abord écouler le stock des héliogravés ; ceux qui étaient à la Poste au Maroc, puis ceux que les spéculateurs malheureux vendaient à moitié valeur pendant la dure période 1932-35 où l'argent était rare et où l'on vendait à perte pour s'en procurer un peu.

Certains négociants s'étaient fait une spécialité du rachat des stocks héliogravés des particuliers pour les renvoyer au Maroc où ils servaient à l'affranchissement. Ces stocks furent très importants surtout chez les philatélistes des milieux militaires. Il fallut plusieurs années pour les résorber.

Nous distinguerons trois sortes de papiers :

- le papier blanc qui est toujours le normal,
- le papier crème ou grisâtre qui est essentiellement un papier blanc modifié par l'action de la gomme,
- le papier teinté, lui aussi ancien papier blanc, envahi et modifié plus ou moins par la couleur du timbre.

Dans l'immense majorité des cas, toute nuance qui sera sur ces deux dernières sortes de papiers a de grandes chances de n'être qu'une « pseudo-nuance » même si elle est très sensible à l'œil.

Une dernière indication concernant les timbres gravés. Il n'est pas rare de trouver dans la même feuille des timbres clairs, moyens et foncés, la feuille étant foncée dans un angle ou surtout un côté et claire dans l'autre. Ces variations en clair ou en foncé d'une même feuille peuvent être très sensibles.

#### NUANCES

Nous indiquerons dans le tableau des nuances par les lettres Ps. N. les pseudo-nuances et par N. V. les nuances véritables infiniment plus intéressantes que les autres. Il n'est pas exclu en effet que des papiers encore blancs à l'heure actuelle ne se teintent peu à peu par l'action de l'encre colorante du dessin du timbre ou pour tout autre motif.

**Le 1 c.** a continué la tradition du 1 c. héliogravé en gardant sa couleur olive foncé plus ou moins influencé de noir ou de brunâtre. Cette nuance varie suivant les papiers qui la portent.

**Le 2 c.** fut d'abord lilas violacé très influencé de violet. Le dernier tirage est lilas-rouge vif très différent. Cette fois, c'est une très belle nuance véritable, presque un autre timbre. Le tirage lilas-rouge seul fut employé pour la surcharge O. S. E. en 1938.

**Le 3 c.** d'un brun-jaune assez régulier ne semble pas avoir de différences importantes.

**Le 5 c.** carmin-brun n'a pas de nuances véritables non plus mais les papiers ont varié.

**Le 10 c.** vert-bleu est clair ou foncé assez régulier.

**Le 15 c.** varie du noir au gris-noir. Les papiers sont parfois différents.

**Le 20 c.** brun-rouge lilacé va du moyen au foncé.

**Le 25 c.** est d'un vilain bleu terne noirâtre. On le trouve en bleu-noir foncé assez empâté.

**Le 30 c.** est vert-jaune bleuâtre presque vert-bleu clair ou vert-jaune terne (huileux).

**Le 40 c.** est noir-brun jaunâtre ou noir-brun foncé.

Pratiquement du 3 c. au 40 c. le tirage très régulier n'a pas comporté de véritable nuance.

**Le 45 c.** par contre a deux très belles nuances : le premier tirage est brun-violet sur papier teinté ; le second, fait longtemps après le premier, est lilas-brun rougeâtre terne sur papier très blanc. Il s'agit cependant ici d'une véritable nuance qui ne vient pas seulement de la différence des papiers.

Notons que le 45 c. violet-brun est d'une impression fine agréable à l'œil. Tandis que le 45 c. lilas-brun est lourd et empâté. Cependant des manques assez nombreux dans le centre accentuent les nuages blancs et leur reflet dans l'eau.

**Le 50 c.** varie du vert-bleu relativement vif et foncé sur blanc au vert-noir sur jaunâtre.

Ce timbre a été émis en carnet de 20 exemplaires qui sont rares. Le 50 c. fut surchargé 40 c. en 1939 pour écouler le stock (1939).

**Le 65 c.** primitif de 1932 était d'une très belle gravure, comme le 45 c., vermillon à peine jaunâtre sur papier blanc épais et de bonne qualité.

On trouve ensuite un vermillon-brun terne où la couleur rouge est beaucoup plus brunâtre, le papier est mince et crémeux. Cette nuance va du clair au moyen.

Les derniers tirages sont orange à peine brunâtre, se reconnaissant facilement à leur impression très usée, mal venue, quelquefois pâteuse avec des bavures.

Cela répond bien au chiffre de tirage considérable de cette valeur. En effet dès 1937 le tarif de la lettre simple fut porté à 65 c. ce qui eut pour résultat de transformer ce timbre d'usage peu courant sous le tarif à 50 c. en timbre le plus employé de tous. L'usure constatée dans les derniers tirages montre assez bien que la quantité de 65 c. émis dut être énorme.

Un bon guide du tirage de 1932 quand on ne possède pas le coin daté est le 65 c. + 65 c. o. s. E. Curieux exemple d'un tirage

demeuré inemployé alors que le 65 c. fut tiré en 1937 et 1938 à plusieurs reprises. L'administration offre souvent à l'amateur qui étudie le timbre ces surprises auxquelles il faut toujours s'attendre.

Une partie du 65 c. fut surchargée 35 c. à raison d'un timbre sur deux pour que la paire 65 c. + 35 c. pût servir à l'affranchissement pour 1 franc en 1940 quand le tarif de la lettre simple était précisément un franc. Ce timbre fut peu suivi pendant la guerre et devient rare. La surcharge sur la nuance de 1932 est très rare. On ne trouve pratiquement que le vermillon-brun terne moyen à soutenu et l'orange brunâtre foncé d'impression mauvaise.

Le 65 a été émis en carnets. Ceux-ci sont rares : 20 exemplaires par carnet (1).

Le 75 c. présente dès le tirage de 1932 où elles ont coexisté deux nuances énormes : lilas-violet presque violet sur papier blanc assez épais et lilas-rouge vif foncé sur jaunâtre mince. Bien que la différence soit considérable, nous croyons qu'il ne s'agit que d'une pseudo-nuance due au papier jaunâtre.

Ces deux tirages sont devenus très rares.

On trouve plus aisément le 75 c. lilas clair sur crème des tirages ultérieurs.

C'est le lieu de parler d'une variété amusante du type Médersa.

Les 75 c., 1 f. et 1 f. 25 ont l's de MÉDERSA plus ou moins abîmé simulant parfois un c où la trace de l's est sensible toujours.

Par contre le 90 c. porte l'inscription MERDERCA très nette.

Le 90 c., de peu d'usage, devint en 1938 le timbre de la lettre simple lorsque le tarif de celle-ci fut porté à 90 c. en novembre de cette même année.

Le tirage de 1932 est d'un très beau vermillon foncé sur blanc. La nuance s'éclaircit ensuite. En 1938, le 90 c. est orange rosé clair d'impression fine alors que les 1932 sont lourds et fréquemment empâtés.

Le 1 fr. très employé a eu de nombreux tirages. Nous avons deux groupes de nuances, le brun violacé et le brun jaunâtre sur teinté.

Le brun violacé, d'impression très fine sur blanc est le tirage primitif de 1932. Nuance claire. Puis un brun foncé à peine violacé d'impression lourde et comme tremblée.

Nous passons ensuite au brun jaunâtre sur teinté qui existe en clair et foncé. Ce timbre est déjà très rare neuf pour tous les tirages.

Le 1.25 existe en trois états bien différenciés : noir sur crème impression très fine ; gris-noir sur blanc impression fine, noir assez

(1) Un petit stock de carnets du 65 c. a été retrouvé et mis en vente au Maroc en 1947.

foncé sur blanc d'impression médiocre. Les deux tirages en noir sur blanc et sur crème furent surchargés OSE. Le gris-noir ne nous est pas connu avec cette surcharge. Il s'agit bien ici de trois nuances véritables.

Le 1.50 est outremer foncé sur blanc. On trouve ensuite outremer-bleu sur crème. Pas de nuance véritable.

Le 1.75 est d'abord vert-gris foncé sur blanc, puis vert-gris sur crème. Pseudo-nuances.

Le 2 fr. présente trois très belles nuances, cette fois véritables et nullement dues aux papiers.

Brun rougeâtre, en réalité brun-roux sur blanc d'impression très fine.

La nuance claire de ce brun-roux a été surchargée OSE.

On voit ensuite apparaître un beau brun-jaune clair puis un brun foncé jaunâtre d'impression moins bonne et même légèrement huileuse.

Ce timbre est très rare neuf en toutes nuances.

Le 3 fr. rose-lilas foncé sur blanc ne présente pas de nuances. Il n'y eut qu'un seul tirage en 1932 très vite épuisé. Le beau papier blanc de ce 3 fr. est une excellente référence pour tous les tirages soignés de 1932. On se souviendra cependant que le premier tirage 1932 de la série que nous étudions comporte aussi des papiers minces jaunés par la gomme tel celui du 75 c. lilas-rouge vif foncé.

Le 5 fr. a deux groupes de nuances. Le premier est brun-rouge avec trois tons différents brun-rouge moyen (type de la surcharge OSE), brun-rouge foncé, assez rare et brun-rouge clair, rare.

Le timbre de 5 fr. poste ordinaire étant épuisé (probablement le reliquat fut-il employé pour la surcharge O. S. E.) on se servit couramment du 5 fr. avion. Il ne faut jamais oublier qu'après 1922, le Maroc eut toujours deux séries Poste et Aviation dont les valeurs servent indifféremment à l'affranchissement des correspondances.

En 1939, alors que le 5 fr. épuisé avait commencé à prendre quelque valeur, on en fit un assez faible tirage, à peu près complètement ignoré des amateurs français. Ce 5 fr. se reconnaît facilement à la nuance brun-lilas très différente du brun-rouge. Il existe en brun-lilas soutenu et en brun-lilas clair. Tous deux sont rares surtout le clair. Le 5 fr. ayant beaucoup servi est rare neuf. *Papier toujours blanc faiblement teinté.* Le brun-lilas a un papier légèrement teinté de brun-rose dans la nuance la plus foncée.

Le 10 fr. noir n'eut qu'un seul tirage en 1932. Papier toujours blanc. Trois nuances : noir ordinaire, commun ; noir foncé légèrement métallique d'impression moins fine avec légers manques venant en blanc dans le milieu du timbre ; gris-noir, ou mieux gris foncé, impression défectueuse. Le noir foncé est assez intense

et ressort très nettement à côté du noir moyen ordinaire. Il est très rare et sa couleur légèrement métallique assez particulière. Le gris-noir est tout à l'opposé. C'est à la fois une nuance considérable et une remarquable variété par son impression tout à fait défectueuse. Les manques sont si nombreux que tout le timbre est semé de points blancs. Les lignes de l'encadrement sans être brisées sont à demi-interrompues tous les millimètres et même moins par les points blancs que l'on trouve aussi en abondance sur les colonnes du centre du timbre. Il s'agit avant tout d'une impression défectueuse. Ce gris-noir est très rare.

Le 20 fr. ardoise ou ardoise bleuté est sans nuance très marquée. L'ardoise bleuté est d'une impression moins fine.

Les 10 fr. et 20 fr. n'ont eu qu'un seul tirage en août 1932. Beau papier blanc un peu épais caractéristique de tout le premier tirage de la série.

Les 10 fr. et 20 fr. ne seront pas, croyons-nous, de très bons timbres comme le 5 fr. par exemple. Ils n'ont pratiquement pas servi ou très peu, et ne furent épuisés qu'après l'occupation, en 1943 au plus tôt. Jusqu'à novembre 1942, date du débarquement américain au Maroc, les amateurs français se ravitaillaient facilement de ces deux valeurs toujours en vente au guichet même dans les grandes villes du Maroc. Il en a été stocké une bonne partie, sinon la grande majorité du tirage. Bien que celui-ci soit relativement restreint, nous croyons qu'il existe encore des stocks assez importants à l'état neuf.

Peut-être les 10 fr. et 20 fr. au type Gazelles qui les ont remplacés réserveront-ils de meilleures surprises.

#### Résumé des nuances de l'émission gravée 1933-39

1 c. olive-noir sur blanc ou jaunâtre (moyen à foncé).	45 c. brun-violet sur teinté. lilas-brun rougeâtre sur blanc N. V.
2 c. lilas violacé 1932. lilas rouge foncé 1937 N. V.	50 c. vert-bleu sur blanc. vert-noir sur crème Ps. N.
3 c. brun-jaunâtre (papiers variés).	65 c. vermillon brunâtre sur blanc 1932.
5 c. carmin-brun (papiers variés).	vermil.-brun terne sur crème.
10 c. vert-bleu (papiers variés).	orange brunâtre imp. usée 1938 NV.
15 c. noir (papiers variés). gris-noir (papiers variés).	75 c. lilas-violet sur blanc 1932. lilas-rouge vif foncé sur jaunâtre 1932 Ps. N.
20 c. brun-rouge-lilas.	lilas clair sur crème Ps. N.
25 c. bleu terne noirâtre. bleu-noir N. V.	90 c. vermillon fcé sur blanc 1932. orange rosé clair 1938 N. V.
30 c. vert-jaune bleuâtre. vert-jaune terne (huileux).	1 f. brun violacé clair 1932. brun foncé imp. lourde. br. jaunâtre sur crème Ps. N.
40 c. brun jaunâtre. noir-brun foncé.	

1.25 noir sur crème. gris-noir sur blanc N. V. noir assez fcé sur blanc N. V.	5 f. brun-rouge. brun-rouge foncé N. V. brun-rouge clair N. V. brun-lilas soutenu N. V. brun-lilas clair N. V.
1.50 outremer foncé sur blanc. outremer-bleu-noir sur crème Ps. N.	10 f. noir. noir foncé (un peu métallique) N. V. gris-noir impr. défaut. N. V.
1.75 vert-gris foncé (pap. variés).	20 f. ardoise. ardoise bleuté.
2 f. brun-roux. brun-jaune clair N. V. brun foncé jaunâtre N. V.	
3 f. rose-lilas foncé.	

#### ETUDE DES TIRAGES ET DES VARIÉTÉS

L'impression des timbres de cette série fut réalisée sur des presses rotatives utilisant des cylindres de cuivre gravés en taille-douce (1). Chaque tour de cylindre imprimait trois feuilles de 50 timbres portant chacune un numéro et un coin daté. Les coins datés eux-mêmes ainsi que les subdivisions des tirages seront minutieusement décrits dans la nouvelle édition de l'ouvrage du baron de Vinck de Winnezele, actuellement sous presse ; nous indiquerons seulement ici les mois des différents tirages et les nuances qui leur correspondent. Nous décrirons aussi les rares variétés que nous avons rencontrées en insistant sur celles qui permettent de distinguer parfois les trois panneaux d'un cylindre.

Pour faciliter la lecture, nous croyons utile d'indiquer avant la description de chaque timbre, le numéro de référence du *catalogue Yvert et Tellier-Champion*. Les chiffres de tirages ont été relevés sur le *Catalogue du Maroc* édité par la Chambre syndicale des Négociants en timbres-poste du Maroc.

(128) 1 centime, « Vue de Tanger ». Dessiné par R. Belliot, gravé par Mignon.

Tirages : 9.32, 7.34, 7.35, 6.36, 7.37, 11.38. Total 5.624.000.

Nuances : olive-noir un peu jaunâtre, sauf pour le tirage de 1934 sur lequel la teinte jaunâtre n'existe pas. Les feuilles de ce tirage sont un peu claires sur un papier très blanc. Les papiers des autres tirages sont plus ou moins crème, deux des 26.9.32 et 30.9.32 sont presque jaunes. C'est évidemment à cause du papier très blanc que le ton jaunâtre n'est pas sensible en 1934.

(129) 2 centimes, « Vue de Tanger ».

Tirages : 9.32, 10.32, 8 et 9.33, 9.34, 6.35, 6.36, 7.37. Total : 3.070.000.

Nuances : lilas-brun plus ou moins foncé, sur papier blanc ou crème.

Le dernier tirage (7.37) est lilas-rouge vif.

(1) La fabrication des cylindres est décrite au chapitre « Essais, épreuves et feuilles de luxe ».

(130) 3 centimes, « Vue d'Agadir ». Dessiné par Belliot, gravé par Hourriez.

*Tirages* : 12.32, 9.33, 6.36, 7.37. Total : 3.070.000.

*Nuances* : brun assez régulier, sur papier blanc ou crème. Le tirage de 1936 est d'un brun plus jaune.

(131) 5 centimes, « Vue d'Agadir ».

*Tirages* : 12.32, 1.33, 9.33, 7.35, 6.36, 3.38. Total : 3.275.000.

*Nuances* : carmin-brun. Le dernier tirage est carmin foncé plus vif, et l'impression plus empâtée est presque huileuse.

(132) 10 centimes, « Hôtel des Postes Casablanca ». Dessiné par Belliot, gravé par Cheffer.

*Tirages* : 10.32, 7.35, 6.36, 7.37, 3.38. Total : 4.321.000.

*Nuance* : vert-bleu sur papier blanc ou crème.

(133) 15 centimes, « Hôtel des Postes, Casablanca ».

*Tirages* : 9 et 10.32, 8 et 9.33, 9.34, 7.35, 3.38. Total : 8.765.000.

(134) 20 centimes, « Hôtel des Postes, Casablanca ».

*Tirages* : 10.32, 8.33, 9 et 10.34, 6.35, 6.36, 7.37, 4.38, 12.38. Total : 6.619.000.

*Nuances* : brun-rouge plus ou moins foncé. Les tirages de 1938 sont plus foncés et l'impression est empâtée.

(135) 25 centimes, « Moulay Idriss ». Dessiné par Belliot, gravé par A. Delzers.

*Tirages* : 10.32, 12.32, 12.33, 9.34, 6.35, 6.36, 7.37, 12.38, 3.39. Total : 12.225.000.

*Nuances* : bleu terne plus ou moins foncé sur papier blanc ou crème.

(136) 30 centimes, « Moulay Idriss ».

*Tirages* : 11.32, 7.35, 10.37, 4.38, 3.39. Total : 3.246.000.

*Nuances* : vert-jaune criard. Impression lourde, parfois huileuse, faisant apparaître en jaune, les blancs des lettres et des inscriptions.

(137) 40 centimes, « Moulay Idriss ».

*Tirages* : 10.32, 10.33, 7.34, 7.35, 6.36, 7.37, 12.38. Total : 7.957.000.

*Nuances* : noir plus ou moins intense, le fond paraît en général gris jaunâtre jusqu'en 1934. A partir du 7.34 le fond est gris franc. L'usure du cylindre a donné pour les derniers tirages des impressions dépouillées et brutales assez caractéristiques.

(138) 45 centimes, « Vue du port de Rabat ». Dessiné par Belliot, gravé par Dezarrois.

*Le cylindre fut gravé à partir d'un contre-coin retouché sur lequel le trait dessinant le minaret est nettement doublé. Aucune des autres valeurs à ce type ne présente cette particularité.*

*Tirages* : 9.32, 2.39. Total : 1.148.000.

Valeur de peu d'usage qui sera probablement intéressante.

*Nuance* : brun-lilas.

(139) 50 centimes, « Port de Rabat » (contre-coin sans retouche).

*Tirages* : 9.32, 11.32, 8.33, 9.33, 10.33, 8.34, 7.35, 8.35, 7.36, 8.36. Total : 4.847.500.

*Nuance* : vert-bleu foncé très régulier sur papier blanc ou crème.

Le tirage de 10.33 contient l'erreur de date 1.10.33 (dimanche).

(140) 65 centimes, « Port de Rabat » (sans retouche).

*Tirages* : 8.32, 7.37, 8.37, 4.38, 6.38. Total : 14.179.000.

*Nuances* : rouge orangé foncé en 1932, rouge orangé terne aussi.

L'impression du début est excellente, les nuages en particulier sont très visibles. L'usure du cylindre fait peu à peu disparaître ces nuages et le ciel est blanc dans les derniers tirages.

(141) 75 centimes, « Medersa el Attarine ». Dessiné par Belliot, gravé par Piel.

Le coin original de ce type est admirable. Il en existe de magnifiques épreuves d'artiste où les lettres des inscriptions sont parfaitement nettes. L'opération du report par contre a eu pour résultat sur tous les cylindres à ce type de déformer plus ou moins les lettres du mot « Medersa », en particulier la lettre s est souvent transformée en c par la réunion de la boucle supérieure gauche et de la pointe remontante inférieure. Il ne faut pas confondre ces variétés mineures accidentelles avec les re-entries ou doubles gravures partielles dont nous parlerons ci-après.

*Tirages* : 8.32, 8.33, 9.34, 7.35, 6.36. Total : 5.927.000.

Un seul cylindre a servi pour tous les tirages et sur un des panneaux le 44<sup>e</sup> timbre présente une double gravure partielle des chiffres de la valeur et des inscriptions arabes. Le 45<sup>e</sup> timbre présente une variété analogue moins nette.

*Nuances* : lilas-rouge foncé ou violet-lilas en 1932-33, lilas vif en 1934, lilas en 1935-36.

(142) 90 centimes, « Medersa el Attarine ».

*Tirages* : 9.32, 6.35, 6.36, 3.38, 12.38. Total : 4.443.000.

*Nuances* : rouge-orange en 1932, orange en 1936, orange clair en 1938. Différences très sensibles.

(143) 1 franc, « Medersa el Attarine ».

*Tirages* : 9.32, 8.33, 6.34, 6.35, 7.35, 6.36, 7.37, 4.38, 12.38, 3.39. Total : 6.207.000.

*Re-entries ou doubles gravures.* — L'unique cylindre employé pour tous les tirages présentait des parties moins dures où la molette trempée a dérapé pour reprendre un peu plus loin, en produisant des doubles gravures très nettes. Les variétés se trouvent plus ou moins accentuées dans chacun des trois panneaux.

*Panneau A.* — Forte re-entry au 50<sup>e</sup> timbre. De même au 46<sup>e</sup> timbre mais un peu moins fort.

Sur le 50<sup>e</sup> timbre les chiffres 1 sont allongés vers le coin inférieur. Les points sous les lettres c des cartouches sont très allongés, la pointe inférieure de la lettre située au milieu de l'inscription arabe est fourchue. Les inscriptions marginales sont nettement doublées.

*Panneau B.* — Les quatre timbres du coin daté sont normaux.

*Panneau C.* — Faible re-entry au 50<sup>e</sup> timbre.

*Nuances :* brun, tirant un peu sur le bistre en 1936, nous connaissons des exemplaires oblitérés de nuance franchement bistre, mais jusqu'à preuve du contraire nous croyons que ce sont des timbres de 1936 décolorés. Ce timbre était très utilisé, les feuilles neuves sont introuvables et les stocks d'exemplaires neufs très réduits.

(143a) 1 franc 25, « Medersa el Attarine ».

*Tirages :* 7.34 et 39. Total : 661.300.

C'est un bon timbre d'avenir, les oblitérés sont rares.

*Nuance :* noir.

(144) 1 franc 50, « Kasbah de Ouarzazat ». Dessiné par Belliot, gravé par Cheffer.

*Tirages :* 11.32, 8.33, 7.34, 7.35, 7.36. Total : 5.641.000.

*Nuance :* bleu-outremer foncé.

(145) 2 francs, « Kasbah de Ouarzazat ».

*Tirages :* 10.32, 9.33, 7.35, 7.36, 4.38, 3.39. Total : 2.920.000.

Ce timbre a beaucoup servi, de sorte que les exemplaires neufs et les blocs sont à rechercher.

(146) 3 francs, « Kasbah de Ouarzazat ».

*Tirage unique :* 10.32. Total : 473.500.

Ce timbre a normalement servi, c'est pourquoi les exemplaires neufs sont rares bien que le tirage ait été relativement considérable.

*Nuance :* rose foncé.

(147) 5 francs, « Tombeaux saadiens, Marrakech ». Dessiné par Belliot, gravé par Delzers.

*Tirages :* 7 et 8.32, 6.35, 8.36, 2.39. Total : 494.000.

(148) 10 francs, « Tombeaux saadiens ».

Un seul tirage en 8.32. Total : 184.750.

(149). 20 francs, « Tombeaux saadiens ».

Un seul tirage en 8.32. Total : 100.750.

*Nuance :* bleu-gris foncé.

## XI. Série Lyautey (15 Mai 1935)



De son vivant, le maréchal avait chargé M. J. de la Nézière, son ami, de construire un mausolée après sa mort.

Il fut également chargé de dessiner les timbres à l'effigie du maréchal Lyautey dont la surtaxe devait permettre de rassembler les fonds nécessaires à l'érection du monument.

Très vite épuisée, la plus forte valeur 5+5 fr. fut l'objet d'un second tirage après de vives polémiques que nous ne voulons pas évoquer ici davantage (Fig. 11, justificatif du 1<sup>er</sup> tirage).

### LES TIMBRES

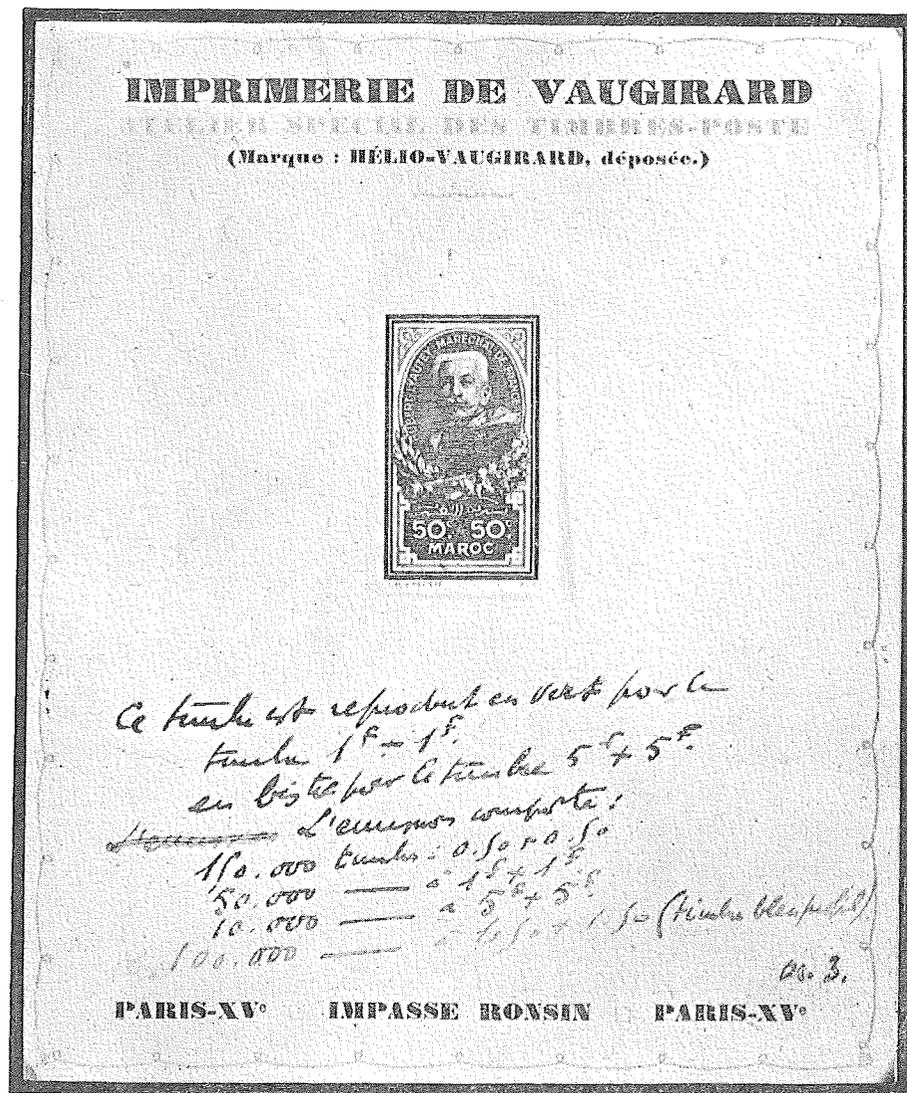
Les valeurs destinées à la poste ordinaire comprenaient :

50 c. + 50 c. rouge, tirage 150.000.

1 franc + 1 franc, vert, tirage 50.000.

5 francs + 5 francs, sépia, tirage 20.000.

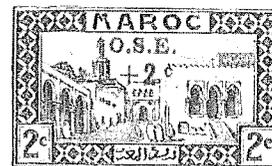
Ces trois timbres sont au même type dessiné par la Nézière et représentent le maréchal vu de face suivant un portrait officiel qui fut exposé au Salon. Le deuxième tirage du 5 francs fut exécuté sur le même cylindre que le premier mais, si toutes les variétés mineures sont identiques, on peut cependant distinguer les timbres des deux tirages par l'épaisseur des papiers : celui du deuxième



tirage est sensiblement plus mince. Il faut signaler qu'il est presque impossible de trouver ce timbre en blocs de plus de quatre exemplaires, car la plus grande partie du premier tirage fut vendue en séries complètes et, pour le deuxième, chaque acheteur ne pouvait obtenir plus de quatre exemplaires. Les feuilles ou demi-feuilles sont donc très rares. Les timbres ont été très bien imprimés par Héliio-Vaugirard et les variétés mineures sont peu nombreuses. Nous n'en connaissons aucune qui mérite d'être signalée. Les feuilles sont du type normal que nous avons décrit en même temps que la dentelure à propos de la deuxième série des Monuments. Les couleurs des différentes valeurs sont d'une constance absolue.

Il existe des feuilles gommées non dentelées d'origine clandestine et dont nous ignorons le nombre. Un grand nombre d'enveloppes affranchies chacune avec une série complète ont été oblitérées à Casablanca par complaisance quelque temps après l'émission, bien que le cachet porte la date du premier jour. Ceci diminue encore le nombre des séries neuves dont les stocks ont disparu.

## XII. Surcharge O.S.E. et nouvelles valeurs



1938. — Timbres gravés de 1932 surchargés O. S. E. et surtaxe en noir. Voici les dates de tirage des feuilles surchargées pour les différentes valeurs.

- (153) 2 centimes : 7.37.
- (154) 3 centimes : 7.37.
- (155) 20 centimes : 7.37.
- (156) 40 centimes : 7.37.
- (157) 65 centimes : 8.32.
- (158) 1 franc 25 : 7.34.
- (159) 2 francs : 9.33.
- (160) 5 francs : 6.35.

30.000 séries furent ainsi surchargées.

### TIMBRES PRÉCÉDENTS SURCHARGÉS DE NOUVELLES VALEURS (1939)

- (161) Surcharge noire 35 sur 65 centimes « Rabat ».

Une rangée horizontale sur deux, dans la feuille de cinquante timbres porte la surcharge, afin qu'une paire verticale constitue un affranchissement de 1 franc.

Nous connaissons des feuilles des tirages ci-dessous :

8.32, rose orangé foncé, *très rare*.

4.38, rose orangé terne.

5.38, rose orangé terne.

(162) *Timbre de cinquante centimes au type Rabat de 1932 surchargé 40 c. en rouge carminé.*

On connaît des exemplaires où le chiffre 4 a l'espace blanc triangulaire empâté de rouge.

### XIII. Nouvelle série gravée (1939)

Ces timbres furent émis en juillet 1939.

Quelques-uns comme le 50 c. rose et le 60 c. bleu furent assez vite remplacés et leur épuisement peu suivi par les spéculateurs au début de la guerre a permis à ces deux valeurs de devenir assez rares.

Les 45 c., 90 c., 1 f. 25 et 2 f. 50 rouge devenus inutiles par suite du changement de tarifs et de couleurs fin 1939 furent utilisés plus tard pour la surcharge de la série Enfants de France au Maroc (1942).

Les dessins de ces timbres sont fort laids et ne soutiennent pas la comparaison avec les séries précédentes.

Les minarets de Fez au clair de lune, la marine à peine ébauchée du 50 c., le style affiche de gare des « gazelles » ne méritent même pas que l'œil s'attarde à les regarder, malgré les efforts des graveurs pour tirer parti des mauvais dessins qui leur ont été remis. En effet plusieurs types de cette série sont admirablement gravés, notamment « cèdres » et « gazelles », mais cela n'empêche pas le dessin d'être mauvais et de le rester.

#### TIRAGES ET VARIÉTÉS



(163) 1 centime, « Mosquée de Salé ». Dessiné par Hourtal, gravé par Barlangue.

*Tirages* : 3.39, 9.39, 2.40, 2.41, 9.41. Total : 1.555.000.

*Nuance* : lilas plus ou moins rouge.

Certaines feuilles des derniers tirages sont sur papier moins blanc, paraissant gris par comparaison.



(164) 2 centimes, « Séfrou ». Dessiné par Quesnel, gravé par Ouvré.

*Tirages* : 3.39, 9.39, 2.40, 2.41, 9.41. Total : 1.400.000.

*Nuance* : vert jaune vif.

Vers le milieu du tirage de Février 41, le papier devient grisâtre.

(165) 3 centimes, « Séfrou ».

*Tirages* : 3.39, 9.39, 1.40, 2.41, 9.41. Total : 1.704.000.

*Nuance* : outremer plus ou moins vif.

Au cours du tirage de Février 1941, le papier devient grisâtre.

(166) 5 centimes, « Mosquée de Salé ».

*Tirages* : 4.39, 1.40, 2.40, 2.41, 9.41. Total : 1.409.000.

*Nuance* : vert foncé.

(167) 10 centimes, « Séfrou ».

*Tirages* : 3.39, 12.39, 11.40, 2.41, 9.41, 12.41, 4 et 5.42. Total : 1.650.000.

Au cours du tirage de Septembre 41, on trouve un papier très mince et en Mai 42, un papier jaunâtre.

*Nuance* : lilas-rose vif.

(168) 15 centimes, « Cèdres ». Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

*Tirages* : 5.39, 12.41. Total : 1.114.000.

*Nuance* : vert foncé.



(169) 20 centimes, « Cèdres ».

*Tirages* : 3.39, 2.41, 9.41, 12.41. Total : 2.069.000.

Une partie des tirages de 1941 est sur papier jaunâtre.

*Nuance* : sépia.



(170) 30 centimes, « Arganiers ». Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

*Tirages* : 4.39, 1.40, 2.41, 9.41, 12.41, 12.44. Total : 3.600.000.

*Nuance* : bleu foncé presque bleu-noir en 1944.

(171) 40 centimes, « Arganiers ».

*Tirages* : 4.39, 3.41, 12.41. Total : 2.900.000.

*Nuance* : brun-roux.

(172) 45 centimes, « Arganiers ».

*Tirage unique* : 3.39. Total : 507.000.

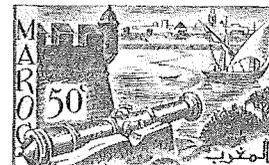
*Nuance* : vert foncé.

Le 50<sup>e</sup> timbre de la feuille porte une double gravure, très nette du cadre vertical gauche sur un des trois panneaux de 50 timbres. Nous connaissons cette variété sur feuilles du 27.3.39 ; elle existe sur une feuille sur trois dans tout le tirage.

(173) 50 centimes, « Remparts de Salé ». Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

*Tirages* : 3.39, 9.39. Total : 410.000.

*Nuance* : rose plus ou moins soutenu.



(174) 50 centimes, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 1.40, 11.40, 2.41, 3.41, 9.41, 12.41, 4 et 5.42, 9.42. Total : 4.000.000.

*Nuance* : vert-gris foncé.

(175) 60 centimes, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 4.39 (deux parties). Total inconnu.

*Nuance* : bleu-vert.

(176) 60 centimes, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 1.40, 11.40, 2.41, 9.41, 12.41, 5.42. Total : 2.000.000.

*Nuance* : brun-roux très constant.



(177) 70 centimes, « Gazelles ». Dessiné par A. Vaur, gravé par Cheffer.

*Tirages* : 3.39, 12.41, 1.42. Total : 2.000.000.

*Nuance* : violet-brun.

(178) 75 centimes, « Vallée du Draa ». Dessiné par Hainaut, gravé par Cheffer.

*Tirages* : 4.39, 9.39. Total inconnu.

*Nuance* : noir bleuâtre ou ardoisé.



(179) 80 centimes, « Vallée du Draa ».

*Tirages* : 2.40, 3.41, 7.41, 12.41.

*Nuance* : bleu-vert.

(181) 90 centimes, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 4.39 (deux parties). Total : 3.061.000.

*Nuance* : outremer.

(182) 1 franc, « Les cèdres ».

*Tirages* : 3.39, 12.39, 1.40, 2.40, 3.40, 11.40, 2.41, 8 et 9.41, 5.42, 12.44. Total : 9.700.000.

*Nuance* : brun-roux, très constant malgré le nombre des tirages. Existe sur papier blanc et crème.

(184) 1 franc 25, « Vallée du Draa ».

*Tirages* : 4.39 et 9.39 Total : 399.000.

Bon timbre d'avenir qui sera rare avec une oblitération de l'époque.

*Nuance* : rouge-brun.

(185) 1 franc 40, « Vallée du Draa ».

*Tirages* : 4.39, 9.39, 1.42. Total : 374.000.

Bon timbre d'avenir.

*Nuance* : lilas.

(186) 1 franc 50, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 2.40, 2.41, 1.42. Total : 1.000.000.

*Nous connaissons une feuille du 17.1.42 imprimée sur un papier très épais voisin du bristol. Nous croyons cette variété rare.*

*Nuance* : brun-rouge. Les trois panneaux du cylindre sont identifiables.



(188) 2 francs, « Fez vu d'avion ». Dessiné par Laurent, gravé par Piel. Les épreuves du coin original sont des merveilles.

*Tirages* : 4.39, 9.39, 2.40, 7.40, 2.41, 9.41, 1.42, 5.42. Total : 4.300.000.

*Nuance* : vert-gris assez foncé.

(189) 2 francs 25, « Fez vu d'avion ».

*Tirage unique* : 4.39. Total inconnu.

*Nuance* : bleu-outremer très foncé. On peut identifier les trois panneaux du cylindre grâce à de légères re-entries dans le bas du 50<sup>e</sup> timbre.

(191) 2 francs 50, « Mosquée de Salé ».

*Tirages* : 4.39, 9.39. Total inconnu.

*Nuance* : rouge intense.

(192) 2 francs 50, « Mosquée de Salé ».

*Tirages* : 2.40, 7.41, 1.42.

*Nuances* : bleu foncé sur crème en 1940, bleu foncé violacé ensuite.

(193) 3 francs, « Fez vu d'avion ».

*Tirages* : 4.39, 1.40, 2.41, 9.41, 1.42. Total : 1.450.000.

*Nuance* : brun foncé. Sur certains exemplaires des derniers tirages, le ciel est presque blanc par suite de l'usure du cylindre.

(196) 5 francs, « Gazelles ».

*Tirages* : 3.39, 1.40, 7.40, 1.42, 5.42, 9.42. Total : 775.000.

*Nuance* : bleu-gris foncé.

On trouve en 1942 des feuilles de papier très mince.

(197) 10 francs, « Gazelles ».

*Tirages* : 3.39, 7.40, 9.41, 1.42. Total : 740.000.

*Nuance* : vermillon vif.

(199) 20 francs, « Gazelles ».

*Tirages* : 3.39, 7.40, 1.42, 5.42. Total : 200.000.

*Nuance* : lilas-brun.

Malgré le chiffre du tirage plus élevé, ce timbre, à l'état neuf, sera aussi rare que le 20 f. de 1932 car il a servi davantage.

Les fortes valeurs de cette série ont normalement servi, de sorte que les timbres oblitérés ne sont pas rares, par contre, les tirages des petites valeurs ont été beaucoup moins importants qu'en 1932. Ceci provient bien entendu de la dévaluation progressive de notre monnaie à partir de 1936.

## XIV. Timbres en cours, surchargés Enfants de France au Maroc (1942)

On utilisa trois planches typographiques de 50 clichés pour la surcharge de ces timbres, afin de ne pas masquer les chiffres de la valeur sur les différents types.

(200)	2 francs sur 45 centimes.	Tirages utilisés :	3.39.
(201)	4 » 90 »	»	4.39.
(202)	6 » 1 franc 25.	»	4.39.
(203)	8 » 2 » 50.	»	4.39.

Sur la planche de surcharge du 6 francs, le 12<sup>e</sup> cliché a le chiffre 6 *défectueux en bas à droite*, la boucle du chiffre est très amincie et déformée.

## XV. Nouvelles valeurs et nouvelles couleurs aux types de 1939-1942

(180) 80 centimes, « Vallée du Draa ».

*Tirages* : 5.42, 9.42, 12.44.

*Nuance* : vert-olive foncé.

(183) 1 franc 20, « Vallée du Draa ».

*Tirage unique* : 7.42, 9.42. Total : 630.000.

*Nuance* : lilas foncé.

(187) 1 franc 50, « Remparts de Salé ».

*Tirages* : 5.42, 1.45.

*Nuance* : rose-rouge. Imprimé sur le même cylindre que le 1.50 brun-rouge de 1939.

(190) 2 francs 40, « Mosquée de Salé ».

*Tirages* : 7.42, 12.44. Total : 400.000.

*Nuance* : rouge vif.

(194) 4 francs, « Mosquée de Salé ».

*Tirages* : 6.42, 12.44. Total : 500.000.

*Nuance* : bleu foncé.

(195) 4 francs 50, « Vallée du Draa ».

Un seul tirage en 7.42. Total : 1.000.000.

*Nuance* : ardoise.

(198) 15 francs, « Gazelles ».

Un seul tirage en 7.42. Total : 130.000.

*Nuance* : vert-gris.

Sera certainement un timbre intéressant.

Les timbres de la série 1942 existent en feuillets de luxe officiels, bien qu'ils ne soient pas catalogués dans cet état.

Il semble que le tirage de ces pièces ait été particulièrement restreint.

## XVI. Timbres de Franchise militaire

Certaines troupes stationnées au Maroc, les Corps expéditionnaires, les marins en escale et plus tard la gendarmerie ont employé les timbres de franchise militaire.

Nous connaissons :

- 15 c. jaune-orange, *Mouchon*, n° 1.
- 15 c. vermillon, *Mouchon* retouché, n° 2.
- 15 c. olive, *Semeuse* lignée, n° 3.
- 10 c. rose, *Semeuse* lignée, n° 4.
- 10 c. rouge, *Semeuse* camée, n° 5.
- 50 c. *Paix* (Laurens), rouge, n° 7.
- 65 c. bleu (Laurens), n° 8.

Nous croyons savoir que le 90 c. bleu a été mis en service en 1945 dans les corps de troupe et la gendarmerie.

Les dates d'emploi ne correspondent pas toujours à la date d'émission..

C'est ainsi que le 15 c. *Mouchon* retouché n° 2 est avec oblitération tardive TANGER 1904, le 15 c. jaune-orange *Mouchon* n° 1 a été employé par la colonne expéditionnaire de Casablanca en 1908. Tandis que dès 1907 nous connaissons le 10 c. rose, *Semeuse* lignée, oblitéré TANGER et CASABLANCA.

Le 15 c. *Semeuse* lignée employé par des marins en escale a été oblitéré TANGER en 1905.

Les 50 c. et 65 c. *Paix* à leurs dates respectives en 1937-39.

## Timbres de France oblitérés au Maroc après l'émission des timbres spéciaux

Nous connaissons les timbres catalogués ci-après.

Les uns proviennent d'affranchissements complémentaires pour la poste aérienne. De 1919 à 1930 environ.

D'autres sont sans doute des oblitérations d'arrivée voire même de départ par tolérance. Ces dernières ont aussi été tolérées en Tunisie surtout pour les lettres des militaires.

Enfin il y a le cachet Bateau à vapeur TANGER-ORAN.

### TIMBRES DE FRANCE POSTÉRIEURS A 1900

#### Oblitérations de Tanger

Nous connaissons avec oblitérations de Tanger les valeurs ci-dessous :

- 15 c. vermillon, *Mouchon* retouché, 1903.
- 25 c. bleu, *Mouchon* retouché, 1903.
- 30 c. violet, *Mouchon* retouché, 1903.
- 10 c. rose, *Semeuse* fond plein, octobre 1903.
- 15 c. vert-olive, *Semeuse* fond ligné, mars 1909.
- 25 c. bleu, *Semeuse* fond ligné, octobre 1903.
- 5 c. vert, *Semeuse* camée, 1909.
- 10 c. rouge, *Semeuse* camée, 1907, 08, 09, 14.
- 20 c. brun-violet, *Semeuse* camée, 1909.

Il est possible que certains de ces timbres portent des oblitérations accidentelles à l'arrivée ; cependant le 10 c. rouge *Semeuse* de 1914 signalé ci-dessus se trouve sur lettre entière, non taxée, adressée de Tanger à Paris. Le cachet à date est du type en usage à cette époque pour les bureaux de distribution (un seul cercle interrompu). Il provient donc d'une succursale du Bureau principal (rare).

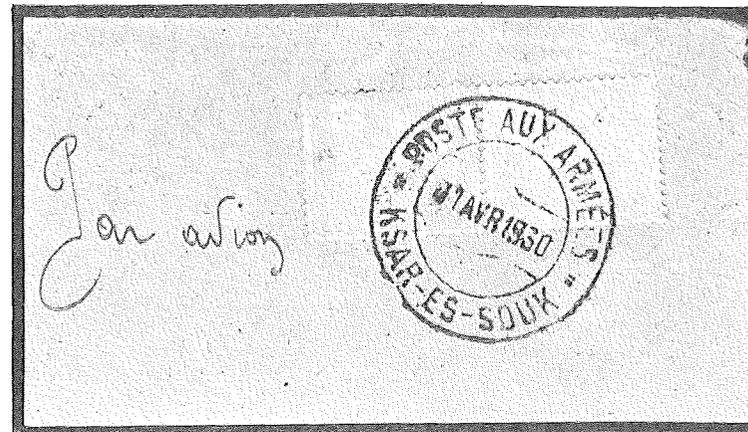
Nous connaissons aussi un cachet deux cercles (cercle intérieur interrompu) — BAT. A. VAP — TANGER à ORAN. Sur timbre de 15 c. au type *Mouchon* et sur timbres d'Espagne de 1902 à 1905.

#### Autres bureaux

##### CASABLANCA.

- 5 c. *Semeuse* camée, vert, oblitéré 1909 TRÉSOR ET POSTES AUX ARMÉES CASABLANCA.
- 10 c. *Semeuse* camée, rouge, cachet DISTRIBUTION 1910 (rare).
- 5 c. *Blanc*, vert, cachet recette 1928.

10 c. <i>Semeuse</i> camée, vert . . .	cachet recette	1928	} Compléments d'affranchissement sur les lettres en franchise militaire pour donner droit au transport par la voie aérienne.
15 c. » » brun-violet »	»	1928	
20 c. » » lilas . . . »	»	1928	
40 c. » » violet . . . »	»	1928	
40 c. » » vermillon »	»	1928	
50 c. » lignée, rouge . . »	»	1928	
75 c. » » lilas-rouge »	»	1928	



Cl. 12

KSAR-EL-SOUK (Poste militaire).

Paire du 40 c. *Semeuse* camée, outremer (cl. 12).

MARRAKECH.

5 c. type *Blanc*, vert, 1902.

MOGADOR.

25 c. *Mouchon*, type II, 1902.

30 c. » » 1902.

SETTAT.

Lettre entière portant quinze pièces du 1 centime type *Blanc*, gris avec le cachet : POSTE AUX ARMÉES - SETTAT, de 1915.

TAOURIRT.

Lettre avec 45 c. type Merson, vert et bleu, oblitéré TRÉSOR ET POSTES - 400.

Lettre recommandée avec cachet linéaire de Taourirt.

DEUXIÈME PARTIE

---

POSTE PAR AVION



## Poste par Avion

Les lettres du Maroc transportées par avions civils depuis 1911 jusqu'à 1922 étaient affranchies avec les timbres normaux en cours dans l'Empire chérifien. Les aérogrammes classiques catalogués par les ouvrages spéciaux sont très recherchés mais on néglige à tort les plis ordinaires, antérieurs à 1920 qui sont, à notre avis, très rares. Entre 1920 et 1922, leur nombre va toujours croissant en même temps que leur intérêt diminue. Le 1<sup>er</sup> janvier 1922, le gouvernement chérifien mit en vente les trois premiers timbres spéciaux pour la poste par avion.

### I. Série au type « avion survolant Casablanca »

PREMIÈRE ÉMISSION (1<sup>er</sup> JANVIER 1922)

Timbres au type avion Bréguet survolant Casablanca.  
Dessinés par la Nézière. Imprimés par Hélio-Vaugirard.



75 c. bleu.  
1 f. vermillon.  
2 f. lilas.

Ces trois timbres sont au type I déjà maintes fois décrit.

**75 centimes bleu.** — Ce timbre a fait une brillante carrière car il a servi normalement et les exemplaires neufs sont rares. Nous connaissons un assez grand nombre de blocs de quatre, un bloc de dix, un bloc de douze et trois panneaux de vingt-cinq. Ces trois derniers ont déjà plusieurs fois changé de mains depuis vingt ans. Par contre, nous avons examiné plus de 1.000 timbres oblitérés pour nos études.

La commande passée à l'imprimerie fut de 100.000 timbres, mais au cours du tirage, l'ordre vint de changer la couleur du bleu au vert. Il semble cependant que la majorité des 100.000 timbres ait été livrée en bleu.

*Feuilles.* — Elles sont au type normal d'Hélio-Vaugirard à cette époque : deux panneaux de vingt-cinq superposés, séparés par un intervalle blanc d'une hauteur égale à celle d'un timbre. Cet intervalle n'est pas perforé verticalement par les lignes de dentelure.

Il porte cinq groupes de deux grosses barres horizontales superposées qui correspondent aux colonnes de timbres.

L'épaisseur des barres supérieures dans les cinq groupes, varie de 2 à 2 1/2 mm. Celle des barres inférieures varie de 2 1/2 à 3 mm. La longueur des barres est de 25 mm. sauf celle du 4<sup>e</sup> groupe qui n'est que de 24 mm. La reconstitution de la feuille en timbres isolés est facilitée par l'existence dans la marge inférieure de tous les timbres de points plus ou moins nombreux et diversement répartis. Le répertoire de ces défauts ne peut trouver sa place ici.

*Variétés.* — N° 5. Tache blanche dans l'angle du chiffre 7 de gauche.

N° 38. Intact au début du tirage, ce cliché porte ensuite deux rayures verticales sur la gauche du timbre. A la fin du tirage on ne trouve plus que de légères traces de cette variété.

N° 50. Dégradation progressive du coin supérieur droit : les inscriptions et les chiffres de la valeur disparaissent peu à peu au cours du tirage.

*Non dentelés.* — On peut en trouver de deux sortes :

- 1°. Timbres truqués, dents coupées, marges remontées.
- 2°. Pièces provenant d'un tirage clandestin d'un bleu plus pâle que celui des timbres originaux.

Ce tirage a été fait sur la planche originale, ainsi que le prouvent les points des marges inférieures. On ignore le nombre de feuilles qui ont été mises sur le marché, mais nous connaissons au moins deux marchands qui, chacun, croient avoir acheté tout le stock. Bien entendu ces timbres n'ont jamais servi.

#### 1 franc, vermillon.

*Feuilles.* — L'intervalle des panneaux porte comme pour le 75 c. bleu deux grosses barres horizontales superposées par colonne de timbres. La longueur des barres varie de 24 à 25 mm., leur épaisseur de 1 mm. 5 à 1 mm. 75 pour les barres supérieures et de 1 mm. 75 à 2 mm. pour les barres inférieures.

On peut distinguer deux tirages sur le même cylindre.

1°. Le repérage des feuilles sur la machine à denteler se faisait au moyen de croix tracées sur le cylindre. Il y a deux croix superposées au-dessus du 3<sup>e</sup> cliché et deux autres semblables au-dessous du 4<sup>e</sup>. La croix la plus basse du haut et la plus haute du bas de la feuille ont leurs centres perforés par les aiguilles repères de la machine. Les branches verticales des quatre croix se trouvent sur

une même ligne verticale passant un peu à gauche du milieu de la feuille.

2°. On retrouve les croix décrites ci-dessus mais leurs centres ne sont pas perforés. Par contre les branches horizontales de droite de la croix la plus haute et de la plus basse sont prolongées vers la droite et recoupées par trois traits verticaux. Le centre de la 3<sup>e</sup> croix ainsi formée est perforé. Les feuilles de ce tirage sont d'un vermillon plus intense et leur papier plus mince que celui du 1<sup>er</sup> tirage. L'impression se voit plus nettement au verso.

Ces deux tirages ou parties de tirage forment toute l'émission honnête de ce timbre. Une réimpression semble avoir été faite plus ou moins longtemps après l'émission régulière pour enfanter des timbres non dentelés et semble bien ne pas provenir du cylindre original. A ce tirage clandestin appartiennent tous les non-dentelés en feuilles que nous avons vus, y compris un bloc de quatre bord de feuille qui figure dans une de nos collections mais dont les variétés mineures, pourtant si constantes, ne se retrouvent pas sur la feuille originale. Jusqu'à preuve du contraire nous considérons ces non dentelés comme des réimpressions sur un nouveau cylindre.

On rencontre aussi des non dentelés isolés, généralement coins de feuille, qui proviennent de petits feuillets gommés portant deux timbres superposés que l'on a séparés aux ciseaux. Ceux-ci ne sont que des essais, d'ailleurs intéressants, de galvanos originaux.

Il n'existe pas de timbres non dentelés régulièrement émis.

*Variétés.* — N° 4. Le trait blanc sous FR, dans la cartouche de droite, est raccourci à gauche par une tache de couleur. La partie inférieure du jambage vertical gauche manque complètement dans l'H de HÉLIO.

N° 17. Tache blanche sur le bord gauche du pilastre de gauche à côté du 4<sup>e</sup> carré ornemental à partir du bas.

N° 18. Trait de couleur vertical dans la marge gauche du timbre en face du chapiteau.

N° 42. Cadre inférieur brisé près du coin de droite.

N° 47. Gros point blanc déformant le 2<sup>e</sup> E de SERVICE. Un autre, analogue sur R de AERIEN.

N° 48. Point blanc à mi-hauteur de c de SERVICE.

**2 francs, violet.** — Tous les tirages de ce timbre sont au type I et proviennent de cylindres établis d'après une même forme de vingt-cinq clichés. Tous les défauts de cette forme se retrouvent par conséquent de 1922 à 1931. Nous avons identifié quatre de ces cylindres qui nous ont permis de classer tous les timbres rencontrés. Il semble donc qu'il n'y ait pas d'autre cylindre,

Nous étudierons seulement ici les timbres du premier cylindre, les autres faisant partie de la troisième émission.

1<sup>er</sup> TIRAGE. — Cylindre n° 1. La nuance des timbres, très caractéristique, est un violet un peu rouge, assez clair. Les feuilles portaient sur l'intervalle des panneaux une seule grosse barre par colonne verticale de timbres. L'épaisseur des barres varie de 0 mm. 75 à 1 mm. 25 Les longueurs sont de 22, 24, 24, 23 ½ et 24 mm.

*Variétés.* — N° 2. c de MAROC sur fond clair.

Nos 9 et 34. Point blanc sur la jetée au-dessus de PO de POSTAL variété de la forme de vingt-cinq.

N° 19. Gros point blanc sur la jetée au-dessus de SE de SERVICE.

Nos 21 et 46. Lettre arabe la plus à droite cassée au bas du jambage vertical. Variété de la forme de vingt-cinq.

Il existe de très nombreuses variétés mineures et la reconstruction de la feuille est facile.

Les timbres du premier tirage ont été stockés dès leur émission, mais les tirages successifs ont écœuré les spéculateurs qui se sont délestés à vil prix. Les stocks ainsi libérés ont servi pour l'affranchissement des correspondances après 1925, car le timbre de 2 francs était d'usage courant. En fin de compte, les feuilles neuves sont introuvables, les oblitérations de 1922 sont rares et les oblitérations tardives sont communes.

*Non dentelés.* — Une feuille est parvenue au Maroc dans cet état avec l'émission normale. Elle a été débitée à la poste et nous avons vu jadis un exemplaire sur lettre indiscutable. Nous connaissons aussi un exemplaire neuf. Les non dentelés clandestins proviennent tous de tirages postérieurs et la teinte des timbres du premier tirage est tout à fait caractéristique. On peut sans hésiter cataloguer le 2 f. violet clair non dentelé.

#### DEUXIÈME ÉMISSION (OCTOBRE 1922 A JANVIER 1923)

Timbres au type I :

25 c. bleu  
50 c. bleu  
75 c. vert

**75 c. vert foncé.** — Les premiers timbres imprimés en vert du 75 c. type I ont été mis en vente au Maroc à la fin de 1922. La première oblitération que nous ayons vue est du 16 novembre, mais le *Catalogue France et Colonies* de 1932 signale le 8 octobre.

*Feuilles.* — Le cylindre utilisé pour ce tirage est le même qui servit pour le 75 c. bleu. Les feuilles des deux timbres sont par conséquent identiques.

*Variétés.* — On retrouve au n° 5 la tache blanche dans l'angle du 7 de gauche.

Les rayures verticales du n° 38 ont disparu.

L'empâtement des inscriptions sur le n° 50 s'accroît de plus en plus. Les oblitérations lisibles de 1922 sont à rechercher car elles constituent une identification absolue du 1<sup>er</sup> tirage.

*Non dentelés.* — Deux feuilles au moins du 75 c. vert, type I, 1<sup>er</sup> cylindre, ont été vendues et débitées au Maroc. On peut cataloguer ce timbre dans cet état.

2<sup>e</sup> TIRAGE. — Un second cylindre fut mis en service au début de 1923, la première oblitération que nous connaissions est du 14 mars.

Les timbres sont identiques à ceux du 1<sup>er</sup> cylindre, on ne peut les reconnaître que par les variétés mineures, encore très nombreuses.

*Feuilles.* — L'intervalle des deux panneaux ne porte qu'une seule barre horizontale par colonne de timbres. Ces barres sont mal tracées, leur épaisseur varie de 0 mm. 25 à 0 mm. 75. Les longueurs sont de 21, 21, 20, 21 et 19 mm.

Nous ne connaissons pas de timbre non-dentelé provenant du 2<sup>e</sup> cylindre.

3<sup>e</sup> TIRAGE. — Nous croyons que les feuilles provenant du 3<sup>e</sup> cylindre ont paru seulement en 1924, car nous n'avons pas vu d'oblitération de 1923. Presque tous les timbres de la feuille sont identifiables.

*Feuilles.* — Elles ressemblent beaucoup à celles du 2<sup>e</sup> cylindre : l'intervalle porte une seule barre par colonne de timbres mais les barres sont mieux tracées, un peu plus épaisses et sensiblement plus courtes. Epaisseur : 0 mm. 5 à 1 mm. 25. Longueurs 17, 18, 17, 18 et 17 mm.

*Retouche.* — Le 49<sup>e</sup> timbre de la feuille porte une retouche importante que nous avons eu le plaisir de découvrir et de signaler il y a quelque dix ans. Les lettres ST de POSTAL ont été refaites en entier, les bateaux qui se voient dans le port au-dessus de ces lettres sur les timbres normaux, ont complètement disparu (cl. 13).

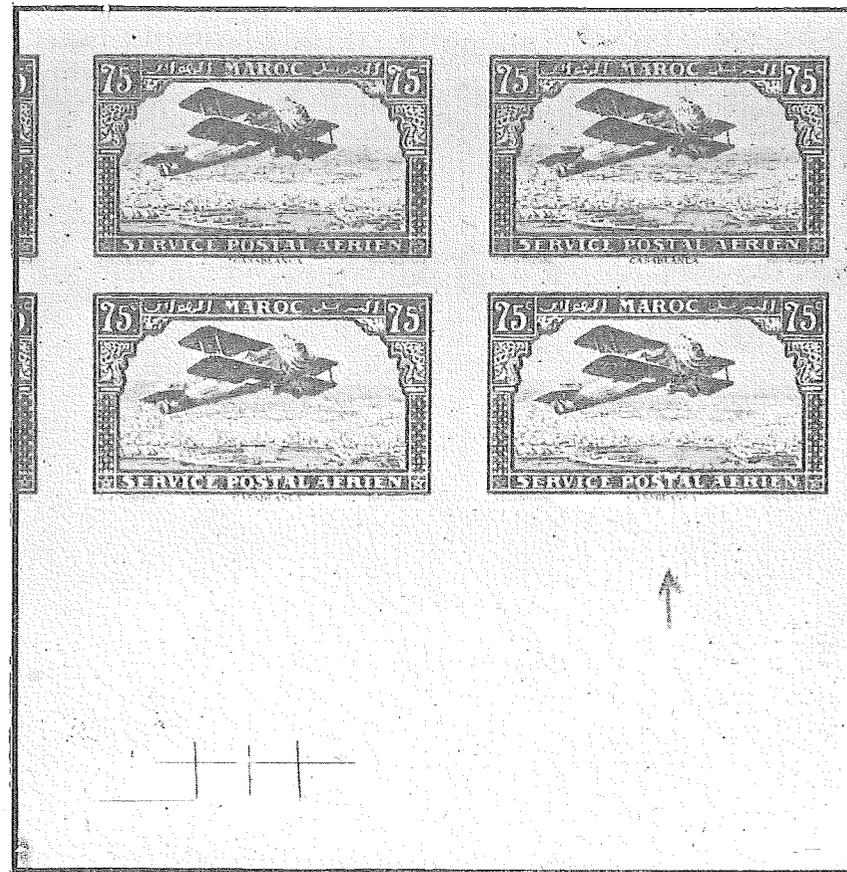
Nous ne connaissons pas d'autre variété notable ni de timbres non dentelés de ce tirage.

#### 25 c. bleu lessive (Janvier 1923).

*Feuilles.* — L'intervalle des deux panneaux de 25 porte quatre petits traits sur la même ligne horizontale par colonne de timbres. Les traits sont courts et assez épais, les longueurs totales des groupes de 4 traits sont : 23, 26, 26, 26 ½ et 25 mm.

*Variétés.* — Le 11<sup>e</sup> timbre de la feuille a la barre du 5 de gauche prolongée vers la droite.

Les 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> timbres ont les inscriptions du haut plus fortes que la normale et un peu plus floues. Les lettres du mot MAROC touchent l'encadrement blanc du cartouche, en bas.



Cl. 13

Les variétés mineures permettant d'identifier les timbres sont moins nombreuses que dans l'émission précédente, mais la reconstitution est encore possible.

Une feuille non dentelée, au moins, a été débitée au Maroc.

Il semble qu'il y ait eu un second tirage de ce timbre, un peu plus tard : on trouve en effet des timbres d'un bleu-gris-outremer très différent du bleu habituel. Ces timbres ne sont pas rares, toutes les oblitérations que nous avons vues sont de 1924 ou 1925. Nous pensons que ce tirage a été fait sur le même cylindre que le premier parce que la variété du 11<sup>e</sup> timbre existe dans cette nuance, mais ceci n'est pas une preuve absolue car elle peut être une variété de la forme de 50 clichés reproduite sur deux cylindres différents. Malheureusement nous n'avons pu trouver de blocs avec intervalle des panneaux attenants et ne pouvons nous faire une opinion définitive.

#### 50 c. bleu.

1<sup>er</sup> tirage, 1<sup>er</sup> cylindre. — Ce timbre fut mis en vente le 1<sup>er</sup> janvier 1923. La nuance ressemble beaucoup en plus clair à celle du 75 c. bleu de 1922.

*Feuilles.* — L'intervalle des deux panneaux porte quatre petits traits sur la même ligne horizontale pour chaque colonne de timbres. Les traits courts et gros se détachent sur un fond blanc. Les longueurs totales des groupes de quatre traits sont de 25, 26, 30, 27 et 28 mm.

*Variétés.* — 9<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> timbres. Maison blanche supplémentaire sur la jetée au-dessus du c de SERVICE : variété de la forme de 25 clichés.

34<sup>e</sup> timbre. En plus de la variété ci-dessus, un trait vertical ressemble à un cyprès géant planté dans les maisons au-dessus du R de AERIEN.

49<sup>e</sup> timbre. Une tache en forme de a se trouve devant l'M de MAROC.

Une feuille de timbres non dentelés de ce tirage, au moins, a été vendue au Maroc.

2<sup>e</sup> tirage, 2<sup>e</sup> cylindre(?). — Nuance plus terne mélangée de gris et de verdâtre.

*Feuilles.* — L'intervalle porte encore quatre traits en ligne par colonne de timbres. Les traits épais et longs sont sur un fond bleuté qui semble produit par un essuyage prématuré. Les longueurs totales sont de 27, 27, 27, 28 et 28 mm.

*Variétés.* — 9<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> timbres : maison blanche supplémentaire comme ci-dessus.

34<sup>e</sup> timbre : le cyprès n'existe plus.

Les variétés mineures des deux tirages sont très analogues et nous nous demandons s'il ne s'agit pas du même cylindre remis en service après correction des deux gros défauts qu'il portait aux clichés 34 et 49. Dans ce cas, la teinte floue qui recouvre les traits

d'intervalle sur les feuilles du second tirage, serait la trace d'un foulage effectué pour effacer les premiers traits.

Au moins une feuille non dentelée du second tirage a été débitée au Maroc pour la correspondance. Nous avons vu trois lettres ainsi affranchies.

#### TROISIÈME ÉMISSION (1925-1927)

Cette émission comprend plusieurs tirages de toutes les valeurs de la série, échelonnés entre 1925 et 1932. Les valeurs émises sont : 5 c., 25 c., 50 c., 75 c., 80 c., 1 f., 1 f. 40, 1 f. 90, 2 f., 3 f. Tous ces timbres sont au type III sauf les 25 c. et 50 c. qui sont au type II (H de Hélio à gauche du I de AERIEN comme pour le type I et horizon net avec encadrements fins comme pour le type III). Le 2 francs est toujours au type I.

Tous ces timbres existent non dentelés (non-émis d'origine clandestine) sauf les 1 f. 40 et 1 f. 90 qui ne sont pas connus dans cet état.

Nous abandonnons ici l'ordre chronologique pour suivre celui du catalogue mais nous continuerons à classer dans l'ordre les différents tirages de chaque valeur.

#### 5 c. jaune-orange (type II).

1<sup>er</sup> TIRAGE, 1<sup>er</sup> cylindre, 1927.

*Feuilles.* — L'intervalle porte quatre traits en ligne par colonne de timbres, traits réguliers d'épaisseur moyenne. Longueur des groupes de traits : 27 1/2, 27, 28 1/2, 28 et 27 1/2 mm.

*Variétés.* — 1<sup>er</sup> et 26<sup>e</sup> virgule blanche partant de l'encadrement supérieur à gauche de la lettre arabe la plus à gauche. Variétés de la forme de 25 qui se retrouvent sur tous les tirages.

16<sup>e</sup> timbre : s de SERVICE relié au cadre en bas par une tache blanche.

6<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> timbres : point de couleur sur le cadre de droite. Variété constante de la forme de 25.

Il existe au moins une feuille non dentelée provenant de ce cylindre (origine clandestine).

2<sup>e</sup> TIRAGE, 2<sup>e</sup> cylindre, 1928. — La nuance du jaune-orange est plus foncée.

*Feuilles.* — Toujours quatre traits par colonne de timbres. Traits minces. Longueurs des groupes de traits : 27, 27, 26 1/2 et 27 mm.

*Variétés.* — 1<sup>er</sup> et 26<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus.

6<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> timbres, comme ci-dessus.

16<sup>e</sup> timbre, lettre s déformée en bas, variété de la forme de 50.

46<sup>e</sup> timbre, point blanc dans le cartouche de la valeur de droite, entre le c et le cadre supérieur.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1930. — Nuance jaune orangé.

*Feuilles.* — Quatre traits horizontaux par colonne de timbres. Traits longs et épais.

Longueur des groupes de traits : 26 1/2, 28, 29, 27 1/2 et 28 mm.

*Variétés.* — 1<sup>er</sup> et 26<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus.

6<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus.

16<sup>e</sup> timbre comme ci-dessus.

Il a existé au moins deux feuilles non dentelées de ce tirage.

4<sup>e</sup> TIRAGE, 4<sup>e</sup> cylindre, 1931. — Nuance jaune-orange.

*Feuilles.* — L'intervalle des deux panneaux est perforé par les lignes de dentelure verticales de la feuille. Il porte encore quatre traits par colonne verticale de timbres.

Longueur des groupes de quatre traits : 19, 21, 20 1/2, 22 et 19 mm.

5<sup>e</sup> TIRAGE, 5<sup>e</sup> cylindre, 1932. — Nuance jaune plus pâle.

*Feuilles.* — Intervalle perforé verticalement, quatre traits par colonne de timbres.

Longueur des groupes de traits : 23, 24, 25, 24 et 23 mm.

*Variétés.* — 1<sup>er</sup> et 26<sup>e</sup> timbres, comme avant.

6<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> timbres, comme avant.

16<sup>e</sup> timbre, comme avant.

10<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> timbres : point sur le fuselage, nouvelle variété de la forme de 25.

Nous ne connaissons pas de non-dentelés provenant de ce cylindre.

**25 c. bleu-outremer vif (type II).** Un seul cylindre a servi, en 1925.

L'intervalle non perforé verticalement porte quatre traits par colonne de timbres.

Longueur des groupes de quatre traits : 26, 26, 26, 27 et 27 1/2 mm.

*Variété.* — 26<sup>e</sup> timbre. Un gros point bleu dans la marge verticale gauche près de l'angle inférieur du cartouche de la valeur.

Ce timbre existe non dentelé (origine clandestine).

**50 centimes (type II).**

1<sup>er</sup> TIRAGE, 1<sup>er</sup> cylindre, 1925. — Nuance bleu-vert.

L'intervalle porte quatre traits par colonne de timbres. Traits longs et assez gros.

Longueur des groupes de traits : 29, 29, 28, 28 et 29 mm.

*Variétés.* — 10<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> timbres : cartouche inférieur entaillé en bas à droite depuis l'aplomb de N de AERIEN jusqu'au coin droit. Variété de la forme de 25.

*Non dentelés.* — Il a existé plusieurs feuilles non dentelées, d'origine clandestine.

2<sup>e</sup> TIRAGE, 2<sup>e</sup> cylindre, 1926. — Nuance : bleu-vert un peu plus foncé que sur le premier tirage.

L'intervalle ne nous est pas connu car nous n'avons pu déceler l'existence de ce cylindre que par les variétés mineures caractéristiques.

*Variétés.* — 10<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> timbres, comme ci-dessus.

Les feuilles du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cylindres se ressemblent beaucoup.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1928. — Nuance *vert-bleu* nettement différente de celles des autres tirages.

Nous n'avons encore pu trouver qu'une demi-feuille supérieure sans intervalle de panneaux et ne pouvons par conséquent décrire les traits de cet intervalle.

*Retouche.* — La variété de forme de 25 qui se trouve au 10<sup>e</sup> timbre, sur les feuilles des tirages précédents, a été corrigée au moyen de six petits traits obliques, nettement visibles à la loupe. Il en est de même sur le 35<sup>e</sup> timbre. Les retouches sont différentes l'une de l'autre.

Nous ne connaissons pas de non dentelés de ce tirage. Les timbres normaux neufs sont rares.

4<sup>e</sup> TIRAGE, 4<sup>e</sup> cylindre, 1930. — Bleu-vert. Impression fine et très nette.

*Feuilles.* — Intervalle perforé verticalement, quatre petits traits minces par colonne de timbres.

Longueur des groupes de quatre traits : 23, 24, 22, 23 et 22 mm.

*Variétés.* — La variété de forme reproduite aux 10<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> timbres a été retouchée d'une façon analogue *mais non identique* à celle du tirage précédent.

Nous ne connaissons pas de non dentelés de ce tirage.

**75 c. vert (type III).**

1<sup>er</sup> TIRAGE, 1<sup>er</sup> cylindre, 1925. — Vert foncé.

Intervalle non perforé verticalement portant quatre traits par colonne de timbres.

Longueur des groupes de quatre traits : 28, 27, 27, 27 et 26 mm.

*Variétés.* — 13<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> timbres, un point de couleur dans l'eau du port, au-dessus du L de POSTAL. Variété de la forme de 25.

42<sup>e</sup> timbre, le signe arabe situé à gauche de l'M de MAROC est barré par un trait blanc.

Il existe des timbres non dentelés clandestins de ce tirage.

2<sup>e</sup> TIRAGE, 2<sup>e</sup> cylindre, 1929. — Vert un peu terne.

Nous ne connaissons rien de ce tirage dont nous avons vu de nombreux exemplaires mais sans pouvoir trouver de feuille ou de bloc important. Nous savons seulement qu'il existe et porte de nombreuses variétés mineures différentes de celles du 1<sup>er</sup> tirage. Il est possible que la variété du 42<sup>e</sup> timbre subsiste mais c'est peu probable.

Nous n'avons pas vu de non dentelés qui puissent être attribués à ce tirage.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1930. — Vert-gris jaunâtre.

Les timbres de ce tirage sont reconnaissables à leur teinte.

*Feuilles.* — Intervalle perforé verticalement, quatre petits traits courts et rapprochés par colonne verticale de timbres. Le 4<sup>e</sup> trait du 4<sup>e</sup> groupe est abîmé de telle sorte qu'il n'en reste que l'extrémité gauche.

Longueur des groupes de quatre traits : 19, 21, 22, 19 et 20 mm.

*Variétés.* — 6<sup>e</sup> timbre, la barre horizontale du 5 de gauche est prolongée jusqu'au c.

13<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> timbres, le point subsiste au-dessus du L de POSTAL.

16<sup>e</sup> timbre, un gros point blanc sur la jetée à gauche du P de POSTAL.

Nous n'avons pas vu de timbres non dentelés.

### 80 c. violet-brun (type III).

1<sup>er</sup> TIRAGE, 1<sup>er</sup> cylindre, 1927. — Brun-violet.

Le fond apparaît brun rosé, le cadre brun foncé. On rencontre des exemplaires franchement brun foncé, mais nous n'en avons jamais trouvé ni bloc ni feuille et croyons qu'il s'agit de timbres décolorés au soleil.

*Feuilles.* — L'intervalle porte quatre traits par colonne de timbres, traits longs et pâles.

Longueur des groupes de traits : 29 1/2, 30, 30, 29 1/2 et 29 mm.

*Variétés :* 13<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> timbres, le c du cartouche de la valeur à droite est collé au o (variété de la forme de 25).

20<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> timbres, chiffre 0 de droite déformé en haut (variété de la forme de 25).

24<sup>e</sup> timbre, point blanc au-dessus du o de gauche.

25<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> timbres, un point sous B de CASABLANCA (variété de la forme de 25).

2<sup>e</sup> TIRAGE, 2<sup>e</sup> cylindre, 1928. — Brun-violet. Beaucoup moins de contraste entre le fond et l'encadrement.

*Feuilles.* — Quatre traits par colonne de timbres, traits assez longs, d'épaisseur variable, plus foncés que ceux du 1<sup>er</sup> tirage.

Longueur : 29, 28, 30, 29 et 30 mm.

*Variétés,* 13<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> timbres, comme ci-dessus.

16<sup>e</sup> timbre, banderolle à l'arrière du plan inférieur droit de l'avion.

20<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> timbres, comme pour le 1<sup>er</sup> tirage.

25<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> timbres, comme pour le 1<sup>er</sup> tirage.

47<sup>e</sup> timbre, variété AEKIEN, lettre R ouverte en haut.

48<sup>e</sup> timbre, tache blanche sur le pilastre gauche, au tiers de la hauteur à partir du bas.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1930. — Brun-violet rougeâtre foncé, impression moins bonne. De très nombreux défauts facilitent la reconstruction de la feuille.

*Feuille.* — Intervalle perforé verticalement, quatre petits traits courts, épais, rapprochés et très foncés par colonne de timbres.

Longueurs : 21, 23, 22, 23 et 28 mm.

*Variétés.* — Nous retrouvons toutes les variétés de forme des tirages précédents.

Parmi les nombreux défauts permanents, aucun n'est très remarquable.

Nous citerons seulement :

36<sup>e</sup> timbre, un gros point dans le ciel sous le R de MAROC.

4<sup>e</sup> TIRAGE, 4<sup>e</sup> cylindre, 1931. — Très analogue au précédent. Nous n'avons vu qu'une 1/2 feuille supérieure sans les traits d'intervalle.

*Variétés.* — Toujours les mêmes variétés de forme et de très nombreux défauts permanents peu importants mais caractéristiques.

Le timbre de 80 c. formait l'affranchissement nécessaire pour donner droit à la voie aérienne, aux lettres des militaires. C'est sur ce timbre que l'on trouve le plus facilement les oblitérations si intéressantes des petits postes disséminés dans le bled pendant la guerre du Riff.

### 1 frane, vermillon (type III).

1<sup>er</sup> TIRAGE, 1<sup>er</sup> cylindre, 1925.

*Feuilles.* — Intervalle des panneaux non perforé verticalement, quatre traits longs et espacés par colonne de timbres.

Longueur des groupes de quatre traits : 27, 26 1/2, 27, 27 et 27 mm.

*Variétés.* — 21<sup>e</sup> timbre, la lettre R de AERIEN est ouverte en haut et ressemble à un K.

23<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> timbres. Dans le cartouche de la valeur à droite un petit trait blanc relie la base de la lettre R au trait vertical d'encadrement, variété de la forme de 25.

Il existe des non dentelés *d'origine clandestine*.

2<sup>e</sup> TIRAGE, 2<sup>e</sup> cylindre, 1926. — Vermillon rouge.

*Feuilles.* — Ressemblant beaucoup à celles du précédent cylindre. L'intervalle porte 4 traits longs et espacés par colonne verticale de timbres.

Longueur des groupes de 4 traits : 28, 29, 30, 30 et 27 1/2 mm.

Variétés identiques à celles du précédent cylindre. La persistance de la variété AEKIEN au 21<sup>e</sup> timbre prouve que nous sommes en présence d'une variété de la forme de 50 clichés.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1927. — Vermillon rouge, très voisin des deux précédents.

4 traits longs et épais par colonne de timbres.

Longueur des groupes de 4 traits : 29 1/2, 28, 28, 27 1/2 et 26 mm.

*Variétés* : 21<sup>e</sup> timbre : AEKIEN; 23<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> : R de droite touchant le cadre. 13<sup>e</sup> timbre : tache blanche à mi-hauteur du pilastre de gauche.

Nous ne connaissons pas de non-dentelés de ce tirage.

4<sup>e</sup> TIRAGE, 4<sup>e</sup> cylindre. — Vermillon rouge.

4 traits courts et irréguliers par colonne de timbres.

Longueur des groupes de 4 traits : 20, 21, 21, 20 et 16 mm.

*Variétés* : 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus.

Pas de non dentelés.

5<sup>e</sup> TIRAGE, 5<sup>e</sup> cylindre, 1931. — Carmin terne foncé. Impression très fine mais nombreux petits défauts.

L'intervalle des deux panneaux est traversé par les lignes verticales de perforation; il porte trois traits par colonne verticale de timbres.

Longueur des groupes de trois traits : 18 1/2, 19, 20, 21 et 21 mm.

La forme de cinquante clichés a été corrigée. Les variétés des 23<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> timbres (R de droite touchant le cadre) n'existent plus.

La variété AEKIEN subsiste très atténuée.

6<sup>e</sup> TIRAGE, 6<sup>e</sup> cylindre. — Carmin terne. Ressemble beaucoup au 5<sup>e</sup>. Probablement 1932. Intervalle perforé. 4 traits. Longueurs : 27, 27 1/2, 28, 27 1/2, 25.

**1 fr. 40 (type II).** — Rose bistre. Le fond paraît rose et l'encadrement brun-rose. Il n'y eut qu'un seul tirage et qu'un seul cylindre.

Ce timbre fut peu employé, les exemplaires oblitérés sont donc rares. Le stock existant fut surchargé plus tard, de sorte que les timbres neufs ne sont pas communs.

*Feuilles.* — 4 traits minces et espacés par colonne de timbres. Longueurs : 28, 30, 30, 28 et 31 mm.

*Variétés.* — Nous n'avons pas repéré de variétés de la forme de 25.

2<sup>e</sup> timbre : point sur le fuselage. 17<sup>e</sup> timbre : tache blanche dans le coin juste au-dessus de l's de SERVICE.

**1 fr. sur 1 fr. 40.** — Surcharge bleue-noire sur feuilles provenant du cylindre décrit ci-dessus. Nous ne connaissons pas de variétés importantes de la surcharge sauf la *surcharge renversée* dont il n'aurait existé qu'une feuille de 50 vendue au Maroc.

**1 fr. 90 (type III).** — Bleu. Un seul cylindre fut utilisé pour l'unique tirage de ce timbre en 1927.

*Feuilles.* — Intervalle non perforé verticalement. 4 traits par colonne de timbres.

Longueurs : 30, 29, 30, 29 et 30 mm.

*Variétés.* — 33<sup>e</sup> timbre. La première lettre arabe (à droite) affecte la forme d'un Y renversé.

Les autres variétés sont sans intérêt.

Ce timbre fut rarement employé pour l'affranchissement, les oblitérés sont rares, mais les exemplaires neufs ne sont pas non plus très communs car le stock restant a été surchargé.

Il n'existe pas de non dentelés clandestins de cette valeur.

**1 fr. 50 sur 1 fr. 90.** — Surcharge noire. Feuilles provenant du cylindre précédent. Pas de variétés de surcharge importantes. Variété du 33<sup>e</sup> timbre comme ci-dessus.

**2 fr. (type I), 2<sup>e</sup> cylindre, 1926.** — Violet-noir. On trouve même des exemplaires franchement noirs *mais ce sont des timbres décolorés au soleil* qui ne présentent aucun intérêt. Les timbres de ce tirage sont très communs, oblitérés et rares à l'état neuf.

*Feuilles.* — 4 traits par colonne de timbres. Les traits sont irréguliers, comme tracés à la main.

Longueurs : 25, 25 1/2, 27, 29 et 27 mm.

*Variétés.* — On retrouve les variétés de la forme de 25, déjà signalées pour le tirage de 1922.

9<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> timbres point blanc sur la jetée au-dessus de P. O. 21<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> timbres, 2<sup>e</sup> lettre arabe cassée en bas.

Nombreuses variétés mineures, reconstruction facile.

3<sup>e</sup> TIRAGE, 3<sup>e</sup> cylindre, 1928. — Lilas noirâtre. L'encadrement est presque noir et le fond lilas grisâtre — à côté des timbres du 2<sup>e</sup> tirage, ceux du 3<sup>e</sup> paraissent rosés. Nettement plus rares, ces timbres se trouvent difficilement à l'état neuf et en blocs.

*Feuilles.* — 4 traits gros et irréguliers par colonne de timbres. Longueurs : 27, 29, 28 ½, 26 ½ et 27 ½ mm.

*Variétés.* : 9<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus. 21<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus. Sur le 21<sup>e</sup> timbre, le cadre vertical droit est brisé près du coin inférieur.

4<sup>e</sup> TIRAGE, 4<sup>e</sup> cylindre, 1932. — La teinte est de nouveau violet-noir foncé un peu moins bleuâtre que le 2<sup>e</sup> tirage. Les variétés mineures sont très nombreuses et la reconstitution facile.

*Feuilles.* — Intervalle perforé verticalement portant 2 traits par colonne de timbres. Longueurs : 19, 20, 19, 19 et 20 mm.

*Variétés.* — 9<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> timbres comme ci-dessus mais sur le 9<sup>e</sup> le pied droit de l'r dans le cartouche de la valeur à gauche, est prolongé vers le bas jusqu'au trait blanc horizontal.

6<sup>e</sup> timbre, un trait de couleur horizontal, sous le H de HÉLIO. 21<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> timbres, variété de la forme de 25, lettre arabe cassée.

3 fr. (type III), 1<sup>er</sup> tirage, 1<sup>er</sup> cylindre, 1927. — Nuance gris-noir un peu jaunâtre.

*Feuilles.* — 4 traits longs et réguliers par colonne de timbres. Longueur : 29, 29, 30, 28 et 28mm.

*Variétés.* — 21<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> timbres, l'r de MAROC, cassé en haut, forme un K (variété de la forme de 25).

En plus au 21<sup>e</sup> timbre, le pied droit de l'r de MAROC est prolongé vers le bas et coupe l'encadrement inférieur du cartouche (variété de la forme de 50).

Dans la marge inférieure de la feuille, le repère de dentelure est constitué par un trait horizontal de 10 mm., duquel partent vers le bas, 3 traits verticaux espacés de 2 mm. Le point d'attache avec l'horizontale du trait vertical de gauche est perforé. A 35 mm. de ce repère se trouve un assemblage de traits analogue dont nous ignorons la raison d'être.

3 fr., 2<sup>e</sup> tirage, 2<sup>e</sup> cylindre, 1928. — Gris-vert foncé.

*Feuilles.* — 4 traits par colonne de timbres. Longueurs : 25 ½, 25 ½, 27, 24 et 25 ½ mm.

*Variétés.* — 21<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> timbres comme pour le 1<sup>er</sup> cylindre.

Les timbres de ce 2<sup>e</sup> tirage semblent un peu plus rares que ceux du premier.

## II. Série émise au profit des victimes de la sécheresse et des inondations (1928)

Sujets divers. Imprimés par « Héliogaugirard » en feuilles de 50 timbres composées de deux panneaux de 25 superposés.



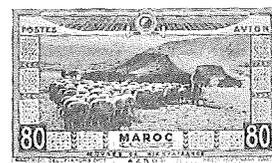
5 c. bleu « Fantasia ».

25 c. brun-orange « Laboureur ».



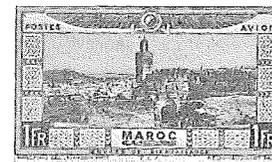
50 c. rouge « Saffi ». Le 27<sup>e</sup> timbre porte la variété SAFFU.

75 c. brun-jaune « Marrakech ».



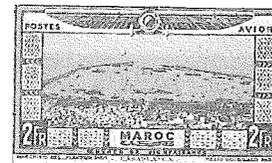
80 c. vert-olive « Azrou ».

1 fr. orange « Fez ». Sur le 20<sup>e</sup> timbre de la feuille, la petite barre horizontale de l'F dans le cartouche de droite manque.



1 fr. 50, bleu-vert « Tanger ».

2 fr. brun « Casablanca ».





3 f. violet « Rabat ».  
5 f. noir-gris « La Hedia ».



Tirage après destruction des reliquats : 51.227 séries.

### III. Timbres précédents surchargés Tanger

Mêmes variétés pour le 50 c. et le 1 fr. au 27<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> timbres.

Tirage : 40.000 séries.

Les timbres de ces deux séries sont très rares *oblitérés sur lettres*.

Les timbres non dentelés proviennent de petits feuillets de deux timbres que l'on a découpés. Ce sont des essais ou des spécimens. On ne connaît pas de timbres non dentelés provenant des feuilles de 50 timbres.

### IV. Timbres de 1924 surchargés de nouvelles valeurs



(32) 1 fr. sur 1 fr. 40, rose, surcharge bleu foncé. Les timbres normaux ont été décrits à leur place.

La surcharge ne présente pas de variétés constantes. Il a existé une feuille de 50 timbres avec surcharge renversée. Ces timbres sont, bien entendu, très rares.

(33) 1 fr. 50 sur 1 fr. 90. — Surcharge noire (timbres décrits précédemment). On retrouve la variété déjà signalée au 33<sup>e</sup> timbre : 1<sup>re</sup> lettre arabe à droite, en forme de Y renversé.

La planche de surcharge ne présente aucune variété constante. On ne connaît pas de non dentelés pour ces deux timbres.

### V. Série gravée de 1933

Cette série avion fut émise en même temps que la série poste de même époque.



Elle comprend les valeurs suivantes :

- 50 c. bleu
- 80 c. brun-jaune
- 1 fr. 50, rouge-brun foncé
- 2 fr. 50, lie de vin
- » rose carminé
- 5 fr. violet
- 10 fr. vert-gris foncé.

Les 50 c. et 10 fr. ont été surchargés O. S. E.

#### ETUDE DES NUANCES

Celles-ci n'ont pas varié d'une manière très sensible en dehors des différences d'aspect à l'œil dues à la gomme et à son action sur le papier.

Les timbres se ressentent de l'usure progressive des planches.

Il n'y a guère eu de nuance véritable que le 2.50 rose de 1939 qui diffère profondément du 2 fr. 50 primitif lie de vin de 1933 à 1938.

Les deux nuances du 2 fr. 50 sont identiques aux deux nuances du 1 fr. 75 de 1933-39 de Monaco. On peut se demander pourquoi elles sont cataloguées à Monaco et pas au Maroc.

Le 50 c. est resté fidèle à la même teinte bleu sombre variant du clair au foncé. On peut différencier un bleu grisâtre assez soutenu et un bleu foncé presque bleu-noir.

Le 80 c. fut d'abord brun-jaune foncé assez influencé de rouge (coin 26-12-32). Aussi en 1933.

On trouve cependant dès Décembre 1932 des nuances claires. Très bon papier blanc.

On trouve des brun-jaune foncé en 1935. Mais moins rougeâtre.

En 1938, le 80 c. est devenu brun-jaune très clair puis bistre-brun clair en 1939.

Le premier tirage du 1 fr. 50 est rouge-brun carminé foncé (1932).

En 1933, on rencontre une très belle nuance rouge feu (coin 7.1.33) assez vive.

1935-38 donnent des tirages rouge-brun foncé à rouge-brun terne.

Le 2 fr. 50 est *lie de vin rosé au début*. Papier blanc épais (1932).

La gomme ayant rendu le papier complètement crème en 1936 et 1938 la nuance est très affectée et paraît lie de vin foncé alors qu'elle est en réalité assez peu différente de celle de 1932.

En 1939 paraît un 2 fr. 50 *rose carminé* identique au tirage du 1 fr. 75 Monaco de même époque. Le papier a été légèrement teinté en rose par la couleur du timbre qu'il a partiellement absorbée.

Le 2 fr. 50 rose est *très rare* et semble être passé totalement inaperçu.

Le 5 fr. de 1932 est d'un très beau violet foncé vif sur papier blanc épais.

On peut aussi trouver violet foncé terne.

Ces deux nuances se retrouvent en 1936 sur papier crème (teinté par la gomme) et leur aspect est très différent.

Le 5 fr. reparait sur papier blanc en 1939. Violet assez foncé.

Le 10 fr. existe en vert myrte clair sur blanc (1932) puis en vert myrte clair ou foncé sur crème.

#### TIRAGES ET VARIÉTÉS

1933-39. — *Timbres gravés en taille-douce*. — Le cylindre imprimait 3 feuilles de 50 timbres à chaque tour.

(34) 50 centimes, « Vue aérienne du port de Rabat ». Dessiné par Belliot, gravé par Delzers.

*Tirages* : 12.32, 9.33.

Sur un des trois panneaux, le 42<sup>e</sup> timbre présente un doublage très net du cadre supérieur à partir du coin supérieur droit, sur une longueur de 10 mm. environ. Le 47<sup>e</sup> timbre a son cadre supérieur doublé à partir du milieu, vers la gauche, sur 12 mm. de long. Ces variétés permettent d'identifier au moins un des panneaux par le bloc de 4 du coin daté.

*Nuance* : Bleu-gris à bleu-noir.

(35) 80 centimes. Même type.

*Tirages* : 12 32, 9.33, 7 35, 3 38, 12.38, 3.39.

*Nuances* : Brun-jaune plus ou moins foncé. Le dernier tirage est nettement plus pâle (usure du cylindre).

(36) 1 fr. 50. Même type.

*Tirages* : 12.32, 1.33, 9.33, 9.34, 7.35, 8.36, 4 et 5.38.

*Nuances* : rouge carminé plus ou moins foncé en 1932, brun-rouge en 1936, rouge-brun en 1938.

(37) 2 fr. 50, « Port de Casablanca », vue aérienne. Dessiné par Belliot, gravé par Mignon.

*Tirages* : 11.32, 8.36, 7.37, 3.38, 3.39.

*Nuances* : lie de vin, faibles variations. Rose en 1939, *très rare*.

Ce timbre a normalement servi, les exemplaires neufs présentent donc un intérêt certain.

(38) 5 francs, « Port de Casablanca ».

*Tirages* : 12.32, 8.36, 3.39.

*Nuances* : Violet plus ou moins vif.

(39) 10 francs, « Port de Casablanca ».

Un seul tirage en 11.32. Le tirage de ce timbre a été beaucoup moins important que celui des autres valeurs, mais il a peu servi. Le catalogue spécial du Maroc déjà cité, indique 170.000 séries complètes et ce chiffre doit être basé sur le tirage de 10 francs.

*Nuance* : vert-bleu.

## VI. Timbre émis pour la construction du Mausolée du Maréchal Lyautey (1935)



(40) 50 centimes + 1 fr. 50. — Profil du Maréchal dans un médaillon. Dessiné par la Nézière. Imprimé par Hélio-Vaugirard.

*Tirage* : 100.000.

Ce timbre est très rare sur aérogramme authentique. Presque tous les exemplaires oblitérés portent des cachets de complaisance datés du jour de l'émission mais frappés plusieurs mois après.

*Nuance* : Bleu.

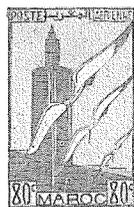
## VII. Timbres-poste de 1933-38 avec surcharge O.S.E. et surtaxe en noir (1938)

*Tirage* : 30.000 séries.

(41) 50 centimes sur 50 centimes, bleu, « Port de Rabat ».  
Sur feuilles du tirage de 12.32.

(42) 10 francs sur 10 francs, vert-bleu, « Port de Casablanca ».  
Sur feuilles du tirage 11.32.

## VIII. Série gravée de 1939-40



Les valeurs de 80 c., 1 fr. et 5 fr. représentent trois cigognes devant un minaret.

Les 1 fr. 90, 2 fr., 3 fr. et 10 fr. un avion projetant son ombre sur la carte du Maroc.

On trouve sur papier blanc le 80 c. en vert-gris clair, vert-myrrte et vert-noir intense, la gomme a fait virer au vert-olive noirâtre une partie du tirage sur partie teinté crème. Pseudo nuance mais de grand effet.

Le 1 franc est rouge-brun. Le papier a bu quelque peu la couleur et s'en trouve teinté. La gomme ayant jauni le papier, une pseudo-nuance très importante fait apparaître le 1 fr. rouge ponceau très vif. Cette variation de teinte semble très rare. Il ne faut pas la confondre avec un rouge-brun terne sur crème (coin 28.3.39).

Le 1 fr. varie du rouge-vermillon clair dans le tirage du 25.7.40 au rouge-brun assez vif dans les tirages de 1940 et 1941 sur papier blanc.

Le 1 fr. 90 varie de l'outremer clair à l'outremer foncé. Nuances faibles.

Le 2 fr. « cyclamen » est lilas-rose à lilas-rose vif sur blanc (Février 1940) lilas-rose pâle sur crème (parfois crème foncé) en Juillet 1940, lilas rougeâtre foncé en 1941 (Décembre). On trouve aussi un lilas assez violacé en Juillet 1941 (plus clair).

Le 3 fr. brun n'a guère varié sinon de papiers, blancs ou teintés crème par la gomme.

Les tirages de 1942 sont d'un brun légèrement influencé de rougeâtre.

Le 5 fr. violet est très foncé en 1939. Le 24.1.40 on voit apparaître sur une partie du tirage le papier japon que nous retrouverons dans les taxes de 1944.

Le timbre est violet clair assez terne. En 1942, le 5 fr. est violet sur blanc en Janvier, violet-rouge foncé en Mai.

Le 10 fr. est bleu-vert assez foncé (1939 et 1942) sur blanc, bleu-vert clair sur crème (29.7.40).

### TIRAGES ET VARIÉTÉS

1939-42. — Nouveaux types gravés en taille-douce.

(43) 80 centimes : 3.39, 9.39, 12.39, 1.40, 2.41, 9.41, 1.42, 9.42.

*Nuance* : vert myrrte ou vert un peu olivâtre à cause du papier teinté par la gomme

(44) 1 franc, « Cigognes ».

*Tirages* : 3.39, 12.39, 7.40, 11.40, 2.41, 9.41, 1.42.

Ce timbre a beaucoup servi normalement. Il est possible que les exemplaires neufs deviennent rares.

*Nuances* : rouge-brique ou rouge ponceau. Rouge vermillon le 25.7.40.

(45) 1 franc 90, « Avion tri-moteur survolant une carte du Maroc ». Dessiné par Josso, gravé par Gardon.

Un seul tirage en 3.39.

*Nuance* : outremer.

Valeur de peu d'usage, les timbres oblitérés de l'époque sont rares. Le tirage dut être assez restreint.

(46) 2 francs, « Avion sur carte du Maroc ».

*Tirages* : 2.40, 7.40, 7.41, 12.41.

On trouve quelques irrégularités d'impression des chiffres 2.

Cette valeur existe sur feuilles de luxe mais comme elle a paru ainsi après les autres valeurs de la série, les catalogues ne l'ont pas signalée.

(47) 3 francs, « Avion sur carte du Maroc ».

*Tirages* : 4.39, 1 et 2.40, 1.42, 5.42.

*Nuance* : brun.

(48) 5 francs, « Cigognes et Tour ».

*Tirages* : 3.39, 1.40, 1.42, 5.42.

*Nuance* : violet.

(49) 10 francs, « Avion sur carte du Maroc ».

*Nuance* : bleu-vert. Le tirage de 1940 est sur papier jaunâtre.

Le nombre des tirages effectués pour les différentes valeurs de cette série, sauf pour le 1 f. 90 est supérieur à celui des timbres émis en 1933-39. Les fortes valeurs surtout semblent avoir beaucoup moins d'avenir. Cependant, le *Catalogue du Maroc* de la C. S. N. T. P. M. indique le chiffre de 500.000 séries, évidemment basé sur le chiffre le plus faible. Il est probable qu'il s'agit du 1 fr. 90 ou du 10 francs. Ce chiffre n'est pas très considérable.

---

---

## TROISIÈME PARTIE

---

# LES TIMBRES-TAXE



## Les Précurseurs

Les premiers timbres-taxa spéciaux furent émis en 1896 seulement.

Auparavant, les bureaux marocains se servaient des timbres-taxa de France.

Si nous consultons la liste du catalogue France et Colonies, nous lisons que le bureau de Tanger aurait utilisé :

Emission de 1881 : 1 c., 5 c., 10 c., 30 c., noirs.

Emission de 1893 : 5 c. bleu, 10 c. brun, 15 c. vert-jaune, 30 c. carmin.

C'est peu et c'est plus que nous ne connaissons. Ce qu'il faut bien dire en tout cas c'est que le bureau de Tanger n'a pas été le seul à employer des timbres-taxa de France. Il est incontestable que les autres en ont utilisé et nous connaissons plusieurs valeurs avec le cachet de Mogador (bureau de distribution) en 1895 et en 1905.

*Emission 1881 : Taxes noirs.*

Nous connaissons :

1 c. noir, obl. MOGADOR 1905.  
5 c. noir { ont incontestablement servi à Tanger, puisqu'ils y furent  
10 c. noir { surchargés le 6 février 1893.

*Emission 1893.*

Nous avons vu :

5 c. bleu très clair sur crème, obl. MOGADOR 1905.  
10 c. brun-olive foncé sur crème, obl. TANGER 1895.  
10 c. brun-olive très foncé sur crème, obl. MOGADOR 1895.  
Aussi brun, papier rugueux 1905.  
30 c. vermillon, obl. MOGADOR 1895.  
30 c. rose carminé, papier rugueux, obl. MOGADOR 1905.

Comme on peut s'en rendre compte nous connaissons peu de valeurs oblitérées Tanger, mais nous en connaissons beaucoup plus oblitérées Mogador.

Ceci provient de la découverte de deux fragments portant une taxa de 45 c. obl. Mogador.

Le premier fragment portait, avec oblitération du 28 avril 1895, un 30 c. vermillon, un 10 c. brun très foncé et un 5 c. bleu pâle.

Le second en date du 5 octobre 1905 portait un 30 c. rose carminé clair, un 10 c. brun foncé jaunâtre, un bloc de quatre et une pièce du 1 c. noir (toujours en cours à cette époque et même *bien après*).

Il s'agit donc à dix ans de distance d'une taxa de 45 c. qui paraît avoir été en usage à Mogador pour le moins. A quoi correspondait-elle ? Et quel en était le motif, nous l'ignorons.

Mais comme avec une paire du 10 c. brun obl. Tanger, ce sont les seuls taxes qui soient venus sous nos yeux, portant une oblitération marocaine, il est permis de se demander si la taxa à 45 c. était spéciale à Mogador ou en usage dans d'autres bureaux.

Tous les timbres-taxa de France oblitérés au Maroc sont absolument rarissimes. Ceci est d'ailleurs vrai pour tous les timbres-taxa portant une oblitération autre que celle de la métropole. Alors que le timbre-poste affranchissant une lettre circule et sort souvent de son bureau ou de son pays d'origine, le timbre-taxa apposé au bureau taxeur ne sort pas en général de la ville où existe le bureau en question.

Comme de plus, il n'est pas très agréable de recevoir une lettre taxée, un mouvement d'humeur du destinataire qui met l'enveloppe au panier est un cas de destruction assez fréquent pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister beaucoup sur cette cause trop réelle de la rareté des timbres-taxa usés.

En l'espèce, les timbres-taxa utilisés à Tanger, à Mogador, ou dans tout autre bureau du Maroc sont restés sur place comme toujours et il n'y a pas grand espoir d'en trouver au bout de cinquante ans !....

Les oblitérations de Mogador prouvent l'emploi de timbres-taxa français alors même que les surchargés spéciaux étaient déjà en cours depuis neuf ans.

Il faut ajouter que ce n'est pas là un cas fortuit d'épuisement des timbres-taxa anciens que l'on possédait. Les 10 c. et 30 c. utilisés à Mogador en octobre 1905 étaient d'émission récente ainsi que le prouvent la couleur et le papier rugueux très caractéristiques.

Il s'agit donc bien d'une fourniture de taxes français faite après 1900 alors que l'on aurait dû normalement se servir de taxes surchargés en centimos.

Faut-il rapprocher de ce fait la constatation que nous ne connaissons pas de 30 c. surchargé oblitéré après 1903 ? C'est assez vraisemblable.

Nous sommes surpris de ne pas avoir rencontré au Maroc le 50 c. taxa de France, que ce soit le noir de 1892 ou le violet-gris de 1895.

Nous avons vu en effet que la valeur de 25 c. était une des plus souvent utilisées au Maroc. D'autre part, la double taxa des lettres venant de l'étranger était précisément 50 c. Ce timbre devrait donc être de beaucoup le plus commun des taxes français oblitérés dans les offices postaux marocains. Nous n'en avons hélas ! pas encore vu un seul.

## Les Timbres-taxé de France surchargés pour le Maroc

### I. Avec surcharge en centimos et peseta



Il fallut plus de cinq années à l'Administration des Postes pour se rendre compte de la nécessité de surcharger en centimos les timbres-taxé. Ce n'est qu'en mars 1896 que les premiers furent émis. La véritable raison de ce retard et de l'omission de surcharge pour les taxes en 1891, est assurément qu'on n'en utilisait pas beaucoup, et cela ne valait sans doute pas la peine, du moins durant les premières années, de s'en préoccuper.

Il y eut cinq valeurs obtenues par surcharge de la même manière que les timbres-poste.

La composition de la planche de surcharges est absolument identique.

- 5 centimos sur 5 c. bleu
- 10 centimos sur 10 c. brun
- 30 centimos sur 30 c. carmin
- 50 centimos sur 50 c. lilas
- 1 peseta sur 1 fr. brun-marron.

Il y a de nombreuses nuances et papiers que nous allons étudier.

Pour les papiers, disons seulement qu'ils sont semblables à ceux des timbres-poste de même époque, hormis le fait qu'ils ne portent pas de teintes de fond de couleurs différentes comme les diverses valeurs du type Sage.

De 1896 à 1897, les papiers sont crèmes, lisses, très fragiles et généralement minces.

Ils deviennent ensuite blanc grisâtre plus épais dès 1897 pour passer aux papiers rugueux et épais à partir de 1898. En fin d'émission en 1908-11 le papier redevient blanc pur, les papiers rugueux sont en effet le plus souvent grisâtres.

### ÉTUDE DES NUANCES

#### 5 centimos sur 5 c. bleu.

Ce timbre a été tiré de 1895 à 1911 et l'on connaît les millésimes de 1895, 1896, 1897, 1898, 1900, 1901, 1904, 1908, 1909, 1911, ce qui indique un emploi assez fréquent.

Peut-être aussi ce timbre d'un sou servait-il aux fabricants de pochettes de timbres car il ne semble pas qu'il soit plus commun usé que neuf. Ce sont peut-être les achats de ces *industriels* qui ont nécessité de nombreux tirages pour les 5 c. et 10 c., alors que les autres valeurs en ont eu beaucoup moins.

Le premier tirage, celui de 1895, se distingue par son papier crème foncé caractéristique. La couleur bleue elle-même a varié du « moyen » au « foncé ». La surcharge est carmin ou vermillon. Signalons que le vermillon est en réalité d'un véritable orange clair. Les lettres sont souvent empâtées ou mal venues, alors que le carmin donne des surcharges très nettes. En 1896, on trouve encore les deux surcharges carmin et vermillon.

On rencontre ensuite une surcharge carmin, nette, sur un 5 c. bleu foncé, papier crème rugueux épais (1897), puis un bleu foncé légèrement nuancé de bleu-noir sur papier très rugueux, surcharge carmin clair mal venue (1900).

En fin d'émission, le 5 c. bleu devient bleu clair sur papier blanc très pur et la surcharge est *rouge clair*, plus de traces de carmin.

Il ne faut pas confondre cette surcharge rouge avec la surcharge quasi orangée de 1895-96. Cette surcharge rouge clair est, à notre avis, beaucoup plus rare. Toutefois le millésime 9 de 1909 se trouve avec des surcharges variant du carmin au carmin foncé.

Voici un résumé des principales nuances du 5 c.

- 5 c. bleu sur crème foncé, surcharge vermillon (1895).
- 5 c. bleu foncé sur crème foncé, surcharge vermillon (1895).
- 5 c. bleu sur crème, surcharge carmin et vermillon (1896).
- Tous trois sur papier très lisse, mince et cassant.
- 5 c. bleu foncé sur crème, papier épais rugueux, surcharge carmin vif très nette (1897 et 1898).
- 5 c. bleu noirâtre foncé, papier très rugueux grisâtre, surcharge carmin pâle et mal venue (1900).
- 5 c. bleu clair sur papier épais blanc pur, surcharge rouge clair (rare) fin de tirage ou surcharge carmin (1909).

Le 5 c. avec surcharge vermillon de 1895-1896 n'est pas très commun en bloc de quatre. Les millésimes avec cette surcharge sont à peu près introuvables.

#### 10 centimos sur 10 c. brun.

Ce timbre a été le plus fréquemment employé et c'est de toute la série le plus commun usé. Il est connu avec les millésimes de

1895-96 (surcharge carmin et vermillon) et de 1897, 1898, 1902, 1906, 1908, 1909 et 1911. Ces derniers en surcharge carmin.

Les catalogues ne parlent pas du millésime 3 de 1903, cependant c'est ce millésime qui aurait été surchargé pp à Tanger le 10 octobre 1903. On peut d'ailleurs faire la même remarque pour le 5 c. Les premiers tirages sont sur papier crème comme le 5 c., couleur brun-olive clair, moyen ou foncé, surcharge vermillon très orangé, papier lisse.

On trouve plus tard un 10 c. sur papier blanc légèrement crémeux, de couleur brun-noir très marquée et avec surcharge carmin très vif foncé — nette et déliée. Puis un 10 c. brun-gris sur blanc rugueux épais — surcharge empâtée. En 1909, le 10 c. est brun-jaunâtre foncé — surcharge carmin vif très écrasée et empâtée, transparente au verso — très caractéristique. Les chiffres et lettres sont *fort épais*. Papier blanc. Enfin il existe un très curieux tirage de ce timbre. Brun-gris jaunâtre, peut-être même légèrement rougeâtre sur blanc pur. La couleur et le papier le situent assurément dans les années 1908-11. La surcharge ne ressemble à aucune autre — elle est rouge mat très net et non plus rouge clair et même pâle, comme sur le 5 c. qui doit être son contemporain. Ce tirage semble rare.

Pratiquement on ne trouve guère que les « papiers crème » du 10 c. à surcharge empâtée (brun-gris) et le tirage de 1909 déjà plus rare avec sa surcharge transparente.

Les nuances caractéristiques du 10 c. sont :

10 c. brun-olive clair sur crème foncé	} surcharge rouge ou carmin.
10 c. brun-olive sur crème foncé	
10 c. brun-olive foncé sur crème foncé	

Ces nuances sont beaucoup plus rares avec surcharge carmin (1895-96).

10 c. brun-noir olivâtre foncé sur blanc crémeux, surcharge nette carmin vif, papier épais peu rugueux.

10 c. brun-gris sur blanc, surcharge carmin empâtée, même papier.

10 c. brun jaunâtre foncé sur blanc, surcharge carmin très empâtée transparente au verso (1909).

10 c. brun-jaune rougeâtre sur blanc très pur, surcharge rouge mat (rare), millésime 1911 (?)

Tous les millésimes de ce timbre sont rares sauf celui de 1909.

### 30 centimos sur 30 c. rouge.

Ce timbre est sensiblement plus rare que les deux précédents. D'après les catalogues il existerait aux millésimes suivants : 1896, 1897, 1898, 1900 et 1904.

Nous croyons que cette nomenclature comporte une erreur car nous n'avons pas vu le 30 c. oblitéré postérieurement à 1903. Nous avons vu qu'en 1905, Mogador employait les timbres-taxe

de France sur papier rugueux de tirage et fourniture récents. D'autre part, il est certain que le 30 c. existe au millésime 4 de 1894. La teinte des exemplaires que l'on rencontre (et même assez facilement) est tellement semblable à celle du tirage de France de même époque qu'elle ne peut laisser de doutes. Le millésime 4 catalogué a donc toutes chances d'être de 1894 et non de 1904.

Les premiers tirages sont rouge vif et rose-rouge plus ou moins foncé sur jaunâtre. Le papier est évidemment le même que ceux des 5 c. et 10 c., surcharge rouge-orange, bien que plus jaunâtre et un peu moins grisâtre — il est généralement assez mince. On voit ensuite apparaître un 30 c. rouge sur papier crème pâle, puis un rouge foncé empâté sur blanc légèrement crémeux. Tous ces papiers lisses et d'épaisseur moyenne. Ensuite le papier devient rugueux blanc grisâtre et la teinte passe au rose-rouge généralement assez clair. Il ne semble pas, si l'on s'en tient à la nuance et au papier qu'il y ait eu des tirages postérieurs à 1900. L'examen de la cote du timbre usé prouve qu'il servait assez peu. En résumé, nous avons les nuances suivantes :

30 c. rouge vif, rose-rouge, sur jaunâtre, papier mince 1894-95 (émis en 1896).

30 c. rouge sur crème pâle, épaisseur moyenne du papier.

30 c. rouge foncé, empâté, très belle couleur, rare, 1898.

30 c. rose-rouge assez clair sur papier épais rugueux.

Tous les millésimes sont très rares.

### 50 centimos sur 50 c. lilas.

Ce timbre semble avoir beaucoup servi. Dans sa nuance la plus courante, celle de 1906, il n'est pas rare — ni non plus dans celle de 1895.

Il a eu de multiples tirages. On connaît les millésimes de 1895, 1897, 1898, 1900, 1903, 1904, 1906.

Le premier tirage de 1895 est violet-gris clair sur jaunâtre. Impression très fine, papiers identiques à ceux des 5 c., 10 c., 30 c. ci-dessus. Ce tirage généralement catalogué sous le n° 4 (lorsque les catalogues le mentionnent) ne semble pas très rare, quoique bien plus que le tirage de 1906. A ce sujet les catalogues sont bien modestes en ne mentionnant que deux nuances. Or le 50 c. taxe est peut-être celui dont la nuance a le plus varié aux colonies comme en France !

Nous trouvons en 1897 un 50 c. violet foncé de magnifique nuance sur papier lisse assez épais, blanc crème, suivi sur un papier identique ou un peu plus crème par un 50 c. lilas - rouge de superbe couleur (premier tirage de 1900). Ces deux nuances sont fort rares au Maroc et plus encore en France.

Un second tirage de 1900 est violet terne sur papier très rugueux.

Les deux millésimes de 1900 (lilas-rouge et violet terne) portent la variété o cassé au 16<sup>e</sup> timbre de la feuille.

Le papier redevient ensuite blanc et très rugueux au millésime 3 de 1903 caractérisé par un lilas-brun violacé un peu grisâtre, terne et clair. Il ne faut pas confondre ce tirage rare avec le 1906 clair qui est brun-lilas pâle et d'impression beaucoup moins fine.

Le millésime 6 de 1906 est commun, le millésime 5 de 1895 est rare, les autres sont introuvables.

Le tirage de 1903 rappelle par sa finesse et même un peu par sa couleur le tirage de 1895. La différence est surtout dans le papier blanc et la teinte plus lilas.

En 1904, le 50 c. devient lilas-brun d'impression lourde et nette.

Nous arrivons enfin au 50 c. brun-lilas de 1906, le plus souvent foncé, mais qui existe également dans une couleur très claire beaucoup plus rare.

Impression mauvaise, très mauvaise même, sur un papier fort rugueux et de couleur brunâtre caractéristique. On peut d'ailleurs comparer avec le 50 c. de 1911 et celui du Protectorat tous deux semblables.

Notons en passant qu'il fut fait en 1906 un tirage véritablement colossal du 50 c. taxe de France. Celui-ci a duré quatorze ans tant pour la métropole que pour les bureaux où il fut surchargé : Maroc, Chine, etc... Ce n'est qu'en 1920 que l'on devait tirer à nouveau le 50 c. et nous le trouverons au mill. 0 de 1920 avec la surcharge Tanger (rare). Enfin, bien que le 50 c. existe au millésime 5 de 1895, il ne fut cependant émis qu'en 1896. On fera la même remarque pour le 30 c. bien qu'il existe avec millésime de 1894.

Nous classerons ainsi les nuances :

- 50 c. violet-gris sur jaunâtre, impression très fine, 1895, papier mince.
- 50 c. violet vif foncé, rare, papier blanc crémeux lisse, 1898.
- 50 c. lilas-rouge, rare, même papier, un peu plus crème, 1900, 1<sup>er</sup> tirage.
- 50 c. violet terne sur papier très rugueux, 1900, 2<sup>e</sup> tirage.
- 50 c. lilas-brun clair, rare, papier rugueux, impression fine, 1903.
- 50 c. lilas-brun, 1904.
- 50 c. brun-lilas clair (rare) ou foncé (commun), 1906, papier très rugueux, impression très mauvaise.

#### 1 peseta sur 1 franc marron.

Existe en marron terne soutenu ou un peu plus clair selon que le tirage est de 1891 ou de 1892. Pour les timbres qui présentent la nuance un peu plus soutenue, la surcharge paraît plus forte que pour les autres. Elle n'est jamais pâteuse et particulièrement déliée sur le tirage au millésime 1.

Il y aurait beaucoup de faux, dit-on. Nous ne le croyons guère.

Le 1 peseta tiré à 6.000 exemplaires et dont fort peu de feuilles furent mises en circulation devrait être un timbre rarissime et en fait n'est pas très commun. Mais il appartient à la catégorie des timbres peu demandés dont nous avons déjà parlé à propos des provisoires de 1893. Ce timbre est excellent, mais ceux qui le

mettent dans leur album sont sans doute aussi rares que le 1 peseta lui-même, beaucoup d'amateurs ne s'intéressant pas aux taxes.

On a fait quelque réclame à un certain timbre-taxe de 1 peseta sur 1 franc rose sur crème. On a même voulu en faire un non-émis. Il faut faire justice de cette fantaisie. Pour l'exposition de 1900, l'Atelier du Timbre a tiré un timbre de 1 peseta par surcharge du 1 fr. rose sur crème taxe de France. Quel est le motif de cette incorséquence? Probablement le fait que le dernier 1 fr. français d'ailleurs retiré dès 1896 avait eu cette couleur et un manque de mémoire de ceux qui avaient cinq ans plus tôt apposé cette surcharge sur le 1 fr. taxe marron alors en cours.

Quel que soit le motif de cette surcharge, elle n'a jamais été ni vendue au public ni envoyée au Maroc, le 1 peseta rose sur crème n'est donc pas à cataloguer au Maroc. C'est tout au plus une malheureuse tentative de réimpression faite d'avoir conservé des exemplaires du timbre primitif lequel manquait pour une exposition. De grâce, n'encombrons pas encore la collection marocaine de cette fantaisie, elle en compte déjà assez !

#### VARIÉTÉS

Nous connaissons :

**5 centimos.** — Avec lettre o cassée en forme de c renversé au 16<sup>e</sup> timbre de la feuille dans le tirage au millésime 0 de 1900. Cette variété déjà signalée pour les timbres-poste, se retrouve au même emplacement sur les feuilles de toutes les valeurs surchargées en 1900.

**10 centimos.** — Ce timbre existe avec double surcharge dont une à sec nettement visible au verso (millésime 9 de 1909). Cette variété désignée par les Anglais sous le nom de surcharge « Albino » existe aussi sur les 2 pence orange et 1 shilling bistre George V du Maroc anglais, tous bureaux. Nous connaissons aussi un exemplaire du 10 centimos avec double surcharge rouge. La plus claire des deux surcharges est placée un peu plus haut que l'autre. Cette pièce est fautive.

**30 centimos.** — Nous connaissons ce timbre avec double surcharge. La surcharge la plus claire est fautive.

La lettre o cassée du 16<sup>e</sup> timbre existe dans le tirage au millésime 0.

**50 centimos.** — Lettre s cassée en haut. Nous avons vu cette variété sur le tirage lilas-rouge de 1900.

Lettre o cassée. Cette variété existe au 16<sup>e</sup> timbre des feuilles au millésime 0.

## II. Avec surcharge arabe seule (1912)



Il était naturel qu'ayant remplacé pour les timbres-poste la surcharge en centimos par une surcharge arabe, il en fût de même pour les taxes. Les timbres-poste avaient été émis en novembre et décembre 1911, les timbres-taxe le furent le 1<sup>er</sup> janvier 1912. La nouvelle série ne comprend que trois valeurs : 5 c. bleu, 10 c. brun, 50 c. lilas-brun.

Le 5 c. bleu a la surcharge rouge, il existe en bleu ou bleu un peu plus clair sur papier blanc ; la différence est peu marquée : millésimes 1 de 1911 et 3 de 1913.

Le 10 c. brun porte également la surcharge rouge.

Le millésime 1 de 1911 est de nuance brun pâle, le millésime 2 de 1912 est brun. On trouve également un 10 c. brun foncé en 1912.

Le 50 c. montre deux nuances, mais toutes deux appartiennent à l'inépuisable tirage de 1906 du 50 c. taxe de France.

La première est brun-lilas avec surcharge bleu foncé.

La seconde est brun-lilas-rougeâtre avec surcharge bleu très clair ou bleu moyen. On trouve le 0 de la surcharge 50 avec un petit trait bleu parasite en haut à droite qui double le 0 sur 2 ou 3 mm. Variété très nette.

En résumé :

- 5 c. bleu
- 5 c. bleu clair
- 10 c. brun
- 10 c. brun pâle
- 10 c. brun foncé
- 50 c. brun-lilas, surcharge bleu foncé
- 50 c. brun-lilas rougeâtre, surcharge bleu pâle.

### VARIÉTÉS

Les 5 c. bleu et 10 c. brun existent avec la variété deux points au lieu de trois dans la surcharge arabe. Case 76 de la feuille, millésime 1. Nous avons déjà signalé cette variété pour les timbres-poste mais elle est infiniment plus rare sur les taxes. Le

catalogue Bénatar l'indique aussi pour le 50 centimes taxe mais nous ne l'avons jamais vue.



Cl. 14

Le 10 c. existe avec double surcharge très nette et bien marquée. Les deux empreintes sont très décalées en hauteur (cl. 14).

50 c. avec chiffres écartés. Nous n'avons pas rencontré cette variété cataloguée par M. Bénatar.

## III. Avec surcharge arabe et surcharge Protectorat Français (1914)



Dès 1915, les chiffres-taxe de France furent surchargés pour servir au Maroc de la même manière que les timbres-poste déjà étudiés.

La série se compose des valeurs ci-après :

- 1 c. sur 1 c. noir, surcharge rouge
- 5 c. sur 5 c. bleu, surcharge rouge
- 10 c. sur 10 c. brun, surcharge rouge
- 20 c. sur 20 c. olive, surcharge rouge.
- 30 c. sur 30 c. rosé, surcharge bleue
- 50 c. sur 50 c. brun-lilas, surcharge bleue.

Le 1 c. noir se présente en noir grisâtre ou noir franc déjà foncé sur papier blanc. On le trouve également en noir plus ou moins grisâtre sur papier crème pâle. Le 1 c. noir foncé sur blanc présente une surcharge arabe rouge foncé épaisse. PROTECTORAT très net. Le 1 c. noir-gris sur blanc a la surcharge arabe assez pâle, PROTECTORAT plus pâle aussi et d'une netteté relative.

Le 1 c. noir-gris sur crème pâle existe avec la surcharge arabe à cheval et aussi avec double surcharge PROTECTORAT, la première faible, la seconde incomplète et peu visible.

Ce timbre provient d'un tirage considérable du 1 c. de France fait en 1907 et surchargé pour le Maroc.

Il a existé une feuille avec double surcharge arabe.

Le 5 c. bleu est d'abord bleu sur blanc (millésime 3 de 1913). Papier de très bonne qualité, gomme blanche ou brune, couleur : bleu ou bleu foncé.

Le millésime 4 de 1914 est bleu pâle sur crème et ressemble beaucoup comme couleur et papier (mais en plus clair) au tirage du 5 centimos à surcharge rouge. On trouve aussi bleu moyen sur crème.

Enfin en 1917 a lieu un dernier tirage sur papier GC, bleu ou bleu foncé, surcharge PROTECTORAT plus noire et plus épaisse. Le papier GC est franchement jaune grisâtre et assez foncé.

Le 10 c. brun, millésime 3 de 1913, est brun foncé, empâté sur blanc, surcharge arabe, carmin, épaisse. On trouve aussi brun clair sur blanc, papier de belle qualité comme le 5 c. En 1914 (millésime 4), brun terne sur crème, meilleure impression, surcharge carmin-rouge terne et fine.

En 1915, millésime 5, brun terne sur crème (presque sur jaune), surcharge carmin rouge.

Les feuilles au millésime 7 sont sur papier blanc, elles proviennent d'un tirage de 1917, très rare.

Le 20 c. est olive foncé sur blanc, surcharge arabe épaisse et foncée. Le tirage de 1915 est olive clair jaunâtre sur crème pâle. Il présente la variété chiffres écartés. On trouve aussi olive assez soutenu.

Le 30 c. n'a eu qu'un tirage unique carmin-rose sur GC jaune en 1917.

Le 50 c. taxe de France, inépuisable tirage de 1906, millésime 6, a encore été surchargé pour le Protectorat, en 1915 évidemment. On le rencontre en brun-lilas clair sur blanc, surcharge bleu pâle, ou en brun-lilas foncé, surcharge bleu pâle ou bleu foncé. Ce dernier a la surcharge PROTECTORAT plus noire et plus épaisse.

#### VARIÉTÉS

##### Papier G. C.

La catalogue *France et Colonies* signale sur ce papier le 1 c. noir, millésime 7. Nous croyons qu'il s'agit d'une erreur car le millésime 7 du 1 centime provient d'un tirage de 1907 et nous ne l'avons

jamais vu sur papier G. C., bien que nous en connaissions des feuilles entières.

Le 5 centimes et le 30 centimes par contre, existent bien sur papier G. C., jaune, millésime 7 ; quant au 10 centimes signalé par le catalogue *France et Colonies*, il est possible qu'il existe mais nous ne l'avons pas rencontré. Les millésime 7 de cette valeur sont sur un papier mince remarquablement blanc ou légèrement crème.

##### Variété du chiffre et de la surcharge arabe.

Contrairement à ce que l'on pourrait logiquement croire, on ne retrouve pas sur les timbres-taxe toutes les variétés connues pour les timbres-poste avec surcharge arabe. Il semble que l'on ait utilisé la même planche de surcharge arabe mais que les chiffres employés soient différents et ceci se comprend du reste. En effet nous avons vu, quand nous avons étudié les timbres-poste, que l'on avait utilisé une planche de 150 clichés de surcharge arabe, où l'on insérait les chiffres nécessaires pour compléter la surcharge de chaque valeur. En supposant que l'on ait commencé, pour les timbres-poste par le 1 centime, on avait donc démolé complètement la planche pour l'impression du 5 c. en remplaçant tous les chiffres 1 par des chiffres 5 et ainsi de suite. Or les timbres-taxe n'ont pas été surchargés en même temps que les timbres-poste et l'on n'a pas, par exemple, imprimé le 1 c. taxe tout de suite après le 1 c. poste.

Il en résulte que les variétés des surcharges arabes elles-mêmes peuvent et doivent se retrouver, *mais pas celles des chiffres*.

Le catalogue *France et Colonies* ne semble pas avoir tenu compte de ce qui précède, c'est ainsi par exemple qu'il signale les variétés de chiffres écartés pour les mêmes valeurs et aux mêmes emplacements que dans la série poste alors qu'il n'en est rien. Le 10 c. chiffres écartés n'existe pas pour le timbre-taxe, tandis que le 20 centimes chiffres écartés existe bien, mais très différent comme écartement (moins grand) et à la 123<sup>e</sup> case au lieu de la 1<sup>re</sup> indiquée par le catalogue.

##### Variétés de la surcharge PROTECTORAT.

La planche de surcharges utilisée est la même que nous avons étudiée pour les timbres-poste et les variétés sont identiques.

1<sup>o</sup> Lettre s renversée, existe pour toutes les valeurs à la 150<sup>e</sup> case sur tous les tirages.

2<sup>o</sup> Lettre o de TECTO cassée au 65<sup>e</sup> timbre et o de PROT cassé au 66<sup>e</sup>, existent pour toutes les valeurs sur les derniers tirages.

3<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> T de PROTECTORAT cassé au 21<sup>e</sup> timbre existe pour toutes les valeurs.

4<sup>o</sup> Lettre p plus haute que les autres au 126<sup>e</sup> timbre.

*Doubles surcharges.*

Le 1 c. noir existe avec double surcharge arabe rouge. Les deux surcharges sont décalées de 14 mm. en hauteur et pas du tout dans le sens de la largeur.

*Double surcharge PROTECTORAT.*

1 c. Il existe des traces de double surcharge, l'une très nette, l'autre très incomplète. Ce sont plutôt des doubles frappes.

5 c. Ce timbre existe avec double surcharge PROTECTORAT très nette. Les deux impressions sont décalées en hauteur de la moitié d'une lettre et la surcharge la plus basse est un peu plus à droite que l'autre, un millimètre environ.

*Variété PROTECTORAT.*

Nous ne la connaissons que pour le 10 c. à la case 106.

Les variétés de surcharges que nous venons de décrire sont absolument honnêtes et toutes ont été trouvées et vendues au Maroc.

## RÉSUMÉ DES NUANCES

1 c. noir sur blanc  
 1 c. noir-gris sur blanc  
 1 c. noir-gris sur crème pâle  
 5 c. bleu sur blanc, 1913  
 5 c. bleu pâle sur blanc, 1914  
 5 c. bleu sur GC jaune, 1917  
 10 c. brun foncé sur blanc, 1913  
 10 c. brun clair sur blanc, 1914  
 10 c. brun terne sur crème jaunâtre, 1915  
 10 c. brun sur blanc, 1917  
 20 c. olive foncé sur blanc, 1913  
 20 c. olive clair sur crème pâle, 1915  
 30 c. carmin rose sur GC jaune, 1917  
 50 c. brun-lilas pâle sur blanc, 1906  
 50 c. brun-lilas foncé, 1906.

## IV. Avec surcharge Tanger



Emise en 1918 spécialement pour le bureau de Tanger. Surcharge noire.

1 c. noir  
 5 c. bleu  
 10 c. brun  
 15 c. vert-jaune  
 20 c. olive  
 30 c. carmin-rose  
 50 c. lilas

Même composition que la série Protectorat avec addition du 15 c.

Le 1 c. se trouve en noir intense sur blanc pur. Un autre tirage tout à fait différent sur papier blanc grisâtre à trame très visible (1920) nous présente le 1 c. noir ou noir très grisâtre. Dans ce tirage le 1 c. noir existe avec surcharge très transparente au verso. On dirait presque une impression recto-verso de celle-ci.

On connaît aussi le 1 c. sur papier crémeux 1907.

Le 5 c. existe d'abord sur papier GC jaune, bleu ou bleu foncé, couleur identique à celle du 5 c. Protectorat le plus foncé, sur GC (millésime 7 de 1917).

Puis en 1920, millésime 0, le 5 c. est bleu clair sur crème (surcharge déplacée vers la gauche) ou bleu sur blanc avec surcharge très grisâtre (1).

Le 10 c. est en 1917 brun-olive très foncé sur papier GC jaune, puis en 1919, brun-olive foncé sur crème pâle. Un dernier tirage (1920) est brun jaunâtre clair sur blanc.

Le 15 c. est vert-jaune sur GC jaune.

Le 20 c. olive clair sur crème pâle ou blanc crémeux. On trouve N cassé dans TANGER.

Le 30 c. carmin-rose sur GC jaune.

(1) Sur une feuille du 5 c. mil. 0, le premier timbre ne porte pas la surcharge TANGER, celle-ci se trouvant tout entière décalée dans la marge supérieure. Il en est résulté une pièce unique : timbre sans surcharge tenant à un timbre surchargé.

Le 50 c. du 1<sup>er</sup> tirage a encore été obtenu par surcharge sur l'inépuisable millésime 6 de 1906 du 50 c. taxe de France. Ce dernier est toujours brun-lilas rougeâtre. On peut trouver deux tons très légèrement différents. La presque totalité du 50 c. de Tanger provient du millésime 6.

Un second 50 c., très rare celui-là, est violet-brun foncé sur crème pâle, millésime 0 de 1920. Le papier présente souvent des taches de rouille et la gomme est « coloniale » assez fréquemment aussi.

Comme on peut s'en rendre compte, la série Tanger présente peu de nuances mais celles qui existent sont fort importantes et d'une telle netteté qu'il est absolument impossible de s'y tromper même pour un débutant.

Elle ne dût pas être très employée puisqu'aucun de ces timbres n'a, oblitéré, une cote inférieure à celle des neufs.

Elle fut, bien entendu, retirée et incinérée en 1924 lors de la fermeture du bureau français de Tanger.

On pourrait d'ailleurs faire à peu près la même remarque pour tous les taxes marocains à l'état oblitéré. Les oblitérations authentiques ne peuvent pas évidemment être très nombreuses, vu leur faible emploi.

#### RÉSUMÉ DES NUANCES

- 1 c. noir intense sur blanc pur
- 1 c. noir sur blanc grisâtre, 1920
- 1 c. noir-gris sur blanc grisâtre, 1907
- 5 c. bleu foncé sur GC jaune, 1917
- 5 c. bleu clair sur crème, 1920
- 5 c. bleu sur blanc, 1920
- 10 c. brun-olive foncé sur GC jaune, 1917
- 10 c. brun-olive foncé sur crème pâle, 1919
- 10 c. brun jaunâtre clair sur blanc, 1920
- 15 c. vert-jaune sur GC jaune
- 20 c. olive clair sur crème (ou blanc)
- 30 c. carmin-rose sur GC jaune
- 50 c. brun-lilas rougeâtre, 1906
- 50 c. violet-brun foncé sur crème, 1920.

#### VARIÉTÉS

Cette émission ne semble présenter aucune variété de surcharge hormis la surcharge recto-verso du 1 c. dont nous avons parlé qui est très nette, et le G défectueux du 115<sup>e</sup> timbre pour toutes les valeurs.

## Les Timbres-taxe spéciaux pour le Maroc

### I. La série au type cercles (1917-1926)



Cette série émise en 1917 s'est complétée en 1926, puis a connu trois surcharges en 1944. Enfin à partir de 1945, elle se trouve reprise pour les valeurs de 3 fr. et au-dessus. En fait depuis trente ans le Maroc se sert du même type de timbre-taxe.

De 1917 à 1947 (surchargés compris) nous n'avons que des tirages par feuilles de 150 avec trois millésimes par feuille.

Les valeurs de 3 fr. et au-dessus émises en 1945-46 appartiennent à des tirages par feuilles de cent avec coins datés. Le classement de ces dernières n'offre donc aucune difficulté. Il n'en est pas de même pour les tirages avec millésimes qui nous ont donné les plus grands soucis.

Pratiquement, il n'y a aucune collection en France qui offre une base sérieuse. La collection des millésimes coloniaux n'a jamais été en faveur dans la Métropole et il est fort probable que l'on est très loin de les connaître tous.

Ces millésimes n'étant pas demandés, les négociants n'en ont pas ou c'est par hasard si parfois ils peuvent en fournir un ou deux.

Nous avons donc eu la plus grande difficulté à constituer une documentation dont nous ne pouvons affirmer qu'elle soit complète à beaucoup près.

En fait on trouve à peu près les millésimes de 1916 à 1926. Ensuite, on ne voit plus rien. C'est que, depuis 1926 en effet, l'affluence des nouveautés a peu à peu écarté les collectionneurs de cet à-côté du timbre qu'est le millésime. Personne n'a plus suivi les tirages ultérieurs de la série cercles. Aujourd'hui, bien que récents, ces précieux documents sont introuvables au moins dans la Métropole.

La série cercles a été commandée par le Général Lyautey (depuis maréchal de France), alors résident général au Maroc, à son ami de la Nézière, et gravée par Crespelle. Il est à noter que, tout

comme la série poste, si elle n'a été émise qu'en 1917, la série taxe avait été préparée dès avant la guerre de 1914. La guerre retarda considérablement l'émission des timbres spéciaux à images et cercles. Le Maroc n'en souffrait d'ailleurs nullement puisque dès 1914, il se servait des « Protectorat » aux types Blanc, Mouchon et Merson, ainsi que des taxes et recouvrements de France surchargés PROTECTORAT.

Enfin la série 1911 n'était pas épuisée.

Les taxes cercles émis en 1917 sont les suivants :

1 c. noir  
5 c. bleu  
10 c. brun  
20 c. olive  
30 c. rouge (1)  
50 c. lilas.

Les changements de tarifs successifs toujours en hausse ont nécessité dès 1926 deux valeurs supplémentaires :

1 fr. lilas-brun sur paille  
2 fr. violet

Cependant que le 1 c. noir ne correspondant plus à aucun tarif a été tiré pour la dernière fois en 1924, le 5 c. bleu ne paraît pas avoir été tiré plus tard que 1941. Le 20 c. doit avoir pour dernier millésime celui de 1931. Les autres sont demeurés en cours jusqu'à maintenant (1946). Bien que les valeurs complémentaires de 1 fr. et de 2 fr. aient été émises neuf ans plus tard, nous avons jugé opportun de les réunir à la série 1917. Ce n'est pas sans motif — leurs millésimes 6 de 1926 nous apportent une base trop précieuse pour la négliger, permettant d'identifier et de discerner les tirages de 1916 de ceux de 1926 pour les valeurs de 5 c., 20 c., 30 c. et 50 c.

Comment identifier les tirages d'une série qui dure depuis trente années ? C'est un travail terriblement difficile. Nous l'avons tenté sans être sûrs d'avoir obtenu un résultat parfait. Nous pensons quand même avoir classé les millésimes d'une manière à peu près satisfaisante.

Pour y parvenir, nous nous sommes basés sur quatre points essentiels.

1° *L'impression du timbre* est nette au début, de plus en plus médiocre et empâtée ensuite. Pour mieux observer l'état des planches, le plus simple est d'examiner très attentivement les signatures J. de la Nézière et Ch. Crespelle ; aussi les trois traits fins qui forment l'encadrement tout autour du dessin.

2° *Les chiffres millésimaires* sont tout neufs et en parfait état pour les 1916. La frappe du 6 ressort au verso, le chiffre 6 est parfait avec des pleins aux contours intacts et des déliés sans cassure

(1) Le 30 c. rouge a paru six mois après les autres.

et remarquablement imprimés. En 1926, les chiffres sont mal venus, les déliés brisés ou même absents, les pleins ne sont que partiellement imprimés. Les chiffres 6 sont de piteuse allure, et cela correspond bien au travail, en général peu soigné des timbres de France et Colonies de 1920 à 1927 environ. Enfin il n'y a pas de foulage au verso comme en 1916. De plus les chiffres de la valeur sont légèrement en relief dans les tirages de 1926. C'est très sensible en examinant le verso.

3° *Le papier*. Celui-ci est un indicatif assez sûr, mais il a varié suivant les valeurs.

4° *La gomme*. Particulièrement utile à connaître. Très brune en 1926 (cf. 2 fr. de millésime 6), après 1931 elle devient blanche, appliquée au verso de papiers minces. Elle n'est pas toujours très blanche, mais elle suffit à faire reconnaître la plupart des tirages de 1931 à 1939, et spécialement ceux de 1931 à 1935.

On remarquera que nous n'avons pas encore parlé des nuances. Celles-ci seront étudiées avec chaque valeur. Mais les nuances, elles aussi, sont intéressantes. En effet quel que soit le timbre fabriqué à une époque donnée par notre atelier du Timbre, qu'il soit de France, du Maroc ou de Nouvelle-Calédonie, le papier, la gomme et la couleur sont les mêmes.

Nous avons déjà insisté sur cet incomparable moyen de reconnaître les émissions.

Comment classer les « cercles » marocains ?

C'est très simple pour celui qui lira ces lignes, mais cela le fut moins pour le chercheur qui a dû établir sa méthode.

L'amateur peut s'en tirer, même pour les timbres isolés, sans avoir besoin des chiffres millésimaires.

Il a devant lui, supposons-le, des « cercles » aux nombreux exemplaires, de nuances et papiers différents.

Il sortira d'abord les papiers GC. Ceux-ci qui vont du gris-jaune à l'orange (ce dernier réellement rare) sont faciles à reconnaître. Le 5 c. frappe par sa nuance bleu-violet, le 30 c. paraît rose sur jaunâtre. Enfin le 1 c. est le plus aisé de tous à reconnaître.

On aura soin de ne pas confondre avec les 5 c. et 30 c. sur gris-crème de 1922. Distinction facile, les 1922 étant mal venus et d'impression mauvaise pour les 5 c. et 30 c. alors que l'impression des GC 1917 est très fine et le papier jaunâtre bien plus foncé. Cette impression nette et fine des GC servira à reconnaître les timbres de 1916 dont le tirage sur bon papier est plus fin encore. Ceci est tout naturel puisque le 1<sup>er</sup> tirage est fait sur une planche toute neuve alors que le second présente déjà quelques traces d'usure. Or, ceci est à remarquer : malgré le papier épouvantable sur lequel ils sont imprimés, les « GC » ont conservé une impression très soignée.

Les 1916 sont sur papier blanc pour les 1 c., 5 c., 20 c. et 50 c.

Le 10 c. est sur un papier crème très connu des spécialistes de France et qui montre par transparence de nombreux points lumineux. Il est à remarquer que ce papier a persisté *pour trois tirages du 10 c.* — millésimes 6 de 1916, 1 de 1921 et 4 de 1924.

On le retrouve même pour un tirage bleu-vert tout à fait à part de 1926 du 5 c. avec la gomme brune caractéristique. A tel point que nous avions cru d'abord le millésime 6 du 10 c., de 1926. La gomme dès 1916 est légèrement striée verticalement pour les 1 c. et 5 c. Elle semble partiellement paraffinée pour les 10 c., 20 c. et 50 c.

Les 1916 : 1 c., 5 c., 10 c., 20 c., 50 c. sont classés : papier, impression fine.

Les 1917 : 1 c., 5 c., 30 c. sont sur GC.

Les 1922 viennent à leur tour. Ceux-ci sont sur un papier crème grisâtre qui rappelle les GC. Nuance bleu-vert, impression mauve pour le 5 c., olive foncé pour le 20 c., rouge clair terne pour le 30 c., brun-violet cendré foncé pour le 50 c. C'est même violet-brun cendré qu'il vaudrait mieux l'appeler.

On repérera aisément le tirage de 1926 du 5 c. bleu-vert qui n'est pas du tout comme les autres avec la gomme très brune et une couleur verdâtre très à part ; les gommes blanches de 1931 et 1935. Le papier de 1931 est assez mince. Puis les tirages de 1944-45 sont repérables à leur papier « Japon » crème avec de grandes transparences blanches. Ceci ne suffit pas hélas ! à tous les tirages qui se sont succédés pendant trente années.

Il faut alors se rabattre sur les nuances et ce sont elles que nous étudierons maintenant.

Voici toutefois un premier classement par millésimes.

#### 1 c. noir.

1916. Noir franc sur blanc pur, gomme un peu striée verticalement.

1917. Noir sur jaunâtre, noir foncé le plus souvent, papier GC.

1919, 1924. Noir sur blanc, existent en noir-gris et noir foncé pour les deux millésimes.

#### 5 c. bleu.

1916. Bleu très franc sur blanc. Gomme très légèrement striée verticalement.

1917. Bleu violacé clair sur orange, GC, très rare.

» Bleu violacé sur jaunâtre, GC.

» Bleu violacé foncé sur jaunâtre, GC, très rare.

1922. Bleu verdâtre sur gris, gomme brunâtre ou jaunâtre, impression mauvaise.

1922. Bleu verdâtre clair, mêmes papier et gomme.

1926. Bleu verdâtre à bleu-vert, papier *gris-crème*, gomme brunâtre cu brune (très rare en bleu-vert).

1931. Bleu clair. Papier mince, gomme blanche, couleur légèrement verdâtre.

1933. Bleu plus foncé assez soutenu.

1935. Bleu très franc sur blanc, gomme très blanche.

1936. Identique.

1938. Bleu vif à bleu vif foncé. Très décentré en général, papier blanc.

1941. Bleu terne verdâtre. Gomme assez blanche. Papier un peu épais.

#### 10 c. brun.

1916. Brun sur gris-crème. Papier à points brillants.

1921. Identique.

1924. Identique. Papier un peu plus blanc.

1925. Brun soutenu ou brun clair sur blanc.

1926. Idem.

1928. Brun à brun grisâtre sur blanc.

1929. Brun sur blanc légèrement crémeux.

1931. Brun foncé sur blanc. Rare.

1938. Brun.

1939.

1945. Brun sur papier Japon.

Il existe un millésime 9 qui a servi pour les surchargés 1 fr. et 3 fr. et qui correspond sûrement à 1939.

#### 20 c. olive.

1916. Olive sur blanc, très légèrement crème.

Olive clair sur blanc. Rare.

1922. Olive foncé sur gris crème (pseudo GC).

1926. Olive à olive foncé sur blanc crémeux. Gomme brunâtre, commun.

1931. Olive sur blanc. Gomme très blanche. Papier mince. Rare.

#### 30 c. rouge.

1917. Rouge-rose sur orange, GC.

» Rouge sur jaunâtre, GC.

1922. Rouge terne sur gris-crème (pseudo GC), impression mauvaise. Rare.

1926. Rouge vif sur crémeux. Gomme brunâtre.

1928. Rouge sur blanc un peu crémeux.

1931. Rouge clair sur blanc un peu crémeux. Gomme très blanche, papier mince. Rare.

1935. Rouge clair assez terne. Papier à trame.

1939. Rouge très vif sur blanc. Papier mince.

1944. Rouge très vif foncé, impression mauvaise. Papier Japon.

**50 c. lilas-brun.**

1916. Lilas-brun clair.  
 1922. Violet-brun cendré foncé sur pseudo GC.  
 1925. Lilas rougeâtre foncé (lie de vin).  
 1926. Idem.  
 1932. Lilas rougeâtre clair sur crémeux ou blanc pur. Papier mince, gomme blanche.  
 1933. Violet-brun foncé sur blanc.  
 1936. Idem, un peu plus clair.  
 1944. Lilas-brun rougeâtre clair sur crème. Papier Japon. impression très fine, gomme blanche.  
 1945. Lilas-brun rougeâtre foncé sur crème. Papier Japon. Gomme grisâtre.

**1 fr. lilas-brun sur paille.**

1926. Gomme brune.  
 1932. Gomme blanche.  
 Les deux millésimes existent en clair et foncé.  
 1935. Couleur claire, gomme blanche.  
 1944. Brun-rouge sur jaune terne. Papier Japon.

**2 fr. violet.**

1926. Violet clair à très foncé, gomme brune.  
 1928. Violet lilacé clair.  
 1935. Violet-lilas sur blanc.  
 1936. Violet foncé et violet sur blanc. Papier à trame.  
 1944. Lilas clair sur crémeux. Papier Japon.  
 1945. Lilas foncé à clair sur papier Japon.

Cette liste monumentale n'a qu'un défaut, elle est incomplète. Nous la pensons complète pour le 1 c. et le 20 c., et probablement pour le 5 c.

Il est impossible de savoir exactement ce qui existe comme millésimes pour les 10 c., 30 c., 50 c., 1 fr. et 2 fr. encore en cours.

Que nos lecteurs jugent plutôt.

L'un de nous a eu connaissance des livraisons faites par l'Atelier du Timbre de 1939 à 1945. Les voici :

1939. Livraison du 30 c. en Janvier (millésime 8 ou 9 ??, nous ne savons).  
 1940. Livraison du 10 c. et du 30 c. le 26 Janvier.  
 1941. Très faible tirage du 30 c. en fin d'année.  
 1942. Livraison en Janvier des 5 c., 10 c., 30 c., 50 c. et 1 fr.  
 1943 et 1944. Aucune livraison.  
 1945. Livraison en Janvier des 30 c., 50 c., 1 fr. et 2 fr.

Le stock des chiffres millésimaires n'ayant pas été renouvelé par l'Atelier (la série cercles Maroc est peut-être la dernière qui soit tirée en feuille de 150 pour les valeurs du 10 c. au 2 fr. seule-

ment) car leur emploi est très restreint, il y aurait eu de plus des tirages sans millésime (1).

Il paraît donc impossible de sortir de ces complications inextricables. Nous nous en excusons. Nous avons fait de notre mieux. Et nous constatons mélancoliquement que personne ne connaît les timbres en cours de nos colonies, qu'il n'y a aucune documentation à leur sujet, que nul n'a pensé à en établir une, et que la mise sur pied de celle-ci se révèle impossible. Cela n'est pas à l'honneur des collectionneurs et marchands français. Il semble pourtant que les millésimes d'une série coloniale aient bien autant d'intérêt que les gravés modernes spéculatifs de France et les étiquettes qui n'ont jamais été vendues dans un bureau de poste colonial...

Un coup d'œil sur la période 1939-45, si l'on excepte les années 1943-44 pendant lesquelles le Maroc fut coupé de la Métropole, montre que les taxes servent tout de même un peu, *bien que l'on n'en tire pas tous les ans.*

Il n'est donc pas surprenant qu'il se soit passé plusieurs années sans que l'on ait un millésime à noter pour chaque timbre.

Cela est moins surprenant encore si l'on considère la manière bizarre dont les tirages sont distribués.

Dans une ville du Maroc assez importante, on pouvait encore trouver à la poste le 5 c. au millésime 1 de 1931, dix ans plus tard, bien qu'il y ait eu des tirages en 1935 et 1936.

Ce qui est mieux encore, c'est qu'en 1946, l'on ait pu y trouver le millésime 6 à gomme brune si caractéristique du tirage de 1926, et cela malgré tous les tirages postérieurs.

Veillez ajouter que certains tirages de la même année ont varié de nuances et vous jugerez de la facilité d'étudier les séries en cours depuis 30 ans.

Seuls les 1 c., 5 c. et 20 c. ont disparu.

Le 1 c. en 1924, le 5 c. en 1942, le 20 c. fut tiré pour la dernière fois en 1931.

## ETUDE DES NUANCES

**1 c. noir.**

Le 1 c. noir a commencé par un noir très franc déjà foncé sur papier blanc pur à trame très visible par transparence, impression extrêmement fine.

Le millésime de 1916 qui porte cette nuance semble très rare, comme presque tous d'ailleurs, car les millésimes 1916 des 5 c., 10 c. et 50 c. ne sont pas communs non plus.

En 1917, le papier GC fait son apparition : le 1 c. est un noir soutenu à très foncé sur GC jaunâtre très marqué. Quelquefois empâté, vrai petit morceau de charbon. Impression généralement mauvaise.

(1) Ou avec chiffres millésimaires d'années autres que celle du tirage, chiffres que l'on n'avait pas changés sur la planche 1

En 1919 apparaît le 1 c. noir à noir-gris plus ou moins clair. Les deux millésimes de 1919 et 1924 existent en clair et en foncé. Papier blanc ou blanc grisâtre.

Il semble que l'on ait pensé à utiliser la série cercles pour en faire une série Croix-Rouge. Nous connaissons en effet un essai au millésime 6 sur papier jaune épais voisin du GC comme couleur. Cet essai porte la surcharge +5 c de Paris.

### 5 c. bleu.

Le 5 c. bleu est tout d'abord bleu très franc sur blanc. Impression fine.

Un premier tirage de 1917 est bleu violacé, d'impression très fine sur orange foncé jaunâtre. Ce papier orange que nous ne connaissons que pour les 5 c. et 30 c. est une très grande rareté. La couleur est extrêmement curieuse, et nous n'avons jamais vu de papier GC semblable sur aucun timbre de France.

Un second tirage de 1917 demeure bleu violacé d'impression très fine, mais sur papier GC jaunâtre ordinaire.

Un troisième tirage d'impression un peu moins fine, mais toujours très bonne est bleu violacé foncé sur GC jaunâtre comme le précédent. Il est, lui aussi, rare. Nous croyons que la couleur bleue est demeurée la même qu'en 1916, bleu très franc, et que son aspect nettement bleu-violet est dû au papier GC qui la porte. Le tirage bleu violacé sur GC est assez facile à trouver, bien qu'au bout de trente années il ne soit plus très commun. Le bleu foncé est rare, le bleu sur orange rarissime. Cela suffit pour cinq années.

Le 5 c. ne fut tiré à nouveau qu'en 1922. Cette fois, l'impression est bien mauvaise. Le papier, d'un gris-crème pâle, est de mauvaise qualité. Il rappelle d'assez loin le papier GC. La gomme est brunâtre comme la plupart du temps sur les timbres de 1922 à 1926. La nuance est passée au bleu verdâtre sale et varie du clair au foncé sans être jamais très claire ni très foncée. Elle est devenue assez peu commune.

Le millésime 2 est certainement de beaucoup le moins réussi du 5 c.

Nouvel intervalle de 4 ans.

Cette fois nous nous trouvons en présence d'un 5 c. bleu terne toujours verdâtre mais beaucoup moins que le 1922. Le chiffre 6 du millésime est petit, parfois incomplet, empâté, nous serions tenté de dire « ratatiné ». Gomme brunâtre ou brune, caractéristique de l'époque de 1920-1926.

Dans ce tirage, se trouve un 5 c. bleu verdâtre presque bleu-vert franc sur papier gris crémeux, mince, transparent avec points brillants en transparence. Nous avons vu ce papier servir au millésime 6 du 10 c. et au millésime 4 du 1 c. ce qui prouve, soit dit en passant, que l'Atelier du Timbre employait singulièrement au hasard ses stocks de papier, non seulement pendant la guerre

1914-1918 mais encore pendant des années après. Ce 5 c. bleu-vert tout particulier est *très rare*. Impression très moyenne à empâtée. C'est probablement à ce millésime de 1926 qu'il faut encore rattacher un très curieux exemplaire (le seul que nous ayons vu) du 5 c. bleu verdâtre sur papier épais et d'impression mauvaise. Le papier est aussi papier bristol que celui du 50 c. Pasteur de France. Cette variété est très rare. Nous la rattachons à 1926 en raison du chiffre 5 de la valeur légèrement en relief. Ceci existe aussi sur le 20 c. de 1926, variété caractéristique de cette année.

Cinq années se passent, 1931 nous apporte un 5 c. millésime 1 de couleur bleu clair encore légèrement verdâtre. Ici se place une remarque importante. En 1931, l'Atelier du Timbre emploie un papier blanc très mince, une gomme très blanche, très caractéristiques de cette époque.

L'année 1933 nous donne un nouveau tirage du 5 c. avec gomme, gris-blanc à grisâtre.

Le bleu est plus foncé, plus vif, plus franc que tous ceux de 1922 à 1931 que l'on serait tenté d'appeler la période du verdâtre plus ou moins prononcé.

Le bleu de 1933 retrouve à peu de chose près la teinte de 1916.

Le bleu de 1935 est très voisin de 1933. Il est plus franc encore — de papier très blanc, plus épais qu'en 1931 — la gomme redevient très blanche comme en 1931.

Le timbre de 1935 se distingue très bien du 1931 par son papier à grosse trame très visible en transparence et que l'on distingue bien, même au recto.

Même papier en 1938 avec trame peut-être plus nette encore. Papier blanc pur. Millésime 8 tout neuf pour le chiffre que l'on croirait de 1918 à voir sa netteté. Parfois la trame est si visible au recto que le papier en paraît grisâtre. Gomme : blanc à blanc grisâtre. Mais surtout la couleur, bleu vif clair, à très soutenu est tout à fait spéciale. Certains exemplaires de ton soutenu frisent le bleu violacé. Aucune confusion possible avec les 1917 sur GC puisque les 1938 sont sur blanc pur. Les 1938 sont mal centrés et de bonne impression.

Il reste un dernier tirage voisin de celui de 1931. Mais un peu plus foncé et verdâtre. Papier plus épais, gomme moins blanche. Impression médiocre.

Nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait d'une variété du tirage de 1931, tardivement découverte. Mais les registres de l'Atelier du Timbre notent une livraison du 5 c. en Janvier 1942. Il s'agit donc certainement d'un millésime 1 de 1941.

Nous sommes confirmés dans cette opinion par le papier. Celui-ci est du papier de guerre, commençant à montrer des transparences légères qui rappellent celles que nous verrons bientôt plus accentuées sur les tirages de 1944-45 du genre papier Japon le plus caractéristique.

**10 c. brun.**

Le 1<sup>er</sup> tirage au millésime 6 de 1916 est brun de nuance moyenne, peu influencée de jaunâtre et de rougeâtre. Impression particulièrement fine sur papier crémeux mince, montrant une foule de points brillants. Chiffres 6 avec le foulage caractéristique de 1916, bien venus ou légèrement empâtés. L'impression du timbre est excellente avec une planche toute neuve et une couleur qui se prête assez bien aux impressions fines. Les signatures sont remarquablement déliées.

Nous avons longtemps cru à cause du papier que ce millésime 6 était de 1926. Il n'en est rien. Il est curieux de constater que ce papier, a servi notamment pour certains taxes cercles en 1916, 1921, 1924 et 1926. Les chiffres 6 des millésimes sont d'ailleurs caractéristiques de 1916.

1921 nous apporte un 10 c. à peu près identique. Même papier. Impression très bonne encore, couleur un peu plus foncée et légèrement plus rougeâtre.

1924 continue avec un papier moins crémeux, plus blanc mais montrant toujours les points brillants par transparence. Le brun est moins clair et plus franc. Sa nuance fonce.

1925 donne deux tirages différents. Un brun gris clair sur blanc très caractéristique et un brun olivâtre assez soutenu, c'est le premier brun assez foncé du 10 c. Gomme assez blanche.

1926 nous apporte les tirages à gomme brune, papier blanc relativement épais par rapport aux précédents. Il y a encore deux tirages, l'un brun grisâtre influencé de jaune sur blanc, l'autre brun olivâtre terne assez foncé sur blanc crémeux.

La gomme est toujours brune et bien caractéristique.

Nous arrivons à 1928. Toujours à peu près mêmes nuances. Gomme assez blanche.

1931. Le 10 c. est brun foncé, très foncé même par rapport aux autres. Couleur très nette, brun olivâtre, un peu de noir dedans, impression lourde, papier mince et gomme blanche de 1931 très connus.

1938 et 1939 existent également. Nuance brun.

1945. 10 c. brun-jaune terne, papier Japon avec par transparence de grands espaces plus transparents que le reste du papier. Impression assez bonne, ce qui est rare pour les 1944-45.

Nous savons que l'Atelier du Timbre a livré des 10 c. taxe en 1940 et 1942. Nous ignorons à quels millésimes. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les surchargés 1 fr. et 3 fr. sur 10 c. sont à un millésime 9 qui ne figure pas dans la liste ci-dessus et qui pourrait être si l'on examine le papier aussi bien de 1929 que de 1939, quoique les plus grandes probabilités soient de 1939.

Il y a eu au moins cinq tirages pour les années 1924-25-26. C'est l'époque où le 10 c. était fort employé pour supplément de

taxe avec le 30 c. En effet c'est de 1924 à 1926 que le tarif de la lettre simple est passé successivement de 25 c. à 30 c. puis à 40 c., puis à 50 c.

Chaque changement de tarif a provoqué une consommation anormale de 10 c. surtout employé comme complément.

Il est bien évident que l'on n'est pas demeuré quatorze ans de 1931 à 1945 sans tirer de 10 c. Nous ne connaissons pas, hélas ! les millésimes de cette époque. Il ne semble pas toutefois que le besoin de 10 c. depuis 1940 ait été très grand. En effet lorsque l'on a voulu créer des 1 fr. et des 3 fr., le Maroc étant coupé de la Métropole, ce sont des 10 c. en stock et peu employés que l'on a utilisés. D'ailleurs le fait que l'Atelier du Timbre ait livré des 10 c. en 1940 et 1942 n'implique pas qu'ils fussent d'un tirage récent. Ce qui semble confirmé par le fait que l'on a surchargé en 1943 des millésimes 9.

**20 c. olive.**

Le 20 c. olive est d'une étude beaucoup plus aisée que ses congénères. Il a été tiré pour la dernière fois en 1931 et semble avoir très peu servi sauf peut-être en 1926 au moment où les tarifs sont passés de 30 c. à 40 c. en Mai 1926 et de 40 c. à 50 c. en Août 1926.

1916. Le 1<sup>er</sup> tirage avec son millésime 6 à chiffre et foulage bien connus est olive sur blanc à peine crémeux. Le papier est le même pour les 1 c., 20 c. et 50 c. de ce tirage. Même isolé, le timbre de 1916 se distingue facilement par l'extrême finesse de son impression. La nuance olive est assez influencée de vert. On trouve aussi olive très clair sur papier blanc très pur. Le papier de 1916 est encore le bon et beau papier d'avant la guerre.

1922. Second tirage olive foncé sur gris-crème — a un papier très vilain comme tous les 1922. Ce papier pseudo GC et la nuance très à part sont une excellente référence des tirages de 1922 — permettant d'identifier le papier 1922 des autres valeurs à l'état isolé.

1926 se présente avec de pauvres chiffres 6 millésimaires bien mutilés et de minable apparence. Il y a eu au moins deux tirages cette année-là — l'un est olive sur crème — ou olive verdâtre sur blanc crémeux — avec le papier à points brillants connu de 1916 à 1926. L'autre est olive foncé impression très lourde sur papier assez épais. Tous les 1926 montrent un relief marqué des chiffres de la valeur — surtout visible au verso — et même de tout le dessin du timbre. C'est plus sensible encore sur le papier épais.

1931 est le chant du cygne du 20 c. Millésime 1 à chiffre bien venu — papier mince et gomme blanche bien connus de 1931 — nuance olive clair influencée de vert. Papier très blanc.

Le 20 c. montre une variété qui lui est propre et doit venir du poinçon avec valeur utilisé pour créer la planche du 20 c.

Un trait toujours visible — et particulièrement net dans les impressions fortes — souligne le timbre dans l'espace blanc entre les signatures de la Nézière et Crespelle. Nous ne croyons pas que le 20 c. existe sans ce trait — que nous avons appelé improprement variété puisqu'il est normal sur le 20 c. mais qui présente tout de même une belle variété de dessin par rapport aux autres timbres de la série cercles.

Les tirages de 1926 (deux, peut-être trois ?) sont dus certainement à un emploi anormal et passager de cette valeur, en raison des changements de tarif. Ce timbre disparu depuis de longues années semble tout comme le 5 c. avoir un énorme avenir. Il n'existe pas de stocks — comme de tous les timbres disparus sans tapage par simple épuisement — alors que la série demeure en cours. Personne ne se rend compte de leur disparition et un jour, on se réveille avec d'excellentes surprises pour ceux qui les possèdent. On a déjà pu en constater l'effet pour les 5 c. et 20 c. taxe de France de même époque.

### 30 c. rouge.

Le catalogue France et Colonies donne comme certain, et avec cote encore, le millésime 6 de 1916. Nous n'avons jamais vu ce millésime. Nous avons de bonnes raisons de douter de son existence. En effet le 30 c. Protectorat ne fut mis en cours qu'en 1917 sur très mauvais papier GC au millésime 7. Auparavant et de 1903 à 1916 au moins, il n'y avait pas de 30 c. taxe au Maroc, de taxe spécial s'entend, car nous avons vu qu'en 1905 Mogador a employé le 30 c. taxe rose de France sur papier rugueux des tirages de l'époque 1903-06.

Nous pensons que la série originale devait comporter seulement les valeurs de 1 c., 5 c., 10 c., 20 c. et 50 c. Nous le pensons parce que la série Protectorat 1914 était ainsi, le 30 c. n'est sorti qu'en 1917 lorsque le prix de la lettre simple fut porté de 10 c. à 15 c. La double taxe de la lettre à 15 c., taxe la plus courante, étant précisément 30 c. L'élévation de tarif ayant été adoptée pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1917, le 30 c. valeur nouvelle fut tiré sur le très mauvais papier GC au millésime 7. De 1906 à 1917 le 30 c. taxe n'eût été d'aucune utilité avec le tarif à 10 c. la lettre simple.

Le premier tirage du 30 c. semble donc bien être le premier GC. L'impression est toujours très fine (la planche était toute neuve) malgré l'affreux papier qui la boit ou la repousse. Cette finesse même semble indiquer qu'il s'agit bien d'un tout premier tirage.

Le 30 c. GC existe en rouge pâle sur orange (rarissime) et en rose-rouge (clair à moyen) sur gris-jaunâtre plus ou moins accentué. Ce tirage GC sur gris jaunâtre au bout de trente ans est demeuré commun, ce qui laisse bien supposer aussi que c'est celui-là dont les collectionneurs se sont abondamment pourvus à l'émission.

Le 30 c. sur orange est fort rare, mais un peu moins que le 5 c. Ajoutons que la couleur orange du papier GC bien que sensiblement

la même que pour le 5 c. est moins nette à l'œil. Le rouge du 30 c. se fond plutôt sur le papier orange alors que le bleu foncé du 5 c. réagit en opposition beaucoup plus vive qui fait ressortir davantage le ton orangé. On peut trouver plusieurs nuances du GC rouge-rose sur gris jaunâtre, ce qui dénote un tirage important qui a suffi pour cinq ans.

Le 30 c. ne fut tiré à nouveau qu'en 1922. Papier « pseudo GC » nuance terne, mal centré. Ce tirage est rare, même pour les timbres isolés. L'impression un peu brouillée notamment dans les signatures le fait assez facilement distinguer du 30 c. GC.

Troisième tirage en 1926. Même rouge assez foncé qu'en 1922 mais le papier blanc le fait paraître plus vif. Gomme blanc brunâtre bien de l'époque, mais beaucoup moins nette dans le ton brunâtre que les autres 1926. Tirage de fin d'année probablement.

1928. Même couleur, légèrement plus clair. Papier blanc à blanc peu crémeux.

1931. Rouge toujours le même. Papier blanc mince. Gomme très blanche.

1935. Rouge plus terne assez clair. Papier blanc à trame très visible. Gomme blanche.

1939. Rouge très vif un peu métallique sur papier mince. Gomme blanche.

1944. Rouge vif, impression très mauvaise. Papier Japor, le dessin est très visible et transparent au verso. Très mal centré en général.

Le 30 c. a été surchargé 50 c. et la surcharge porte le millésime 1. Nous sommes en mesure d'affirmer après examen que le millésime surchargé est celui du tirage de 1931, car il nous semble impossible à dix ans de distance que le tirage de 1941 soit fait en pleine guerre avec les mêmes encres et papiers que celui de 1931. Cette surcharge a donc été faite sur un stock de réserve.

L'Atelier du Timbre a livré des 30 c. en 1939, 40, 41, 42. Nous devrions donc normalement avoir des millésimes 9 (que nous connaissons), 0, 1 et 2 que nous n'avons pas vus. Le seul millésime 2 que nous ayons est celui de 1922 dont le classement est indiscutable.

Y a-t-il eu des tirages sans millésime ? ou simplement livraison d'un stock d'anciens tirages ? Ou même mieux, tirages sur des planches millésimées d'un numéro autre que celui de l'année ? Cette dernière hypothèse est bien possible. Tout le monde sait que les choses se sont passées ainsi pour les recouvrements de Monaco surchargés POSTE en 1938. L'émission surchargée ayant été rapidement épuisée, un nouveau tirage destiné à satisfaire les collectionneurs (et les bénéficiaires de la manne postale monégasque bien plus encore !) fut exécuté avec les mêmes millésimes que le tirage primitif des recouvrements. Inutile de dire

que le papier et la gomme n'étant pas les mêmes à plus de dix ans de distance, la supercherie fut facilement connue.

Le 30 c. ne semble pas avoir eu un usage très considérable ce qui s'explique car à partir de 1926 date de la mise à 50 c. de la lettre simple, les taxes les plus employées sont le 50 c., le 1 fr. et le 2 fr. au moins pour la période 1926-1937. Ceci correspond bien, comme nous allons le voir, aux tirages du 50 c. bien plus fréquents que les autres en cette période.

#### 50 c. lilas-brun.

Le 50 c. bien qu'ayant eu de très nombreux tirages est sans doute le plus facile à classer de toute la série. Pour lui, les nuances sont variées, si nettes qu'elles ne laissent place à aucun doute au seul examen de la couleur tandis que les 10 c. et 30 c. ont très peu varié de couleur. Seuls pour le 10 c., les tirages de 1931 et 1944 sont très à part. De même pour le 30 c., seuls les GC, 1922 et 1944 sont de couleur particulière.

Le premier 50 c. est au millésime 6 de 1916. Son impression très fine, sa jolie couleur lilas-brun terne et toujours claire le désignent, *même isolé*, à l'attention de l'amateur. Le papier du 50 c. comme celui des 1 c., 5 c. et 20 c. de 1916 est d'un beau blanc pur ou même pour le 50 c. très légèrement teinté, la couleur s'étant répandue faiblement sur le recto du papier.

Si l'on examine la gomme, *et ceci est très caractéristique de la gomme de 1916*, on aperçoit avec un peu d'attention de fines striures parallèles généralement verticales. Celles-ci sont nettes, surtout pour les 1 c. et 5 c.

Le 50 c., dans la teinte de 1916, semble commun.

1922 nous apporte un 50 c. violet-brun noirâtre foncé sur pseudo GC gris-crème. L'impression n'est pas merveilleuse, mais beaucoup moins mauvaise que pour les 5 c., 20 c. et 30 c. de même date. Cette nuance, remarquée par son contraste total avec celle de 1916 fut tout de suite cataloguée par le France et Colonies, mais elle semble devenue peu commune. Le 50 c. cercles de 1922 rappelle beaucoup les 50 c. taxe GC métropolitains de nuance « cendré ». Une bonne référence serait de comparer avec le millésime 0 du 50 c. taxe Tanger. Mais le 1922 est plus foncé et plus « cendré ».

1925 et 1926 nous apportent deux tirages absolument semblables et qu'il est pratiquement impossible de différencier. Il s'agit d'un 50 c. lilas-brun rougeâtre foncé, presque lie-de-vin, très caractérisé. Le papier est blanc, grisâtre ou même blanc crémeux. Les 1925 sont sur blanc, le 1926 a la gomme brune qui rend le papier légèrement grisâtre.

Le tirage dut être important, car les « lie-de-vin » se rencontrent facilement. Alors que le 50 c. était devenu d'usage très courant à partir de 1926, il semble bien que ce gros tirage ait suffi jusqu'en

1932. On ne rencontre en effet aucun 50 c. de la couleur lie-de-vin métallique qui a été celle en particulier du millésime 8 du taxe de France.

1932 nous donne un 50 c. de nuance lie de vin, mais cette fois beaucoup moins foncé qu'en 1925-26. Papier blanc ou crémeux, mince et gomme très blanche. Ce millésime 2 de 1932 conserve les caractéristiques de papier et de gomme que nous avons notées pour les millésimes 1 de 1931 de tous les autres taxes cercles. Nous n'avons pas vu de millésime 1 pour le 50 c.

1933. Le 50 c. revient au violet-brun. Le changement de nuance est brutal. La gomme reste blanche, le papier aussi, mais ce dernier est épais. Le violet-brun est foncé, mais pas « cendré » comme en 1922. Le contraste est assez vif avec les lie-de-vin foncés de 1925-26 et le clair de 1932. Les papiers à trame visible font leur apparition avec ce millésime.

1936. Même couleur ou un peu plus claire.

1944. Papier Japon rappelant celui du 3 fr. Iris de France, bonne référence. Faciles à obtenir, ces millésimes de 1944-45 d'ailleurs, puisqu'ils sont en cours.

Le 50 c. est lilas-brun clair sur crème. La gomme est *très blanche*. La perforation est moins bonne que de coutume et c'est très visible à la dentelure. Bonne impression. Si la couleur n'était plus lilacée, le tirage de 1944 rappellerait beaucoup celui de 1916, mais le papier avec ses grandes transparences et son allure « crème » ne permet pas la confusion.

1945. Même papier. Gomme jaunâtre. Couleur assez foncée. Impression moins bonne. Dentelure meilleure.

Nous n'avons pas vu les millésimes qui devraient correspondre aux livraisons de 1942 du 50 c. Nous ne connaissons comme millésime 2 que 1922 et 1932 — aucun millésime 1.

#### 1 fr. lilas sur paille.

Celui-ci, comme le 2 fr., n'a été émis qu'en 1926. Nous avons donc dix ans de moins à étudier. L'étude n'en est pas facilitée, car la période 1916-26 est beaucoup plus aisée à démêler que les tirages de ces vingt dernières années.

Le millésime de 1926 est lilas-brun clair à foncé sur paille clair. La gomme varie du gris au brunâtre. Très nette en tout cas comme couleur. Peut-être l'aspect clair du fond paille est-il dû justement à cette gomme. Le tirage dut être très important, c'est à peu près le seul qui se rencontre dans les collections et chez les marchands. La couleur lilas-brun varie du clair au foncé et les nuances en sont importantes et sensibles.

On nous a signalé un millésime 9 de 1929. Nous ne l'avons pas vu et ne le mentionnons qu'avec les plus expresses réserves.

1932. Le 1 fr. adopte le papier mince et la gomme très blanche de 1931-32.

La couleur est plus vive qu'en 1926 tant pour le lilas-brun que pour le fond paille. La gomme grise de 1926 avait imprégné le papier et donné un aspect terne au timbre. Le millésime de 1932 varie du clair au foncé, les nuances sont moins sensibles qu'en 1926.

1935. Le 1 fr. est sur papier encore mince (moins qu'en 1932) et de gomme très blanche. Il devient lilas-brun rougeâtre clair sur paille clair. Très voisin des nuances claires de 1926, se distingue facilement par la gomme, et même le papier quoique la couleur paille rende peu visible la trame caractéristique des papiers de l'époque 1935-38.

1944. Le 1 fr. a adopté le papier Japon. Il est devenu brun-rouge clair sur jaune terne. La teinte de fond est bien plus foncée que dans les années 1926-35, moins plaisante à l'œil.

Il aurait été fourni du 1 fr. en 1942 par l'Atelier. Nous n'avons pas vu de tirage de cette époque. Il y a lieu de mentionner que le 1 fr. n'a jamais une impression fine et bonne comme certains tirages des 1 à 50 c. Il en est de même du 2 francs.

### 2 fr. violet.

Emis seulement en 1926.

Le premier tirage comporte une gamme énorme de nuances du clair au foncé. Les clairs ne sont pas communs, les tons moyens à foncés sont plus communs, les très foncés sont fort rares. Les clairs ont une impression passable, les foncés sont lourds et empâtés à souhait. Ce sont de très mauvais tirages, aussi peu soignés que possible. Les lignes du cadre se réduisent à un seul gros trait ; les signatures mêmes sont empâtées et illisibles. Les ornements si légers disparaissent dans des pâtés d'encre. La gomme est très brune et le papier devient blanc grisâtre, tellement la gomme salissante l'a pénétré.

Le tirage de 1926 dut être important, il est demeuré le plus commun de tous. Il existerait un millésime 8 de 1928 (sous toutes réserves), violet lilacé clair.

Nous ne retrouvons ensuite qu'un millésime 5 de 1935. Papier blanc. Gomme assez blanche, couleur violet-lilas clair. Puis se présente un millésime 6 qui ne peut être que de 1936. Papier blanc, très blanc même avec la trame très visible des années 1935-36. Ce timbre est rare.

Ce 2 fr. taxe, est particulièrement curieux comme impression. Les lignes d'encadrement à peu près réunies en un seul gros trait, les inscriptions et le cartouche du chiffre ressortant en violet foncé, le reste du timbre (ornements surtout) étant violet plus clair. Ceci alors que tous les autres tirages du 2 fr. présentent une nuance très uniforme. Le chiffre du millésime est bien malade, et le côté gauche du 6 est réduit à une ligne à peine épaissie.

Puis nous sautons en 1944, ici sans crainte puisque nous savons que de 1939 à 1944, l'Atelier n'a pas fourni de 2 fr. taxe au Maroc.

Papier Japon crémeux, toujours le même, gomme bien blanche. Timbre lilas-violet clair d'impression un peu fondue dans le papier.

Même papier et nuance, cette dernière plus foncée pour le millésime 5 de 1945.

On peut trouver aussi le millésime 5 de même couleur que le millésime 4 de 1944.

Avant de clore l'étude de cette série nous pensons bien faire de résumer par millésimes les caractéristiques des principaux tirages.

1916. Papier blanc (1 c., 5 c., 20 c., 50 c.), crème (10 c.), gomme striée (10 c. excepté). Beau papier d'avant-guerre (sauf 10 c.).

1917. Papier GC, 1 c., 5 c., 30 c.

1922. Papier « pseudo GC » impressions mauvaises, 5 c., 20 c., 30 c., 50 c.

1926. Gomme grise à brune, 5 c., 10 c., 20 c., 30 c., 50 c.

1931. Papier blanc mince, gomme blanche, 5 c., 10 c., 20 c., 30 c.

1932. Idem. 50 c., 1 fr.

1935-38. Papier à trame très visible même au recto.

1935. 5c., 30 c., 1 fr., 2 fr.

1936. 50 c., 2 fr.

1944-45. Papier Japon (Cf. 3 fr. Iris de France), 10 c., 30 c., 50 c., 1 fr., 2 fr.

Les quelques millésimes qui ne répondent pas à ces données se classeront d'après les notes détaillées que nous avons mises à la disposition des chercheurs.

A noter que pour les tirages de 1926, les chiffres de la valeur (et non du millésime) apparaissent souvent en relief, très sensible au verso, surtout pour les papiers épais (rares) des 5 c. et 20 c.

Les 10 c., 30 c., 50 c., 1 fr., 2 fr. sont toujours en cours en 1946, et d'autres tirages sont à prévoir.

## II. Emission surchargée au type cercles

Cette dernière comprend trois valeurs :

50 c. sur 30 c. rouge  
1 fr. sur 10 c. brun  
3 fr. sur 10 c. brun

Elle a été nécessitée par le manque de valeurs de 50 c. et de 1 fr., et le fait que le 3 fr. commandé à Paris n'était pas encore parvenu au Maroc au moment du débarquement anglo-américain. La Maroc se trouvant coupé de toutes communications avec la France, il fallait créer des timbres-taxe pour les valeurs les plus courantes.

Il fut surchargé 30.000 timbres de 50 c. sur 30 c., et 20.000 de chacun des 1 fr. et 3 fr. sur 10 c. brun. Ces timbres ne devaient pas être vendus neufs. En fait ils le furent abondamment. Il est même permis de se demander vu la facilité de se les procurer (même en feuilles entières) après la Libération si les chiffres de tirage indiqués sont bien exacts. On comprend en tout cas que le tirage ait été épuisé à la poste en voyant les quantités de timbres neufs qui sont venus en France.

L'Administration chérifienne décida alors d'employer tout simplement les timbres-poste revêtus de la surcharge T.

La forme du T varie selon les bureaux. Il serait absurde de vouloir cataloguer ces taxes qui ne sont en somme que de simples oblitérations.

Cependant des employés des postes peu scrupuleux en ont fait « avaler » à quelques collectionneurs trop confiants. La série Tour Hassan au complet a été surchargée T dans un triangle et vendue telle quelle (avec pleine gomme) par des employés des postes. Il s'agit là d'un abus de confiance et d'une superbe escroquerie, les auteurs fabriquant à volonté derrière leurs guichets les surcharges en question.

Le 50 c. sur 30 c. porte le millésime 1 et il est sur papier mince. Il n'y a aucun doute possible, ce millésime 1 est du tirage de 1931.

Il y a cependant eu des tirages du 30 c. rouge en 1935 et 1939 et des livraisons par l'Atelier du Timbre en 1939-40-41 et 42. Il n'y a sans doute pas lieu d'être trop surpris que la surcharge ait été faite sur un stock de réserve, les postes en ont toujours en cas de guerre et ressortent parfois de ce fait des tirages très antérieurs.

Les 1 fr. et 3 fr. sur 10 c. sont au millésime 9 de 1939.

### III. Emission complémentaire (1945-46)

Celle-ci comprend quatre valeurs :

- 3 fr. outremer clair
- 4 fr. vermillon
- 5 fr. vert clair
- 10 fr. brun-jaune.

Les 3 fr. et 5 fr. avaient été commandés dès 1942, mais ils ne purent parvenir au Maroc qu'après la libération de la France.

Les 4 fr. et 10 fr. émis en 1946 sont la conséquence tardive de l'élévation du tarif 1 f. 50 à 2 fr. pour la lettre simple en Mars 1945. Depuis, au 1<sup>er</sup> Janvier 1946, les lettres sont passées à 3 fr. ce qui semblerait nécessiter des timbres de 6 fr. et de 20 fr.

Il est donc probable que la série cerceles aura encore de nouveaux tirages et valeurs.

Les 3 fr., 4 fr., 5 fr. et 10 fr. ne sont plus émis en feuilles de 150 avec millésimes, mais en feuilles de cent avec coins datés.

Comme variétés nous n'avons vu qu'un bloc de 4 coin daté portant quatre timbres à 10 fr. dont la moitié inférieure du zéro était complètement effacée par la couleur. La variété est fort jolie et aussi nette que possible.

Les 3 fr. et 5 fr. sont de bonne impression, les 4 fr. et les 10 fr. au contraire sont très médiocres et souvent empâtés. Aucun ne semble présenter de nuances jusqu'à présent.

## Les Timbres-taxé pour Recouvrements

Ce furent les timbres de France qui servirent avec la même surcharge que les timbres-poste et taxe de même date. Ils sont rares avec oblitération authentique.

### I. Avec surcharge en centimos (1909-1910)



Les 1 c. et 10 c. furent émis dès 1909 — les 30 c. et 50 c. en 1910. Au sujet de ces deux derniers nous avons cueilli dans le *Postillon* sous la plume de feu Montader cette savoureuse anecdote (numéro du 10 Juin 1910). Nous la citons textuellement :

« L'an dernier il a paru pour le service des Bureaux français du Maroc deux timbres de recouvrements faits avec les français du type ordinaire à 1 c. et 10 c. Dès leur apparition une spéculation eut lieu et le 1 c. fut accaparé de sorte que l'on devait le payer 30 à 40 fois sa valeur. Le Syndicat des Négociants en Timbres-poste fit faire des démarches par l'intermédiaire de M. J. Thumin, secrétaire du syndicat et à la suite de ces réclamations le 1 centimo fut réimprimé immédiatement, ce qui arrêta net la spéculation. Aujourd'hui il paraît deux autres recouvrements et je suis très certainement le premier qui les signale. Il y a quelques jours, en travaillant avec Bernichon à la feuille de l'album du Maroc, j'avais sorti par hasard un carnet dans lequel se trouvaient deux recouvrements français non surchargés. Un des employés de Bernichon s'imagina avoir vu des Maroc et en parla à M. Thumin qui me demanda où je les avais eus afin d'en avoir lui-même. On conçoit la suite sans peine : à la demande de Thumin, l'administration répondit : 30 et 50 centimos recouvrements Maroc ? Connaissons pas. Mais c'est bien facile, revenez dans huit jours ».

Et ainsi on trouvera ces deux timbres à la suite du catalogue et aux occasions.

Cette histoire prouve plusieurs choses : d'abord que le Syndicat des Négociants en Timbres finit par être écouté un peu plus dans ses demandes, même inutiles. Ensuite la facilité avec laquelle on crée des timbres, même si le besoin ne s'en fait pas sentir pour peu que le vent soit à la complaisance ».

Arrêtons ici notre citation. Si tel était l'acte de naissance des recouvrements du Maroc, on pourrait contester la nécessité de ces timbres. Ce qui nous rassure un peu sur leur sérieux, c'est que l'on en a fait quatre émissions, centimos 1909-10 — surcharge arabe 1912, Protectorat 1915 et Tanger 1918. On a même surchargé pour Tanger un 40 c. qui n'a jamais été émis en France ce qui est plus beau encore. Mais enfin les recouvrements disparurent avec l'émission Protectorat sans avoir eu de tirage postérieur à 1920 pour Tanger et à 1916 pour les Protectorats. En fait leur nécessité ne s'imposait pas et aujourd'hui, on se contente très bien des timbres-taxé ordinaires et cela depuis vingt ans bientôt au Maroc.

Les 10 c., 30 c. et 50 c. ont la surcharge en noir, le 1 c. seul a la surcharge rouge. Tous ces timbres sont sur papier blanc de très bonne qualité comme on en utilisait à l'Atelier du Timbre en 1908-09 date d'impression des premiers recouvrements de France et du Maroc. Le papier à lui seul permet déjà de déceler les fausses surcharges par tirages ultérieurs.

La surcharge noire est toujours très fine et remarquablement déliée, seuls les 1 c. et 10 c. présentent parfois le 1 centimo avec une surcharge rouge un peu forte, le 10 c. violet clair avec une surcharge comportant quelques légères bavures. Le 1 centimo existe avec surcharge à cheval.

Les nuances sont peu nombreuses. Uniques pour les 1 c., 30 c., 50 c. — deux tirages pour le 10 c. Elles peuvent être décrites ainsi :

- 1 c. olive foncé
- 10 c. violet foncé
- 10 c. violet clair
- 30 c. brun-jaune olivâtre
- 50 c. vermillon.

Le 1 c. est d'un olive un peu vert-gris et foncé. Le 10 c. est violet foncé ou violet très clair. Toujours papier blanc très pur.

#### VARIÉTÉS

Régulièrement l'on devrait pouvoir trouver les mêmes que sur les « poste » contemporains. Les catalogues n'en citent qu'une — un crochet à la lettre c. Le 1 c. existe avec surcharge déplacée vers le haut.

Le mot CENTIMO barre le mot RECouvreMENTS tout en haut des lettres de celui-ci. Le chiffre 1 se trouve partagé à mi-hauteur par la dentelure.

Un faussaire a fabriqué des 30 centimos en appliquant une fausse surcharge sur des feuilles de timbres de France au millé-

sime 5 de 1915. Ces faux dangereux ont été fabriqués en feuilles entières. Les surcharges sont bien faites mais le papier très différent révèle la supercherie à première vue.



Cl. 15

Un timbre avec chiffres écartés tenant à un timbre normal.

Le 50 centimos existe avec les chiffres de la surcharge très espacés (cl. 15). Nous ignorons l'emplacement de cette variété. M. Bénatar signale aussi le 30 centimos avec la même variété mais nous ne l'avons pas encore vue.

## II. Avec surcharge arabe seule (1912)



Bien que faite avec les mêmes timbres, elle présente de profondes différences dans les nuances pour le 10c. qui était le plus employé.

La surcharge arabe est rouge pour les 1 c., 10 c., 30 c., bleue pour le 50 c.

Le 1 c. est d'une nuance un peu plus foncée, olive foncé noirâtre, impression plus lourde, papier toujours blanc pur.

Le 10 c. a un papier blanc un peu crémeux ou grisâtre — il est violet pâle sur crème ou violet foncé, mais moins foncé que le 10 centimos. Les violets de la surcharge arabe paraissent légèrement rougeâtres à côté des 10 centimos de 1909.

Le 30 c. est jaune clair et même légèrement grisâtre parfois. Aucune comparaison possible avec les précédents, mais identique au 30 c. Protectorat.

Le 50 c. est vermillon.

Le 30 centimos existe avec surcharge grenat caractéristique (rare).

### VARIÉTÉS

Nous n'en connaissons qu'une, secondaire mais très intéressante, puisqu'elle se reproduit à la fois sur le 10 c. et le 50 c. montrant par là que la variété est constante et que la même planche servait à surcharger toutes les valeurs avec les modifications de chiffres, bien entendu nécessaires.

Il s'agit d'un zéro cassé ou mieux coupé à droite aux 2/3 de sa hauteur environ. La variété est très nette et peut être remarquée même par un œil peu averti. Cette variété que nous avons évoquée à propos des timbres-poste occupe la 22<sup>e</sup> case d'un panneau de 25 de gauche. La bordure portant l'intervalle ligné montre que ce ne peut être que le 42<sup>e</sup> ou le 92<sup>e</sup> timbre de la feuille.

## III. Avec surcharges arabe et Protectorat Français



Il a été procédé pour les recouvrements à la même surcharge que pour les timbres-poste et taxe de même époque. PROTECTORAT FRANÇAIS toujours en noir. Même composition de quatre valeurs pour la série.

Le 1 c. demeure de même couleur olive foncé sur papier blanc. Cela n'a rien d'étonnant puisque c'est toujours le millésime 8 de 1908 qui est surchargé.

Le 10 c. devient soit violet pâle sur gris crémeux très clair comme précédemment, soit violet très foncé empâté sur crème. Les feuilles de la première nuance portaient le millésime 1 de 1911, les foncés sont de 1916.

Le 30 c. est bistre-jaune clair et même presque grisâtre sur blanc.

Le 50 c. demeure vermillon mais d'un papier blanc moins pur. Tous ces timbres sauf le 10 c. ne présentent aucune nuance. Le tirage dut en être assez faible.

## VARIÉTÉS

Tout ce que nous avons dit pour les variétés de surcharges des timbres-taxe reste valable pour les recouvrements.

*Surcharge arabe*

Aucune variété ne nous est connue dans les chiffres de la valeur sauf des chiffres légèrement écartés au 150<sup>e</sup> timbre de la feuille du 30 c. Ce timbre porte également la variété lettre s renversée.

Nous connaissons aussi le 30 c. avec 4 points au lieu de trois dans la surcharge arabe, mais nous ignorons l'emplacement de cette variété.

*Surcharge Protectorat*

Sur toutes les valeurs nous retrouvons :

Lettre s renversée . . .	150 <sup>e</sup> timbre
» T de PROT... cassé . . .	21 <sup>e</sup> »
» O de PROT... » . . .	66 <sup>e</sup> »
» O de ..TECTO.. » . . .	65 <sup>e</sup> »
» P plus haute . . .	126 <sup>e</sup> »

IV. Avec surcharge **Tanger**

Même surcharge TANGER noire que pour les timbres-poste déjà étudiés.

Le 1 c. olive existe en trois tirages fort différents.

Un premier tirage au millésime 8 de 1908 donc identique aux 1 c. recouvrements des séries précédentes. Il est olive sur blanc.

Le 1 c. est ensuite *olive-jaune sur papier GC* grisâtre. Le papier GC ne se remarque pas d'une manière très sensible sur les timbres isolés, mais la nuance olive nettement jaunâtre du timbre est caractéristique et totalement différente de tous les autres tirages du 1 c. Recouvrements (millésime 8 de 1918).

Un 3<sup>e</sup> tirage fut fait en 1920 (millésime 0), nuance vert-gris foncé sur papier blanc pur de trame très visible. Surcharge noir foncé. Pour la couleur, on compare utilement ce tirage à ceux de 1920 des 1 c. Poste et Recouvrements de la Principauté de

Monaco. Le « vert-gris » employé en 1920 par l'Atelier du Timbre à Paris est caractéristique pour tous les timbres de cette époque tirés dans cette couleur.

Le 10 c. a deux millésimes : millésime 6 de 1916 violet sur papier crème foncé lisse (non GC) et millésime 7 de 1917, violet terne et clair et même pâle sur papier GC blanc. C'est ce dernier que l'on trouve presque toujours.

Le 20 c. bistre-jaune foncé, de couleur beaucoup plus soutenue que les 30 c. des émissions précédentes ne présente aucune nuance.

Le 40 c. de même. Tous deux sont sur papier blanc de qualité médiocre. Il est assez curieux de remarquer qu'il ne fut jamais émis en France de 40 c. recouvrements tel que celui qui fut surchargé TANGER. On a créé un timbre tout à fait spécial et qui ne servit qu'avec la surcharge TANGER. Les bureaux métropolitains et algériens se servirent d'un 40 c. obtenu par surcharge du stock existant du 50 c. rouge — lequel fut suffisant jusqu'au changement de tarif.

Le tirage des recouvrements de Tanger, si l'on excepte le 1 c. dut être de peu d'importance. Le 20 c. et le 40 c. sont rares. Et le 10 c. n'est plus commun. Les nuances du 1 c. très marquées sont intéressantes à collectionner.

Il y a lieu de remarquer que la surcharge placée au centre cache pratiquement toujours les chiffres de la valeur.

QUATRIÈME PARTIE

---

ESSAIS - ÉPREUVES

ET

FEUILLES DE LUXE



## Les Différentes sortes d'essais

Pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, nous croyons utile de définir les différentes pièces que l'on range communément sous le nom d'essais.

Il semble, pour cela, que le meilleur moyen soit de décrire en quelques mots les procédés d'impression utilisés : typographie, taille-douce, héliogravure.

*Typographie.* — L'artiste grave, d'après le dessin qu'il doit reproduire, un coin ou plaque de bronze en relief. Pendant son travail, il envoie de temps en temps le coin à l'atelier d'impression qui tire des épreuves sur une presse à main. Ces épreuves portent le nom d'*états* parce qu'elles permettent au graveur d'apprécier l'état d'avancement de son travail.

Quand il a terminé, l'artiste livre son coin à l'atelier qui en tire un certain nombre d'épreuves. Nous leur donnerons le nom d'*épreuves d'atelier*.

On prend ensuite des moulages en plomb du coin original, que l'on assemble pour constituer une « forme » ayant le même nombre de clichés et la même disposition que la planche définitive. Enfin des moulages galvanoplastiques de la forme servent à constituer la planche ou les panneaux de la planche d'impression.

On conçoit que ces diverses opérations aient pour résultat d'épaissir et d'empâter la gravure originale à tel point que des traits de gravure trop minces disparaissent et que des hachures trop serrées donnent à la fin des teintes plates. Pour peu que le papier soit de mauvaise qualité, on transforme ainsi très sûrement en horribles navets les jolies gravures des meilleurs artistes.

Quand la planche définitive est terminée, on en tire généralement quelques feuilles d'essai en noir ou en couleur qui ne sont ni dentelées ni gommées. Ces *essais de planches* ne peuvent se distinguer des timbres de l'émission régulière quand ils sont de la même couleur et sur le même papier, mais le plus souvent ils ne sont pas gommés.

Nous avons donc trois sortes d'essais :

les *états*,  
les *épreuves d'atelier*,  
les *essais de planches*.

*Gravure en taille-douce.* — L'artiste taille un coin d'acier doux en creux, et pendant son travail, on lui tire, comme ci-dessus des *états*. Le coin terminé est remis à l'atelier qui tire des

*épreuves d'artiste* en général sur bristol épais. Le coin ne perd pas les valeurs dans les cartouches prévus pour les recevoir, les épreuves d'artiste ont donc des cartouches blanches, à moins que l'on ne veuille imprimer qu'une seule valeur à ce type, ce qui est rare. Ensuite, l'atelier trempe le coin et s'en sert pour fabriquer une molette, petite roue d'acier doux sur la jante de laquelle est reportée en relief par estampage, la gravure du coin original. Cette molette trempée à son tour permet par pression sur des plaques d'acier doux d'obtenir de nouvelles gravures en creux, que l'on nomme des contre-coins.

L'artiste reprend les contre-coins, grave sur chacun d'eux une des valeurs prévue et retouche en même temps l'ensemble de la gravure, pour atténuer les dégâts infligés par les reports successifs.

On voit donc que les différentes valeurs dérivant d'un même coin original peuvent présenter des variations plus ou moins importantes du dessin.

L'atelier tire parfois au moyen des contre-coins, avant la gravure des valeurs, des *épreuves* en plusieurs couleurs sur son papier mince habituel. Ces épreuves reçoivent les perforations de contrôle normales et leur destination est la même que celle des feuilles de luxe. Nous les désignerons sous le nom d'*épreuves contrôlées*.

Les *feuilles de luxe* proviennent, en général, des contre-coins retouchés avec valeurs gravées et sont dans les couleurs adoptées pour les timbres normaux. Leur tirage est toujours beaucoup plus important que celui des épreuves d'artiste et du même ordre que celui des épreuves contrôlées. La finesse des épreuves d'artistes est évidemment bien plus grande.

Chaque contre-coin avec valeur donne, après trempe, naissance à une nouvelle molette qui sert à graver en creux la planche de cuivre ou le cylindre employé pour l'impression. Cette gravure se fait par un mouvement alternatif d'avance ou de recul de la molette appuyée contre la planche ou par un mouvement de rotation alternatif, dans les deux sens, du cylindre sur la molette.

Dans les deux cas, il s'agit d'empêcher le glissement de la molette qui doit seulement tourner, mais on n'y parvient jamais complètement. La molette porte les timbres grand format en long et ceux de petit format en travers, son glissement se traduit donc sur la planche ou le cylindre par un épaississement chronique des traits parallèles, aux petits côtés des « grand format » et aux grands côtés des « petit format ». Le graveur prévoit en général ces traits plus minces sur le coin original. Il arrive parfois que ce glissement produise une rupture, puis une reprise de contact entre molette et cylindre, telle est la cause des double-gravures ou « re-entries », si recherchées par les étrangers et dont nous trouvons des cas intéressants sur le 1 fr. type Medersa de 1932.

La planche ou le cylindre étant constitués, nous trouvons maintenant des *essais de planche* que rien, sauf la couleur, le papier

ou la gomme, ne permet de distinguer de timbres normaux non dentelés et que l'on désigne souvent ainsi.

En résumé, ce procédé donne naissance aux pièces d'essai suivantes :

*états,  
épreuves d'artiste,  
épreuves contrôlées ou feuilles de luxe,  
essais de planche.*

*Héliogravure.* — Nous ne décrivons pas en détail ce procédé moderne qui tient beaucoup plus de la photographie que de la gravure. Les seuls essais auxquels il peut donner naissance sont des « épreuves de clichés » isolés pour présentation de types ou de couleurs et des « essais des planches » elles-mêmes.

## I. Essais de 1892 sur timbres de France au type Sage (Essais de planches)

M. Bénatar catalogue ces pièces comme étant des essais de couleur de surcharge, datant de 1896 sur feuilles de timbres au millésime 2. Nous ne croyons pas que ceci soit exact, car on ne voit pas pourquoi l'on aurait utilisé en 1896 des feuilles de 1892. D'ailleurs la couleur carmin clair des surcharges est identique à celle des premiers tirages, tandis que celle des tirages de 1896 est très différente et les timbres de 25 centimes utilisés ne proviennent pas des feuilles au millésime 2 de la réserve de guerre qui ont été mises en service plus tard, mais dont le fond est rose pâle tandis que les essais sont sur rose vif : feuilles au millésime 2 identiques à celles du 1<sup>er</sup> tirage.

N° 1. — 5 centimes carmin clair sur 5 centimes vert sur vert intense, millésime 2. Non dentelé, sans gomme.

N° 2. — 5 centimes carmin clair sur 25 centimes gris-noir sur rose vif, millésime 2. Non dentelé, sans gomme.

N° 3. — 25 centimes carmin clair sur 25 centimes gris-noir sur rose vif, millésime 2. Non dentelé, sans gomme. Une pièce vue se compose d'une paire horizontale, coin inférieur gauche d'un panneau, avec intervalle de panneau attenant. Ce dernier porte la grosse barre noire, fractionnée en tronçons égaux à la largeur d'un timbre, caractéristique des tirages de 1892 (1).

*Variétés.* — M. Bénatar signale des surcharges doubles, triples et renversées que nous n'avons pas vues.

(1) Nous avons ces deux essais en blocs de 20. Le numéro 3 avec millésime 2 attenant.

## II. Essai de 1897 (Essai de planche)

L'encre vermillon adoptée pour les surcharges de 1894 à 1896 n'était pas satisfaisante. Sa nuance trop claire et sa fluidité trop grande donnaient des surcharges peu visibles. Des essais de couleur de surcharge ont pu et dû avoir lieu au moment où l'on a abandonné cette encre vermillon pour l'encre grenat (carmin très foncé) des tirages de 1897 et suivants.

N° 4. — 5 centimes grenat sur cinq centimes vert foncé sur verdâtre, millésime 7. Non dentelé, sans gomme. Nous avons un bloc de 4, coin de feuille de cet essai.

## III. Épreuves de luxe au type Sage

Le catalogue Yvert — France et Colonies — titre 3 signale :

« Vers 1900, l'atelier de fabrication des timbres a procédé à un tirage de luxe des timbres français, émis entre 1876 et 1892 et de certains timbres au type « Groupe » des bureaux et des colonies. Ce tirage a été fait sur feuilles de bristol mesurant 50 × 65 cm., chaque feuille contenant plusieurs panneaux de 25 timbres disposés par trois. Au-dessous de chaque panneau, était imprimée la date de fabrication... »

Pour le Maroc, les feuilles contenaient 6 panneaux de 25 timbres des valeurs ci-dessous :

5 c. sur 5 c., 25 c. sur 25 c., 50 c. sur 50 c., 1 peseta sur 1 fr., 10 c. sur 10 c., 20 c. sur 20 c., dans l'ordre indiqué.

M. Miro a mis en vente le 10 Mai 1943 une superbe collection d'épreuves de luxe en blocs de 4, coins de panneaux supérieurs gauches qui contenaient pour le Maroc les pièces ci-dessous :

5 c. vert vif sur vert pâle, 25 c. noir intense sur rose foncé, 50 c. rose très vif sur rose, 1 fr. vert-bronze clair, 10 c. noir intense sur gris-violet pâle type I, 20 c. rouge vif sur vert intense.

La teinte de fond dépasse de 2 mm seulement dans les marges des panneaux et les timbres ne sont pas dentelés mais la dentelure est représentée par un dessin imprimé.

Les 5 c. vert foncé sur vert clair, 50 c. rose vif sur rose et 10 c. noir sur violet clair, sont au type I des timbres Sage de France. Ces trois valeurs au type I n'apparaissent dans les émissions normales du Maroc qu'en 1899 et 1900, il est donc probable que les feuilles de luxe ont été imprimées à cette époque. Remarquons cependant que le 5 c. vert foncé sur vert au type I n'existe pas au Maroc et que le timbre de l'émission normale est vert-jaune

plus ou moins foncé. Ceci nous incite à croire que les feuilles de luxe sont antérieures à l'adoption du vert-jaune et doivent être du début de 1898.

#### IV. Essais de 1900-01 (Epreuves de coins retouchés avec les valeurs)

Timbres au type « Mouchon non retouché » avec légende Maroc dans le cartouche horizontal inférieur.

Surcharges noires composées de chiffres arabes très étroits et de majuscules romaines très serrées et très étroites. Le tout sur une seule ligne horizontale, vers le bas du timbre. Pleins et déliés très accusés.

N° 5. — 10 centimos noir sur 10 centimes carmin foncé.



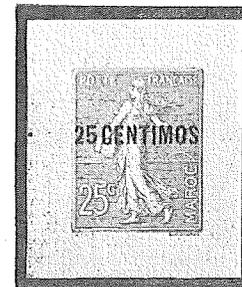
Essai au type Mouchon avant retouche  
avec légende MAROC et surcharge noire 25 CENTIMOS

N° 6. — 25 centimos noir sur 25 centimes bleu foncé (Photo).

Les essais n°s 5 et 6 qui figurent dans notre collection ont été découpés au ras des timbres et recollés sur carton. On remarquera que le type Mouchon non retouché n'a jamais été employé au Maroc.

#### V. Essais de 1903-05 (Epreuves d'un coin retouché avec valeur)

Timbre au type « Semeuse avec fond ligné ». Légende MAROC verticale de bas en haut, dans le coin inférieur droit, remplaçant le mot POSTES qui figure sur les timbres de France. Surcharge en chiffres arabes et majuscules d'épaisseur constante analogue à celle des timbres parus en 1902.

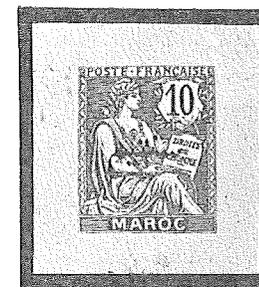
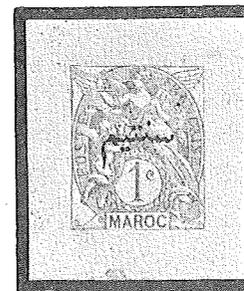


Essai du 25 c. Semeuse lignée  
Légende MAROC, surcharge noire

N° 7. — 25 centimos noir sur 25 centimes bleu, type Semeuse fond ligné, non dentelé, sans gomme (photo).

La seule épreuve que nous possédions est isolée sur un feuillet de papier mince. On peut constater la retouche du coin aux endroits où les hachures horizontales ont été effacées en même temps que le mot POSTES puis refaites avec le mot MAROC.

#### VI. Essais de 1909-11 (Epreuves contrôlées de coins retouchés avec valeurs)



Essai de surcharge arabe, plus petite que la surcharge adoptée. Mêmes couleurs pour chaque valeur de la série que pour les mêmes valeurs dans la série définitive.

Timbres au type « Mouchon retouché » pour les valeurs 10, 20, 25 et 35 centimes. Au type Blanc pour les 1, 2, 3 et 5 centimes. Avec légende MAROC au lieu de POSTES. Surcharge arabe noire signifiant Sentim dont le dessin est identique à celui de la série

de 1911, mais beaucoup plus petit : 9 mm. 5, de long au lieu de 13. Pas de chiffres en surcharge.

- N° 8. — Sentim en arabe sur 1 c. gris jaunâtre (photo).  
 N° 9. — Sentim en arabe sur 2 c. brun-lilas.  
 N° 10. — Sentim en arabe sur 3 c. orange.  
 N° 11. — Sentim en arabe sur 5 c. vert.  
 N° 12. — Sentim en arabe sur 10 c. rose.  
 N° 13. — Sentim en arabe sur 20 c. brun-violet.  
 N° 14. — Sentim en arabe sur 25 c. bleu.  
 N° 15. — Sentim en arabe sur 35 c. violet.

Tous ces essais sont isolés sur feuillets de papier mince portant les perforations de contrôle normales.

N° 16. — Carte postale double pour réponse.

10 c. et 10 c. *Mouchon* retouché, légende MAROC rose sur vert avec surcharge arabe noire comme ci-dessus.

## VII. Essais de 1915 pour la série émise en 1917 dite « des Monuments »

Tous les timbres de la série étaient prévus en taille-douce et les coins d'acier nécessaires ont été commandés aux différents graveurs en 1915. Au moment d'exécuter les planches, on dut avoir un moment d'hésitation pour les valeurs de 1 c. à 45 centimes, car les coins d'acier déjà gravés en creux pour ces valeurs furent reproduits en relief par un procédé photo-mécanique de sorte que les épreuves typographiées sont identiques comme dessin à celles des coins gravés en creux : l'atelier du timbre a dû réaliser cette reproduction lui-même ou la faire faire par un spécialiste car M. Delzers, à qui nous avons parlé de cette question, affirmait qu'il avait gravé seulement un coin en taille-douce et n'avait jamais eu connaissance de coins en relief.

Par contre, M<sup>me</sup> Bouisset-Mignon, fille du regretté Abel Mignon, nous a déclaré que son père avait reçu d'abord la commande de coins d'acier gravés en taille-douce, puis celle de coins de bronze en relief pour typographie. A l'appui de cette affirmation, elle nous a remis les pièces suivantes :

1° deux « Etats » Grand Méchouar, d'un coin gravé en taille-douce portant de la main de l'artiste, la mention « en cours d'exécution ». Nous possédons d'ailleurs de ce même coin plusieurs autres épreuves d'artiste.

2° un « Etat » d'un coin de bronze en relief. Il s'agit, en réalité, de la retouche par le graveur d'un report photo-mécanique du coin précédent. Le travail n'est pas terminé, mais cette pièce est

d'un grand intérêt, car elle permet seule de suivre la marche des opérations.

3° des fragments en noir, vert et lie-de-vin de feuilles imprimées par une planche typographique de deux clichés dérivés du coin en relief ci-dessus.

Nous possédons par ailleurs plusieurs épreuves isolées en différentes couleurs et sur divers papiers qui proviennent sûrement du coin en relief dans son état définitif. Il est probable que M. Mignon a été le seul graveur chargé de transformer ses coins en taille-douce primitifs en coins en relief, tandis que les autres graveurs n'ont pas reçu d'instructions de ce genre.

Après cet historique, nous pouvons cataloguer les pièces connues.

### ESSAIS PROVENANT DE COINS GRAVÉS EN TAILLE-DOUCE

A. — Type « *Tour Hassan* », Rabat.

a) Epreuves d'artiste sans encadrement, mais dans l'état de gravure définitif, sur bristol.

N° 17. — A. Brun-rouge clair.

N° 17. — B. Sépia.

N° 17. — C. Vert-jaune clair.

b) Epreuves d'artiste avec encadrement de la couleur des timbres sur bristol. Les dimensions du cadre sont de 46 × 61 mm.

N° 18. — A. Gris, couleur adoptée pour le 1 c.

N° 18. — B. Brun-violet, couleur adoptée pour le 2 c.

N° 18. — C. Brun-orange, couleur adoptée pour le 3 c.

N° 18. — D. Jaune-orange.

N° 18. — E. Brun-rouge.

N° 18. — F. Bleu-gris.

Les essais nos 17 et 18 portent sous la vignette les inscriptions :  
 J. DE LA NÉZIÈRE RABAT A. MIGNON SC.

M. A. Mignon reçut ensuite la commande d'un coin de bronze en relief au même type ; nous n'avons jamais trouvé d'essai ni d'épreuve de ce coin, dans l'état définitif.

B. — Type « *Grand Méchouar* », Fez.

a) Epreuves d'« Etats » en cours d'exécution sur bristol.

N° 19. — A. Brun-noir.

N° 19. — B. Rouge-brun clair.

b) Epreuves d'artiste avec encadrement de la couleur des timbres sur bristol. Les dimensions du cadre sont de 61 × 46 mm.

N° 20. — A. Vert-jaune, couleur adoptée pour le 5 c.

N° 20. — B. Rose-carmin, couleur adoptée pour le 10 c.

- N° 20. — C. Gris, couleur adoptée pour le 15 c.  
 N° 20. — D. Carmin foncé.  
 N° 20. — E. Carmin-brun.  
 N° 20. — F. Vert foncé.  
 N° 20. — G. Brun-sépie.

Les essais n° 20 portent sous la vignette l'inscription :  
 J. DE LA NÉZIÈRE FEZ A. MIGNON SC.

C. — *Type « Porte de Chella ».*

Epreuves d'artiste sur bristol, sans cadre. Les dimensions du coin d'acier sont de 63 × 78 mm.

- N° 21. — A. Bleu foncé terne, couleur adoptée pour le 25 c.  
 N° 21. — B. Violet foncé, couleur adoptée pour le 30 c.

Inscriptions sous la vignette :

J. DE LA NÉZIÈRE. CHELLA. A. DEZARROIS SC.

D. — *Type « Koutoubia », Marrakech.*

Epreuves d'artiste sur bristol, sans cadre.

- N° 22. — A. Jaune-orange clair, couleur adoptée pour le 35 c.  
 N° 22. — B. Vert foncé, couleur adoptée pour le 45 c.  
 N° 22. — C. Rouge clair.

Inscriptions sous la vignette :

J. DE LA NÉZIÈRE. MARRAKECH. A. DELZERS SC.

#### ESSAIS PROVENANT D'UN COIN DE BRONZE EN RELIEF

Report pour typographie d'un coin d'acier d'où proviennent les essais 19 et 20.

*Type « Grand Méchouar », Fez.*

- N° 23. — A. Etat en noir du coin de bronze original. Cartouches en blanc.  
 N° 24. — A. Epreuve vert d'eau d'une planche comprenant deux clichés typographiques placés côte-à-côte dérivés du coin de bronze en relief. Cartouches en couleurs.  
 N° 24. — B. Epreuve rose-lilas de la planche typographique précédente.  
 N° 24. — C. Epreuve en noir de la planche typographique précédente.

Sur les essais 24, toute la surface du papier, en dehors des timbres, est couverte par une teinte plate de la couleur de l'é-

preuve. Or, ceci se produit toujours dans les essais d'un coin en relief dont toute la gravure est forcément en dessous de la surface initiale du coin. Il semble donc que M. Mignon ait fait deux gravures en relief sur une même plaque de bronze.

#### ÉPREUVES D'UN COIN RELIEF OU D'UN GALVANO DÉRIVÉ DE CE COIN

Cartouches de la valeur imprimés en plein.

- N° 25. — A. Brun sur papier couché blanc.  
 N° 25. — B. Bleu ciel sur papier couché blanc.  
 N° 25. — C. Rose.  
 N° 25. — D. Rose sur vélin un peu crème.  
 N° 25. — E. Vermillon sur papier GC jaune-écru.  
 N° 25. — F. Brun-sépie sur gris.  
 N° 25. — G. Bleu.

Les numéros 24 et 25 portent tous sous la vignette :

J. DE LA NÉZIÈRE FEZ A. MIGNON SC.

Les épreuves 25 proviennent d'un tirage fait par M. Mignon lui-même au moyen du coin original en relief ou d'un galvano dérivé de ce coin. Pour éviter la teinte habituelle autour de l'épreuve, un cache était disposé sur le feuillet avant l'impression. L'épreuve n° 25 C. sur laquelle le cache s'est déplacé, révèle la genèse du procédé.

#### ÉPREUVES D'ARTISTES EN TAILLE-DOUCE AVEC VALEURS

A. — *Type « Bab el Mansour ».*

- N° 26. — A. 35 c. gris sur bristol fort sans inscription sous le timbre. Le timbre de 35 c. à ce type n'a pas été réalisé.  
 N° 26. — B. 35 c. rose-orange sur bristol fort.  
 N° 26. — C. 35 c. bistre sur bristol, sans inscription.  
 N° 26. — D. 35 c. bistre sur bristol, avec inscription :

J. DE LA NÉZIÈRE. MEKNÈS. C. COPPIER.

N° 27. — 1. P.H. Gris un peu sépie.

Le n° 27 semble provenir du même coin original que le n° 26. Inscriptions sous le timbre :

J. DE LA NÉZIÈRE. MEKNÈS. C. COPPIER.

B. — *Type Volubilis.*

N° 28. — Epreuve avant la lettre sans inscription sous le timbre.

Les chiffres de la valeur sont suivis des lettres P.H, comme dans le n° 27. Ce sont les initiales des mots *Pesetas Hassanies*, monnaie

officielle du Gouvernement marocain. On avait donc l'intention de distinguer cette monnaie de la peseta espagnole, sur les timbres des bureaux français du Maroc. Ce projet ne fut pas réalisé, car le Gouvernement marocain adopta la monnaie française et la série de 1917 parut libellée en centimes et francs.

N° 28. — A. 5 PH. noir sur bristol fort, état d'un coin original sur acier en cours d'exécution : les hachures du ciel et des montagnes ne sont pas encore gravées.

N° 28. — B. 5 PH. bleu ciel vif sur bristol fort. Etat presque définitif.

N° 28. — C. 5 PH. brun-orange sur bristol fort. Etat presque définitif.

N° 28. — D. 5 PH. brun-violet sur bristol.

Les n°s 28 B. et C. portent sous la vignette, l'inscription :  
J. DE LA NÉZIÈRE VOLUBILIS C. COPPIER

N° 29. — A. 2 F. noir sur bristol. Epreuve d'artiste avec valeur en francs, gravée. Semble provenir du coin précédent après retouche. Cadre et lettres arabes beaucoup mieux dessinées. Inscription sous la vignette : VOLUBILIS.

Les timbres définitifs ne portent aucune inscription bien que M. Coppier affirme avoir livré ses coins terminés portant les inscriptions et ne connaître sans inscriptions que des épreuves avant la lettre.

#### ESSAIS DE PLANCHES

Type « Bab el Mansour ». — Sur papier mince avec filigrane de feuille : B. F. K. RIVES.

Ces essais ne sont ni dentelés, ni gommés.

N° 30. — A. 50 c. noir.

N° 30. — B. 50 c. brun, couleur adoptée pour les timbres normaux.

N° 31. — A. 1 f. noir.

N° 31. — B. 1 f. bleu-noir, couleur adoptée pour les timbres normaux.

N° 31. — C. 1 f. brun.

Nous avons en blocs de 4, coin de feuille, les numéros 30 B et 31 B qui sont identiques aux timbres normaux sauf qu'ils ne sont pas gommés. Sur les feuilles de l'émission, le filigrane B. F. K. RIVES est en lettres plus petites que sur les feuilles d'essais. Nous n'avons jamais vu de pièces de ce genre pour les autres valeurs de la série.

Il ne semble pas que l'on puisse voir dans ces essais, ceux que M. Bénatar signale comme distribués en 1915 à Casablanca ; nous avons en effet une épreuve au type Tour Hassan du coin d'acier

gravé par M. Mignon en taille-douce et que l'artiste a datée du 24 Août 1915. Il est évident que les planches ne pouvaient pas être prêtes au début de 1915. Nous serions tentés de croire que l'on a préparé seulement pour l'exposition de Casablanca quelques reproductions obtenues par un procédé rapide quelconque. Ce sont peut-être les épreuves au type Grand Méchouar que nous avons cataloguées sous le n° 24.

Au cours d'une visite faite à M. Delzers, Président de la Société des Artistes graveurs au burin, celui-ci nous a dit qu'il avait été chargé de retoucher plusieurs planches d'impression définitive de cette série et que ces planches étaient préparées pour l'impression en taille douce « des grosses valeurs ».

### VIII. Poste aérienne 1922 - Héliogravure Essais de couleur

Nous avons, sur feuilles gommées, les essais ci-dessous qui semblent destinés à la présentation des couleurs. Chaque feuillet porte deux vignettes placées l'une au-dessus de l'autre.

N° 32. — A. 1 franc type I. Rouge vermillon, teinte adoptée pour le timbre de 1 franc.

N° 32. — B. 1 franc type I. Violet, teinte adoptée pour le timbre de 2 francs.

N° 32. — C. 1 franc type I. Vert, teinte adoptée pour le timbre de 75 c. (Octobre 1922).

N° 32. — D. 1 franc type I. Bleu, teinte adoptée pour le timbre de 75 c. (1-1-22).

N° 32. — E. 1 franc type I. Brun-lilas, teinte non adoptée.

N° 32. — F. 1 franc type I. Brun-violet, teinte non adoptée.

Il faut une expertise très minutieuse pour distinguer le numéro 32 A des timbres de 1 fr. type I non dentelés. Ceux-ci proviennent d'ailleurs d'un tirage effectué plusieurs années après l'émission, sur une planche qui n'est pas la planche originale.

### IX. Poste aérienne - Bienfaisance 1928 Feuillets de luxe (Héliogravure)

Toutes les valeurs de la série existent sur feuillets identiques aux précédents dans les couleurs adoptées pour l'émission. Ces feuillets sont, en général, découpés et les timbres ainsi obtenus peuvent se confondre avec des non dentelés, coin de feuille. II

n'existe pas de non dentelés provenant des planches de l'émission définitive.

N° 33. 5 c. bleu	N° 38. 1 fr. orange
N° 34. 25 c. brun-orange	N° 39. 1 fr. 50, bleu-vert
N° 35. 50 c. rouge	N° 40. 2 fr. brun
N° 36. 75 c. brun-jaune	N° 41. 3 fr. violet
N° 37. 80 c. vert-olive	N° 42. 5 fr. noir

## X. Essais de 1932 pour la série en taille-douce émise en Juin 1932

Marchés passés avec les graveurs en Mars 1932.

Les timbres de cette série ont été imprimés sur les nouvelles machines rotatives de l'Atelier du Timbre où les cylindres de bronze gravés en creux portent 3 panneaux de 50 clichés grand format. Les feuilles de timbres portent des coins datés pour la première fois au Maroc.

Il n'y a pas de feuilles de luxe, mais des épreuves d'artiste et des épreuves contrôlées tirées en diverses couleurs.

A. — Type « *Tanger* ». Dessiné par Belliot, gravé par Mignon.

N° 43. — Epreuves d'artiste, pas vues encore. Doivent exister.

N° 44. — A. Brun-noir. Epreuve contrôlée.

N° 44. — B. Lilas. Epreuve contrôlée.

N° 44. — C. Violet-noir. Epreuve contrôlée.

N° 44. — D. Rose foncé. Epreuve contrôlée.

N° 44. — E. Bleu foncé. Epreuve contrôlée.

N° 45. Brun. Epreuve d'un contre-coin avec valeur 1 c. gravée.

B. — Type « *Agadir* ». Dessiné par Belliot, gravé par Hourriez.

N° 46. Epreuves d'artiste, pas vues encore. Doivent exister.

N° 47. — A. Rouge-brun (1). Epreuve contrôlée.

N° 47. — B. Brun (1). Epreuve contrôlée.

N° 47. — C. Bleu-gris. Epreuve contrôlée.

N° 47. — D. Gris. Epreuve contrôlée.

N° 47. — E. Vert-jaune terne. Epreuve contrôlée.

(1) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. Miro).

C. — Type « *Hôtel des Postes de Casablanca* ». Dessiné par Belliot, gravé par Cheffer.

N° 48. Epreuves d'artiste, pas vues encore. Doivent exister.

N° 49. — A. Vert-bleu (1). Epreuve contrôlée.

N° 49. — B. Noir (1). Epreuve contrôlée.

N° 49. — C. Brun-rouge (1). Epreuve contrôlée.

N° 49. — D. Brun-lilas. Epreuve contrôlée.

N° 49. — E. Vermillon. Epreuve contrôlée.

N° 50. 10 c. noir. Epreuve d'un contre-coin avec valeur gravée.

N° 51. 50 c. noir. Epreuve d'un contre-coin avec valeur gravée.

D. — Type « *Moulay Idriss* ». Dessiné par Belliot, gravé par Delzers.

N° 52. Epreuves d'artiste, pas vues encore. Doivent exister.

N° 53. — A. Bleu (1). Epreuve contrôlée.

N° 53. — B. Vert-jaune foncé. Epreuve contrôlée.

N° 53. — C. Brun-noir (1). Epreuve contrôlée.

N° 53. — D. Grenat foncé. Epreuve contrôlée.

E. — Type « *Rabat* ». Dessiné par Belliot, gravé par Dezarrois.

N° 54. — A. Epreuve d'artiste. Noir-olive sur bristol (2).

N° 55. — A. Violet-brun (1). Epreuve contrôlée.

N° 55. — B. Vert-bleu foncé. Epreuve contrôlée.

N° 55. — C. Rouge-brun (1). Epreuve contrôlée.

N° 55. — D. Vert-d'eau. Epreuve contrôlée.

Le timbre de 45 c. provient d'un contre-coin fortement retouché, gravé plus tard, sur lequel les arêtes du minaret sont nettement doublées. Nous ne connaissons ni épreuves ni essais de ce coin.

F. — Type « *Ouarzazat* ». Dessiné par Belliot, gravé par Cheffer.

N° 56. Etat du coin original en cours d'exécution (en noir).

N° 57. — A. Epreuves d'artiste. Noir (vente North du 15 Décembre 1942).

N° 58. — A. Outremer (1). Epreuve contrôlée.

N° 58. — B. Vert-bleu (1). Epreuve contrôlée.

N° 58. — C. Brun (1). Epreuve contrôlée.

N° 58. — D. Rose foncé. Epreuve contrôlée.

N° 58. — E. Violet. Epreuve contrôlée.

(1) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. Miro).

(2) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. North).

- N° 58. — F. Vert-jaune. Epreuve contrôlée.  
 N° 59. — A. 1 f. 50. Brun. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 59. — B. 1 f. 50, noir. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 60. — A. 2 f. noir. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 60. — B. 2 f. rouge-brique. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 61. — A. 3 f. noir. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 61. — B. 3 f. brun. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.  
 N° 61. — C. 3 f. vert-olive. Essai d'un contre-coin avec valeur gravée.

G. — Type « *Tombeaux saadiens* ». Dessiné par Belliot, gravé par Delzers.

- N° 62. Epreuve d'artiste. Rouge-brun (très belle gravure).  
 N° 63. — A. Brun-lilas. Epreuve contrôlée.  
 N° 63. — B. Noir (1). Epreuve contrôlée. Mauvais report.  
 N° 63. — C. Ardoise (1). Epreuve contrôlée. Bon report.  
 N° 63. — D. Bleu-outremer. Epreuve contrôlée (très belle gravure).

Enorme différence entre la gravure des épreuves d'artiste provenant du coin original et celle des épreuves contrôlées obtenues avec des contre-coins non retouchés.

H. — Type « *Medersa el Attarine* ». Dessiné par Belliot, gravé par Piel.

- N° 64. — Epreuve d'artiste. Rouge foncé vermillonné. Magnifique travail de gravure.  
 N° 65. — A. Lilas (2). Epreuve contrôlée.  
 N° 65. — B. Rouge (2). Epreuve contrôlée.  
 N° 65. — C. Brun (2). Epreuve contrôlée.  
 N° 65. — D. Noire. Epreuve contrôlée.  
 N° 65. — E. Violet-gris foncé. Epreuve contrôlée.  
 N° 65. — F. Rose violacé. Epreuve contrôlée.

Le cylindre du 1 f. réalisé à ce type contient plusieurs clichés avec double gravure (re-entries) causée par le glissement de la molette.

(1) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. Miro).

(2) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. North).

## XI. Poste aérienne 1932-39 (Taille-douce)

Type « *Port de Rabat* ». Dessiné par Belliot, gravé par Delzers.

- N° 66. — Epreuves d'artiste. Pas encore vues, mais existent sûrement.  
 N° 67. — A. Bleu foncé (1). Epreuve contrôlée.  
 N° 67. — B. Brun-jaune. Epreuve contrôlée.  
 N° 67. — C. Rouge-brun. Epreuve contrôlée.  
 N° 68. — A. Brun sépia sur bristol fort. Epreuve d'artiste.  
 N° 68. — B. Outremer foncé sur parchemin simili. Epreuve d'artiste.  
 N° 68. — C. Brun sépia sur Japon. Epreuve d'artiste.  
 N° 69. — A. Rouge foncé. Epreuve contrôlée.  
 N° 69. — B. Violet. Epreuve contrôlée.  
 N° 69. — C. Vert-bleu. Epreuve contrôlée.  
 N° 70. — 2 fr. 50 rouge sur bristol crème. Epreuve d'un contre-coin retouché avec valeur.  
 N° 71. — 10 fr. rouge sur bristol crème. Epreuve d'un contre-coin avec valeur.  
 N° 72. — 10 fr. sépia sur fond crème. Epreuve d'un contre-coin retouché avec valeur.

## XII. Série du Maréchal Lyautey (1935)

Nous connaissons seulement des épreuves de galvanos originaux dans les couleurs adoptées pour les timbres. Celles que nous avons vues sont sur papier ordinaire plus ou moins grisâtre, en feuillets de 110 × 135 mm. environ. Une épreuve par feuillet.

- N° 73. — Vert. 1 franc + 1 franc.  
 N° 74. — Rouge. 50 centimes + 50 centimes.  
 N° 75. — Bleu 1 fr. 50, poste aérienne.  
 N° 76. — Brun. 5 fr. + 5 fr.

Ces timbres existent non dentelés, provenant de feuilles volées à l'imprimerie par un employé.

(1) Passé en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 42 (M. Miro).

### XIII. Poste ordinaire 1940. Taille-douce (Novembre 1938). Commande des coins

A. — *Type « Mosquée de Salé »*. Dessiné par Hourtal, gravé par Barlangue.

- N° 77. — Sépia sur bristol (1). Epreuve d'artiste.  
 N° 78. — Noir 2 fr. 40 (1941) (2). Epreuve d'un contre-coin retouché avec valeur.  
 N° 79. — 4 fr. (1941). Epreuve d'un contre-coin retouché avec valeur.  
 N° 79. — A. 1 c. lie de vin. Feuillet de luxe.  
 N° 79. — B. 5 c. vert foncé. Feuillet de luxe.  
 N° 79. — C. 2 fr. 50, rouge. Feuillet de luxe.

B. — *Type « Sefrou »*. Dessiné par Quesnel, gravé par Ouvré.

- N° 80. — Epreuves d'artiste, pas encore vues.  
 N° 81. — 2 c. vert-jaune. Feuillet de luxe.  
 N° 82. — 3 c. outremer. Feuillet de luxe.  
 N° 83. — 10 c. lilas-rose. Feuillet de luxe.

C. — *Type « Cèdres »*. Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

- N° 84. — A. Vert-jaune. Epreuve d'artiste. Avant la lettre.  
 N° 85. — A. Noir. Epreuve d'artiste. Avec inscriptions.  
 N° 86. — 15 c. vert foncé. Feuillet de luxe.  
 N° 87. — 20 c. noir-brun. Feuillet de luxe.  
 N° 88. — 1 fr. brun-châtain. Feuillet de luxe.

D. — *Type « Arganiers »*. Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

- N° 89. — A. Vert. Epreuve d'artiste. Avant la lettre.  
 N° 89. — B. Rouge. Epreuve d'artiste. Avant la lettre.  
 N° 90. — A. Noir. Epreuve d'artiste. Avec inscriptions.  
 N° 91. — 30 c. bleu foncé. Feuillet de luxe.  
 N° 92. — 40 c. brun. Feuillet de luxe.  
 N° 93. — 45 c. vert foncé. Feuillet de luxe.

E. — *Type « Remparts de Salé »*. Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

- N° 94. — A. Noir. Epreuve d'artiste.  
 N° 95. — 50 c. rose vif. Feuillet de luxe.  
 N° 96. — 60 c. vert-bleu. Feuillet de luxe.  
 N° 96. — A. 90 c. bleu-violet. Feuillet de luxe.

(1) Renseignement donné par M. Hourtal.

(2) Renseignement donné par M. Barlangue.

F. — *Type « Vallée du Draâ »*. Dessiné par Hainaut, gravé par Cheffer.

- N° 97. — Epreuves d'artiste. Pas encore vues.  
 N° 98. — 75 c. vert-noir. Feuillet de luxe.  
 N° 99. — 1 fr. 25, rouge-brun. Feuillet de luxe.  
 N° 100. — 1 fr. 40, magenta. Feuillet de luxe.

G. — *Type « Gazelles »*. Dessiné par A. Vaur, gravé par Cheffer.

- N° 101. — Epreuves d'artiste. Pas encore vues.  
 N° 102. — 70 c. violet-noir. Feuillet de luxe.  
 N° 103. — 5 fr. bleu foncé. Feuillet de luxe.  
 N° 104. — 10 fr. vermillon. Feuillet de luxe.  
 N° 105. — 20 fr. brun-violet. Feuillet de luxe.

H. — *Type « Fes »*. Dessiné par Laurent, gravé par Piel.

- N° 106. — A. Noir sur Japon. Epreuve d'artiste.  
 N° 107. — 2 fr. vert-noir. Feuillet de luxe.  
 N° 108. — 2 fr. 50, bleu-violet. Feuillet de luxe.  
 N° 109. — 3 fr. brun. Feuillet de luxe.

### XIV. Poste aérienne 1940. Taille douce (Novembre)

A. — *Type « Cigognes »*. Dessiné par Vaur, gravé par Cheffer.

- N° 110. — Epreuves d'artistes. Pas encore vues.  
 N° 111. — 80 c. vert-gris. Feuillet de luxe.  
 N° 112. — 1 fr. rouge-brun. Feuillet de luxe.  
 N° 113. — 5 fr. violet. Feuillet de luxe.

B. — *Type « Avion tri-moteurs »*. Dessiné par Josso, gravé par Gandon.

- N° 114. — A. Noire. Epreuve de premier état. Pièce unique.  
 N° 115. — A. Noire. Epreuve d'artiste.  
 N° 116. — 1 fr. 90, outremer. Feuillet de luxe.  
 N° 117. — 3 fr. brun-gris. Feuillet de luxe.  
 N° 118. — 10 fr. vert d'eau. Feuillet de luxe.

Les épreuves d'artiste ont été tirées au nombre de 8 par type. Nous ne connaissons pas d'épreuves contrôlées. La gravure des épreuves d'artiste est bien plus belle que celle des feuillets de luxe. Ceux-ci sont d'ailleurs moins rares, bien que le tirage des feuillets de luxe ait été très restreint depuis 1940.

## XV. Feuillet de luxe (1941-45)

- N° 119. — 50 c. bleu-vert. Type « Remparts ». Gravé.  
 N° 120. — 60 c. brun. Type « Remparts ». Gravé.  
 N° 121. — 80 c. vert d'eau. Type « Vallée du Draa ». Gravé.  
 N° 122. — 80 c. vert-olive foncé. Type « Vallée du Draa ». Gravé.  
 N° 123. — 1 fr. 20, grenat. Type « Vallée du Draa ». Gravé.  
 N° 124. — 1 fr. 50, rouge-brun. Type « Remparts ». Gravé.  
 N° 125. — 1 fr. 50, rose. Type « Remparts ». Gravé.  
 N° 126. — 2 fr. 40, rouge vif. Type « Mosquée ». Gravé.  
 N° 127. — 2 fr. 50, bleu foncé. Type « Mosquée ». Gravé.  
 N° 128. — 4 fr. 50, olive-noir. Type « Vallée du Draa ». Gravé.  
 N° 129. — 6 fr. bleu-outremer. Type « Vallée du Draa ». Gravé.  
 N° 130. — 15 fr. vert foncé. Type « Gazelles ». Gravé.  
 N° 131. — 25 fr. sépia. Type « Gazelles ». Typographié.  
 N° 132. — 2 fr. lilas-rose. Poste aérienne. Type « Avion sur carte ». Gravé.  
 N° 133. — 50 fr. sépia. Poste aérienne. Type « Avion trimoteur de face ». Gravé.  
 N° 134. — 2 fr. vert + 1 fr. Type « Fez ». « Aidez les Tuberculeux ». Typographié.

## XVI. Taxe. Essais de surcharge au type de 1896 sur timbres de France

- N° 1. — 5 centimos sur 10 c. brun.  
 N° 2. — 5 » sur 15 c. vert.  
 N° 3. — 5 » sur 30 c. carmin.  
 N° 4. — 10 » sur 15 c. vert.  
 N° 5. — 10 » sur 30 c. carmin.  
 N° 6. — 30 » sur 10 c. brun.  
 N° 7. — 30 » sur 15 c. vert.  
 N° 8. — 30 » sur 5 c. bleu.  
 N° 9. — 50 » sur 15 c. vert.

Nous n'avons jamais rencontré aucun de ces timbres qui peuvent se trouver par bandes de cinq timbres pareils (*France et Colonies*, titre 3).

## XVII. Taxe. Epreuves de luxe au type de 1896

Tirage sur feuilles de bristol, analogue à celui dont nous avons parlé pour les timbres-poste.

Les feuilles auraient été composées de cinq panneaux de 25 timbres des valeurs ci-dessous :

- 5 centimos sur 5 c. bleu.  
 10 centimos sur 10 c. brun.  
 30 centimos sur 30 c. carmin.  
 1 peseta sur 1 franc brun.

Dans une vente faite par M. Miro le 10 Mai 1943 figuraient les pièces ci-dessous en blocs de 4, coin de feuille supérieur gauche.

- N° 10. — 5 c. bleu clair vif.  
 N° 11. — 10 c. brun un peu gris.  
 N° 12. — 30 c. rose très vif un peu carminé.  
 N° 13. — 50 c. violet-brun. Couleur du tirage de 1903.  
 N° 14. — 1 peseta carmin-brun.

Toutes ces pièces étaient sur bristol de couleur crème, sans teinte de fond. Les timbres ne sont pas dentelés mais le dessin de la dentelure est imprimé.

## XVIII. Taxe. Vignette spéciale émise pour l'exposition philatélique de 1900

N° 15. — Un franc rose sur paille de France surchargé 1. PESETA en noir. Ce timbre dont nous ignorons le tirage n'a jamais eu le moindre pouvoir d'affranchissement et doit être considéré comme un essai ou un spécimen.

1911-15. — Nous ne connaissons pas d'essais sur timbres-taxe de la petite surcharge arabe signalée pour les essais des timbres-poste.

## XIX. Taxe 1916. Essais au type Cercles

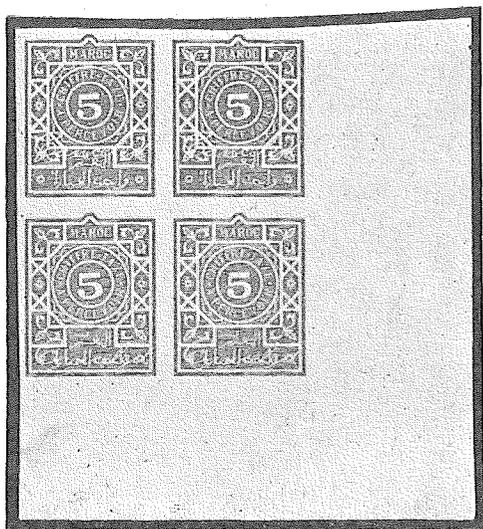
1° *Essai de surcharge Croix-Rouge.*

N° 16. — Surcharge d'une croix (carmin) sur le 1 c. *non dentelé* ; noir sur jaune, en feuilles de 150, au millésime 6. Ce millésime n'existe pas sur papier jaune dans l'émission normale. Nous ignorons l'origine et la raison d'être de cet essai.

2° *Essais de planches en héliogravure* de timbres de 5 c. à des types voisins du type « les Cercles ». Feuilles ni dentelées ni gommées dont nous ignorons la composition. Nous connaissons en blocs de quatre :

- N° 17. — 5 c. bleu. Couleur adoptée pour le 5 c. de l'émission.  
 N° 18. — 5 c. olive. Couleur adoptée pour le 20 c. de l'émission.  
 N° 19. — 5 c. rouge. Couleur adoptée pour le 30 c. de l'émission.  
 N° 20. — 5 c. violet. Couleur adoptée pour le 50 c. de l'émission.  
 N° 21. — 5 c. gris. Couleur non adoptée.

Toutes ces pièces ont une composition identique : les deux timbres du haut sont au même type et les deux timbres du bas à un type très différent (Cl. 16).



Cl. 16

Essai de timbres-taxe. Toutes les valeurs existent ainsi. Le bloc renferme deux types qui diffèrent par les inscriptions arabes. Héliogravure. Non adopté.

*Type I.* — Les inscriptions dans le cartouche inférieur sont celles du type définitif, sauf une ligne d'écriture (1) dans le haut du cartouche, qui ne figure pas sur les timbres de l'émission.

Les fleurons aux angles inférieurs encadrant le cercle central comportent des volutes ornementales supplémentaires qui n'exis-

(1) La ligne d'écriture est constituée par le mot CANCELLED en cursive très lâche qui donne l'impression d'un texte arabe.

tent pas dans les fleurons des angles supérieurs et qui ne figurent pas non plus sur les timbres émis.

*Type II.* — La ligne d'écriture arabe dans le haut du cartouche inférieur n'existe pas. Par contre, l'inscription arabe dans le bas du cartouche que l'on voit sur le type I et sur les timbres est ici surchargée par une inscription plus allongée du mot CANCELLED. Les quatre fleurons d'angle sont identiques entre eux et semblables à ceux des timbres émis.

Ces essais sont imprimés en héliogravure et ne portent pas les noms du dessinateur et du graveur comme les timbres définitifs. Ceux-ci sont d'ailleurs typographiés et la différence des deux procédés se constate aisément du fait que les champs des essais sont imprimés en plein, tandis que ceux des timbres sont constitués par des lignes de couleur parallèles. Il est probable que l'administration marocaine, hésitant entre les deux procédés, avait commandé des planches d'essai dans une imprimerie privée et qu'elle a finalement opté pour le procédé de typographie.

Ceci n'explique pas, cependant, l'existence des différents types d'essais signalés ci-dessus.

3° 1945. *Feuillets de luxe.*

N° 22. — 4 f. orange, type « les Cercles ».

N° 23. — 10 f. bistre.





## DEUXIÈME PARTIE

## POSTE PAR AVION

I. Série au type « avion survolant Casablanca » .. ..	134
II. Série émise au profit des victimes de la sécheresse et des inondations (1928) .. ..	149
III. Timbres précédents surchargés TANGER .. ..	150
IV. Timbres de 1924 surchargés de nouvelles valeurs ..	150
V. Série gravée de 1933 .. ..	151
VI. Timbre émis pour la construction du Mausolée du Maréchal Lyautey (1935) .. ..	153
VII. Timbres-poste de 1933-38 avec surcharge o. s. e. et surtaxe en noir (1938) .. ..	154
VIII. Série gravée de 1939-40 .. ..	154

## TROISIÈME PARTIE

## LES TIMBRES-TAXE

LES PRÉCURSEURS .. ..	158
LES TIMBRES-TAXE DE FRANCE SURCHARGÉS POUR LE MAROC .. ..	160
I. Avec surcharge en centimos et peseta .. ..	160
II. Avec surcharge arabe seule (1912). .. ..	166
III. Avec surcharge arabe et surcharge PROTECTORAT FRANÇAIS (1914) .. ..	167
IV. Avec surcharge TANGER. .. ..	171
LES TIMBRES-TAXE SPÉCIAUX POUR LE MAROC .. ..	173
I. La série au type cercles (1917-1926) .. ..	173
II. Emission surchargée au type Cercles .. ..	189
III. Emission complémentaire (1945-46) .. ..	190
LES TIMBRES-TAXE POUR RECouvreMENTS .. ..	192
I. Avec surcharge en centimos (1909-1910) .. ..	192
II. Avec surcharge arabe seule (1912). .. ..	194
III. Avec surcharges arabe et PROTECTORAT FRANÇAIS ..	195
IV. Avec surcharge TANGER. .. ..	196

## QUATRIÈME PARTIE

## ESSAIS, ÉPREUVES ET FEUILLES DE LUXE

LES DIFFÉRENTES SORTES D'ESSAIS .. ..	200
I. Essais de 1892 sur timbres de France au type Sage Essais de planches) .. ..	202
II. Essai de 1897 (Essai de planche) .. ..	203
III. Épreuves de luxe au type Sage .. ..	203
IV. Essais de 1900-01 (Épreuves de coins retouchés avec les valeurs) .. ..	204
V. Essais de 1903-05 (Épreuves d'un coin retouché avec valeur) .. ..	204
VI. Essais de 1909-11 (Épreuves contrôlées de coins retouchés avec valeurs) .. ..	205
VII. Essais de 1915 pour la série émise en 1917, dite « des Monuments ». .. ..	206
VIII. Poste aérienne 1922, Héliogravure, Essais de couleur. ..	211
IX. Poste aérienne, Bienfaisance 1928, Feuillet de luxe (Héliogravure). .. ..	211
X. Essais de 1932 pour la série en taille-douce émise en Juin 1932 .. ..	212
XI. Poste aérienne 1932-39 (Taille-douce) .. ..	215
XII. Série du Maréchal Lyautey (1935). .. ..	215
XIII. Poste ordinaire 1940, Taille-douce (Novembre 1938). Commande des coins .. ..	216
XIV. Poste aérienne 1940, Taille-douce (Novembre) .. ..	217
XV. Feuillet de luxe (1941-45) .. ..	218
XVI. Taxe, Essais de surcharge au type de 1896 sur timbres de France .. ..	218
XVII. Taxe, Épreuves de luxe au type de 1896 .. ..	219
XVIII. Taxe, Vignette spéciale émise pour l'exposition philatélique de 1900 .. ..	219
XIX. Taxe 1916, Essais au type Cercles. .. ..	219